LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LV — NO 43

MONTRÉAL, SAMEDI 22 FÉVRIER 1964

S'agit-il de ces terroristes qui ont dépouillé la salle d'exercice des Fusiliers ?

par Marcel VLEMINCKX

Une camionnette rouge, aperçue à plusieurs reprises dans les parages d'un édifice militaire pillé jeudi par une bande de jeunes terroristes est l'indice le plus certain bien que ténu que cette razzia a été conçue par ceux qui, le 30 janvier dernier, exécutaient une rafle d'armes chez les Fusiliers Mont-Royal de Montréal.

Après le coup du 30 janvier dernier, des journaux avaient été avisés par un bref appel téléphonique de ce qui venait de se passer chez les Fusiliers Mont-Royal. C'était, disait la voix, l'oeuvre du Mouvement révolutionnaire du Québec.

Or, après le coup de main contre l'édifice du 62e régiment d'artillerie de campagne à Shawinigan, jeudi, un tel appel n'a pas été fait.

De plus, les vandales ont peint sur un mur intérieur de l'édifice militaire le sigle ALQ (Armée de libération du Québec). Les enquêteurs croient être en présence de deux groupements de terroristes en puissance opérant toutefois selon le plan conçu par un même homme. La multiplication des sigles n'aurait que pour but de brouiller les recherches. Et la camionnette rouge, aperçue à plusieurs reprises dans le voisinage de l'édifice militaire dans la paroisse Saint-Marc de Shawinigan demeure, dans l'esprit des enquêteurs, le dénominateur commun des deux razzias d'armes à Shawinigan et à Montréal.

Que ce soit le chef Alfred Arbour de la police de Shawinigan où les enquêteurs de la Sûreté provinciale envoyés sur les lieux, personne de ces messieurs n'écarte l'hypothèse que ce vol soit (fort possible) le fait d'un groupe de jeunes bandits de la Mauricie.

A Shawinigan, les voleurs présumément de l'ALQ ont dérobé 34 carabines FN (belges) semi-automatiques, 3 pistolets Browning, 11 émetteurs-récepteurs (walkie-talkie) trois générateurs électriques pour alimenter un échange téléphonique portatif de 10 lignes (qu'ils ont volé également) et un duplicateur Gestetner. Ils n'ont pu s'emparer de balles ou autres

Voir page 2 : S'agit-il

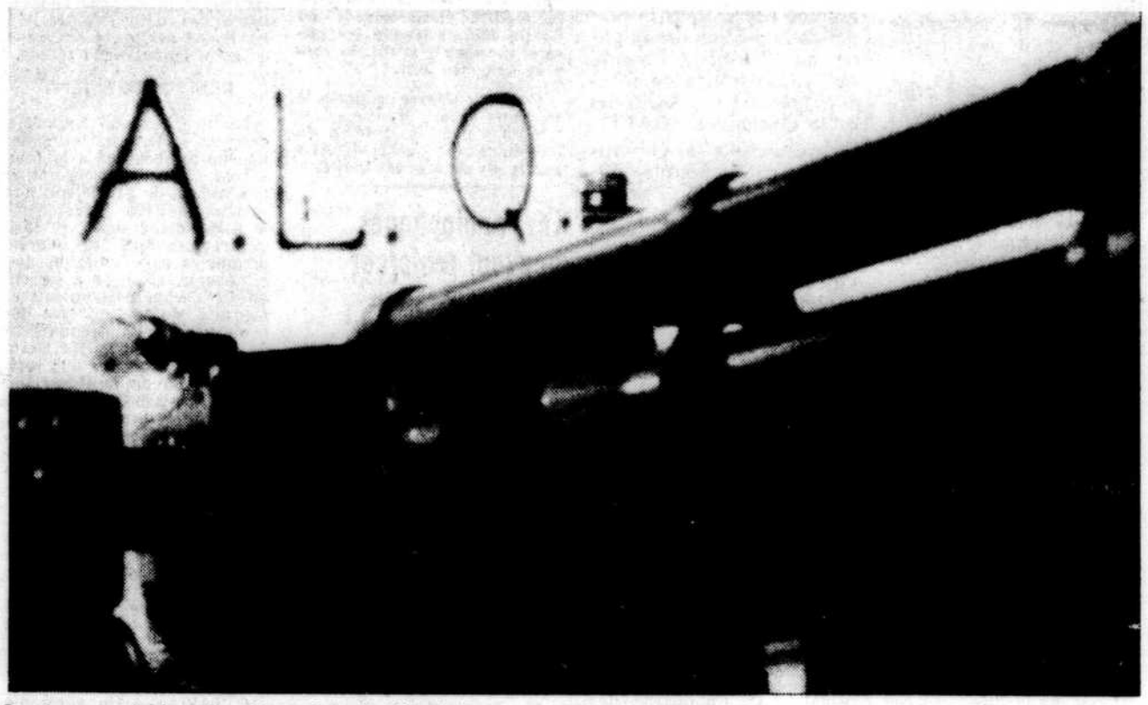

Sur le mur de la salle d'exercice de Shawinigan, un sigle: A.L.Q. (PHOTO LE DEVOIR)

Hellyer vide les édifices militaires de la province

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Paul Hellyer, a affirmé aux Communes hier que toutes les munitions ont été enlevées dans une cinquantaine d'emplacements militaires au Québec pour être déposées dans des centres militaires bien surveillés.

Plus tard, au cours d'une conférence de presse, le ministre a explicité que ce déménagement de munitions ne s'applique pas à tous les emplacements militaires du Canada, mais seulement à ceux qui sont situés dans des "zones névralgiques."

Le ministre s'est abstenu de dire que cet ordre ne s'applique qu'au Québec.

Une source de renseignements dans l'armée a déclaré que l'ordre de retrait des petites armes s'appliquerait aux casernes situées près des frontières du Québec, c'est-à-dire dans quelques arsenaux du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario.

Le ministre a déclaré que les unités de réserve ne seront pas démembrées, même si elles n'auront plus d'armes à leur disposition. Des armes leur seront fournies par d'autres unités "de façon contrôlée."

Une autre source d'information a déclaré qu'il serait dispendieux d'assurer la sécurité maximum à tous les édifices militaires de la province de Québec. En conséquence, les petites armes seraient retirées de la plupart de ces centres et centralisées dans certains dépôts — non identifiés — et dans quelques arsenaux assurés de sécurité maximum.

M. Hellyer a expliqué que sa définition de "sécurité maximum" est "quelque chose d'un peu moins rigoureux" que la protection extrêmement efficace accordée aux bases de missiles Bomarc.

Il a ajouté que sécurité maximum signifie définitivement la présence d'une garde armée en uniforme 24 heures par jour.

M. Hellyer a déclaré aux Communes qu'au moins une personne sera de garde dans chacune des casernes 24 heures par jour. Il a déclaré que cette garde sera toujours présente, peu importe que cette caserne ait des armes ou n'en ait point.

Il a déclaré qu'aucune des armes volées à Noranda et à Shawinigan n'est en état de servir parce que les blocs de culasse avaient été enlevés des carabines et placés en sécurité dans des endroits sûrs.

Le ministre de la Défense a refusé d'apporter une explication bien précise à ce qu'il entendait par des "régions où il pourrait se produire des troubles."

M. Hellyer a avisé les Communes que ces nouvelles mesures de sécurité ont été émises hier.

Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, a voulu savoir si les raids ont été effectués par "un groupe politique organisé."

M. Hellyer a répondu qu'il n'avait aucune "information authentique" sur ce point.

Le ministre a ajouté que la commission spéciale de cinq membres, établie pour faire des recommandations au sujet des mesures de sécurité à prendre dans tous les établissements de défense, a déjà présenté un premier rapport jeudi. On a immédiatement commencé à donner suite à quelques-unes de ses recommandations.

M. Hellyer a ajouté que son ministère coopérera entièrement avec toutes les forces policières locales en vue de mettre la main sur les voleurs et de rentrer en possession des armes et des munitions volées.

Sur la colline... on cultive l'humour !

par Jean-Pierre FOURNIER

OTTAWA. — Les 265 membres de la Chambre basse ont des nerfs d'acier. Quand le gouverneur général leur a communiqué les intentions législatives du gouvernement mardi, on se disait qu'il leur faudrait être bien avares de leur temps ou se condamner à passer l'été au parlement. Pense-t-on qu'ils ont été tortures par la même inquiétude ? Allez donc! Les députés ont du sang-froid et la perspective d'être inondés de travail ne les empêche pas de prendre la vie du bon côté. Le retour des hirondelles n'est pas pour demain.

Mercredi, jeudi et vendredi, trois premiers jours de la session, ils se sont ménagé une bonne heure de taquinerie et de rigolade avant de se mettre en train, c'est-à-dire de vider la chambre et de laisser les orateurs participant au débat en reponse au discours du trône se pourfendre isolément — ce qu'ils feront encore pendant six jours — sur des sujets qui n'interessent ni le gouvernement, ni les députés et surtout pas les électeurs.

L'humour des députés est, d'ordinaire, inversement proportionnel à l'âge de la session. Cette semaine n'a pas enfreint la règle. La journée de mercredi n'a pas produit moins d'une dizaine de traits d'esprit d'une bonne qualité ; la journée de jeudi, une demi-douzaine et celle d'hier, la moitié moins que la veille. Mais, en tout et partout, il aurait été possible de recueillir assez de matériel pour une bonne heure de "Chez Miville".

Les mots les plus drôles sont souvent les plus cruels. Ainsi mercredi, tandis que M. Maurice Lamontagne, de l'ancienne banquette de M. Azellus Denis, se défendait assez gauchement contre les attaques de l'opposition, M. Alvin Hamilton (Qu'Appelle) lui a lancé :

"Un nouveau sénateur en gestation."

D'autres sont à la fois cruels et drôles, mais sans prétendre l'être.

M. Jean-Pierre Côté (Longueuil), par exemple, accueillant à la Chambre les nouveaux députés de Laurier et de Saint-Denis, a affirmé, sans rire : "Ils succèdent à deux hommes (MM. Lionel Chevrier et Azellus Denis) qui ont joué un rôle important dans l'évolution politique de notre pays. Leur départ laisse un grand vide à la Chambre."

Ou encore le secrétaire aux affaires extérieures, M. Paul Martin, qui, répondant à la question de savoir quand le Canada reconnaîtrait la Chine populaire, a dit : "L'honorable député sait très bien que le Canada est un pays souverain ; son gouvernement en décidera, ayant seulement en vue ce qui concerne le Canada et relève de son autorité."

D'autres ont du succès surtout par la repartie qu'ils provoquent. Ce sont les plus fréquents.

Ainsi, quand M. Nesbitt (Oxford) a demandé mercredi au ministre de la défense nationale s'il savait que des fusées Bomarc étaient exposées au musée des fusées désuètes à Cap Kennedy, M. Hellyer a répondu : "Je ne savais pas hélas que le premier Bomarc dont l'ancien gouvernement voulait armer nos troupes était exposé à Cap Kennedy, mais je me promets bien d'y aller le voir quand je passerai par là."

Le lendemain, quand M. T.C. Douglas a demandé au ministre de la défense de donner l'assurance à la Chambre que les fusées Bomarc ne couraient aucun risque d'être emportées par les terroristes du FLQ, M. Hellyer a encore répondu : "Pensez-vous qu'ils valent la peine qu'on les vole ?"

Souvent, les questions des députés ou les réponses des ministres sont interrompues par une savante interjection.

Tandis qu'un député demandait mercredi au premier ministre quel serait l'emplacement du centre théâtral que le gouvernement projette de construire dans la capitale, une voix a lancé : "La colline parlementaire."

Quand M. Douglas Harkness s'est inquiété de l'usage que pourraient faire les séparatistes des armes volées dans les arsenaux québécois, M. Louis-Joseph Pigeon s'est écrié : "Demandez à Caouette."

Ou jeudi, alors que M. Hellyer s'efforçait de démontrer que la marine canadienne n'était pas à court de recrues, on lui a rétorqué : "Mais elle n'a pas de bateaux."

Le Cartier des conservateurs, M. Léon Balcer, en a pris chaque jour pour son rhume.

"Puisque Sir Georges-Etienne Cartier est revenu parmi nous, a demandé mercredi M. Gilles Grégoire, quand détruira-t-on sa statue sur la terrasse du Parlement ?"

Hier, M. Auguste Choquette (Lotbinière) a demandé au leader du gouvernement s'il se proposait de réunir bientôt le comité des privilèges électoraux afin de décider de la banquette que devrait occuper M. Balcer et de mettre fin à la confusion créée par les déclarations de M. Diefenbaker. "Vous avez le même problème", a répondu un député tory faisant allusion à l'absence d'un lieutenant canadien-français aux côtés de M. Pearson.

Les députés ont enfin le rire si facile qu'ils se gobergent parfois sans même attendre un mot d'esprit. C'est, par exemple, la réaction inévitable que provoque le ministre de l'agriculture, M. Harry Hays, des deux côtés de la Chambre dès qu'il se lève pour parler.

Lesage croit au rapprochement des provinces

TORONTO — Le premier ministre Lesage a prédit vendredi une ère de rapprochement entre les provinces.

Au cours d'une visite qu'il accomplissait dans la Ville Reine en compagnie des membres de la tribune des journalistes de Québec, le premier ministre du Québec a adressé la parole à la législature dans l'après-midi après que la bienvenue lui eut été souhaitée à Queen's Park par le premier ministre Robarts et les chefs de l'opposition.

M. Lesage déclara que si sa province avait des problèmes à elle à régler, toutes les provinces du pays avaient à faire face à de semblables difficultés.

"Par exemple, dit-il, je songe à l'augmentation du coût de l'éducation". Il fait aussi mention de l'augmentation des frais de santé et de bien-être, des besoins des diverses régions en fait de développement et de progrès économique.

Il assure l'Ontario qu'elle ne sera pas seule à demander au gouvernement fédéral à la prochaine conférence fédérale-provinciale une part plus grande des revenus fédéraux.

CULTURE FRANCAISE

"En raison de ces problèmes qui nous rapprochent, je crois que nous entrons dans une période où les relations entre les provinces seront plus étroites", ajouta M. Lesage.

"Nous collaborerons de plus en plus, par groupes de deux, trois, quatre, cinq ou dix. Jusqu'à présent, nous pourrions dire que les relations entre les gouvernements du Canada ont été verticales, restreintes aux provinces traitant avec le gouvernement fédéral.

Mais à l'avenir affirme le premier ministre du Québec, les provinces négocieront de plus en plus entre elles. Leurs relations se modifieront dans le sens horizontal.

M. Lesage parla surtout en anglais. Il proclame que Québec devait conserver son entité ethnique, mais il tient aussi à ce que sa culture et sa langue soient diffusées dans tout le pays.

En préservant son identité, le Québec affronte des problèmes qui seront indubitablement résolus par "nos propres efforts".

Il admet que le nouvel équilibre entre les provinces ne saurait être établi immédiatement attendu que les institutions nécessaires n'existent pas présentement.

MODERNISER

"Ces institutions naîtront indubitablement des besoins communs des provinces, dit-il, et elles contribueront à dresser un nouveau modèle pour la Confédération canadienne de l'avenir."

Il fait siennes les paroles prononcées par le premier ministre Robarts, le chef de l'opposition, M. Farquhar Oliver et le chef néo-démocrate, M. Donald MacDonald, à savoir qu'il faut reviser la Confédération pour l'accommoder au présent.

M. Robarts déclara qu'à son avis le Canada n'avait pas à régler des problèmes plus graves que ceux qui se posaient aux Pères de la Confédération il y a cent ans. Le Canada a l'avantage de puiser dans le trésor de cent ans d'histoire.

Le premier ministre ontarien avoue qu'il n'aborde pas le problème d'une revision de la constitution sans appréhension. En sa qualité de conservateur progressiste, il ne croit pas qu'il faille opérer des changements rien que pour le plaisir de changer. Lorsque des changements s'imposent, dit-il, alors il faut changer.

On a réalisé beaucoup de progrès dans le domaine des relations aux divers échelons gouvernementaux, dit M. Robarts. Les relations fédérales-provinciales sont quelque peu mêlées.

A EVITER

Il faut trouver une meilleure procédure, de meilleures formes d'action, et de meilleurs moyens de se comporter entre les différents échelons gouvernementaux.

Par-dessus tout, dit-il, il nous faut éviter tout le temps un climat de crise. "En observant un bon équilibre, les problèmes peuvent être résolus".

M. Oliver est d'accord avec le premier ministre Robarts pour reconnaître que les Canadiens ont tendance parfois à grossir leurs divergences. Les problèmes entre Ontario et Québec sont insignifiants en comparaison des immenses terrains de compréhension.

Les caméras de la télévision enregistrèrent la scène au moment où M. Lesage et le groupe des visiteurs du Québec arrivèrent à Queen's Park peu après 2 heures de l'après-midi pour passer la fin de semaine à Toronto. La télévision photographia aussi certaines parties de la cérémonie qui se déroula dans l'enceinte de la législature.

EN RÉPONSE AUX REMARQUES DE LESAGE SUR LE BILL 54

Marchand : il s'agit d'une réunion extraordinaire, non d'une marche

Répondant au premier ministre Lesage qui déclarait en Chambre, jeudi, que "ni les marches, ni les fusils, ni les revolvers" ne l'empêcheraient de faire son travail de premier ministre, le président de la CSN, M. Jean Marchand, a tenu à préciser qu'il n'avait jamais été question d'une marche sur Québec, mais d'une réunion extraordinaire pour étudier un projet de loi qui intéresse au plus haut point le mouvement syndical.

La réunion extraordinaire des officiers de syndicats se tiendra dimanche après-midi au motel des Laurentides, à Beauport.

Voici le texte de la déclaration de M. Jean Marchand en marge des remarques faites à l'Assemblée législatives à l'occasion de la discussion sur le bill 54 :

a) La C.S.N. n'organise pas de marche syndicale sur Québec mais simplement une réunion extraordinaire d'étude d'un projet de loi qui intéresse au plus haut point les travailleurs et le mouvement syndical.

b) Dans une démocratie responsable chacun a des droits et des devoirs. Comme président d'une centrale syndicale importante, j'ai, en particulier, le devoir de faire connaître le point de vue des syndiqués surtout lorsqu'il s'agit d'une loi qui peut régir les relations ouvrières-patronales pendant dix ou quinze ans. En agissant de cette façon, nous n'avons nullement l'intention d'empêcher qui que ce soit d'autre de faire ce qu'il croit être son devoir. Notre intention n'est donc pas de "faire peur" mais de souligner démocratiquement notre désapprobation de certaines dispositions du bill 54.

c) Depuis son dépôt devant l'Assemblée législative, le bill 54 a fait l'objet de plusieurs pressions de la part des groupes intéressés. Les propriétaires-camionneurs, en particulier, malgré la recommandation contraire du Conseil supérieur du travail, a réussi à obtenir un amendement important.

D'autre part, il est de notoriété publique que le bill 60 a donné lieu à de nombreuses interventions extérieures et à des changements majeurs dans le projet original.

Pourquoi n'y aurait-il que le mouvement syndical qui provoque des réactions autoritaires?

d) La CSN est bien consciente qu'elle ne peut obtenir un code du travail qui corresponde exactement à ses revendications. Elle a fait des compromis et elle est encore prête à en faire. Mais elle n'accepte pas, et n'acceptera pas, d'être ignorée dans une mesure législative dont dépend l'existence et le développement de ses syndicats.

e) la C.S.N. remercie le premier ministre de ne pas avoir procédé à l'examen et l'adoption rapide du bill 54. Nous espérons que son geste signifie qu'il entend considérer les représentations qui lui seront faites.

f) La réunion extraordinaire convoquée pour dimanche, à Québec, aura lieu, telle que prévue.

Laing confirme : un référendum au N.-Q.

OTTAWA. — Le ministre du Nord canadien et des ressources nationales, M. Arthur Laing, a réaffirmé hier en Chambre qu'il y aura consultation avec les Esquimaux avant que le gouvernement fédéral ne prenne une décision quant au transfert de l'administration de leurs affaires du fédéral au gouvernement du Québec.

Répondant à M. Louis-Joseph Pigeon, PC - l'Assomption-Joliette-Montcalm, M. Laing a déclaré que sa rencontre de la veille avec le ministre québécois des Richesses naturelles, M. René Lévesque, avait été fructueuse, que des progrès avaient été accomplis et qu'une autre réunion aurait lieu le 29 février pour aplanir les difficultés actuelles.

M. Lévesque s'est opposé à toute consultation ou référendum impliquant droit de véto relativement à ce transfert.

MÉTÉOROLOGIE

Généralement ensoleillé
Dimanche : neige légère
Maximum : 20

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD
MONTREAL

FÊTE DU JOUR

QUATRE-TEMPS

TÉMOIGNAGES
Du lundi au samedi
Une émission de
Radio-Sacré-Coeur
sur 38 postes

Le projet d'un régime fédéral de retraite, bientôt soumis

OTTAWA. — Le premier ministre Lester-B. Pearson a annoncé vendredi soir que le programme de caisse de retraite du gouvernement canadien sera soumis à l'étude du Parlement "d'ici quelques jours ou, au plus tard, dans une semaine ou deux".

La présentation de ce programme dépend du temps que les Communes pourront consacrer aux premières études à faire, a dit M. Pearson au cours d'une réunion de la Fédération libérale des universités canadiennes.

"Nous espérons que le programme entrera en vigueur à la fin de la première partie de la présente session," a-t-il précisé.

A d'autres questions des étudiants libéraux, M. Pearson a admis que le Canada devrait avoir des liens plus étroits avec l'Amérique latine mais qu'avant d'adhérer à l'Organisation des Etats américains, il faut en savoir davantage sur les règlements de cet organisme. De toutes façons, il se peut que le gouvernement ait à déclarer quelque chose à ce sujet sous peu.

Il a admis que le projet du gouvernement de faire des prêts sans intérêt aux étudiants rencontre des obstacles, particulièrement la question des droits provinciaux en matière d'éducation.

M. Pearson a promis que les 10,000 bourses annuelles de $1,000 aux étudiants seront éventuellement accordées.

Enfin, la limite d'âge des sénateurs, question soulevée par le discours du Trône mardi, n'a pas été déterminée mais M. Pearson a souligné que la retraite pour les juges est de 75 ans.

Les députés du Crédit social vont appuyer la motion conservatrice

OTTAWA — Le député créditiste Guy Marcoux a déclaré aux Communes vendredi que son groupe de 11 députés appuiera une motion de non confiance des progressistes-conservateurs mardi soir prochain.

Cette décision découle de rumeurs qui, au Québec, voudraient que M. Robert Thompson et son groupe aient accepté un "accord secret" avec la minorité libérale qui gouverne le pays.

Le Dr Marcoux, député de Québec-Montmorency, a affirmé durant le débat sur le discours du Trône que le gouvernement libéral du Québec a annulé son permis d'opérer un hôpital pour des raisons politiques.

C'est une preuve, a dit le Dr Marcoux, qu'il n'y a pas de collusion entre les libéraux et les créditistes. La motion présentée jeudi par M. Diefenbaker blâme le gouvernement de n'avoir pas aboli la taxe de ventes sur les matériaux de construction et l'outillage industriel. Selon le Dr Marcoux, cette taxe tend à accroître le chômage et à ralentir la croissance économique du pays dans son ensemble.

Dans l'entre temps, le gouvernement libéral minoritaire a passé avec succès la première épreuve de force depuis le début de la présente session. En effet, la Chambre a rejeté par 134 voix contre 87 une motion de censure.

Cette motion, présentée par le parti néo-démocrate reprochait au gouvernement sa négligence à mettre en oeuvre un programme d'assurance-santé fédéral-provincial.

Les 16 députés néo-démocrates ont reçu l'appui de 71 conservateurs.

M. Frank Howard, néo-démocrate de Skeena s'est rangé du côté des libéraux, respectant ainsi la promesse qu'il avait faite l'an dernier à ses commettants de ne pas voter en faveur d'une motion de censure au cours des deux premières années de son mandat.

Les 117 libéraux ont reçu l'appui de 12 créditistes et de cinq membres du Crédit social.

Nos terroristes, des "beattles"?

VANCOUVER — M. Robert Shaw est optimiste. Il a déclaré à Vancouver, hier à titre de commissaire général adjoint de l'Exposition internationale de 1967 à Montréal, que les terroristes du Québec "seront disparus en 1967 tout comme les Beattles."

Mgr Carter est nommé évêque de London, Ont.

OTTAWA (CCC)— S.E. Mgr Emmet Carter vient d'être nommé évêque de London, Ont. Il succède à S.E. Mgr John C. Cody, décédé le 5 décembre dernier.

La délégation apostolique à Ottawa a annoncé samedi (le 22 février) que S.S. le pape Paul VI avait transféré Mgr Carter du siège titulaire d'Altiburo au siège résidentiel de London.

Mgr Carter avait été élu évêque auxiliaire de Mgr Cody en décembre 1961 et était l'administrateur de ce diocèse depuis la mort de Mgr Cody. Son frère aîné, Mgr Alexander Carter, est évêque de Sault-Sainte-Marie.

Le nouvel évêque de London est né à Montréal le 1er mars 1912. Il fit ses études secondaires au collège de Montréal et ses études théologiques au grand séminaire de Montréal.

Ordonné prêtre le 22 mai 1937, il fut immédiatement nommé inspecteur des écoles. Il devint, en 1939, principal de la section anglaise de l'école normale Jacques-Cartier et, à compter de 1941, il fut aumônier du club Newman de l'université McGill.

De 1948 jusqu'à son élévation à l'épiscopat en 1961, il fut représentant de l'archevêque de Montréal à la commission des écoles catholiques. Pendant cette période, il fonda l'école normale Saint-Joseph pour les futurs instituteurs de langue anglaise. Il fut aussi co-fondateur et président de l'Institut Saint-Thomas Moore pour l'éducation des adultes. En 1953, il fut nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Mgr Emmet Carter détient une licence en théologie, une maîtrise ès arts et un doctorat en pédagogie. Il est l'auteur de trois ouvrages sur la pédagogie et l'enseignement religieux.

Supplément sur l'enseignement classique

A qui s'adressera le cours classique ? De quoi seront faits demain les programmes de l'enseignement classique ? Quel rôle seront appelées à jouer les institutions privées et les commissions scolaires ? Comment l'enseignement classique s'intégrera-t-il dans le régime d'enseignement unifié et démocratique qu'annonce la création d'un ministère de l'éducation ?

Voilà quelques questions qui seront abordées dans le supplément spécial que LE DEVOIR consacrera, le 7 mars prochain, à "l'enseignement classique à l'heure du ministère de l'éducation."

Le supplément comprendra une table ronde réunissant MM. Arthur Tremblay, directeur du service de planification au ministère de la jeunesse, Paul Lacoste, professeur à l'Université de Montréal, l'abbé Louis-Ph. St-Martin, président de la Fédération des collèges classiques. Parmi les autres collaborateurs, on remarque les noms suivants : le Père Pierre Angers, s.j., M. Paul-Emile Gingras, M. Fernand Jolicoeur, le Père Lucien Labelle, o.f.m.

LE DEVOIR

S'agit-il . .

(Suite de la première page)

munitions: il n'y en avait point dans cet édifice.

En outre, les visiteurs ont mis la main sur des uniformes militaires (qu'ils ont triés avec soin) et des godillots de l'armée.

Et l'on ajoute ce stock militaire au butin déjà volé chez les Fusiliers Mont-Royal, on en arrive à un arsenal impressionnant: 92 carabines FN, 36 mitrailleuses, un nombre imprécis mais élevé de pistolets et revolvers.

En outre, ils (les voleurs présumés terroristes) possèdent par vol quatre mortiers de campagne, trois bazookas, deux douzaines de "walkie talkie" et plus de 17,000 cartouches.

Les autorités policières et militaires sont alarmées. On sait que les carabines FN au canon scié et au mécanisme modifié deviennent vite des mitrailllettes qu'on parvient à mieux dissimuler dans les déplacements. Quant aux parties qui manquent aux armes volées à Shawinigan, il a été dit en Chambre (hier) et dans les cercles policiers qu'on peut les acquérir, soit aux Etats-Unis, soit au Canada le plus facilement du monde dans certains établissements d'armes à feu et de munitions.

Ces établissements ont reçu l'ordre formel de veiller attentivement à rapporter à la police tout acheteur désireux de se procurer des blocs de culasse par exemple.

L'ordre est là; mais son observance est douteuse quand on se rappelle avec quelle facilité un Georges Marcotte a pu se procurer, sans laisser de piste valable, une carabine FN à deux reprises à l'automne de 1962 avant d'assassiner les policiers Brabant et Marineau de Saint-Laurent.

Le vol de l'échange téléphonique militaire, d'une capacité de dix lignes, plonge les enquêteurs dans une grande perplexité. Ils se demandent avec infiniment d'inquiétude si ce n'est pas là l'indice que l'organisation terroriste (qui semble avoir pris la relève de l'amateur Front de Libération du Québec) aurait atteint une ampleur extraordinaire.

Ces groupements sont-ils à l'instruction dans un coin reculé des lieux habités. Ont-ils déjà l'impérieux besoin de communications téléphoniques dans un certain rayon de la province?

La Gendarmerie royale du Canada a fait la découverte, du haut des airs, dans la région du lac Mistassini dans le secteur de Mont-Laurier de jeunes campeurs d'hiver. Des policiers se sont rendus aux chalets de ces jeunes gens. Un coup de sifflet a signalé leur approche; et quand les policiers ont fait irruption chez ces jeunes, ils se sont heurtés à des visages souriants, à des étudiants en littérature, beaux-arts et philosophie.

Ce n'est pas un crime de discuter philosophie ou littérature dans les bois enneigés. Mais cela est troublant dans le contexte séparatiste du Québec à l'heure actuelle. On ignore pour l'instant si la Gendarmerie royale, possédant les noms de ces jeunes gens, aurait trouvé un filon prometteur.

Il a été établi que l'édifice du 62e régiment d'artillerie de campagne à Shawinigan était sans surveillance durant la nuit . . . jusqu'au vol. Somme toute, cette imprévoyance n'a pas été grave de conséquence puisque c'est à l'ouverture de l'édifice par le concierge Octave Heppel, âgé de 62 ans que les voleurs ont pénétré dans l'édifice pour s'emparer du concierge, le ligoter à un calorifère; ils ont attendu l'arrivée du capitaine Jacques Joinville et du sergent C. Barbier qui ont connu le même sort que le concierge. Barbier a réussi à se libérer de ses liens et il a tenté de fuir. Il a été rattrapé par les voleurs et ligoté à nouveau avec plus de vigueur cette fois.

Selon M. Heppel, les voleurs étaient au nombre de cinq au moins; ils étaient armés de revolvers sans être masqués. Cela indique qu'ils ne redoutaient point d'être reconnus par des gens de la région.

Ce n'est qu'à midi que le sergent Barbier a pu se libérer à nouveau, dégager ses compagnons et donner l'alerte. Les voleurs avaient vidé les lieux depuis une heure déjà et ils étaient loin. Les enquêteurs ont pu établir par l'interrogatoire de citoyens du voisinage que, depuis quelques jours, une camionnette (panel truck) rouge avait été aperçue à plusieurs reprises autour de l'édifice militaire. Mais personne n'a vu de véhicule ce matin-là dans le voisinage.

Huit secrétaires . . .

(Suite de la page 3)

puté de Coast-Capilano, auprès du premier ministre; Edgar Benson, député de Kingston, auprès du ministre des finances; James Byrne, député de Kootenay-Est, auprès du ministre du travail; Jean-Charles Cantin, député de Québec-Sud, auprès du ministre des transports; Chesley Carter, député de Burin-Burgeo, auprès du ministre des anciens combattants; Donald Macdonald, député de Rosedale-Toronto, auprès du ministre de la justice; Jean-Luc Pépin, député de Drummond - Arthabaska, auprès du ministre du commerce, et John Turner, député de St-Laurent - St-Georges, auprès du ministre du Nord canadien et des ressources nationales.

IMMIGRATION D'UNE QUALITÉ PARTICULIÈRE

Montréal a accueilli depuis un an 450 familles (francophones en majorité) qui viennent d'Egypte

par Jean-Marc LEGER

Depuis un an et demi environ, Montréal accueille une nouvelle catégorie d'immigrants qui doivent commander une sympathie particulière et un particulier intérêt de la part des Canadiens français. Il s'agit d'une immigration en provenance d'Egypte dont une importante proportion est francophone et catholique.

Ces nouveaux venus ont pour point d'attache principal la paroisse Saint-Sauveur (rite byzantin catholique) et plus précisément le centre d'accueil et d'information créé à leur intention, rue Viger, par le Père Georges Coriaty, basilien libanais. Le Père Coriaty a bien voulu nous préciser, au cours d'un entretien, les principaux problèmes que comporte l'intégration de ces immigrants dont la qualité professionnelle et intellectuelle fait des éléments de tout premier ordre pour le pays.

Professions libérales en tête

"Depuis un an et demi, il est arrivé à Montréal environ 450 familles d'Egypte dont plus de la moitié sont catholiques, les autres étant généralement orthodoxes. Notez d'ailleurs que les services de l'immigration du gouvernement canadien ont été saisis de milliers de demandes de visa en Egypte. La plupart des chefs de famille appartiennent aux catégories professionnelles suivantes: professeurs (30 à 40), médecins et dentistes (15), ingénieurs et architectes (plus de 30), avocats (une dizaine) comptables et apparentés (une cinquantaine), chimistes, etc. La plupart ont obtenu leurs titres académiques dans les grandes universités européennes ou y ont fait des études spécialisées: il y a parmi eux des docteurs en droit et en lettres de Paris, par exemple, et la plupart des médecins sont des spécialistes.

Immigration de très haute qualité morale et professionnelle, incontestablement comme de très haut niveau intellectuel."

"Peut-être même d'un niveau trop élevé en ce sens que les exigences rigoureuses qui régissent l'accès aux professions libérales dans le Québec interdisent à beaucoup de ces nouveaux venus de reprendre ici l'exercice de leur profession. C'est dommage pour eux, ce l'est peut-être aussi pour le Canada.

Remarquez que la plupart des chefs de famille travaillent (90 p.c. environ, grâce notamment à l'efficacité des services régionaux de la direction de l'immigration, auxquels je veux rendre hommage. Mais relativement peu d'entre eux ont obtenu une situation correspondant à leur formation, à leur compétence et à leur expérience et un grand nombre ont dû renoncer pour longtemps à l'exercice de leur profession. Pour certains, cela est pénible: ainsi des médecins notamment dont deux sont déjà partis et que plusieurs autres songent à imiter; ils iront dans d'autres régions du Canada ou peut-être aux Etats-Unis où ils ont apparemment de meilleures chances de pouvoir exercer leur profession."

Satisfaction, sentiment dominant

Le jeune religieux libanais insiste cependant sur "la grande satisfaction qu'éprouvent dans l'ensemble les immigrants égyptiens de se trouver au Canada. Ils sont particulièrement sensibles au bon accueil et à la gentillesse de la plupart des Canadiens avec qui ils sont amenés à entrer en rapport. Bien sûr, le climat est un peu rude pour qui vient du Moyen-Orient. Mais tout irait bien n'était pour plusieurs l'obligation de devoir renoncer à leur profession et, surtout, l'impression qu'ils ne pourront y revenir d'ici longtemps si jamais ils y reviennent. Heureusement que pour certains, professeurs de carrière et juristes, il y a eu le débouché de l'enseignement dans divers collèges classiques et dans d'autres institutions."

Le père Coriaty regrette le refus souvent opposé à d'excellents candidats à un poste quelconque, au nom du "manque d'expérience canadienne".

"Comment des nouveaux venus auraient-ils "l'expérience canadienne" et comment l'acquerront-ils si on ne leur donne pas la chance de faire leurs preuves? Je conviens aisément que, dans certains secteurs, la connaissance de la mentalité et des méthodes de travail du pays est nécessaire mais c'est beaucoup moins vrai dans d'autres. J'aimerais que certains directeurs d'entreprises et chefs de service acceptent au moins de prendre à l'essai pour un mois ou deux mes compatriotes. Je suis certain que dans la plupart des cas, on les titulariserait bientôt".

Formation européenne

Bien que venant d'Egypte, la plupart des nouveaux venus sont en fait d'origine libanaise, syrienne ou arménienne; il y a cependant quelques Coptes qui sont des Egyptiens de souche. Tous ces éléments ou presque tous appartenaient traditionnellement à la grande ou à la moyenne bourgeoisie d'Egypte, dont on sait qu'elle donnait à ses enfants l'instruction et la culture européennes, au point souvent que l'arabe ne leur était plus qu'une langue seconde.

"Parmi les familles arrivées depuis dix-huit mois à Montréal, on trouve un niveau culturel extrêmement élevé. La majorité d'entre elles sont de langue et de culture françaises et ont un souci jaloux de la qualité de leur langue, tout en connaissant plusieurs autres langues: arabe, anglais, parfois italien et grec. Nombre d'entre eux parlent quatre, cinq, six langues. Ils ont choisi le Canada parce que c'est un pays chrétien et plus spécialement le Québec parce que c'est une région francophone et catholique. Et l'une de leurs premières préoccupations en arrivant à Montréal est de trouver les meilleures institutions d'enseignement pour leurs enfants".

Le père Coriaty a été amené à créer voici six mois le Centre d'accueil de Saint-Sauveur dont l'activité a bénéficié du concours du Service d'aide aux voyageurs et immigrants (SAVI), des Soeurs du Bon-Conseil et des services officiels de l'immigration.

"Notre objectif premier est de rendre service: accueil à l'aéroport, démarches pour trouver travail et logement, renseignements et conseils en ce qui a trait à l'enseignement et dans d'autres domaines, etc; notre second objectif est de servir de point de rencontre entre les nouveaux venus, entre ceux-ci et la communauté libano-syrienne ainsi qu'avec les Canadiens, de jouer en quelque sorte le rôle d'un foyer. D'ailleurs, tous les dimanches, plusieurs dizaines de ces immigrants d'Egypte se retrouvent au sous-sol de l'église".

Le père ajoute qu'on accueille et aide aussi bien les orthodoxes que les catholiques et même les Musulmans. Il y a d'ailleurs eu récemment un mariage entre une catholique et un Musulman. Notons à ce propos qu'il y a désormais plusieurs dizaines de familles musulmanes à Montréal.

Libanais lui-même, le père Coriaty appartient à l'ordre des Basiliens, fondé en 1685 au Liban, la paroisse Saint-Sauveur de Montréal est celle de tous les catholiques de rite oriental: Grecs melchites, Syriaques, Maronites, Améniens, Coptes, Chaldéens. Cela fait au total 650 familles (2,500 âmes) dans une immense "paroisse" qui embrasse toute l'île de Montréal et davantage, va de Boucherville à Laval-des-Rapides. La plupart des fidèles sont libanais et Syriens, suivis par les Egyptiens, Palestiniens, Grecs et Arméniens.

En guise de conclusion à cet entretien, le père Coriaty a émis le voeu que se maintienne le bon climat d'accueil dont ont bénéficié à leur arrivée les immigrants d'Egypte, l'espoir que des mesures seront prises pour faciliter à certains l'accès à leur profession et le souhait que des liens plus étroits se nouent entre ces nouveaux venus et les Canadiens français.

J.M.L.

Robertson sera le négociateur principal du Canada à GATT

OTTAWA — M. Norman A. Robertson, âgé de 60 ans, sous-secrétaire aux Affaires extérieures, a été nommé négociateur principal de la mission canadienne au "Kennedy Round" de la Conférence de l'Accord général sur les tarifs et le Commerce (GATT).

La nouvelle a été annoncée par le premier ministre Lester B. Pearson hier. M. Robertson, opéré récemment aux poumons, aura repris suffisamment de santé pour assumer cette importante fonction au printemps.

M. Hector B. Mckinnon, ancien président du Bureau canadien des tarifs, est le vice-président de la mission et il assume les préparatifs de la participation du Canada.

Le "Kennedy Round" des négociations débutera à Genève le 4 mai prochain. Elle embrassera l'étude de tous les secteurs du commerce mondial, y compris celui des produits de l'agriculture et des pêcheries. Elle abordera la question de l'abolition des barrières tarifaires aussi bien que les droits de douane.

Travaux de Shawinigan Engineering en Malaisie

Le Perak supérieur, un fleuve de la Malaisie, offre des possibilités d'exploitation hydro-électrique. Shawinigan Engineering Co., Ltd. qui compte 45 ans d'expérience dans la mise en oeuvre et la réalisation d'ouvrages hydro-électriques au Canada, poursuit des travaux de génie sur ce cours d'eau, dans le cadre du plan de Colombo.

CONFÉRENCE DE MEYER

Les minorités dans le système d'éducation québécois

Le 23 février, 8.15 p.m. à L'Accord, au 1426, Stanley, afin de souligner la semaine de la fraternité des Chrétiens et Juifs, une conférence sera donnée par monsieur Perry Meyer, professeur agrégé à la Faculté de droit de l'Université McGill, vice-président du Cercle Juif de langue française et membre exécutif du congrès Canadien Juif.

Monsieur Meyer a intitulé sa conférence: "Position des minorités dans le système de l'enseignement québécois". **Le public en général est invité.**

Les anglophones peuvent renforcer la Confédération

TORONTO — M. Paul Fox, professeur d'économie politique à l'université de Toronto, a exprimé l'opinion que les Canadiens d'expression anglaise peuvent renforcer la Confédération en faisant des concessions aux dirigeants québécois les plus modérés.

Devant un groupe de progressistes conservateurs de Forest Hill, M. Fox a indiqué que des gens modérés comme M. Lesage peuvent se faire renverser s'ils ne peuvent obtenir ce qu'ils réclament et des gens plus radicaux seront alors au pouvoir.

Le bac français à Montréal

Les inscriptions pour la session de 1964 du baccalauréat français et de l'examen probatoire seront reçues jusqu'au 25 mars 1964 par le secrétaire, M. Roger HAEBERLE, 11812, rue Guertin, Montréal 9.

Prière d'écrire pour obtenir les formules d'inscription réglementaires.

Anciens de Ste-Marie

Le Rév. Père Pierre-J. Houyvet, o.p., prédicateur du Carême à Notre-Dame, sera le conférencier invité au dîner du cercle des Anciens de Sainte-Marie, le 24 février prochain, à 5 heures 45. La réunion commence à 6h. 15.

Faits divers

COMPLICITÉ

QUEBEC. — Deux Montréalais et un commis d'une Caisse populaire de Québec ont été appréhendés comme suspects dans une tentative de frauder la Caisse d'une somme de $37,000. Des chèques de $25,000 et $12,000 ont été saisis au moment où ils étaient reçus par le caissier en présence des deux Montréalais. La police avait été prévenue de cette tentative de fraude.

REMBOURSEMENT

Le juge Fernand Legault a ordonné à M. Charles Beaulieu de rembourser à la Household Finance Corporation une somme de $1,008 soit une somme de $465 représentant le solde d'une dette et $542 qui représentent les intérêts accumulés sur l'emprunt non remboursé. Le juge a signalé que HFC chargeait un intérêt mensuel de 2 p.c. ce qui équivaut à un taux annuel de 24 p.c. En 1956, M. Beaulieu avait emprunté une somme de $700 de la Household Finance mais un an plus tard, se trouvant sans emploi, il avait cessé les paiements. Lorsqu'il se trouva un nouvel emploi stable plusieurs années plus tard, l'emprunteur a voulu recommencer ses paiements. Le juge Legault a signalé que seule l'honnêteté de Beaulieu a permis à la compagnie de prêt de le poursuivre, car, s'il n'avait pas reconnu sa dette après un si long laps, la loi des limites aurait pu l'effacer.

STATISTIQUE

OTTAWA — On a compté plus de mortalités en janvier au Canada comparativement à l'an dernier. Par contre, il y a eu moins de mariages et de naissances, selon le Bureau fédéral de la statistique. En janvier 1963, les naissances atteignirent 44,615 contre 41,775 en 1964; les mariages ont passé de 8,965 en janvier 1963 à 8,889 en 1964. Enfin, les mortalités ont passé de 14,409 en 1963 à 14,425 en janvier 1964.

ASSASSINAT

GENEVE. — Accusé de l'assassinat d'une de ses patientes, une richissime américaine, Mme Marjorie W. Bird, âgée d'une soixantaine d'années, un médecin vaudois, le Dr Gérard Savoy, 63 ans, comparaîtra lundi prochain devant le tribunal criminel de Lausanne. L'accusation reproche au médecin d'avoir administré à sa patiente les 20 et 21 juillet 1961, des médicaments à base d'opium et de belladone, traitement qui, combiné à un autre produit, aurait entraîné une paralysie respiratoire immédiate.

Le praticien aurait d'autre part retardé d'un jour une transfusion sanguine ordonnée par un autre médecin et ce retard aurait provoqué la mort de Mme Bird, le 22 juillet à Lausanne.

INSOMNIE

HAMINA, Finlande. — C'est un Finlandais qui détient désormais le record mondial de l'insomnie.

Toimi Silvo, âgé de 31 ans, opérateur de grue de son métier, s'est endormi hier après être resté 394 heures sans dormir. Cela faisait donc 16 jours et 10 heures sans sommeil.

Le record précédent — 276 heures — fut établi par un Italien au début du mois.

HÉROISME

CAMP PENDLETON, Calif. — Un porte-parole du corps des fusiliers-marins rapporte qu'un instructeur d'expérience a donné sa vie pour sauver des recrues après que l'une d'elles eut dégoupillé une grenade.

Le sergent d'état-major Bobby Gene Callison, âgé de 34 ans, de Vista, a perdu la vie jeudi dans l'explosion d'une grenade. Deux des recrues ont été blessées.

Des enquêteurs ont établi que Callison, par sa bravoure, a prévenu la mort de quelques autres fusiliers-marins.

SINISTRE

CHICAGO — Un incendie qui a pris naissance dans un matelas a détruit hier une maison dans la partie ouest de la ville, causant la mort de sept enfants et d'un homme qui a tenté de se porter au secours de quatre garçonnets et de trois fillettes.

Les parents des victimes et un huitième enfant ont réussi à se sauver devant les flammes qui se propageaient rapidement. Le père, le détective James Alford, âgé de 37 ans, a subi de graves brûlures en tentant vainement de sauver les enfants qui se trouvaient à l'étage supérieur du bungalow en briques.

L'épouse d'Alford, Gloria, âgée de 35 ans et l'aîné de la famille, Keith, âgé de 13 ans, s'en sont tirés avec des blessures légères. Keith a brisé une fenêtre à l'étage supérieur et a fait un saut d'une vingtaine de pieds.

L'homme qui a péri dans l'incendie, Leroy Robinson, âgé de 41 ans, était un cousin d'Alford et vivait avec la famille.

POSITION IDEALE

Pour une personne qualifiée voulant se créer un avenir intéressant dans le domaine de la finance et du placement. (Epargne, Fonds Mutuel et Fiducie).

Dans votre région, nous vous offrons cette position, si vous êtes âgé de plus de 25 ans, énergique, ambitieux, honnête et travailleur. Des cours complets de formation vous seront donnés, et la position vous fournira l'occasion d'obtenir des promotions intéressantes. Votre revenu sera au-dessus de la moyenne tout en obtenant des bénéfices marginaux importants.

Pour obtenir une entrevue, écrivez-moi en donnant un peu de détails sur vos occupations actuelles et antérieures.

PAUL-E. SEGUIN
Officier de développement
Compagnies Prêt et Revenu
215 ouest, rue St-Jacques
Chambre 312, Montréal, P.Q.

OFFRE D'EMPLOI

A TORONTO — Jeune femme connaissant le français et l'anglais, travail soigné et rapide à la machine à écrire, lecture d'épreuves en français. Prière d'écrire en indiquant ses études, son expérience et le salaire sur lequel on compte.

Case No. 597, "Le Devoir", Montréal.

VENDEURS

Vendeurs d'expérience demandés pour imprimerie complète, papeterie, articles et meubles de bureau, ligne de comptabilité, etc. Pour visiter commerces, industries, professionnels. Salaire illimité, maison établie depuis 1933. Strictement confidentiel. Ecrire curriculum vitae de sa main à:

Case 598, "Le Devoir", Montréal

IMPRIMERIE COMMERCIALE

Demande linotypiste, capable aussi de faire de la typographie. Le candidat ayant les capacités devra aussi agir comme contremaître dans l'atelier de 6 employés. Maison établie depuis 1933. Strictement confidentiel. Ecrire curriculum vitae de sa main à:

Case 598, "Le Devoir", Montréal

INSTITUTEURS DEMANDÉS

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN demande des instituteurs pour l'enseignement au cours secondaire en 1964-1965.

Adresser votre demande, au plus tard le 28 février 1964, au:

Directeur général des écoles,
LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE CARIGNAN
105, Prince, Sorel.

INSTITUTRICES DEMANDEES

Avec expérience dans l'enseignement des mathématiques selon le procédé Cuisenaire
Faire parvenir le Curriculum vitae à:

M. J.-C. ROUSSEAU
Directeur des études
1725, rue Monterville — St-Bruno — Comté Chambly

LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL
Province de Québec
AGENTS D'INFORMATION
pour
l'Office de l'Information - Secrétariat de la Province et les bureaux d'information de divers ministères à QUÉBEC
Traitement allant jusqu'à $9,200. selon la compétence

FONCTIONS: Sous direction, élaborer des programmes d'information et conseiller quant aux méthodes et moyens à utiliser; agir à titre de rédacteur ou reviseur des textes et au besoin, vulgariser les publications techniques concernant une ou plusieurs activités gouvernementales; férences ou causeries publiques; exécuter des reportages concernant une ou plusieirs activités gouvernementales; développer et maintenir de bonnes relations avec les fonctionnaires supérieurs des ministères, de même qu'avec des organismes privés; au besoin, accomplir tout autre travail de même nature.

QUALITES REQUISES: Grade d'une université reconnue avec un minimum de trois années d'expérience appropriée comme journaliste ou toute autre fonction connexe; bonne connaissance des moyens d'information et de publicité; aptitude à maintenir des relations publiques et qualités personnelles appropriées.

On s'inscrit à ce concours au moyen de la formule "demande d'emploi" de la Commission du Service Civil, 50 est, rue St-Joseph, Québec, ou 1454, de la Montagne, Montréal. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 7 mars 1964. Mentionner le concours numéro 64-724.

COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM
Province de Québec
Avis aux employeurs

RÈGLEMENT B-1 - 1962 RELATIF AU PRÉLÈMENT

RAPPORT ANNUEL 1963

Tous les employeurs professionnels soumis à une ordonnance de la Commission du salaire minimum doivent produire à cette Commission, le ou avant le 10 mars 1964, le rapport annuel sur les salaires payés aux salariés régis par une ordonnance sans considération du lieu où leur travail a été fait et même si leurs salaires sont supérieurs à ceux fixés par les ordonnances.

Le prélèvement s'applique également sur les rémunérations versées aux salariés à commission.

FORMULES DISPONIBLES

Les employeurs qui n'ont pas reçu les formules de rapport peuvent se les procurer aux bureaux suivants de la Commission du salaire minimum:

282 est, rue St-Joseph, Québec
téléphone: 693-4944
355, rue McGill, Montréal
téléphone: 861-7351 ext. 415.

On peut également s'en procurer aux différents Bureaux provinciaux de placement du Québec.

DATE LIMITE

Le rapport doit être remis le ou avant le 10 mars 1964 au siège social de la Commission du salaire minimum, 282 est rue St-Joseph, Québec, et toute redevance, après cette date, portera intérêt au taux de 5% l'an.

Petites annonces du "Devoir"

A LOUER

Outremont, 3e, 3 pièces, système de chauffage gaz, eau chaude, $75. — 274-9746. 24-2-64

Outremont, duplex détaché, chauffé, 965 Dunlop, 3 pièces fermées, 2 salles de bains, fenêtres aluminium, garage, beau site. RE. 1-6775. 24-2-64

A SOUS-LOUER

A sous-louer à bas prix, appartement chauffé 4 pièces, moderne, piscine. Informations: 234-0149. 1060 Bossuet, près Notre-Dame, app. 6. 23-3-64

A VENDRE

Magnétophone Téléfunken stéréophonique à moitié prix. Tél.: NO. 6-8322. 24-2-64

EDUCATION

Anglais par professeur expérimenté, après-midi et soir, petits groupes. RU. 9-9038. 23-3-64

Cours privés pour adultes ou enfants de tout âge, français, mathématiques, etc. professeur au cours secondaire, Appelez: 352-6255. 24-2-64

Cours strictement privés, anglais, mathématiques, français, latin, rattrapage, par professeur de collège français à Outremont. 271-2271. Ayons répétitrice pour surveiller, expliquer devoirs à jeunes enfants. 24-2-64

MATHEMATIQUES, cours privés pour élèves de 12e à 10e année. Téléphoner après 6 heures à 325-8982. 24-2-64

Professeurs ou élèves de Sciences du Secondaire ou de l'université, secrétaires de Commissions scolaires. Demandez notre prospectus. Les Fournitures biologiques André, 1550 rue de la Visitation, Montréal 25, Québec. 24-2-64

OFFRE D'EMPLOI

Emplois actuels au Canada, E.-U., Am. Sud, Europe. Bon salaire, Ecrire à Employment Information Center, Chambre C-42, 730 rue Boylston, Boston 16, Mass. 24-2-64

ON DEMANDE

A bas prix, peinture générale, spécialité maisons appartements, travail garanti. 272-0240. 24-2-64

Jeune homme, 23-26 ans, ambitieux, bonne instruction, pour solliciter hôpitaux, institutions religieuses, position d'avenir, expérience non requise, confidentiel. Ecrire à case 478, Le Devoir, Montréal. 24-2-64

Logement, bas, 5½ ou 6 pièces, cave, système 220, de Beaubien à Jarry et St-Hubert à Iberville. Tél.: 729-3004. 24-2-64

PROPRIETE A VENDRE

A vendre ou louer, maison moderne, confortable, bien située, proximité autoroute Laurentides, 8 pièces, aubaine. S'adresser Yves Lépine, 214 rue Rolland, Mont-Rolland, P. Q. Tél.: CA. 9-4554 après 6h. 24-2-64

Domaine Bellerive à Ville Jacques-Cartier, split level 7 pièces, $17,500. Comptant $1,000 — 676-9967. 24-2-64

PROFESSIONNEL. Luxueuse maison de campagne à vendre, type bungalow, chauffage, eau chaude, foyer, garage. Près rivière, villégiature, 15 milles de Montréal, meublé. Propriétaire: 272-2768. 2-3-64

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSILLE Transport. Déménagement ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 1-3421 J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à devant croisé en un joli complet à devant simple, dans le dernier style — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés
DROLET TAILLEUR
351 est, rue QUIZOT. — DU. 3-2533 J.N.O.

TERRAINS A CHALETS A VENDRE

SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
POUR tout achat d'un terrain de 50' x 100' vendu $650. (Termes faciles) nous donnons un 2ème terrain GRATUIT 50' x 100' à votre CHOIX dans nos 4 magnifiques Domaines St-Calixte, Cherstey, La Minerve. PECHE (truite, saumon), canotage sur 11 beaux lacs, chasse, skitow, sleigh-ride, salle de danse gratuite.
Si notre Co. construit votre Chalet mobile "exclusif" un Crédit de $650. vous est alloué.
INF. 381-5324

TRAVAIL DEMANDE

Garderais fillettes de 6 mois à 6 ans, à la semaine ou du lundi au vendredi. Très bonne famille. Références, tél.: 288-4317. J.N.O.

VIEUX BIJOUX

ACHETONS vieux bijoux pour la valeur de l'or ou de l'argent et aussi bijoux antiques et diamants. POMPONETTE INC. 256 est, rue Ste-Catherine — Tél.: 861-8208. 24-2-64

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE:
HENRI RICHARD AUTOMOBILE INC., corps politique et incorporé ayant sa principale place d'affaires à 2891, rue Jarry, Montréal, Qué.

DEBITRICE

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a déposé entre mes mains une proposition et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ème jour de février 1964, à 3:00 heures de l'après-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Officiel, chambre 16, au Vieux Palais de Justice de Montréal.
MONTREAL, ce 12 février 1964.

GERARD BLAIS, C.A., Syndic

Bureau de:
BLAIS, HUARD, MERCURE & ASSOCIES, C.A.,
2197 est rue Sherbrooke,
Montréal — 527-3604

AVIS AUX CREANCIERS DE LA PREMIERE ASSEMBLEE

DANS L'AFFAIRE DE:
HAMEL ASPHALTE CONSTRUCTION LTEE, corps politique légalement constitué ayant sa principale place d'affaires à Laval-des-Rapides, district de Montréal.

DEBITRICE

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a déposé entre mes mains une proposition, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 26ème jour de février 1964, à 3:00 heures de l'après-midi, au bureau de Me Victor Martineau, Séquestre Officiel, chambre 16, du Vieux Palais de Justice de Montréal.
MONTREAL, ce 18 février 1964.

GERARD BLAIS, C.A., Syndic

Bureau de:
BLAIS, HUARD, MERCURE & ASSOCIES, C.A.,
2197 est rue Sherbrooke,
Montréal — 527-3604

Aujourd'hui, référendum à Saraguay
2 conseillers dénoncent une procédure du maire Leipoldt

LE DEVOIR
MONTRÉAL, SAMEDI 22 FÉVRIER 1964

La petite population de Saraguay, en banlieue de Montréal, doit décider aujourd'hui, au cours d'un référendum, si elle désire l'annexion à la Ville de Montréal ou si elle préfère demeurer autonome.

MM. Drapeau et Saulnier ont visité Saraguay, il y a quelques semaines, expliquant avec force détails les avantages offerts par l'annexion. Toutefois, il y a des adversaires irréductibles d'une telle assimilation.

Dans l'entre-temps, le maire E. Van. N. Leipoldt a voulu faciliter les choses pour les contribuables qui ne pouvaient se rendre aux bureaux de scrutin. Ce geste a été condamné dans un communiqué émis par les conseillers municipaux André Jarry et Raymond Nadeau.

Ils déclarent: "Nous avons pris connaissance d'une lettre datée du 18 février que le maire, M. E. Van N. Leipoldt, a fait parvenir aux propriétaires de Saraguay concernant le scrutin qui doit avoir lieu aujourd'hui.

"Dans sa lettre, le maire avise les propriétaires que dans certains cas ils auront le droit de voter par lettre adressée au secrétaire-trésorier. Voici le passage en question:

"Afin que ceux qui ne pourront se déplacer pour cause de maladie ou qui seront obligés de s'absenter par affaires puissent voter, il leur sera permis d'indiquer leur choix par lettre adressée au secrétaire-trésorier, et leurs votes compteront dans le total."

"Cette question n'a jamais été soulevée à une assemblée du conseil et nous sommes étonnés de voir que le maire décide ainsi seul de la procédure du scrutin. De ce seul fait, cette décision est illégale et nulle.

"D'autant plus que le maire devrait savoir qu'une telle façon de voter est complètement illégale.

"Qu'il nous montre une seule loi au pays où il est permis de voter par lettre. Partout et toujours la loi exige la présence de l'électeur. Bien sûr il s'agit dans le cas présent d'une consultation populaire. Mais il n'en demeure pas moins que nous procédons à un scrutin et qu'en tant que tel il doit être tenu dans la légalité.

"C'est pourquoi nous nous dissocions de la décision prise par le maire, nous la réprouvons et nous nous opposerons par tous les moyens légaux à ce que les votes reçus par lettre soient ajoutés au total des votes dûment enregistrés.

"Nous ignorons les buts que poursuit le maire Leipoldt en agissant de cette façon, mais chose certaine nous allons exiger que la loi soit respectée".

EN MISSION POUR L'EXPO '67 — Dunn Lanthier, à gauche, et Kenneth Marshall ont quitté Montréal à destination de Vancouver, ce matin (le 21 février), première étape d'un voyage de 32,000 milles qu'ils entreprennent en vue de "vendre" l'EXPO '67 aux pays de l'Extrême-Orient. De Vancouver, ils voleront avec CPA vers le Japon, Hong-Kong, le Ceylan, la Malaisie, le Pakistan, l'Inde, la Thaïlande, la Birmanie, l'Afghanistan, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, pour rentrer ensuite à Montréal et faire rapport de leur voyage au commissaire général, M. Pierre Dupuy.

La Colombie pourrait ne pas participer à l'Expo

VICTORIA — Le ministre du Commerce de la Colombie-Britannique a déclaré à Victoria que le coût de la participation de sa province à l'exposition internationale de Montréal en 1967 est peut-être trop élevé pour ce que cela pourrait lui rapporter.

"Pour faire quelque chose qui en vaudrait la peine, a-t-il confié au cours d'une entrevue, le coût de la représentation serait au bas mot de $2,000,000.

M. Bonner, qui a vu la maquette de l'expo à Victoria jeudi, s'est dit impressionné par l'envergure de l'entreprise. Il a toutefois laissé entendre qu'il est douteux qu'une exposition dans l'est puisse attirer beaucoup de touristes à l'autre bout du pays.

Traditionnellement, les expositions mondiales ne sont pas les endroits les plus propices pour susciter l'intérêt des industries susceptibles de faire des investissements en Colombie-Britannique.

Quand son ministère aura trouvé ce que cela pourrait donner, le gouvernement décidera quoi faire, a ajouté M. Bonner.

Dupuy, satisfait de ses entretiens en Allemagne

BONN — Le commissaire général de l'Exposition universelle de Montréal de 1967, M. Pierre Dupuy, s'est dit "très satisfait" de la réaction du gouvernement de la République fédérale allemande ainsi que des industries germaniques vis-à-vis de l'Exposition mondiale.

Arrivé dans la capitale allemande mardi, M. Dupuy s'est entretenu avec les représentants du gouvernement et de l'industrie.

Au cours d'une conférence de presse, le commissaire général a dit qu'une mission d'experts allemands se rendra à Montréal par avion au début du mois prochain pour faire une enquête sur les lieux mêmes au sujet des perspectives de l'Expo.

"Je suis des plus encouragé au sujet de l'avenir de l'Exposition," a-t-il dit. "Je constate que nous avons atteint le stade où l'intérêt est considérable et que de nombreuses sociétés commerciales nous demandent: Comment peut-on participer à l'Expo ?"

M. Dupuy annonce qu'il partira pour les Pays-Bas aujourd'hui et qu'il visitera ensuite la Tchécoslovaquie, l'Autriche et la Suisse avant de rentrer au Canada.

DE STEINBERG'S

L'U. de M. a reçu un don de $100,000

La maison Steinberg's Ltd a fait don à l'université de Montréal d'une somme de $100,000, payable en cinq versements annuels. L'entreprise montréalaise laisse l'institution d'enseignement libre d'utiliser cette somme comme elle l'entend. Les autorités de l'université de Montréal ont présenté une liste de suggestions à la compagnie Steinberg's et celle-ci semble favoriser l'établissement d'une maison des professeurs ("Faculty Club").

Le premier versement, qui s'élève à $20,000, a été remis hier au recteur de l'université de Montréal, Mgr Irénée Lussier, par MM. Sam Steinberg, Nathan Steinberg et James Doyle, respectivement président, vice-président administrateur et vice-président de Steinberg's Ltd. Le vice-recteur et le secrétaire de l'université de Montréal, MM. Lucien Piché et Léon Lortie, assistaient également à la cérémonie.

Couturier recevra les représentants de l'Ass. des hôpitaux catholiques

QUEBEC. — Le ministre de la santé, le Dr Alphonse Couturier, a rencontré vendredi matin le comité directeur de l'Association des hôpitaux catholiques du Québec et s'est dit d'accord pour le recevoir à nouveau à la fin de mars, alors qu'il lui présentera un mémoire sur les difficultés rencontrées par les hôpitaux.

Le mémoire suggérera entre autres certaines dispositions à inclure dans les règlements qui doivent inspirer la loi des hôpitaux de la province. On complète actuellement la préparation de ces règlements au ministère.

La délégation comprenait Soeur Marie-Florida, des Soeurs de la Providence, présidente; Soeur Sainte-Fabienne, des Soeurs de la Charité, vice-présidente; le Dr Gaston Rodrigue, de Drummondville, vice-président; M. Albert Nantel, secrétaire-trésorier, directeur général de l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, de Montréal; et M. André Moisan, directeur général de l'association.

Huit secrétaires parlementaires ont été désignés

OTTAWA. — **Le premier ministre Pearson a annoncé la nomination de huit secrétaires parlementaires aux Communes.**

M. Guy Rouleau, député de Montréal-Dollard, devient secrétaire parlementaire du premier ministre; M. Hubert Badanai, député de Fort-William, sera secrétaire parlementaire du ministre de la citoyenneté et de l'immigration, M. René Tremblay; M. Bruce Beer, député de Peel sera secrétaire parlementaire du ministre des forêts, M. Maurice Sauvé.

M. Alexis Caron, député de Hull, occupera ce poste auprès du ministre des postes, M. J.-R. Nicholson; M. Roy McWilliam, député de Northumberland-Miramichi, occupe le même poste auprès du ministre des travaux publics, M. Jean-Paul Deschatelets; M. John Munro, député de Hamilton-Est, sera secrétaire parlementaire du ministre de la santé nationale et du bien-être social, Mlle Judy LaMarsh et M. John Stewart, député d'Antigonish-Guysborough, occupera ce même poste auprès du secrétaire d'Etat du Canada, M. Maurice Lamontagne.

Les autres secrétaires parlementaires demeurant en fonction sont MM. John Davis, dé-

(Suite à la page 2)

Estrie: reprise de la conciliation

SHERBROOKE — La conciliation qui avait été suspendue mercredi dans un échange d'accusations de parti pris politique dans la grève des instituteurs des Cantons de l'Est a repris vendredi matin après que les deux parties au litige eurent rencontré à Québec le ministre de la jeunesse M. Paul Gérin-Lajoie.

Dans l'entre temps, les 16,000 écolier catholiques de langue française des Cantons de l'Est sont en congé force.

M. J.-O. Leblanc, agent d'affaires de la Fédération des unions d'instituteurs du diocese de Sherbrooke, avait accusé le président de la Fédération des commissions scolaires du diocèse de tenter de provoquer une tempête politique autour du litige parce qu'il serait un organisateur de l'Union nationale.

Le commissaire Jules Thibault, de Coaticook, a affirmé vendredi qu'il n'est lié à aucun parti politique mais qu'il ne voit rien de mal à être un partisan de l'Union nationale ou un organisateur.

La conciliation est confiée à M. Michel Marengo, un commissaire d'école de Sherbrooke dont l'organisme n'est pas impliqué dans le litige. M. Gérin-Lajoie a refusé jeudi d'établir un tribunal d'arbitrage dont la décision lierait les parties en cause. Il a invité les adversaires à reprendre la conciliation.

La grève des instituteurs a débuté le 6 février dernier. Le négociateur des grévistes, M. J.-O. Leblanc, n'endosse pas la décision de la grève, mais il affirme que les instituteurs ne retourneront en classe qu'à la signature d'un contrat de travail.

Le CP augmente ses tarifs de banlieue

OTTAWA — Les membres de la Commission des transports ont autorisé hier le Canadien Pacifique à augmenter les tarifs sur ses trains de la banlieue montréalaise. L'augmentation serait de cinq cents sur chaque voyage.

La commission a également accordé une hausse en deux étapes des tarifs spéciaux accordés aux étudiants sur les trains de banlieue. Le coût équivaudrait à la moitié du prix d'un livret de billets bons pour 40 voyages.

Dans ses décisions rendues publiques hier, la commission fédérale a aussi rejeté des augmentations proposées par le Canadien Pacifique en 1962 sur les voyages à bord de ses trains de banlieue. La commission n'avait jamais donné son autorisation à ces augmentations.

Cette hausse des tarifs devrait apporter un revenu supplémentaire de $1,164,993 par année à la compagnie de chemin de fer.

Les nouveaux prix seront mis en vigueur dès que le Canadien Pacifique sera entendu avec la commission.

La hausse de cinq cents portera sur les voyages payés comptant aux stations de Westmount et de Montréal-ouest, aussi bien que sur les livrets de 40 et de 10 billets.

Ceci signifie que le prix de 25 cts exigé jusqu'ici pour le voyage entre Montréal et Westmount, et entre Montréal et Montréal-Ouest, sera porté à 30 cts.

Le livret de 40 coupons coûtera $2 de plus à toutes les stations, de Westmount à Rigaud. Les livrets de 10 voyages augmenteront de 50 cts.

Pour les étudiants

L'augmentation la plus sensible touchera les livrets spéciaux accordés aux étudiants, qui voyagent entre Montréal et les villes situées à l'ouest de Dorval. Le coût minimum de $5.95 pour les voyages entre Montréal et Grovehill demeurera le même.

Depuis Dorval ouest, les tarifs exigés des étudiants atteindront la moitié du coût d'un livret régulier de 40 billets. Ce changement signifie que le livret de 40 billets pour autant de voyages entre Rigaud et Montréal coûtera $21.70 alors que le coût actuel d'un tel livret est de $13.76.

Quelques-uns des fondateurs du Regroupement municipal de l'île Jésus. De gauche à droite, assis: MM. René David, conseiller municipal de Duvernay, vice-président, le maire J.-Noël Lavoie, maire de Chomedey et député de Laval à l'Assemblée législative, président du Regroupement, J.-Ronald Smith, président du Greater St. Martin Protestant School Board, vice-président; debout: M. Gérard Vézina, échevin de Ste-Rose, secrétaire, et MM. les maires Roger Provost, de Pont-Viau, Robert Paradis, de Vimont, et Rodolphe Lavoie, de St-Vincent-de-Paul, patrons d'honneur.

Un groupe d'hommes politiques crée le Regroupement municipal de l'Ile Jésus

Un important groupement vient de se former sur l'île Jésus, dans le but d'aider dans son travail la Commission d'enquête sur les problèmes intermunicipaux de l'île récemment nommée par le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte. Ce groupe vise à intéresser toute la population et à recruter des milliers de membres dans tout le territoire de l'île Jésus.

Le président de ce groupement, le maire J.-Noël Lavoie, de Chomedey, a annoncé hier, au cours d'une conférence de presse que cette association a obtenu voici deux jours une charte sous le nom de "le Regroupement municipal de l'Ile Jésus", et a constitué jeudi soir son bureau de direction ainsi que son conseil.

M. Lavoie a expliqué que l'étude des problèmes des municipalités de l'Ile Jésus est une question capitale qui doit demeurer au-dessus des lignes de partis politiques, et il a souligné la présence dans ce groupe, à titre de fondateur et de patron d'honneur, de M. Rodrigue Bourdages, ancien député progressiste-conservateur du comté de Laval.

Les buts du Regroupement municipal de l'Ile Jésus sont: de promouvoir l'éducation civique et politique dans l'Ile Jésus; d'étudier les problèmes municipaux et intermunicipaux ainsi que la restructuration administrative de l'Ile Jésus; de préparer des mémoires et des recommandations aux autorités compétentes concernant les problèmes susdits.

Les directeurs de l'Association ont décidé d'établir immédiatement, sur l'Ile Jésus, un secrétariat permanent chargé d'informer la population sur le travail qui s'accomplira et sur la nécessité d'étudier très sérieusement les problèmes causés à toutes les municipalités de l'Ile Jésus par suite des développements urbains que l'on constate partout sur l'île.

L'Association s'est fixée deux buts pratiques et immédiats: l'étude approfondie de tous les aspects des problèmes municipaux et intermunicipaux, ainsi que la rédaction d'un mémoire à présenter à la Commission d'enquête avant le 1er avril. On se propose notamment d'étudier les aspects comptables, économiques, sociaux, physiques et autres des municipalités actuelles.

M. Lavoie a insisté qu'on ne veut aucunement préjuger des décisions de la Commission, mais que, par contre, on veut apporter des idées et des suggestions dans un mémoire qui serait non pas à l'échelle d'une ou de quelques municipalités, mais à l'échelle de l'Ile Jésus toute entière. M. Lavoie s'est déclaré confiant que la population de l'Ile Jésus accueillera avec sympathie la formation de ce groupement et lui apportera une aide précieuse en faisant des suggestions soit par des individus ou des groupements.

Le conseil élu jeudi soir est composé de M. J.-Noël Lavoie, président, M. René David, échevin de Duvernay, vice-président, M. J.-Ronald Smith, président du Greater St. Martin Protestant School Board, vice-président, M. Gérard Vézina, échevin de Sainte-Rose, secrétaire, le notaire Rodrigue Chartrand, échevin de Vimont, trésorier. Les conseillers juridiques de l'association seront: Mes Adolphe Prévost, Jean Allaire et Jacques Tétrault.

M. Rudy Hébert, marchand de Vimont et directeur de l'association a été nommé président du comité de recrutement.

Les patrons d'honneur de l'association sont: MM. Jean Rochon, m.p. député de Laval au Communes, Rodrigue Bourdages, ancien député et MM. les maires Roger Provost, de Pont-Viau, Marcel Pagé, de Laval-Ouest, Rodolphe Lavoie, de Saint-Vincent-de-Paul, Robert Paradis, de Vimont, et Adrien Dussault d'Auteuil.

3 juges désapprouvent les conclusions du P. N. Mailloux sur la délinquence...

QUEBEC — Trois juges de la Cour des sessions de la paix ont désapprouvé certains propos du R. P. Noël Mailloux, dominicain, tenus dans une conférence prononcée ici mercredi. L'éminent criminologue déclarait que "la rééducation du jeune délinquant par la discipline d'un métier est un procédé d'une stupidité complète et contribue uniquement à rendre les délinquants plus habiles.

Selon le P. Mailloux, la rééducation définitive du jeune délinquant ne peut se faire que graduellement par une série de traitements sous forme de dialogue et de vie de groupe.

Les juges Thomas Tremblay, Gérard Simard et Henri Jolicoeur ont dit ne pouvoir admettre ces opinions du P. Mailloux, président du comité chargé de la refonte des lois concernant les institutions pénales du Québec.

Pour sa part le juge en chef Thomas Tremblay se demande, en dépit de l'admiration qu'il porte au criminologue, comment des jeunes qui ne savent rien faire pourront réussir à s'intégrer à la société et à gagner leur vie honorablement une fois sortis d'un centre de réhabilitation.

"Selon moi, a dit le juge Tremblay, le grand obstacle que rencontre celui qui sort d'une institution de redressement est l'absence d'une main secourable."

Le juge Gérard Simard s'est exprimé catégoriquement en faveur de faire apprendre un métier aux jeunes.

"Je ne suis pas capable de partager l'opinion du P. Mailloux, a-t-il dit.

"Remarquez bien qu'il y a seulement 10 pour cent des récidivistes qui retournent aux centres de réadaptation, ce qui est moindre que pour les autres institutions.

"Mon expérience personnelle est à la base de ce que j'avance. Un bon nombre de jeunes délinquants sont revenus me voir et j'ai heureusement constaté que leur séjour dans un centre de réadaptation les avait corrigés."

Quant au juge Jolicoeur, il trouve étrange le jugement catégorique du P. Mailloux.

Il s'est exprimé ainsi:

"Il est reconnu qu'un des grands risques que comportent nos prisons provinciales est avant tout l'oisiveté à laquelle sont assujettis les détenus.

"Souvent même, des accusés nous demandent d'être envoyés au pénitencier pour apprendre un métier.

"De nos jours, on déplore l'ignorance de notre jeunesse et on prêche une éducation plus intense et plus longue. Si ce système a du bon pour les jeunes qui jouissent de leur liberté, il garde sûrement sa valeur pour ceux que la société a retirés de son sein à cause de leurs infractions."

Sur la méthode de thérapie de groupe, le juge Jolicoeur convient que ce système a peut-être fait ses preuves, mais il ajoute qu'il ne peut être séparé de l'enseignement ou du complément d'enseignement que les écoles de réhabilitation doivent fournir à leurs pensionnaires.

Faits divers

MORTS VIOLENTES

CHIBOUGAMAU. — Deux hommes ont perdu la vie et un troisième a été blessé hier, lorsque leur camionnette a été heurtée par un train à un passage à niveau.

Les victimes ont été identifiées comme étant M. Albert Bélanger, 58 ans, et son fils Laurent, 28 ans, de Sayabec.

M. Lionel Harvey, de Saint-Fulgence, a subi de légères blessures dans l'accident survenu dans un chemin forestier, à 26 milles à l'est de Chibougamau.

SAINT-ROMUALD. — Le Dr J.-E. Dumas, d'âge inconnu, a succombé jeudi soir dans un incendie qui a ravagé sa demeure dans cette municipalité de la rive sud du Saint-Laurent, en face de Québec.

Mme Annette Ward, âgée de 80 ans, a perdu la vie jeudi soir lorsqu'elle a été renversée par une automobile à la sortie d'une route d'accès du boulevard Métropolitain.

St-Grégoire — M. Yves Fiset, âgé de 26 ans, de Granby a été tué hier quand son auto et un camion sont entrés en collision près de St-Grégoire non loin d'Iberville.

DÉSASTRES

MANILLE — Deux catastrophes ont endeuillé les Philippines hier à quelques minutes d'intervalle.

Hier matin, un "DC-3" de la compagnie "Philippines Airlines" s'écrasait près d'une localité de la province de Lanao Del Sur, dans le sud du pays, avec, à son bord, les trois membres d'équipage et 28 passagers. Il y aurait un seul survivant.

L'avion s'est écrasé contre une montagne en raison, semble-t-il, de la mauvaise visibilité.

Une demi-heure plus tard, un incendie gigantesque éclatait dans le quartier chinois de Manille, qui, sept heures plus tard, était à moitié détruit. Les dégâts sont évalués à 25 millions de dollars au moins.

Guy Frégault en deuil de sa mère

Mme Alfred Frégault, mère du sous-ministre des affaires culturelles du Québec, est décédée hier matin, à l'âge de 67 ans, à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Les funérailles auront lieu lundi matin à 9 h. 30, en l'église Saint-Bernard. Le convoi partira des salons funéraires J.-A. Langlois, 8528 rue Hochelaga. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Née Lydia Ouellette, la défunte laisse dans le deuil deux fils, Guy et André, deux brus, Mme Guy Frégault, née Lilianne Rinfret et Mme André Frégault née Fernande Augers, et neuf petits-enfants, Guy fils, Marthe, Ginette, Claire, Brigitte, Pierre, François, Dominique et Louis Frégault.

Au Vieux Manoir — LE HOME DES GOURMETS
Vos hôtes M. et Mme Laurent Ménard
Poulet Divan
Fruits de mer
Rôti de bœuf
Entrecôte
LICENCE COMPLET
Réservation : 674-7855
DINER'S CLUB et AMERICAN EXPRESS

ROUTE 3 entre LONGUEUIL et BOUCHERVILLE
4 milles du pont Jacques-Cartier
200 ans d'existence

LE LIVRE "CHOC" QUI FAIT BONDIR

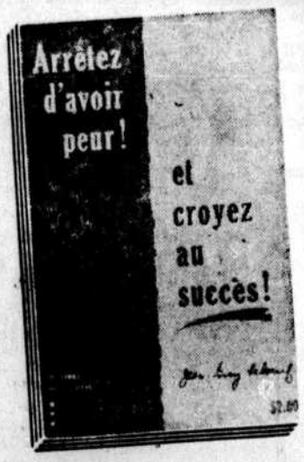

20,000 CANADIENS FRANÇAIS
Avec 3 idées
• PRÉCISEZ VOS AMBITIONS
• PASSEZ A L'ACTION
• MULTIPLIEZ VOS CONTACTS !
"Chaque Canadien français a le droit et le devoir de devenir prospère".

Jean-Guy Leboeuf
Prés. Inst. de personnalité

Commandez votre exemplaire aujourd'hui chez votre libraire ou postez ce coupon.

Jean-Guy LEBOEUF
Suite 222, 1400 Berri, MH 24 — 842-9186
Veuillez me faire parvenir, payable sur livraison (C.O.D.) ma copie du livre "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès".
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
☐ Ordinaire 2.00 ☐ Deluxe 3.00

Le rhino est en vogue

La vogue est au rhinocéros. On voit cet animal (objet d'une pièce de théâtre d'ailleurs) apprêté à toutes les sauces politiques.

Hier, il y avait dans Montréal des candidats rhinocéros lors d'élections partielles dans deux comités fédéraux. Demain, on le verra peut-être trôner dans un défilé pancanadien de Vancouver à Halifax.

Du moins, on le verrait si la suggestion formulée par le parlement-école de l'université de l'Alberta à Calgary est acceptée. Il serait rouge, ce rhino avec deux cornes au lieu d'une. Et il serait conduit par un dompteur swahili. Au parlement-école en question, on compte 32 libéraux, 7 P.C., 6 "Canada d'abord", 4 N.P.D. et 3 C.S.

CET APRES-MIDI
à
La Société de Pédagogie
MANIC 5 AU TABLEAU NOIR
AVEC
M. RENE LEVESQUE
ministre des ressources naturelles du Québec
PROJECTIONS — FORUM
Lieu: Ecole Normale Jacques-Cartier
Date : 22 février, à 2 h. 30
BIENVENUE A TOUS
Paul-Aimé PAIEMENT, secrétaire

Les COURS du GESÙ
offrent en collaboration avec
L'INSTITUT DE FORMATION PAR LE GROUPE
Une expérience de dynamique des groupes
SESSION DE FIN DE SEMAINE
(du vendredi soir au dimanche soir)
les 6, 7 et 8 mars
les 17, 18 et 19 avril
Moniteurs spécialisés en Dynamique des groupes aux Etats-Unis et en Europe :
Aimé HAMANN, S.J., M.A., (Psychologie)
Etudes supérieures en France et en Belgique
Michèle ROUSSIN, L.Ps., attachée de recherche au Département de sociologie de l'Université de Montréal
Yvan TELLIER, D.Ps., Psychologue en chef à l'hôpital Notre-Dame de Montréal
DEMANDER UN PROSPECTUS
Les Cours du Gesù
1180, rue Bleury, Montréal (2)
866 - 3611

EDITORIAL

Nous avons peur

Formée en septembre 1960, la Commission d'enquête O'Leary sur les publications présentait son rapport en mai 1961: performance exceptionnelle en vérité. Mais la célérité des enquêteurs n'a pas servi d'exemple au gouvernement. Ni le cabinet Diefenbaker, ni le cabinet Pearson n'y ont donné suite. Le premier ministre Pearson vient seulement d'annoncer son intention de proposer une législation qui, d'une manière extrêmement prudente, s'en inspirera.

Cela tient pour une part aux crises suscitées à Ottawa par l'élection de deux gouvernements minoritaires. Mais il faut chercher ailleurs la cause principale de cette timidité. Celle-ci tient à la nature même des sujets que la commission O'Leary examinait. Dès qu'il s'agit d'assurer les conditions d'une indépendance réelle, au Canada, les partis au pouvoir sont frappés de paralysie — qu'il s'agisse de mouvement des capitaux, de magazines ou de politique militaire.

La CSN vient de le marquer en termes exacts dans son mémoire au cabinet fédéral. La position des Canadiens, écrit-elle, est contradictoire:

En même temps que nous désirons diminuer l'emprise de l'économie américaine sur notre économie, les exigences de notre développement agissent en sens contraire. Notre besoin de capitaux, notre commerce extérieur, notre balance de paiement, nous poussent dans les bras de nos voisins du Sud et brisent, dès leur début, les efforts que nous faisons pour assurer à notre économie une autonomie plus grande.

On trouve dans la réaction de l'opinion publique devant le fameux budget Gordon un exemple de cette attitude ambivalente. La CSN ne craint pas de se mettre en cause, avec une lucidité qui l'honore, et qui est rare aujourd'hui chez les Canadiens. A la centrale syndicale, on se sentait parfaitement d'accord sur les objectifs poursuivis par le ministre des finances. Mais, poursuit la CSN, comme les protestataires, les conséquences des restrictions qu'il envisageait nous ont fait peur. *Nous n'étions donc pas prêts à payer le prix de cette première démarche vers l'indépendance.*"

Nous voudrions devenir indépendants, sans courir les risques de l'indépendance.

Nous avons eu peur de refuser les Bomarcs que les Américains vont eux-mêmes mettre peu à peu au rancart. Nous commerçons avec la Chine mais nous avons peur de reconnaître ce pays, pour même de le laisser participer à l'Exposition internationale de 1967. Peur lorsqu'il s'agit d'affirmer des principes inopérants, notre politique étrangère sent le colonialisme. Les Finlandais, moins riches et moins nombreux, s'affirment davantage à côté de leurs voisins, qui pourtant sont les Russes.

Dans l'ordre économique, la somme de nos lamentations ne réussit pas à faire un commencement de politique. Nous manquons de capitaux? Il ne suffit pas de le rappeler pour la trois millième fois. Les gouvernements du pays (fédéral et provinciaux) doivent suppléer aux défaillances de l'initiative privée et investir massivement dans le développement industriel du pays quitte, lorsque la roue sera bien en marche, à modifier cette politique s'il y a lieu". Ils doivent en outre nous arracher à l'"anarchie" où est présentement notre organisation industrielle.

●

Mais il faut aller plus avant.

Nous sommes devenus étroitement tributaires de la technologie américaine. Or, celle-ci est fonction de la recherche.

Il paraîtra singulier à plusieurs de retrouver encore une fois ce problème de la recherche: dans le monde moderne il est omniprésent.

Que s'est-il passé? "Les compagnies américaines qui ont ouvert des succursales ici ont préféré, pour des raisons évidentes, faire leurs recherches à la maison-mère, quitte, ensuite, à exporter, dans les filiales, les techniques mises au point". En un sens, c'est très commode. On nous fait manger, comme les petits enfants, à la cuiller. Mais ce procédé "nous a privés d'une technologie qui soit bien à nous, et il a drainé vers les Etats-Unis un nombre considérable d'hommes de sciences, formés ici à grands frais, et à qui nous n'offrions aucun débouché".

La réponse habituelle à des propos de ce genre, c'est que nous sommes vaincus d'avance et qu'il est inutile de prétendre concurrencer les Américains dans le domaine où ils sont roi. S'agit-il de raison ou de paresse? Des deux à la fois sans doute; mais plus encore d'un manque d'effort et d'initiative. Ici encore, le mémoire de la CSN propose à notre réflexion des faits révélateurs:

Les pays industriellement développés dépensent plus d'un pour cent de leur revenu national brut pour la recherche. Le Canada ne se classe pas dans cette catégorie avec son investissement de 8-10 de 1 p.c.

Parmi les pays qui consacrent de 1 à 3 p.c. de leur revenu à la recherche, on trouve, bien sûr, les grandes puissances (Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, etc.), mais aussi la Suède et la Hollande.

Et la recherche ne doit pas se limiter à la technologie: par contre nous avons souligné à plusieurs reprises nos faiblesses, par exemple, dans les sciences humaines.

●

Certes, la paralysie gouvernementale tient largement aux incertitudes de l'opinion: celles-ci entretiennent celle-là, et les gouvernements minoritaires ne sont pas un effet du hasard.

Pourtant, c'est aux gouvernements que l'initiative revient. S'ils se ressaisissent — et je songe ici plus particulièrement à l'Etat central —, s'ils agissent en fonction de politiques réfléchies plutôt que dans le galop d'une improvisation bien intentionnée, alors l'opinion publique deviendra mieux centrée. Nous nous rallions à la suggestion de la CSN: *la mise sur pied d'un comité permanent de la Chambre des communes pour étudier et suivre cette question de nos relations avec les Etats-Unis à tous les niveaux où elles s'établissent: militaire, économique, financier, social et culturel.*

On ne demande pas au gouvernement d'accomplir des miracles, mais de mettre de l'énergie et du courage au service d'une pensée plus claire et plus ferme.

André LAURENDEAU

Je me plaindrai à la Defense minister

L'OPINION DU LECTEUR

Le prix de la liberté

par le R. P. Hyacinthe-Marie ROBILLARD, O.P.

Le Bureau de la Censure provinciale du cinéma a pris une décision intelligente et courageuse. Intelligente, parce qu'elle n'est pas loin de toucher le coeur du problème en cause. Courageuse, parce qu'elle conduit à un engagement.

Le geste est courageux, j'y reviens. Monsieur ANDRÉ GUERIN sait très bien tout ce qu'il risque: le ridicule, le désaveu, le silence des lâches, les insinuations malicieuses de tant d'irresponsables, la haine implacable de ceux qu'il frappe là où ils ont tout leur orgueil et tout leur sentiment: leur portefeuille. On ne peut opposer à ce courage, pour le mettre en relief, que l'immense respect humain qui tient bouche cousue la partie prétendue cultivée de notre élite, en face de ce déferlement de la corruption qui atteint tous les niveaux de notre vie nationale. Il y a peut-être eu un temps où il fallait du cran pour attaquer la censure, il y en a un et qui est l'instant d'aujourd'hui où il en faut surtout pour l'appuyer.

Je sais déjà et je prévois tout ce qu'on pourra dire contre la décision du Bureau de la Censure. Restera à voir ce que vaudra ce qu'on en dira. Il n'est certes pas facile d'expliquer ce que signifient les mots **loi, morale,** et même **censure** à des gens qui savent seulement qu'ils sont **contre,** le mode dût-il crouler sur eux. Je me rappelle à ce sujet les intellectuels français des années '31 et '32. Il n'y avait qu'une chose dont ils ne pouvaient entendre parler: de la guerre. Ils étaient pacifistes. Hitler pouvait s'armer, Mussolini pouvait s'armer; ils étaient pacifistes. Toute dépense pour la ligne Maginot était folie, tout effort pour inviter la nation à se rendre compte de ce que représentait le nazisme était propagande idiote. Les intellectuels sont souvent ainsi: ils discutent mieux quand ils n'ont à s'engager sur rien.

Leur liberté de pensée les exonère de toute responsabilité sociale. Ils ont l'esprit loin du coeur, ce qui fait qu'ils ne voient jamais très loin, ni très profond.

Quoi qu'il en soit, la présente décision du Bureau de Censure aura servi à démasquer l'une des formes les plus dégradantes de l'exploitation de l'homme par l'homme. D'abord sous le prétexte de l'art et de la culture, et maintenant crûment et cyniquement, on nous laisse entendre que des étrangers ont besoin de notre argent pour faire leurs films, que ces films ne rapportent que s'ils sont proposés au public par les moyens les plus dégoûtants, et que nous n'avons qu'à souscrire à leur volonté de puissance. Depuis le temps que nous sommes coloniaux, on ne nous a jamais parlé avec autant d'irrespect et d'effronterie, et à cela qu'oppose-t-on? Oh ma mère! des considérations d'ordre esthétique... avec espoir discret que la décision restera inefficace et sera amendée.

Figurez-vous qu'un gangster vienne vous dire, à la télévision s'il vous plaît: "Messieurs dames, comprenez-moi bien. J'ai une Cadillac et tout un harem de jolies filles; j'ai des maisons de prostitution et des call-girls à mon emploi. Tout cela demande de l'argent. Il serait indécent pour moi de travailler. Seules les banques peuvent me sustenter. Je vous prie donc de vouloir instamment retirer vos agents de police et me laisser vivre de vos épargnes. Ayez cette largeur de vue et ne vous rendez pas ridicules en face du monde entier!" Voilà ce qui s'appelle avoir du ventre, et pour ceux qui écoutent cela sans protester n'avoir que des tripes.

Mais... mais... Vous oubliez que la censure dans le passé s'est rendue ridicule, qu'on ne voit pas comment la loi sera appliquée ni applicable, qu'il faut s'en remettre à la liberté d'un chacun etc. etc. Toutes objections si frivoles que ceux qui les avancent n'ont sûrement pas besoin de chapeau en hiver. Les gens qui reculent devant une entreprise parce qu'elle est difficile ne sont pas de grands progressistes. On dépense des milliards chaque semaine pour lancer des fusées lunaires, qui ratent plus souvent qu'elles ne réussissent. On n'hésite pas cependant à recommencer: et pourtant en quoi ces fusées nous rendront-elles individuellement et essentiellement plus heureux? Ceux qui prétendent qu'il est impossible d'appliquer la loi à tel ou tel cas qu'ils compliquent à loisir n'ont jamais suivi un seul procès. Je crains qu'ils ne soient de la classe de gens dont quelqu'un a dit: qu'ils filtraient le moucheron et laissaient passer le chameau. Toutes les lois sont susceptibles d'interprétations diverses, d'amendements, de correction: elles ne peuvent l'être qu'à la condition d'exister d'abord.

Quant à la liberté qu'il faut sauver à tout prix, je réponds que justement il y a une chose qui est faite pour la sauver, en pays civilisé, et que cette chose s'appelle la loi. La loi ne prive de leur liberté que ceux qui menacent celle des autres. Les lois contre le vol, l'ivrognerie, les excès de vitesse, le meurtre n'enlèvent pas la liberté des gens honnêtes, mais seulement la liberté de ceux qui menacent les économies péniblement amassées, la sécurité des gens sobres et la vie des citoyens utiles.

Derrière toute loi, il y a un grand amour: l'amour que l'homme a de sa propre dignité et de celle de ses concitoyens. C'est pourquoi quiconque est capable de s'aimer lui-même comme il convient et d'aimer son prochain, aime la loi qui ne cherche qu'à favoriser un épanouissement authentique et à le défendre contre ceux qui s'y opposent.

Derrière l'exploitation cynique dont j'ai parlé, il y a du sang et des larmes. Je ne parlerai pas de la perte des âmes, parce que nous ne sommes même plus assez spirituels pour apprécier ce que peut être une âme. Je rappellerai qu'il y a derrière la pornographie dont on nous inonde, le suicide de Marylin Monroe, l'avilissement de la femme, le déséquilibre des adolescents et des faibles mentaux qui ne peuvent résister à ce sensualisme exacerbé; il y a des filles-mères, il y a des enfants abandonnés. Ceux qui, face à ce tableau, se cachent la tête dans le sable d'une liberté dont ils ne se rendent même pas compte qu'elle ne sert que les tyrans et les bourreaux, devraient au moins se dire que cette fuite ne leur servira de rien le jour où ils rencontreront celui qui a dit: "Si quelqu'un de vous scandalise — ou laisse scandaliser — l'un de ces petits, il vaudrait mieux qu'on lui attache au cou une meule de moulin et qu'on le jette à la mer".

Hyacinthe-Marie Robillard, o.p.

L'OPINION DU LECTEUR

Problèmes métropolitains

Il existe à Montréal, un vaste mouvement de population, laquelle parce qu'elle ne réside pas à Montréal, entre à Montréal, le matin, pour en sortir le soir, et cela par automobile, autobus, train et même avion. Cette nombreuse population vient aussi travailler à Montréal où elle soutire de l'argent, sous forme de salaire, ou d'énormes revenus, sans rien payer en retour, bénéficiant des avantages d'une grande ville, à proximité, gratuitement.

Toutes les villes de la banlieue de Montréal se sont ainsi développées aux dépens de la grande ville, et sont devenues des parasites tirant les revenus et évitant les dépenses, profitant des voies de communication rapide, pour s'étendre jusqu'à 40 ou 50 milles de Montréal, et même au-delà, certains grands financiers voyageant par avion, allant jusqu'à Toronto.

Une taxation appropriée sur le revenu de ces non-résidants, prise à la source, afin d'en déterminer, adéquatement, la provenance de la grande ville, apporterait, sous les circonstances, une aide précieuse à la propriété foncière qui fut, de tous les temps, la seule à payer la taxe foncière municipale, pourvoyant seule, au développement d'une grande ville, comme elle a été, la seule à payer la taxe scolaire, tout aussi considérable, pour l'instruction de la population. Cette nouvelle taxation aurait pour effet de désintéresser tranquillement toute opposition que soulèvent les projets d'annexion.

Le développement d'une grande ville, comme l'instruction, n'est plus d'un intérêt local, mais d'un intérêt général. C'est l'affaire de tout le monde, autant que l'enlèvement de la neige.

Vu l'aide apportée ainsi par les non résidants, la taxe foncière pourrait elle-même être modifiée et remplacée par un impôt sur le revenu approprié, d'autant plus que la valeur par le revenu réel ou estimé devrait devenir la règle future, plus équitable, des évaluations foncières, au lieu d'un vieux et dispendieux système d'évaluation foncière qui a fait son temps, consistant en la recherche technique et compliquée du prix coûtant moins les dépréciations physiques et d'obsolescence, pour comparer le résultat ainsi obtenu à la valeur par le revenu, et pour adopter finalement cette dernière, constituant ainsi, la plupart du temps, un détour inutile.

Au point de vue scolaire, au lieu de laisser multiplier les petites commissions scolaires, il serait plus raisonnable de les grouper en grandes entreprises, avec administrateurs payés, pour assurer une meilleure administration et rendre cette dernière plus économique. Il a été trouvé bon de centraliser les écoles, il devrait en être de même des commissions scolaires.

La taxe scolaire municipale et foncière est donc désuète. Il serait plus équitable qu'elle disparaisse et soit remplacée pour atteindre tout le monde encore par un impôt sur le revenu approprié.

Ce dégrèvement de la propriété serait un bienfaisant encouragement à devenir propriétaire, en faisant disparaître la crainte d'une taxation écrasante, et correspondrait à un immense désir de la population. Les propriétaires de vieilles maisons et même de taudis n'osent pas réparer ou remplacer cela par crainte de la taxation ensuite. Les gouvernements sont obligés d'intervenir et dépenser des sommes considérables à ces fins, ou même d'offrir des primes pour encourager la reprise des activités en ce sens.

De plus, la propriété libérée donnerait de l'élan à la construction, le meilleur moyen reconnu de tous les temps, pour régler le chômage. Mieux vaut gagner en travaillant que de recevoir à ne rien faire.

Dans un autre ordre d'idée, profitant des circonstances, comme la construction d'un nouveau palais de justice d'une trentaine d'étages à l'extrémité ouest du Champ de Mars doit se faire, et comme la Cité de Montréal aura à envisager, avant longtemps, la construction d'un autre édifice immense pour loger tous ses services, il faut prévoir l'amenagement de places de stationnement pour desservir tous ceux qui s'y rendront.

Or dans le quadrilatère formé par les rues Notre-Dame, St-Paul, Place Jacques-Cartier et Berri, tout en permettant d'élargir les rues Notre-Dame et St-Paul, et de créer une autre Place Jacques-Cartier à la rue Bonsecours, qui pourrait s'appeler Place Bonsecours, et tout en faisant ressortir les monuments historiques, soit l'Eglise Bonsecours et le Marché Bonsecours, il y aurait moyen, en profitant de la déclivité du terrain, de réaliser ce qui a été fait autour du Château Ramezay, soit quadrupler l'étendue du Champ de Mars qui s'avère déjà insuffisant.

Damase Côté

REVUE DE PRESSE

L'intervention française au Gabon

Dans un éditorial consacré vendredi à "La succession d'explosions qui ont amené les nouveaux dirigeants (africains) à demander aux anciennes puissances coloniales de les aider à maintenir l'ordre et à réprimer l'anarchie", le "NEW YORK TIMES" note que le cas du Gabon marque "la première fois que des troupes françaises sont intervenues directement sur la demande du gouvernement local pour replacer au pouvoir ce gouvernement et son président".

L'éditorialiste fait observer que "avant les troupes françaises les troupes britanniques avaient accompli des missions semblables sur la demande des dirigeants du Tanganyika, du Kenya et l'Uganda" mais que dans ces cas-là "les mutins s'étaient rebellés contre une paye trop basse et contre leurs officiers britanniques, tandis qu'au Gabon la révolte était dirigée contre la politique de plus en plus autoritaire du président Mba. Mais au bout du compte le résultat est l'instabilité".

"Ces révoltes", poursuit l'éditorialiste, "n'enlèvent évidemment rien de sa valeur à la politique de décolonisation de l'occident. Sans décolonisation, la situation serait bien pire. Mais les désordres prouvent que la liberté ne suffit pas à assurer la paix et le bonheur, que l'autogouvernement doit s'apprendre et se payer".

"Les Africains" conclut le grand journal newyorkais, "ont été arrachés à leurs anciennes racines tribales, patriarcales et hiérarchiques et sont maintenant déchirés entre les loyautés opposées et les notions rivales que représentent d'une part la démocratie moderne et de l'autre leur vieux système des chefs de clan qui émerge à nouveau dans beaucoup de régions sous la forme d'autoritarisme. L'Occident, qui a connu des siècles sanglants durant lesquels il a passé dans son développement du système tribal à l'empire, à la féodalité et à la démocratie, a maintenant l'obligation d'être patient et compréhensif et d'aider l'Afrique à éviter certaines des fautes qu'il a lui-même commises".

FIGARO (DROITE MODEREE) de Paris, écrit: "Il semble bien que deux éléments majeurs ont joué qui expliquent cette différence d'attitude de la France devant des événements qui pouvaient sembler identiques (à ceux du Dahomey ou du Congo).

Un raidissement de l'attitude du général de Gaule qui ne se contente plus de soutenir, de son autorité morale les chefs d'Etat qu'il a tous reçus amicalement en France (...) l'appel aussitôt entendu (de M. Yembi vice-président du gouvernement Gabonais demandant l'aide et l'assistance de la France) et c'est là le changement majeur de la politique française à l'égard de l'Afrique.

2) — En dépit des apparences, la résistance au coup d'Etat s'était manifestée aussitôt. Il est incontestable que la gendarmerie n'a pas suivi les appels subversifs des jeunes officiers et qu'elle a maintenu sa fidélité au pouvoir établi. C'est ainsi que l'on a pu écrire que les troupes de la communauté avaient rétabli l'ordre à Libreville. Car le Gabon, comme les autres Etats de l'ex-Afrique équatoriale française, fait toujours partie de la communauté dont le président est le général de Gaulle."

PARIS - JOUR: (GAUCHE MODEREE) "Dans ce pays qui possède le plus haut niveau de vie de toute l'Afrique, qui ne connaît ni malaise social ni malaise politique, il n'était pas possible d'agir autrement.

Laisser faire aurait été, en outre, encourager les aventuriers qui, dans chaque Etat africain, voudraient prendre les armes contre leur gouvernement. La stabilité qui règne dans l'Afrique française aurait été menacée et, avec elle, l'équilibre de tout le continent noir. La solidarité de la France envers les gouvernements africains devait donc se manifester clairement. Ne pas l'exprimer aurait porté un coup fatal à la coopération, fondée sur une confiance réciproque".

"Les temps ne sont pas lointains ou pareille initiation eût soulevé l'indignation immédiate des pays du tiers-monde, principalement des Etats récemment parvenus à l'indépendance. Elle eût été rapidement dénoncée comme contraire au sens de l'histoire, au principe de la décolonisation, à la liberté des peuples à disposer d'eux-mêmes. Aucune protestation de telle sorte ne s'est élevée hier. Cela dit assez la transformation des mentalités politiques des jeunes Etats. Les gouvernements africains notamment se montrent avant tout désireux de stabilité.

La Bible vous parle

Cieux, criez de joie! car Yahvé a agi. Triomphez profondeur de la terre. Montagnes, criez de joie, et toi, forêt avec tous tes arbres! Car Yahvé a racheté Jacob et manifesté sa gloire en Israel.
(Is 44, 23)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

BLOCS NOTES

La souveraineté provinciale

Dans le discours qu'il a prononcé jeudi aux Communes, M. Pearson a promis au Québec que la législation annoncée sur les prêts fédéraux aux étudiants ne serait présentée qu'après consultation de cette province, et d'une façon qui ne comporterait aucune menace à la juridiction provinciale en matière d'éducation. Sur ce point, et sur d'autres comme la caisse de retraite fédérale, on constate une fois de plus que le premier ministre admet que le Québec n'est pas une province comme les autres et a le droit d'exiger un traitement particulier.

Toutefois, bien que cela soit nécessaire et fort légitime, il y a là une source de confusion et d'incompréhension, ainsi qu'on l'a constaté dans le débat récent sur l'expression: Etat du Québec. En réalité, il n'y a pas uniquement un Etat du Québec devant l'Etat fédéral canadien, mais aussi un Etat de l'Ontario, un Etat de la Nouvelle-Ecosse, ou de Terre-Neuve, etc.

Régime fédéral

C'est que dans notre régime fédéral, la souveraineté est partagée. Le Canada semble à première vue un Etat au plein sens du mot, notamment parce qu'on lui a confié des domaines comme les affaires étrangères et la défense. Mais en réalité c'est un Etat incomplet, parce qu'il n'est pas souverain dans les questions réservées à la juridiction provinciale. La pleine souveraineté canadienne appartient à la fois au gouvernement central et aux provinces.

La différence entre le Québec et les neuf autres provinces, c'est que celles-ci tiennent moins à leur part de souveraineté et la délèguent plus volontiers au gouvernement central, de façon délibérée ou tacite; tandis que le Québec en a besoin pour incarner vraiment le Canada français et pour protéger efficacement les droits, les institutions, les particularismes de notre groupe.

Lorsque Ottawa envahit une juridiction provinciale, les autres provinces ne s'en plaignent pas trop du moment qu'elles y trouvent une compensation sur le plan fiscal et financier, ou encore par l'efficacité et les autres avantages que comporte la centralisation. Pour le Québec, de tels avantages sont illusoires pour diverses raisons, et surtout parce que cette extension de la juridiction fédérale entrave l'exercice des prérogatives provinciales essentielles à l'épanouissement du Canada français.

Deux juridictions

Quand Ottawa intervient dans un domaine de juridiction provinciale, il sort de sa souveraineté limitée pour entrer dans la part de souveraineté des provinces: c'est une véritable invasion qui lèse les droits d'une partie de l'Etat canadien, car notre Etat fédéral total comporte à la fois un Etat central et des Etats provinciaux; cela vaut pour toutes les provinces, mais seul le Québec est assez intéressé ou menacé pour s'en plaindre, et d'ailleurs c'est principalement à cause des exigences du Québec avant 1867 que le Canada est un Etat fédéral.

A condition de lui donner le sens restreint que comporte la juridiction provinciale, l'Etat du Québec est donc une désignation tout à fait exacte et valide. Cela ne cause aucun préjudice au pouvoir central parce que ce dernier n'est pas un Etat complet; l'Etat du Québec ne se dresse pas en face du pouvoir central comme un rival, mais prend sa place normale comme partenaire d'une souveraineté divisée et partagée. Ce n'est pas là du séparatisme ni de l'indépendantisme susceptible de menacer la confédération, car ce genre de séparatisme et d'indépendance mitigés sont déjà inscrits depuis près d'un siècle dans la constitution: le partage de l'Etat fédéral est déjà fait depuis 1867.

Si le titre d'Etat qu'on a revendiqué pour le Québec suscite de l'hostilité dans les autres provinces, il vaudrait mieux l'expliquer, le justifier, en montrer les limites, plutôt que de capituler pour revenir au titre de province qui crée de la confusion et qui suggère une subordination fausse des Etats provinciaux à l'égard du pouvoir central alors qu'il existe une sorte d'égalité quant aux juridictions respectives.

D'autre part, on peut soutenir que le mot Etat pour une juridiction divisée n'est pas exact, pas moins du reste pour une province que pour le gouvernement central. Mais alors il suffirait de nuancer l'expression pour lui enlever son caractère trop radical, au lieu de l'abandonner complètement dans sa partie légitime. Qu'on dise donc l'Etat provincial du Québec, ci personne ne pourra se plaindre. Le mot substantif "Etat" indiquera une souveraineté, et l'adjectif "provincial" en désignera les limites dans le cadre d'un pays fédéral. Ce serait une façon de faire l'éducation constitutionnelle des autres provinces, qui apprendraient qu'elles sont aussi des Etats provinciaux.

Ainsi Québec n'aurait pas l'air de menacer la Confédération, sans pour autant minimiser ses prérogatives. L'on comprendrait mieux ensuite, chez les Canadiens anglophones, que la province française a besoin d'exercer plus pleinement que les autres cette juridiction souveraine dont tous les Etats provinciaux sont investis.

Le cas des Esquimaux

Les négociations laborieuses qui viennent d'être renouées en vue du transfert des affaires esquimaudes d'Ottawa à Québec soulignent cette profonde divergence de vue sur la portée des juridictions provinciales. Tandis que Québec réclame ce changement comme un droit strict découlant de la constitution, Ottawa prétend y mettre des conditions et des réserves.

M Laing prétend que le gouvernement fédéral a une juridiction sur les Esquimaux du Nouveau-Québec à la suite d'un jugement de la Cour suprême; or cette décision assimile les Esquimaux aux Indiens, et M. Lévesque a noté que les Indiens ne relèvent d'Ottawa que dans les réserves; or au sujet des Esquimaux il n'y a pas de réserves car ce sont des nomades, et il n'y a pas eu non plus de traités comme dans le cas des Indiens. Bien plus, indépendamment du principe constitutionnel en cause, le ministre fédéral prétend qu'il serait délicat de séparer culturellement les Esquimaux du Québec de leurs congénères du reste du pays. Cette apparente sollicitude culturelle ne correspond guère aux faits puisque les fonctionnaires fédéraux s'efforcent d'angliciser les Esquimaux. Mais le principe même de l'argument est contestable; car il n'existe pas d'autonomie esquimaude supra-provinciale; Québec veut du reste protéger la langue esquimaude qu'Ottawa s'efforce de supprimer.

Le projet d'un référendum, sur lequel insiste M. Laing, est inacceptable. M. Lévesque admet qu'on doit informer les Esquimaux, les prévenir des décisions qui les concernent et les leur expliquer. Mais un référendum qui déciderait du transfert de la juridiction est inadmissible; non seulement parce que les Esquimaux manquent de compétence et de renseignements pour faire un tel choix, ainsi que l'a souligné M. Lévesque, mais surtout parce que cela ne peut pas être un moyen de fonder ou d'infirmer une juridiction provinciale. On ne peut pas changer la constitution par de tels référendums. M. Laing semble avoir une notion assez confuse de la souveraineté provinciale.

P. S.

lettres au DEVOIR

Pour notre fête nationale

Les médiums d'information nous donnent depuis quelque temps des indications intéressantes sur la prochaine célébration de notre fête nationale.

Comme dans bien d'autres pays on veut prolonger les festivités et marquer par des réunions populaires, des danses et des chants folkloriques, des représentations artistiques ou culturelles la vigueur, la ténacité et l'évolution de notre groupe ethnique. Tout cela est encourageant et exaltant.

A propos de la procession de la Saint-Jean-Baptiste, me serait-il permis de faire une suggestion. Par les années passées, des groupes ethniques et étrangers mais francophones, prenaient part à la parade: notamment les Italiens, les Polonais et quelques autres. Pourquoi cette année, n'inviterions-nous pas les francophones, qu'ils soient d'Europe, d'Asie, d'Afrique, d'Amérique qui ont quelques représentants à Montréal de faire partie de la procession: dans une auto particulière, avec leur drapeau et la désignation de leur nationalité. Je crois que cela donnerait plus la mesure de notre force et de nos espérances. Pourquoi ne mettrions-nous pas l'accent sur un phénomène bien de notre temps: l'union des peuples de même culture et de même langue.

D'un fidèle lecteur,

Louis TRAVERSY

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Comité de direction: André Laurendeau, rédacteur en chef; Claude Ryan, administrateur-délégué; Paul Sauriol, rédacteur en chef adjoint. Trésorier: Arthur Lefebvre. Directeur de l'information: Michel Roy.

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir"

Abonnements: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: $20. Ailleurs au Canada: $16. A l'étranger: $23. Edition du samedi: $5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Téléphone: Victor 4-3361

Caouette est opposé à un régime fédéral de retraite

OTTAWA — M. Réal Caouette, leader créditiste, a eu des critiques acerbes aux Communes au sujet du projet canadien de régime universel de retraite et des prêts sans intérêts aux étudiants.

Dans le débat sur le discours du Trône, M. Caouette s'est également déclaré opposé à toute participation canadienne à une police internationale de paix pour Chypre.

Il a déclaré que le régime de retraite assèchera les sources de capitaux de l'entreprise privée, découragera l'épargne privée et forcera les gens à épargner suivant les directives du gouvernement.

Il a ajouté que les capitaux de réserve du régime de retraite accorderaient une telle puissance financière au gouvernement fédéral que ce dernier serait en mesure de contrôler l'économie du pays.

Il a aussi déclaré que le régime contributoire préconisé par le gouvernement entraînera des augmentations de taxes dans les années à venir.

Un gouvernement créditiste, selon M. Caouette, substituerait au régime de retraite un "dividende national" qui serait basé sur "le nouvel argent" que créerait la Banque du Canada. Il a dit que ce dividende serait versé à tout homme, femme et enfant, mais il n'en a pas mentionné le montant.

Il s'est également dit vivement opposé au projet de loi des prêts aux étudiants. Selon lui, l'application d'une telle loi rendrait les libéraux en mesure d'exercer du patronage politique et du "chantage électoral" dans les universités à travers tout le Canada.

Les étudiants, a-t-il expliqué, auraient à recourir à des "intermédiaires" du gouvernement pour obtenir les prêts. De plus, a ajouté M. Caouette, le projet de loi empiète sur la juridiction qu'ont les provinces sur l'éducation.

LE PRÉSIDENT DE LA SSJB-QUÉBEC:

La loi scolaire du Manitoba est contraire à la constitution . . .

QUEBEC — Le Dr Lucien J. Boulet, président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de Québec, a déclaré hier, que la loi scolaire du Manitoba, qui remonte à 1890, est contraire à la constitution canadienne qui garantit le respect des droits des Canadiens français.

Il a souligné, au cours d'une entrevue, que les Canadiens français de cette province sont évidemment libres d'avoir leurs propres écoles mais par contre cette loi ne leur donne pas les moyens d'exercer ce privilège. Les Canadiens français, possédant leurs propres écoles, sont soumis à la double taxation.

Le programme scolaire proposé récemment par le gouvernement Duff Roblin peut comporter des avantages pour les élèves de langue française, a dit le Dr Boulet, mais il ne prévoit quand même pas de subvention pour le maintien des écoles séparées.

Rappelons qu'à toutes fins pratiques, le nouveau programme doit permettre aux écoles paroissiales d'envoyer leurs élèves aux écoles publiques pour y recevoir l'enseignement de matières ne touchant pas les questions de morale ou de religion, comme les mathématiques par exemple.

Le Dr Boulet a dit que lui-même n'est pas séparatiste.

Dans une déclaration remise à la presse jeudi, la Société St-Jean - Baptiste diocésaine avait accusé de génocide le Canada anglais qui étouffe systématiquement la langue et la culture française, dans les provinces autres que le Québec.

On s'en prenait tout particulièrement, au premier ministre Roblin parce que le nouveau programme scolaire ne prévoit pas de subventions pour les écoles séparées.

"La situation faite aux Franco-Manitobains depuis 70 ans, au sujet de l'enseignement de la langue et de la religion, est tout à fait inadmissible", y lisait-on.

Le Dr Boulet a dit que la SSJB québécoise ne nourrit aucune animosité envers le gouvernement Roblin.

"Nous comprenons que ce programme scolaire à des implications politiques et électorales, mais pour notre part, nous ne jugeons que les faits existants".

Il a ajouté que son organisme est favorable à un dialogue franc et direct pour la discussion de ce problème.

SESSION Fédérale

OTTAWA. — En réponse à une question de M. C. J. M. Willoughby (conservateur, Kamloops), le ministre des travaux publics, M. Deschatelets, a révélé hier aux Communes que la possibilité d'une conférence fédérale-provinciale pour étudier la construction d'une deuxième route Trans-Canada est actuellement à l'étude et qu'elle fera l'objet d'un échange d'opinions lors de la conférence fiscale qui aura lieu à Québec le mois prochain.

* * *

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a fait savoir hier qu'il n'a reçu aucune communication de la part du premier ministre Jean Lesage, du Québec, ni du ministre québécois de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, par suite de l'annonce du gouvernement fédéral, dans le discours du trône, d'accorder des prêts sans intérêt aux étudiants universitaires dans le besoin. M. Pearson répondait alors à une question du député créditiste de Mégantic, M. Raymond Langlois.

* * *

OTTAWA — M. John Addison (libéral, North York) a suggéré hier aux Communes de fusionner les compagnies Air Canada et Canadian Pacific Airlines, le gouvernement et l'entreprise privée agissant en partenaires à la disposition de la nouvelle entreprise; ils détiendraient chacun la moitié des actions et nommeraient chacun la moitié des directeurs. On aurait ainsi les avantages de l'entreprise privée (sur le plan de l'approche) et ceux de l'entreprise d'Etat (sur le plan du financement). Par cette fusion, le Canada suivrait l'exemple de la Suède, a-t-il précisé. La nouvelle compagnie pourrait en outre faire renaître la marine marchande canadienne.

* * *

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures a déclaré hier aux Communes qu'il espère poser un geste définitif la semaine prochaine en ce qui concerne la reconnaissance du nouveau gouvernement révolutionnaire de Zanzibar par le Canada, quel que soit ce geste. Il répondait alors à M. Andrew Brewin (NPD, Toronto Greenwood). De nouveau hier, M. Paul Martin a répété une erreur qu'il a souvent commise au cours de la session précédente et s'est adressé à M. John Diefenbaker en l'appelant "le premier ministre".

* * *

OTTAWA — Le ministre du travail a déclaré hier que la période de travaux d'hiver prendrait fin le 30 avril tel que prévu et qu'il ne songeait nullement à la prolonger. Répondant à Marcel Lessard (CS-Lac-St-Jean), M. Allan MacEachen a ajouté que son ministère étudiait la possibilité de prolonger l'aide à la construction qui doit prendre fin le 31 mars.

* * *

OTTAWA — Le ministre des affaires extérieures a promis d'entreprendre des démarches dans le cas de trois Canadiens qui seraient gardés en prison à Albany, en Georgie (E-U.), depuis leur participation à une marche de la paix, le 3 février. A une question de M. Réal Caouette, M. Martin a répondu qu'il n'était pas au courant de l'affaire mais qu'il ferait enquête et entreprendrait les démarches nécessaires.

* * *

OTTAWA. — Le premier ministre Pearson a déclaré hier aux Communes que toute législation en vue d'améliorer le crédit aux fermiers sera accompagnée d'une aide aux pêcheurs, et ce, en dépit du fait que le discours du trône n'en fasse pas mention. Il répondait alors à M. Tom Barnett (NPD, Comox-Alberni).

* * *

OTTAWA. — Le ministre des postes a demandé hier aux députés fédéraux de porter à sa connaissance toutes les plaintes qu'ils pourraient recevoir de leurs commettants concernant la propogande raciale diffusée par courrier au Canada par le National White American Party. M. Nicholson répondait à M. James E. Walker, le whip du parti libéral aux Communes, qui lui demandait ce que son ministère ferait au sujet de la propagande en faveur de discrimination raciale et de la stérilisation des Juifs.

* * *

OTTAWA. — De vieux employés de l'hôtel Vancouver, à Vancouver, ont été renvoyés et remplacés par des employés de la chaîne d'hôtel Hilton, a affirmé hier en Chambre, M. George Chatterton (conservateur, Esquimalt-Saanich). Le ministre des transports, M. Pickersgill, a promis de s'informer auprès du Canadien National. Il a également déclaré qu'à sa connaissance, il n'est pas question de confier à une entreprise privée l'exploitation du Château Laurier, à Ottawa.

* * *

OTTAWA. — Le ministre du commerce, M. Mitchell Sharp, a déclaré hier que le Canada espère doubler ses revenus touristiques grâce aux visiteurs du Royaume uni, de France et d'Allemagne, au cours des trois prochaines années. Il a souhaité bon voyage à une mission commerciale de 15 membres qui ont quitté Ottawa à destination de Londres où ils entreprendront une enquête de trois semaines en Europe sur les divers moyens d'encourager un plus grand nombre d'Européens à visiter le Canada.

OTTAWA. — Le nouveau whip néo-démocrate au Parlement, M. Stanley Knowles, a suggéré hier aux Communes que les correspondants parlementaires à Ottawa constituent un simulacre de Parlement et laissent les députés écrire les reportages. Il a précisé que sa suggestion est sérieuse et qu'elle vise à donner aux reporters et commentateurs politiques l'occasion de voir les problèmes courants du Canada dans l'optique d'un député. Notant que la liberté implique des responsabilités, M. Knowles a souligné l'importance, pour les journalistes, de présenter aux Canadiens ce qui se passe au Parlement à la lumière de certaines normes raisonnables.

* * *

OTTAWA — Le ministre des transports a commencé hier d'enquêter sur certains inconvénients particuliers que cause la décision du gouvernement d'étudier la possibilité d'établir de nouvelles lois concernant les systèmes d'antennes de télévision communautaires.

En réponse à une question de M. Douglas Fisher (NPD, Port Arthur), M. Pickersgill a déclaré que le gouvernement n'a jamais dit que la juridiction sur les antennes commerciales utilisées pour relayer les émissions télévisées devrait être confiée au Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion. Le gouvernement a demandé récemment au BGR de revoir ce domaine et de suggérer au gouvernement si oui ou non de nouvelles lois sont requises.

* * *

OTTAWA — M. Robert C. Coates (conservateur, Cumberland) a déclaré hier aux Communes que 15 fonctionnaires fédéraux, qui ont présenté leur candidature pour devenir directeurs des services météorologiques et aériens au ministère des transports, sont plus compétents que M. Thomas G. How, qui vient d'être nommé à ce poste. Le ministre Pickersgill a répliqué que c'est la "Commission du service civil" qui a fait cette nomination et qu'il n'a pas l'intention de "censurer" les décisions de cet organisme. M. Maurice Lamontagne, qui est responsable de cette commission devant le Parlement, a déclaré qu'il examinerait la question et qu'il informerait les Communes la semaine prochaine.

Pearson : une mauvaise compréhension du biculturalisme compromet l'unité nationale

OTTAWA — M. Lester Pearson, premier ministre du Canada, a déclaré jeudi soir aux Communes que des "paroles irréfléchies" et la mauvaise compréhension du sens du bilinguisme et du biculturalisme compliquent le problème de l'unité nationale. Il a lancé un appel à tous les partis pour qu'ils se portent en défenseurs de la cause nationale opposée aux préjugés, aux dissensions et à l'extrémisme à toute occasion, non seulement au parlement mais également dans leurs discours à travers le pays.

Il a donné les définitions les plus détaillées du biculturalisme et du bilinguisme qu'ait tenté de fournir jusqu'ici le gouvernement libéral, en allant au-delà du vague travail de la commission royale nommée en juillet dernier pour enquêter dans tout ce domaine.

Le premier ministre a déclaré: "Ce que signifie et doit signifier le biculturalisme dans notre pays est qu'il y a deux forces, la française et, à défaut d'une meilleure expression, l'anglaise, qui ont constitué le fondement de notre société nationale.

"Aucune des deux ne doit faire pression pour absorber l'autre, chacune d'elles, j'espère, influençant, améliorant l'autre et elle-même influencée et enrichie par la contribution culturelle des autres groupes raciaux et forces qui doivent être encouragés."

Pas d'absorption

Le biculturisme, a poursuivi M. Pearson, ne signifie pas que la ségrégation et le séparatisme culturels seraient encouragés par le gouvernement; cela ne constitue pas une tentative d'absorption culturelle par des pressions sociales ou politiques; cela ne veut pas dire la supériorité des cultures anglaise et française sur les autres.

Le bilinguisme veut dire que le gouvernement fédéral est obligé d'assurer que les garanties constitutionnelles au sujet de la langue française seront maintenues et exercées.

Cela veut dire qu'un fonctionnaire fédéral francophone ne saurait être découragé d'employer sa langue maternelle au travail et ne doit pas se sentir étranger dans son propre pays.

Le bilinguisme ne signifie pas que le gouvernement canadien obligera les Canadiens à apprendre une langue seconde; il ne veut pas dire que le français sera utilisé dans les régions où la population francophone n'existe pratiquement pas; il ne veut pas dire que les fonctionnaires unilingues seront punis.

Les promotions

Le gouvernement espère, a ajouté M. Pearson, que le bilinguisme sera un facteur favorisant les futures promotions dans la fonction publique, en plus de l'efficacité et de l'expérience.

Le premier ministre a déclaré qu'il espère que les écoliers dans "les régions et les agglomérations ou il y a deux langues" pourront connaître très bien ces deux langues.

Enfin, a souligné M. Pearson, le Canada est privilégié parce qu'il a deux des plus grandes langues du monde; le bilinguisme, a-t-il dit, constitue un actif, non un fardeau.

Balcer ne sait plus très bien quel est son titre dans le parti conservateur . . .

TORONTO — M. Léon Balcer a déclaré jeudi soir qu'il ne sait pas trop au juste quel titre il détient au sein du parti conservateur.

Conférencier à une réunion conjointe de l'Association des jeunes conservateurs des comtés de St. Paul et Eglinton, M. Balcer a déclaré qu'il n'a pas d'opinion bien définie au sujet du titre de chef adjoint et qu'il ne compte rivaliser avec personne pour accéder à un pouvoir dans la hiérarchie conservatrice.

"Je ne sais pas au juste quel est mon titre," a déclaré M. Balcer. "Nous avons un chef et je suis un de ses adjoints."

Le chef du parti, M. Diefenbaker, a déclaré mardi que le poste de chef adjoint n'existe pas. M. Balcer, qui vient d'être nommé chef du parti conservateur dans Québec, a répondu qu'il était, en fait, chef adjoint. Ces déclarations ont été faites à deux conférences de presse différentes.

Dans un autre ordre d'idée, M. Balcer a dit que la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme est devenue la tribune des extrémistes désireux de saboter la Confédération. Il a ajouté que les éléments modérés étaient très peu écoutés et que les Canadiens ne prêtaient attention qu'aux extrémistes, anglais ou français. Il a dit que les conférences fédérales - provinciales feront plus pour la Confédération que l'enquête lancée par les libéraux.

M. Balcer a dit que les séparatistes qui ont recours à la violence nuiront plus qu'ils n'aideront leur cause, "quelle qu'elle soit".

Au réseau FM de Radio-Canada, de la musique sans commercial

TORONTO. — La Société Radio-Canada présentera des programmes différents dans ses postes de radio FM à Montréal, Toronto, Ottawa et Vancouver et, à titre expérimental, supprimera toute réclame commerciale sur les ondes de ces postes durant un an.

Cette nouvelle a été annoncée hier devant l'Association des architectes de l'Ontario par le président de la Société M. Alphonse Ouimet. Il a précisé que 80 pour cent de la programmation sera consacré à la musique. Les postes seront en ondes de 7 heures du matin à minuit.

Jusqu'à l'établissement de cette nouvelle politique, les postes FM de Radio-Canada relayaient la majeure partie des programmes de la chaine AM.

M. Ouimet a déclaré que la nouvelle politique entrera en vigueur avant le 1er octobre prochain alors que le poste CJBC de Toronto sera entièrement transformé en poste de langue française. Les programmes les plus importants, les plus valables de CJBC seront offerts sur les ondes de l'autre poste torontois de la Société, CBL.

On sait que la transformation de CJBC en poste français a soulevé un tollé à Toronto qui a eu des échos jusqu'au parlement canadien.

Forces canadiennes en manoeuvres

SINGAPOUR — Près de 10,000 hommes des marines australienne, britannique, canadienne, indienne et néo-zélandaise participeront du 29 février au 23 mars aux manoeuvres "Jet 64" en Extrême-Orient, a déclaré hier un porte-parole du commandant de la flotte britannique.

Le RIN réclame la tête du chef Provost de la FTQ

QUEBEC (DNC) — La section de l'Est du Québec du RIN réclame la démission du président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Roger Provost, qu'elle accuse d'avoir "placé ses opinions et manigances au-dessus des volontés du congrès des syndicats affiliés à la FTQ".

La section du RIN "constate avec étonnement que ceux qui accusent continuellement les autres de ne pas respecter la démocratie, de tomber dans le fascisme ou de préconiser la dictature sont souvent ceux qui ont le plus à se reprocher" et affirme que "les chefs syndicaux Roger Provost et Jean Marchand appartiennent à cette catégorie".

Le communiqué poursuit : "M. Roger Provost, le président de la F.T.Q., vient de montrer ce qu'il fait des résolutions du congrès de la F.T.Q. Les métallos accusent avec raison M. Roger Provost d'avoir triturè le sens d'une résolution du congrès de novembre 1963. M. Roger Provost a placé son "syndicalisme coopératif" — ce n'est pas avec ses syndicats qu'il coopère le plus — au-dessus des intérêts de ses syndiqués à la manière d'un dictateur de république de bananes. Il se moque de son congrès, qui avait exigé le transfert, de la C.T.C. à la F.T.Q., de toutes les responsabilités concernant l'organisation et surtout l'éducation syndicale. Craignant sans doute que, sortie des mains du C.T.C. anglais, l'éducation syndicale se fasse moins fédéralisante, M. Provost n'en fait qu'à sa tête."

VOYAGE CULTUREL ETE - 1964 - EUROPE

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec, le 26 juin; retour en "jet" à Dorval le 18 août. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, Espagne et France.

TOUT COMPRIS
$1,157.00
en dollars canadiens

Profitez de l'expérience : dixième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie. Pour informations:

R. P. JULIEN DEZIEL, O.F.M.
Les Franciscains,
Châteauguay, Qué.

Le lait, aliment de base, industrie vitale — V

La distribution du lait dans les écoles devrait se plier à un programme uniforme

par Marc-Henri CÔTÉ

Dans 319 écoles élémentaires de la Commission des écoles catholiques de Montréal, les élèves consomment de 50,000 à 60,000 portions de six onces de lait par jour, dans des contenants de papier. Cette seule précision démontre toute l'importance pour l'industrie laitière et l'hygiène alimentaire de la distribution du lait dans les écoles.

Cette distribution à Montréal n'est pas encore entièrement structurée. Elle le serait dans un an ou au plus deux ans. La distribution du lait dans les écoles secondaires est également envisagée. Plusieurs villes de la province possèdent déjà un réseau de distribution de lait dans les écoles, qui s'avère des plus efficaces.

Voici quelques aspects de la distribution du lait dans les écoles élémentaires de la métropole. Le contrat de fourniture du lait a été partagé entre huit laiteries, à la suite de demandes d'offres. Le contenant de six onces coûte cinq cents à l'élève.

Il obtient ainsi à ses frais le tiers de la consommation quotidienne normale de 20 onces de lait.

Le rouage de la distribution ne semble pas encore définitivement établi. Il n'y a plus cependant de contenants de verre et il est fort probable que l'on prenne en juin prochain une décision définitive au sujet des réfrigérateurs dont chaque école serait dotée; déjà 133 réfrigérateurs ont été installés dans autant d'écoles. Il faudra déterminer s'ils seront loués ou achetés. Chaque école de plus de 500 élèves jouit de l'usage d'un réfrigérateur. Cet appareil répandu dans tous les foyers joue un rôle identique à l'école. Il favorise les conditions hygiéniques de distribution du lait. Les élèves pourront ainsi consommer le lait à une température normale. Certains doivent le boire en hiver en lamelles de glace; parfois, les contenants placés près d'un calorifère absorbent trop de chaleur. L'élève reçoit sa ration de lait avant dix heures le matin et il peut le consommer librement, dès le moment de la distribution jusque peu après dix heures.

SANS PROFIT . . .

Si la distribution du lait dans les écoles de la CECM est essentiellement une transaction sans profit, il reste que l'on cherchera à obtenir des conditions proches du prix coûtant.

Elles seraient sans doute déjà établies, mais la CECM n'a pu transiger directement avec les producteurs et il lui a fallu consentir à un arbitrage avec les laiteries. Des économies pourront être réalisées si la livraison coûte moins cher. L'emploi de réfrigérateurs pourrait limiter les livraisons à deux la semaine et comporter ainsi une économie appréciable.

LES SUBVENTIONS

La distribution du lait dans les écoles de la CECM n'est pas subventionnée en ce moment. La CECM consacre cependant $25,000 à la distribution gratuite d'une certaine quantité de lait aux enfants qui n'ont pas les moyens de s'en procurer; cette distribution est cependant limitée à trois fois la semaine, au lieu de cinq.

L'on constate avec étonnement que la Fédération des oeuvres de charité ou certains clubs sociaux comme Progress Club, dont c'était l'habitude de distribuer du lait, ne contribuent pas à défrayer une partie de la distribution gratuite qu'assume la CECM. Le Progress Club n'a pas apporté de subvention en ce sens depuis septembre dernier.

La suggestion de remplacer la distribution du lait gratuit par celle de vitamines synthétiques a été repoussée par le comité consultatif de conseillers de la CECM en matière d'hygiène et de nutrition.

Le personnel enseignant doit apoprter sa collaboration et se prête de bonne grâce, dans l'ensemble, aux petits inconvénients que comporte la consommation du lait pendant les cours.

EN BANLIEUE

L'absence de cantines scolaires dans plusieurs villes de banlieue a mis un terme à la consommation du lait dans ces écoles. L'organisation de la distribution du lait à l'échelon provincial obvierait sans doute à cette anomalie.

Les suggestions ne manquent pas et divers concours pourraient être mis à profit. Ottawa, dit-on, serait disposé à défrayer la moitié du coût de la distribution du lait dans les écoles; cette proposition reçoit l'approbation entière de la Fédération canadienne des producteurs de lait.

La Fédération des Commissions scolaires de la province de Québec favorise un plan selon lequel le producteur consent un rabais, la laiterie fait de même; les administrations provinciale et fédérale se partagent le reste du coût, sauf un cent la portion de six onces que paieraient les parents.

Une distribution de lait dans les écoles selon des normes assez identiques est déjà établie à Trois-Rivières, Grand'Mère, Victoriaville, Plessisville, sous les auspices des producteurs et industriels laitiers.

LES CONTENANTS

Les contenants de papier constituent un problème assez épineux.

Ces contenants sont en grande partie importés de Suède et des Etats-Unis. Le très ingénieux contenant conique breveté en Suède sous la marque de commerce Tetrapak est distribué au Canada par les sociétés qui appartiennent aux grands consortiums du lait.

Il est facile de voir qu'un manufacturier de contenants du Québec aurait avantage à en fabriquer d'un modèle assez identique, par un procédé de rentabilité comparable, si l'on tient compte de la quantité vraiment énorme qui sera éventuellement requise.

Nous croyons que cette série d'articles a pu susciter un certain intérêt d'autant plus que la presse quotidienne ne s'est pas arrêtée depuis assez longtemps à faire le point sur les multiples problèmes de la distribution des produits alimentaires, dont le lait demeure le plus important.

VOYAGE au MEXIQUE
16 JOURS

Départ de Montréal **samedi 7 mars 1964** par Sabéna
Retour à Montréal dimanche 21 mars par C.P.A.

Groupe de 25 personnes au maximum, accompagné de Montréal à Montréal par Melle. Liliane Langlois.
Visite de **Mexico** et des environs: Cuernavaca et Taxco; séjour de **4 jours** à **Acapulco;** Puebla, Tehuacan, Fortin de las Flores.

Hôtels de 1ère classe **Can. $526.00**

Dépliant, inscriptions :

VOYAGES ANDRE MALAVOY INC.
1225 ouest, Dorchester
Tél. : UN. 1-2485
MONTRÉAL, P.Q.
La maison aux milliers de références

VOYAGE EXCEPTIONNEL
ILES CANARIES MAROC PORTUGAL

Départ de Montréal le **11 mars par Sabéna,** groupe **homogène accompagné** par Mme Haynal. Neuf jours de repos dans le Paradis Terrestre des **Iles Canaries,** une semaine de visite du **Maroc,** le plus beau pays d'Afrique, trois jours à **Lisbonne** au Portugal. Retour à Montréal par C.P.A. le **31 mars.**

Prix tout compris Can. $. **792.00**
avec hôtels de 1ère classe et de luxe
"qualité Malavoy"

Le voyage d'hiver **le plus original et le plus intéressant** jamais proposé au départ de Montréal . . . et c'est finalement **moins cher que la Floride.**

Dépliant sur demande

Egalement voyage
VIENNE — GRÈCE — MER ÉGÉE — TURQUIE — PARIS
29 mars — 19 avril Can. $. $1,116.00
Dépliant sur demande

Voyages ANDRE MALAVOY Inc.
1225 ouest, rue Dorchester
UN. 1-2485
MONTREAL

VOYAGES — 1964
I — EN TERRE SAINTE 14 mars et 31 juillet
Avec Mgr R. Marien et M. l'abbé J. Martucci
— Avion : 21 jrs (**$1090.**), 24 jrs (**$1240.**)
II — EUROPE : 2 mois, 12 pays visités
III — EUROPE et MOYEN-ORIENT
7e voy. des Anciens Normaliens: bateau et
Départ: 3 juillet, 62 jrs **$1197.** et **$1370.**
IV — Voyage autour du Monde: 14 mars, $2590.
Voyages Bel-Air Inc., 2155 de la Montagne, VI. 4-8817;
M.G. BELLEFLEUR, 3973 Mentana, LA. 3-2583

L'EUROPE VOUS INVITE . . . AU PRINTEMPS

VOYAGES ACCOMPAGNÉS DE 21 JOURS

12 mars	— Egypte, Liban, Terre Sainte, Grèce	$1,295.00
20 mars	— Portugal, Madrid, Andalousie, Baléares, Paris	$935.90
1er avril	— Grèce (croisière Stella Maris), Rome, Paris	$1,229.20
6 avril	— France, Italie, Suisse, Belgique	$919.90
30 avril	— Portugal, Madrid, Andalousie, Baléares, Paris	$909.90
14 mai	— France, Italie, Suisse	$997.90

Direction personnelle
Mlle Michelle Paul, Mlle Edmée Hone, Mlle Pascale Hone
Tous les prix sont en dollars canadiens
Renseignements et inscriptions
VOYAGES HONE
1460, AVENUE UNION, MONTRÉAL 2 — VI. 5-8221

L'EUROPE EN AUTOMOBILE !
Achetez ou louez à Montréal votre voiture neuve européenne :
SIMCA — RENAULT — CITROEN
PEUGEOT — VOLKSWAGAN —
PANHARD — FIAT — TAUNUS —
ALFA ROMEO, ETC.
Votre voiture vous sera livrée à votre arrivée en Europe. Garantie de rachat en dollars. Plan de finance disponible.
CONFIEZ-NOUS TOUTES LES FORMALITES DE VOTRE VOYAGE : Réservations, hôtels, passage par avion ou bateau, assurances, itinéraire, etc. Cartes des pays européens.
Service Européen de Tourisme Automobile Enrg
Montréal — 1176, rue Drummond — Tél. : UN. 1-3806 et UN. 1.0200

Fusion de Couvrette & Provost Ltée et de Laviolette & Brosseau Inc.

potins financiers

Libres de l'influence de Wall Street, fermée hier à l'occasion de l'anniversaire de Washington, nos Bourses de Montréal et de Toronto ont paru soutenues, mais peu achalandées.

-O-

Bien que des stocks aient perdu une certaine partie de leur vigueur récente, ils devraient être encore passablement résistants.

-O-

Nous commenterons lundi les activités du Trust Général et le message prononcé hier par son président devant ses actionnaires réunis hier ici pour la tenue de son assemblée annuelle.

-O-

Nous apprenons que M. Lorange, qui possède une expérience d'une vingtaine d'années dans la publicité au service de différentes entreprises commerciales et industrielles importantes, est maintenant en charge des relations extérieures et de la publicité au siège social de la Banque Canadienne Nationale, cette institution étant en train d'effectuer bien des changements prometteurs. Nos félicitations à M. Lorange et nos meilleurs voeux de succès à son nouveau poste.

-O-

Washington voit un danger de monopole dans l'affaire Labatt et il a demandé à un tribunal fédéral de bloquer la vente des actions à Jos. Schlitz Brewing Co. Espérons qu'un jour Ottawa en viendra à se montrer aussi sévère...

La Compagnie Guaranty Trust du Canada offre à ses actionnaires inscrits le 28 février le droit de souscrire à 100,000 actions additionnelles à $45 chacune, à raison de 1 pour chaque 6 actions détenues, au dire de M. J. Wilson Berry, son président. Son capital payé se trouvera accru de $1,000,000 à $7,000,000 et son fonds de réserve, de $3,500,000, à $15,500,000. Ses profits nets ont augmenté de 120% durant les derniers 4 ans et son actif a augmenté de 111% durant la même période. Son dividende actuel de $1.50 représente une avance de 87%.

-O-

The Consolidated Mining and Smelting Company of Canada Ltd publiera son rapport annuel sur la fin de mars et son président, M. W. S. Kirkpatrick, annonce que les recettes préliminaires seront de $29,823,000 ou l'équivalent de $1.82 l'action au cours de 1963, contre $1.42 en 1962.

-O-

Sous réserve d'enregistrement d'un accord de souscription et d'option en date du 18 février 1964 avec la Commission des valeurs mobilières de Québec, L. J. Forget & Cie Ltée, au nom d'un client, a souscrit ferme 200,000 actions de Fano Mining & Exploration Inc. à 10 cts, payables sur-le-champ, et elle s'est vu adjuger des options sur un total de 800,000 actions à des prix variant entre 15 cts et 30 cts, susceptibles d'être exercées dans les 12 mois.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Orsainville a adjugé une émission de $250,000 d'obligations séries 15 ans

La ville d'Orsainville, comté de Québec a vendu récemment $250,000. d'obligations en séries remboursables en 15 ans, à un syndicat formée de Banque Canadienne Nationale, Cliche & Associés Ltée, Placements Béliveau Inc., qui a payé 97.79. L'émission comprend $14,500. de titres à 5½% 1965-69 et $235,500. à 6% 1970-79. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 6.2390%. L'emprunt comporte un solde de $202,500. à renouveler en 1979 pour un terme additionnel de 25 ans. Datées du 1er mars 1964, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er mars 1965 au 1er mars 1979 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux de drainage, d'égouts de voirie, de pavage, de trottoirs, achat de machinerie, aqueduc et égouts. L'évaluation imposable de la ville, pour 1963, s'élevait à $10,777,140.00, y compris $339,820. pour les compagnies. Le 31 décembre 1963, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $2,365,000.00.

Surluga Gold Mines fait part à la Bourse de ses accords financiers conclus avec Smelters

La Bourse Canadienne a accepté un rapport de Surluga Gold Mines Limited pour ses dossiers, en date du 31 décembre 1963. Il y est divulgué qu'elle a conclu un accord avec Consolidated Mining & Smelting Compagny of Canada Ltd concernant une entente pour l'exploration et le développement de claims et pour l'allocation et l'acquisition d'actions, en date du 1er novembre 1963 et dont voici les détails: 1) sous réserve d'approbation par les actionnaires, le capital autorisé de la compagnie sera changé de 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.00 chacune, en 3,000,000 d'actions sans valeur au pair et il sera accru de 500,000 actions additionnelles sans valeur au pair; b) il sera crée 1,500,000 actions privilégiées, convertibles, sans valeur au pair, prenant rang pari passu avec les actions ordinaires et elles comporteront le droit d'élire 1-8 des membres du conseil de Surluga qui sera créé. Ces actions privilégiées pourront être convertibles à raison de 1 pour 1, en actions ordinaires. 2) le ou avant le 31 mars 1966, Consolidated Mining pourra dépenser sur les claims de Surluga jusqu'à concurrence de $200,000 et elle pourra, en conséquence, acheter 400,000 actions privilégiées de Surluga, par versements, au cours de la dite période; (a) advenant que cet accord aboutisse le ou avant le 31 mars 1966, Consolidated Mining pourra dépenser $120,000 additionnels sur les claims de Surluga et elle pourra acquérir, en conséquence, 200,000 actions privilégiées de Surluga; (b) advenant que cet accord soit en vigueur le ou avant le 30 juin 1967, Consolidated Mining pourra depenser $210,000 et elle pourra acquérir, en conséquence, 300,000 actions privilégiées de Surluga; (c) advenant que cet accord devienne en vigueur le ou avant le 30 décembre 1967, Consolidated Mining pourra dépenser $480,000 sur les claims de Surluga et elle pourra acquérir en conséquence, 600,000 actions privilégiées de Surluga. Dès l'entrée en force des alinéas (a) (b) et (c) Surluga offrira aux détenteurs d'actions ordinaires immatriculées les privilèges non transférables d'acheter au pro rata 100,000 actions ordinaires de Surluga à 60 cts l'action; 200,000 actions ordinaires de Surluga à 70 cts l'action et 400,000 actions ordinaires de Surluga à 80 cts l'action. Advenant que Consolidated Mining en viendrait à acquérir les 1,500,000 actions privilégiées de Surluga dans les periodes stipulées, Consolidated Mining pourrait, le ou avant le 30 juin 1968, acheter tout ou partie des 500,000 actions ordinaires de Surluga au prix de $1.00 chacune. Sur avis de cette acquisition, Surluga offrira aux détenteurs d'actions ordinaires immatriculées des privilèges non transférables d'acheter au pro rata le même nombre d'actions ordinaires au prix de $1.00 chacune.

STELCO offre plus de $80,000,000 pour Page-Hersey Tubes Ltd.

La Steel Company of Canada a offert de prendre le contrôle de Page-Hersey Tubes Ltd. pour une somme d'environ $80,000,000. Stelco offre 9¼ de ses actions pour chaque 8 actions de Page-Hersey; ce qui représenterait la valeur précitée. Les actions de Stelco ont touché 24 et celles de Page-Hersey 25 hier, à la nouvelle précitée, alors que, la veille, elles avaient coté 20¾. L'offre de Stelco représenterait une valeur de $27.7 et celle de Stelco, $24. Cette offre est conditionnelle à son acceptation par au moins 90 pour cent des détenteurs d'actions de Page-Hersey. Ces deux entreprises ont des intérêts communs dans Welland Tubes Limited et Camrose Tubes Ltd. Page-Hersey Tubes Ltd. aurait d'importantes commandes en carnet, particulièrement depuis le développement de l'industrie du pétrole et du gaz naturel dans l'Ouest canadien.

L'offre d'échange d'actions de Canadian Petrofina Ltd. expirera le 27 courant

Petrofina S. A., de Belgique, vient de faire une offre d'échange d'actions à la Canadian Petrofina Ltd., selon l'avis donné à la Bourse de Montréal. Il y est stipulé un échange de 10 actions nouvelles de Petrofina et 600 F. B. pour chaque groupe complet de 33 actions participantes privilégiées, d'une valeur de $10 de Canadian Petrofina, sous forme d'actions au porteur enregistrées, le coupon 5 et les autres y étant attachés. Le nombre d'actions présenté pour l'échange sera accepté jusqu'à concurrence de 2,000,000 d'actions de Canadian Petrofina Ltd. Les souscriptions pour l'échange peuvent se faire en Belgique, par l'intermédiaire des banques suivantes: la Banque de la Société Générale de Belgique, la Banque d'Anvers, la Banque Lambert, la Banque de Bruxelles, la Kredietbank; en France, par l'intermédiaire de la Banque de l'Union Parisienne; dans le Grand duché du Luxembourg, par l'intermédiaire de la Banque Générale du Luxembourg et celui de la Banque Européenne du Luxembourg. Les détenteurs d'actions de Canadian Petrofina Ltd., demeurant dans d'autres pays, peuvent se présenter pour l'échange à leur banque régulière et ces dernières devront transmettre leurs instructions, au moment opportun, aux banques autorisées à recevoir les souscriptions et les dépôts des "warrant" correspondants d'actions. L'offre expirera le 27 courier [illegible].

Marcel CLEMENT

O. DUCHARME & FILS LIMITEE
Division des bancs et fauteuils

JEAN-GUY RIVET, B.Com.

La direction de O. Ducharme & Fils Limitée, a le plaisir d'annoncer la nomination de Monsieur Jean-Guy Rivet au poste de gérant général, division des bancs et fauteuils. Cette nomination fait partie de la réorganisation due au programme d'expansion entrepris par cette compagnie. O. Ducharme & Fils Limitée manufacture également une ligne complète d'ameublement commercial pour pharmacies, librairies, bijouteries et tabagies.

INDICES à MONTREAL

	65in	13ut	7ba	85co	8pa
Vendredi	135.1	123.0	122.3	131.7	120.1
Jeudi	134.9	123.0	122.5	131.5	119.9
S. pass.	135.7	123.1	123.9	132.3	121.0
M. pass.	137.1	124.0	128.0	133.8	120.5
1964 haut	137.4	124.9	128.5	134.0	121.7
1964 bas	131.9	122.7	123.1	129.7	118.9
1963 haut	131.2	124.1	133.5	129.1	117.4
1963 bas	115.9	111.8	119.7	116.2	95.5

INDICES à TORONTO

	in	or	bm	huile	Ind.G
Vendredi	140.51	132.79	62.63	81.08	131.00
Jeudi	140.40	132.71	62.49	21.10	131.36
S. pass.	141.18	132.03	61.45	81.81	131.97
M. pass.	142.36	133.38	61.08	83.65	133.05
An. pas.	126.97	138.90	59.40	80.46	120.20
1964 haut	142.87	134.56	62.49	84.39	133.59
1964 bas	142.87	120.56	56.66	77.52	117.80
1963 haut	137.49	149.04	62.33	92.43	129.46
1963 bas	124.49	120.46	56.66	77.52	117.80

Ventes au détail de plus de $100,000,000

Les présidents de deux importantes épiceries en gros de la région métropolitaine de Montréal, M. Bernard Couvrette de Couvrette & Provost Ltée et M. J. Donatien Laviolette, de Laviolette & Brosseau Inc., ont conjointement annoncé ces jours-ci la fusion de leurs entreprises.

M. Couvrette déclare que cette fusion est une autre étape dans le programme d'expansion de Couvrette & Provost Ltée. Quant à M. Laviolette, dont la maison est en affaires depuis 1935, il est d'opinion que les fournisseurs et les clients de Laviolette & Brosseau Inc. en bénéficieront sensiblement.

Cette transaction, ainsi que le précise M. René Provost, vice-président exécutif de Couvrette & Provost Ltée, permettra à celle-ci d'ajouter trois chaines d'épiceries aux trois qu'elle possède déjà: E. M., F.D.L. et Métropole. Les trois chaines de Laviolette & Brosseau Inc. soit Trans-Kébec, Normandie et Coronet, porteront à 310 le nombre des magasins affiliés dont le volume total annuel des ventes au détail dépassera les $100,000,000.

De plus l'entreprise dessert de nombreux autres épiciers non affiliés et met aussi à la disposition des détaillants quatre établissements du type "cash and carry" connus sous le nom des Epiceries Presto Une autre de ses filiales, Provost & Provost (1961) Ltée se spécialise dans le commerce d'institutions.

Selon M. Provost les ventes de la compagnie et de ses filiales atteindront $35 millions en épicerie seulement, durant l'exercice financier 1964-65.

Le prix d'achat de Laviolette & Brosseau Inc. n'a pas été dévoilé. On a cependant précisé que la transaction est effectuée au moyen d'un prêt bancaire et que la direction de Couvrette & Provost Ltée se propose d'émettre de nouvelles actions qui seront offertes d'abord à ses actionnaires pour recueillir les fonds nécessaires à l'achat.

Les ventes de Couvrette & Provost Ltée, pour la période de 40 semaines terminée le 4 janvier 1964, ont été de $18,732,653. et le profit net, après impôt, a été de $159,145. Pour la même période, l'année précédente, les ventes avaient été de $15,888,963. et le profit net de $95,364.

Les actions classe "A" de Couvrette & Provost Ltée sont inscrites à la Bourse Canadienne. Les actions en cours, au 31 janvier 1964, étaient de 121,633. Le dividende régulier est de .40 par action par année et la compagnie paie un dividende special additionnel de .05 par trimestre, ce qui porte à .60 le dividende annuel par action.

Cours des changes

Afr. du S., rand	1.51⅜
Allemagne, DM	.2719
Angleterre, liv.	3.01⅜
Argentine, peso	.0084
Australie, liv.	2.42
Autriche, schilling	.0419
Belgique, franc	.0216¾
Brésil, cruzeiro	.0019
Chili, escudo	.3671
Danemark, cour.	.1561
Espagne, peseta	.0181
France, franc	.2204
Hollande, florin	.2995
Italie, lire	.001735
Japon, yen	.002986
Mexique, peso	.0878
E.-Unis, dollar	1.07 31/32
Norvège, couronne	.1508
Nlle-Zélande, liv.	3.01¼
Pérou, sol	.0405
Suède, cour.	.2083
Suisse, franc	.2496
Tchéco"quie, cour.	.1512
Vénézuéla, bolivar	.2414

Cours du dollar

NEW-YORK. — Le dollar canadien était inchangé hier à 92 39/64.

Vendredi dernier, il avait une valeur identique.

— — —

MONTEAL. — Le dollar américain a gagné hier 1/16 à $1.07 31/32.

La livre sterling était inchangée à $3.01⅞.

Nomination

Monsieur Albert Boulet, C.A., président de LA SOLIDARITE, compagnie d'assurance sur la vie, annonce la nomination du lieutenant-colonel Sarto Marchand, comme administrateur de cette compagnie. Monsieur Marchand est président et directeur-général de "LES DISTILLERIES MELCHERS LIMITEE" et président du "CONSEIL D'EXPANSION ECONOMIQUE". Monsieur Marchand est aussi administrateur de plusieurs compagnies et organismes sociaux.

Cours de l'or

PARIS PC — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F cote 42.70F, au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 104.80F.

LONDRES PC — Cote de l'once d'or fin aujourd'hui au marché de l'or européen en argent américain: $35.07 à l'achat et $35.09 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: $35.08 1/10, 250 shillings, 11¼ pence.

La compagnie Rothmans de Pall Mall Canada

a établi des records dans son dernier rapport annuel

Dans son message à nos actionnaires, le président J. H. Devlin déclara ce qui suit: "Un record sans précédent tant dans le domaine des ventes que dans celui des profits fut établi au cours des premiers six mois de l'année financière de votre Compagnie, du 1er juillet au 1er décembre 1963. Comparativement à la même période l'an dernier, les ventes augmentèrent de 12% et le profit net fut de $1,022,054 après provision de $70,800 pour l'impôt de la province de Québec.

Rothmans King Size, la cigarette king size le plus en demande au Canada, continua d'enregistrer le plus important gain de ventes des principales marques sur le marché et votre Compagnie, par l'acquisition des marques de Rock City Tobacco a grandement renforci sa situation quant à l'ensemble du marché.

Comparant les six mois presentement à l'étude à la même période en 1962:

— L'industrie totale de la cigarette a connu une augmentation de 1.5%, soit 287,000,000 cigarettes.

— Le groupe Rothmans a connu une augmentation de 12%, soit 429,000,000 cigarettes.

Par conséquent, votre Compagnie s'est appropriée le gain **tout entier** de l'industrie **plus** 142,000,000 de cigarettes de ses concurrents.

La Rothmans King Size fut la mieux placée pour bénéficier des tendances générales du marché favorisant les cigarettes king size et à bout-filtre. Les cigarettes à bout-filtre représentent plus de 84% des ventes totales de votre Compagnie — Rothmans King Size, Craven "A", Number Seven, Peter Stuyvesant, Rembrandt, Consulate et Sportsman à bout-filtre, le produit le plus récent que votre Compagnie a lancé avec succès dans l'Ouest canadien au cours des six derniers mois. Plus de 60% de toutes les cigarettes vendues au Canada aujourd'hui sont à bout-filtre et l'on prédit qu'avant longtemps, les cigarettes à bout-filtre représenteront 80% du marché total.

Grâce à ses recherches incessantes, le groupe international Rothmans a apporté plusieurs innovations dans l'industrie de la cigarette et mis sur le marché plusieurs produits améliorés".

À noter...

Le prix de l'étain a monté de 3c la livre à $1,4325, fonds américains hier sur le marché anglais. C'est une bonne nouvelle pour les producteurs de ce métal aux Etats-Unis et au Canada.

-O-

Mount Pleasant Mines Ltd. a fait savoir à la Bourse Canadienne que E. H. Marley & Partners Ltd., de Londres, Angleterre, ont exercé leur sous-option, leur permettant d'acheter de W. D. Latimer Co. Limited 100,000 actions de Mount Pleasant à $1.10 l'action, conformément à l'accord en date du 10 décembre 1963 et que W. D. Latimer, en retour, a levé 100,000 actions, représentant le solde de l'option embrassant 200,000 actions à $1.00 chacune. Le solde de l'option par versement, en vertu du dit accord, comprend 200,000 actions à $1.25 chacune, détenue par W. D. Latimer Co. Limited, qui a été donné en sous-option à E. H. Marley & Partners Ltd. à $1.37½ cts l'action.

Greater Winnipeg Gas Co

Dans l'exercice terminé le 31 décembre dernier, la compagnie a enregistré un bénéfice net de $1,111,000, ou de 70 cents par action, comparativement à $895,056, ou 57 cents, dans l'exercice précédent. L'amélioration des résultats qui est de l'ordre de 24 pour cent, a été obtenu même si dans le dernier trimestre de l'année la température plus douce a réduit les revenus normaux de la compagnie d'environ 18 pour cent.

Rapports financiers

Great Lakes Paper Co. Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963: $4,672,324, soit l'équivalent de $1.30 l'action au regard de $4,355,849, ou $1.21 pour l'exercice précédent.

Lakeland Natural Gas Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963: $309,000, soit l'équivalent de .17 cents l'action, au regard de $104,071, ou .07 cents, pour l'exercice précédent.

Denrées alimentaires

MONTREAL PC — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois: extra-gros 43½; A-gros 40½; A-moyen 36½; A-petits 33; B 35; C 28.

Beurre: arrivages courants, admissible 51½, 93; 51¾.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35, coloré 35¼.

Pommes de terre: en gros Québec $1.50 à $1.55 les 75 livres, $1. à $1.10 les 50 livres; Nouveau-Brunswick $1.45 à $1.50 les 75 livres, .95 à $1. les 50 livres, .25 à .27 les 10 livres; Ile-du-Prince-Edouard $1.70 à $1.80 les 75 livres, $1.15 à $1.25 les 50 livres, .30 à .32 les 10 livres.

Dividendes

Atlantic Acceptance Corporation Ltd, 20 cents l'action ordinaire, 13 mars, inscription 2 mars; 55 cents l'action privilégiée 5½ pour cent, 6 mars, inscription 26 février; 36 cents l'action privilégiée six pour cent, 1er avril, inscription 23 mars.

Denault Ltée, 20 cents l'action ordinaire de classe A, 2 avril, inscription 14 mars; 20 cents l'action ordinaire de classe A, 2 juillet, inscription 13 juin.

Fleetwood Corporation, 16¼ cents, 15 mars, inscription 23 février.

Obligations canadiennes

GOUVERNEMENT DU CANADA

			Offre	Dem.
Dec 15	3¼	1964	99⅛	99⅜
Sept 1	3¼	1965	99⅛	99⅜
Dec 15	4½	1966	99⅛	100⅛
Juin 15	2¾	1968	93	94
Avril 1	5½	1969	102½	103
Sept 1	4¼	1972	94½	95
Oct 1	5½	1975	102¼	103
Juin 1	3¼	1976	82½	83
Sept 1	4½	1983	91½	92
Perpetuels	3		67	69
C.N.R. Dec. 15	5½	1964	102	103
C.N.R. Avril 1	4½	1967	99½	100
C.N.R. Jan 1	5¾	1985	105	106
C.N.R. Fev 1	4	1981	85¾	86¾
C.N.R. Oct 1	5	1987	96¼	97¼

OBLIGATIONS PROVINCIALES

Alta Mun Fin	5½	1986	99	101
B.C. Electric	5¼	1988	93	95
B.C. Electric	3¼	1967	94	96
B.C. Electric	3½	1969	93	94
B.C. Electric	5¾	1977	100	102
B.C. Pow. Sept. 15	5	1982	92½	93
Manitoba Jan 15	5¾	1981	100¾	101¼
N.B. Sept 15	3½	1965	97	98
N.B. Dec 15	5¼	1986	94½	95
Newfound Fev 1	6	1981	100	102
N. Scotia Sept 1	5½	1982	99¼	100
N. Scotia Juin 15	3¾	1965	97½	98½
Ontario Avril 15	7	1965	97½	98½
Ont. Hyd. Nov. 15	5¼	1983	97	98¼
Ont. Hyd. Mars 1	4	1966	98	99
Ontario Oct. 1	5¼	1983	96½	98
Que. Juin 15	4¾	1977	92	93
Que. Avril 1	5¼	1985	94	95
Quebec Juin 1	5½	1980	97½	98½
Quebec Avril 1	6	1972	102	103
Quebec Fev 1	5¾	1986	99½	100½
Quebec Aout 1	6	1982	102	103
Que. Hyd. Mars 1	3½	1975	84	86
Que. Hyd Nov 1	5½	1985	97½	98½
Shawinigan W&P	3½	1970	90	92
Shawin W & P	3½	1970	89	90½
Shawin W & P	4¾	1978	90	93
Sask. Mars 10	5½	1982	99	100

OBLIGATIONS MUNICIPALES

City of Mtl Nov 1	3	1973	82½	84½
City Mtl Dec. 1	5½	1981	95	97
City of Ott. Juil. 2	5½	1980	98	100
City Van. Juin 15	6	1980	100	102
Met. Tor. Fev. 15	5½	1982	98	100

OBLIGATIONS CONVERTIBLES

Abitibi P & P	4½	1966	107½	109½
Brazilian Tract.	4½	1971	70	74
Cdn Delhi	5½	1973	97	99
Cdn. Petrofina	4	1972	87	89
Cdn. Utilities	5¾	1977	125	—
Greyhound Lines	5½	1978	168	—
Home Oil	5¼	1971	108	110
Inland Cement	4½	1976	91	—
Inland Nat Gas	5½	1977	96	98
Loblaw	4¾	1978	115	—
Pac. Pete	5	1977	106	109
Simpson's	5	1976	139	—
Simpson's	5½	1979	110½	112½
T.C.P.	5	1988	140	143
T.C.P. Inc Notes	5½	1987	232	—
Triad Oil	6¼	1981	109	—
Utd. Town	6¼	1981	109	—
Westcoast	5½	1988	105	107

OBLIGATIONS INDUSTRIELLES

Abitibi P. et P.	6¼	1977	103	105
Alb Gas Trunk	5¼	1981	95½	97½
Algoma Steel	5¼	1978	96½	98
Alum of Can	4¼	1973	93½	94½
B.A. Oil	5½	1977	96½	98
C.B. Alum.	5¾	1980	99	100½
Can. Cement	5¼	1976	97	98
C-I-L	5¾	1977	100½	101½
C.P.R.	3¾	1972	88	89
C.P.R.	5	1983	93½	94½
Cdn Breweries	5	1983	93½	94½
Cdn. Breweries	5½	1986	98	100
Cdn. Chemical	5¼	1971	99	100
Credit Foncier	5½	1974	97½	99½
Dom Stores	5¼	1976	98	99½
Dom Tar	5¼	1978	96	98
Dom Textile	4	1966	96½	97½
G. M. Accept	4¾	1969	96	97
Imperial Oil	3	1969	90	92
Indust. Accept.	5¾	1982	99	100½
Loblaw Groc.	6	1977	101	103
Massey Ferg.	4½	1976	94	95
Reynolds Alum	5¾	1976	99½	100½
Shell Oil	4¾	1976	96½	97
Shell Oil	5¾	1978	100	102
St. Law. Corp.	5	1978	94	95
Simpson's	4¾	1973	96	98
Steinberg's	5¼	1972	98	99
Traders Fin.	5¾	1974	99½	100½
T.C.P.	5.85	1987	100	101
Weston Geo.	4¾	1971	95	96

UTILITES PUBLIQUES

Anglo-Telephone	6	1983	101	—
Avalon Tel	3½	1966	95	—
Bell Telephone	3¾	1979	83½	84½
Bell Telephone	5½	1981	99	100
Bell Telephone	6¼	1978	105	106½
Bowater Power	3¾	1980	83	—
Brazilian Tract	4¾	1970	72	—
B.C. Telephone	5¼	1983	95	96
Calgary Power	3¼	1972	86	—
Can. Electric	4	1968	91½	—
Cdn. W. Nat.	5¾	1983	100	—
Consumer's Gas	5¾	1977	100½	102
Eastern Lt & Pwr	4	1969	90	—
Gt. Lt. Pwr 5¾ W.	6	1977	100	102
Maritime Electr.	4	1975	84	—
Nfld Lt & Pwr	4½	1974	89	—
Nfld Lt & Pwr	5½	1979	95½	—
N. Ont. Gas	5¾	1982	99	101
N. Telephone	6	1981	100½	102
Power Corp.	5½	1977	97½	99
Que. Nat. Gas	5¾	1985	91	92½
Quebec Tele.	6	1977	100½	—
Union Gas	5	1977	94	96
Union Gas	5¾	1981	100	101½

IMMEUBLES

Lob. Leased Pro	5½	1988	98½	100
Brant. Cr. Realty	5	1978	94	—
Eaton's Realty	3½	1968	93	94
Eaton's Realty	5	1978	94	96
Steinberg Prop	6	1982	100	—

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

	— CETTE SEMAINE — Ventes	Haut	Bas	Frm.	ANNEE Haut	Bas
Ajax	$155	10	9½	9½	11	8½
Alpha	50	100	—	—	125	125
Alpha "A"	50	190	173	173	300	175
Alscope	4150	50	45	50	50	37
Alsof	4500	15	14	14	17	14
Amg Beau Belle	1834	5	—	—	5	4
Ameran	16800	9	8	9	16	6
Ang Am Molyb	4850	200	189	199	245	185
Anthonian	1000	6	—	—	8	6
Arno	8200	5	4½	4½	6	4½
Allied	14800	140	125	125	260	125
Augustus	7833	30	29	29	31	25
Band-Ore	500	8¼	—	—	10	7½
Barvallee	250	2	—	—	4	3
Bateman	30200	9½	7½	7½	10	6
Beid-C	100	18	—	—	15	15
Belgium	200	8	7¾	8	8	7¾
Black Hawk	11100	88	81	83	103	78
Black River	5700	13	10	13	13	7
Blue Bon	6275	320	305	315	330	300
Blue B w	500	350	340	350	345	300
Bluewtr	60000	25	21	22	35	12
Bornite	6500	9½	8½	8½	11	8½
Bruneau	25300	30	25	30	31	23
Brunswk	2600	675	650	665	755	650
Burnt Hill	20600	34	31	32½	44	25
Camflo	5000	140	133	140	140	87
Camp Chib	1000	395	—	—	405	350
C Dredge	700	295	280	280	310	275
Cl Inv Tr	75	27½	—	—	27½	26½
Cl Inv Tr Pr	50	91	—	—	93	91
Cdn Interurban	2310	375	360	360	375	340
C Security "A"	1500	105	100	100	130	100
Cantexas	3000	170	160	170	17	155
Cartier Q	2500	6½	—	—	8	5½
Casavant	25	475	—	—	495	470
Cassiar	700	10¾	10½	10¾	11	10½
Cent Man	200150	18	16½	16	19	6½
Cessland	1600	140	125	130	140	115
Chemalloy	4920	53	50	53	67	35
Chib Cop	11500	10	8½	9½	16	7
Chipman	3500	4	4	4	6	3½
Cleveland	3500	4	—	—	5	3
Comm Oil - Gas	3000	45	40	40	55	40
Commodore	5884	445	440	440	470	440
Cominga	5500	3½	3	3	3½	2½
Cons Canorama	13025	62	59	62	62	52
C Div Sec A	1127	140	135	140	140	116
C Div Sec Pr	20	34	—	—	130	30
C Mogador	1000	4½	—	—	6	4½
C New Pac	2700	10½	10	10	11½	9½
C Porsh	66	7	—	—	10	7½
CQ Yell	2000	4½	—	—	6¼	4
Copstream	5900	13	12½	12	19	10½
Couvrette "A"	975	15½	15¼	15½	15½	13½
Credit Stl. "A"	65	13	—	—	12⅜	12¼
Crusade	2750	6	5½	6	6	5½
Delta Elect	16160	270	255	260	285	225
Denault	2190	21	20	21	21	18½
Denault Wts	17	750	—	—	750	750
Doisan	7000	6	—	—	7½	4½
Dome	500	28	27¾	27¾	29⅞	27¾
D Explorers	19000	17	15½	16½	27	15½
D Lease	2000	16	—	—	22	16
D Oilcloth	1230	30	28½	30	30¼	28
Dumagami	5700	107	100	106	148	100
Dumont	371500	32	25	28	32	25
East Sull	6400	280	275	275	285	263
East Ventures	84500	95	80	85	147	55
Electroller	175	10	—	—	10½	10
Emp Oil	9500	4½	4	4	6	2¾
Equity Expl	157675	16½	13½	14½	20	13
Fab	18500	14½	13½	13½	18	13½
Fabl	175	7	—	—	7½	6¾
Fano	843050	15	9	12½	15	9
Fiscel	100	8¼	—	—	10¼	8½
Flint Rock	500	80	—	—	35	18
Fontana	1500	4	—	—	5	3
For Pow	50	5½	—	—	6¼	5¾
Ft Reliance	9000	20	18½	18½	25	16
Fox Lake	77100	21	18	20	23	12
Frigistors	100	66

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Valeurs	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Cgm Net
Abacon	1000	59	59	59	
Abitibi	1735	$13	12⅞	13	
Ackind	200	430	415	415	—25
Alta Dist	1825	295	290	290	
Alta Dis vt	925	280	275	280	
Alta Dis w	1100	100	95	100	
Alta Gas	1390	$30¾	30⅛	30⅛	— ⅛
Alta Gas pr	25	$109¼	109¼	109¼	
Alt Gas Bpr	24	$109⅛	109⅛	109⅛	
Alta Gas w	280	825	825	825	—10
Alg Cen	24	$27	27	27	
Algoma	737	$60	59½	59½	—½
Alumini	2508	$30½	30¼	30½	+ ⅛
Alum 4¼ pr	250	$42	41⅞	41⅞	
Alm 1 pr4	2115	$23	23	23	
Ang Plp pr	50	$52	52	52	+ ⅛
Anthes A	1255	$21⅛	21½	21⅜	
Argus	825	$13⅛	13	13⅛	+ ⅛
Arg B pr	200	$52	52	52	— ⅛
Arg C P pr	3116	$10	9⅞	9⅞	
Arg 250 pr	180	$51	51	51	+ ½
Arg 260 pr	50	$52⅛	52⅛	52⅛	+ ⅛
Ash Temple	215	$20	20	20	
Atlan Acc	210	$17	17	17	
Atlan 6pr	100	$26	26	26	
Atl Sugar	6175	$19⅛	18⅞	19	+ ⅛
Atl Sug A	100	$23½	23½	23½	— ⅛
Atl Sug pr	155	$101½	101	101	—1
Auto El	300	400	395	395	—10
Bank Mont	1772	$63¾	63½	63½	— ⅛
Bank NS	633	$69¾	69½	69⅝	— ⅛
Bartaco	300	285	285	285	
Bath P	500	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Bath P A	1500	$52¼	52	52¼	+ ½
Beav Lum	100	$44¼	44¼	44¼	+1⅛
Bell Phone	3714	$54	53½	54	+ ⅛
Bow Valley	25	400	400	400	
Bow 5½ pr	220	$53	53	53	
Bay Mills pr	100	$101¼	101¼	101¼	
Bowater	250	56¼	6¼	6¼	
Bowes	70	$41	41	41	—4
Bramalea	100	$5⅜	5⅜	5⅜	
Brazil	2642	215	210	215	
BAm Bank	100	$60	60	60	
BA Oil	1412	$29⅞	29⅛	29⅞	+ ⅛
BC Forest	825	$24⅛	24¼	24⅛	— ⅛
BC Pack A	293	$46½	46½	46½	+ ¼
BC Pow	27	36	36	36	
BC Sugar	350	$42	42	42	
BC Sugar pr	300	$19¾	19¾	19¾	
BC Phone	283	$56½	56¼	56½	+ ⅛
Bruck B	100	$11¼	11¼	11¼	
Build Prod	75	$27	27	27	+ ⅛
Bullochs A	150	$7	7	7	— ⅛
Bullochs B	100	$5⅞	5⅞	5⅞	+ ⅛
Burns	441	$8⅞	8⅝	8¾	— ⅛
Cal Pow	340	$21¾	21⅜	21¾	+ ⅛
Cal P 5 pr	25	$102¼	102¼	102¼	
C Bread A	220	$51	51	51	
Can Cem	75	$41	41	41	— ¼
CD Sug	255	$23	23	23	
Can Foils	220	$40	40	40	
Cl Fndry	510	$26	25¾	26	+ ⅛
Can Malt n	225	$20½	20½	20½	
C Pack A	300	$68½	68	68½	+1
Can Perm	225	$79	78½	79	— ⅛
CSL	125	$59	59	59	+1½
Can Wire B	250	$14⅜	14⅜	14⅜	
CAE	275	$8¾	8¾	8¾	
C Brew	3000	$9⅞	9⅜	9⅞	
C Brew Apr	275	$50½	50½	50½	+ ⅛
C Brew Bpr	200	$53½	53⅜	53½	
C B Al A w	200	150	150	150	+15
Can Can A	220	$12¾	12⅞	12¾	
C Chem w	4360	575	550	575	+20
C Collieries	800	$10¾	10½	10½	— ⅛
C Curt W	600	67	65	67	+5
C Dredge	475	295	280	295	+15
C Found	3640	490	480	490	+5
C Found pr	395	$16½	16½	16½	
CGE pr	375	$37¾	37½	37¾	+ ⅛
Can G Inv	50	$48¾	48¾	48¾	+ ⅛
CG Sec A	1350	$12¼	12	12¼	+ ⅛
C Hydro	200	$17⅞	17⅞	17⅞	— ⅛
C Im Bk C	685	$62¼	61¾	62	
C Ind Gas	255	$9½	9½	9½	+ ⅛
C Ind Gs pr	125	$12⅞	12⅞	12⅞	
CIL	400	$17⅞	17¼	17¼	
Can Loco	2100	450	450	450	+50
C Marc	100	420	420	420	—20
CPR	2530	$36⅛	36½	36½	— ⅛
C Retract	200	$16½	16½	16½	
Can Tire	215	$42	42	42	
C Tire A	2385	$34½	34	34	+2
C Util	60	$32⅜	32⅜	32⅜	— ⅛
C Util pr	25	$101¼	101¼	101¼	— ¼
C Vickers	240	$18	18	18	
CWN Gas	205	$17½	17½	17½	+ ⅛
CWN G pr	250	$16	16	16	
CWN G 5½s	225	$20	20	20	
C Westng	235	$38¾	37¾	37¾	— ⅛
Chemcell	1855	$12⅞	12¾	12¾	
Chrysler	21	$44	44	44	
Clairtone	490	$6¼	6	6	— ¼
Col Cell	3570	$10⅜	10⅛	10¾	+ ⅛
C Savings	3725	$11	10	11	+1
Con Bldg	309	$11⅞	11⅞	11⅞	—
Con M S	4560	$22	21½	21¾	+ ⅛
Con Paper	1105	$39¾	39⅛	39½	— ⅛
Con Gas n	495	$11⅛	11⅛	11⅛	
Copp Clark	280	$11½	11½	11½	— ⅛
Corby vt	2105	$20	20	20	
Coronation	600	$6¼	6	6	—¼
Coronin pr	230	$23½	23½	23½	
Coron 2pr	400	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Coron w	200	90	90	90	+5
Cosmos	310	$11	11	11	
Crain RL	100	$13½	13½	13½	
Crush Int	750	$8¼	8⅛	8¼	+ ⅛
Dist Seag	1100	$51	50¾	51	+ ⅛
D Bridge	1960	$18	17¾	18	
D Bridge wt	90	$12.00	12.00	12.00	— ⅛
D Dairies	23	$13	13	13	
Dofasco	1226	$69¼	68¾	69¼	
D Scot pr	125	$50	50	50	
Dosco	116	$15	15	15	
Dom Stores	1945	$16⅞	16⅝	16⅞	
Dom Tar	3350	$18¾	18⅝	18⅝	
Dom Text	300	$23¼	23¼	23⅜	+ ⅛
Du Pont	700	$41¾	41½	41½	+ ⅛
East Ch Tr	100	$55¼	55	55	— ¼
Exquisite	275	$8	8	8	
Falcon	1027	$63½	62¾	63½	+ ¼
Fam Play	170	$19¾	19¾	19¾	+ ⅛
Fleet Mfg	300	$2	$2	$2	
Ford Cda	23	$175	175	175	
F Pioneer	175	$10⅛	10⅛	10⅛	
F Pioneer pr	340	$52¼	52	52	
Fraser	50	$28	28	28	+ ⅛
Freiman	100	$5⅛	5⅛	5⅛	
Fruehauf	100	$7¾	7¾	7¾	— ⅛
Gen Bake	300	$15¾	15¾	15¾	+ ⅛
GMC	94	$86	86	86	
GP Drill	100	93	93	93	
Globe A	300	$10¼	10	10¼	+ ⅛
Goodyear	25	$148	148	148	
Goodyr pr	95	$45½	45½	45½	
GL Paper	2280	$23½	23	23	— ⅛
G L Power	25	$24	24	24	
GN Cap Bw	240	225	225	225	+
Great West	100	53	53	53	
Gr Wpg G	351	$15⅜	15⅜	15¾	+ ⅛
Greyhnd	835	$12¼	12¼	12¼	
Gr	130	$6¾	6⅞	6⅞	— ⅛
H Cotton	100	$25¼	25	25¼	— ¼
Hand Ch	200	475	475	475	+35
Harding	1600	165	160	165	
Hard Carp	875	$32½	32¼	32½	+ ⅛
Hawker-S	2240	$6⅛	5⅞	6	
Hawker pr	70	$97	96¼	97	+ ⅛
Hayhurst	1041	$18¼	18	18¼	— ⅛
Hendshot pr	23	$107	107	107	
Hiram	600	$12¼	12¼	12¼	— ⅛
Home B	332	$14⅛	14⅛	14⅜	— ⅛
Horne Pf	7500	285	275	285	+5
HBay	650	$15¼	15⅛	15¼	
Hur Erie	150	$69½	69½	69½	+ ⅛
Husky	7400	$6⅛	6¼	6¼	— ⅛
Husky w	400	21	21	21	+1
Imp Life	95	$198	195	195	—5
Imp Oil	1583	$45⅞	45⅞	45⅞	+ ⅜
Imp Tob	1980	$12⅞	12¾	12¾	— ⅛
Ind Accep	1517	$24¼	24	24¼	+ ⅛
Ind Min	200	$8	8	8	
Ingersoll A	100	$9½	9½	9½	
Inglis	600	380	365	375	—10
Inland Gas	945	$6¾	6¾	6¾	
Inland G pr	250	$19½	19¼	19½	+ ⅛
Inland G w	1400	50	48	48	
I Bronze pr	100	$28	28	28	+ ⅛
Int Nickel	595	$78	78	78	
Int Util	789	$24	23¾	24	
Int Util pr	90	$47½	47½	47½	
Inter PL	683	$81	80⅛	80⅝	+ ⅛
Int Stl P	1900	330	325	325	
Invgrn	209	$54½	54	54½	+1
Inv Sec A	360	$51⅛	51	51⅛	
Jefferson	300	$8½	8¾	8½	+ ⅛
Jupiter	1503	335	325	325	—5
Jockey C	1164	340	340	340	+10
Jock 2pr	800	69¾	93¾	93¾	+ ⅛
Kelly D A	1265	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅛
K wts	900	130	130	130	—5
Labatt	1880	$19⅛	19	19⅛	— ⅛
LOnt Cem	1325	235	230	230	—5
Lafarge	1000	465	465	465	+5
Lakeland pr	115	$19½	19½	19½	
Lakeland wt	200	255	255	255	—5
Lambtn Ln	100	$7¼	7¼	7¼	+ ⅛
Laura Sec	305	$17½	17½	17½	
Lau Fin	1810	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅜
Lau F 200	30	$38	38	38	— ¼
Lau Fin 140	25	$25	25	25	
Lau F 125	200	$22	22	22	+ ⅛
Lau Fin63w	2925	365	325	365	+50
L and J B	78	$40	40	40	+8½
Leland	5200	175	140	170	—10
Levy	700	$19⅜	19⅛	19⅜	+ ⅛
Levy 2pr	150	$12½	12½	12½	— ¼
Lewis	2	$7	7	7	+ ⅛
LobCo B	3040	$7⅝	7½	7½	
Lobco pr	325	$48¼	48¼	48¼	— ⅛
Loblaw pr	125	$30½	30¼	30¼	— ⅛
Loeb 3 pr	75	$31¾	31¾	31¾	
Locana	200	85	85	85	+3
Loeb A	300	$23¾	23¾	23¾	+ ⅛
Maclaren A	25	$22½	22½	22½	
Macleods A	100	$23	23	23	
MB and PR	2300	$27	26⅞	27	
Maher	145	$27	27	27	
Man Inf Mill	850	$13¾	13⅝	13⅝	
M Lf M pr	10	$105	105	105	
Massey	4001	$18	17⅞	17⅞	— ⅛
Mass-F pr	25	$125	125	125	+2
Mass-F 5½	25	$107	107	107	
Maxwell	710	275	275	275	
MEPC	120	325	315	325	+5
Mid Pac	9050	280	275	280	+5
Milt Brick	200	310	310	310	
Molson A	100	$28¾	28½	28½	
Molson B	410	$31	30½	31	+ ⅛
Mon Foods	250	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Mont Loco	200	$13¾	13¾	13¾	+ ¼
Moore	705	$52⅜	52½	52⅝	+ ⅛
Morse A	585	$12½	12⅜	12½	
Morse B	100	$8¾	6¾	6¾	— ½
Nat Contain	325	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Nat Drug	235	$14	14	14	
Nat Dr pr	225	$13¾	13⅜	13⅜	
Nat Hees pr	100	275	275	275	—50
Nia S Sh	30	$27¼	27¼	27¼	
Nia Wire B	250	$14½	14½	14½	
Noranda	1439	$42	41¾	42	+ ¼
Norlartic	1400	$20¼	20	20	— ⅛
Nor Phone	150	$9½	9½	9½	+ ⅛
N J Util pr	85	$81	81	81	— ⅛
NS LP	27	$24¾	24¾	24¾	
Ocean Cem	210	$15	15	15	
Ogilvie	975	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Ont Steel	3225	$25¼	24¾	25¼	+ ⅛
Ont Store	300	260	260	260	—15
Oshawa A	50	$41¾	41¾	41¾	
Pac Pete	1100	$11¼	11⅛	11¼	
Page-H	127619	$25⅜	21	25	+4¼
Pembina	665	$8½	8½	8½	
Penmans	225	$29	28¾	29	+ ⅛
PC Jewel	200	$9½	9½	9½	
PC Jwl A	100	$8⅝	8⅝	8⅝	— ⅛
PC Jwl pr	10	$101¼	101¼	101¼	— ⅛
Phantom	300	46	46	46	—4
Pow Corp	1085	$10⅝	10⅝	10⅝	
Premium	700	140	135	140	+5
Price Bros	376	$40¼	40	40¼	+ ⅛
QN Gas	435	$7½	7½	7½	
QN Gas 59w	230	20	20	20	
QN Gas 63w	260	385	385	385	
Rapid-Grip	100	220	220	220	+8
Reichhold	425	$20½	20⅜	20½	
Revelstoke	150	$8¾	8½	8¾	
Revelstk pr	100	$20¾	20¾	20¾	
Revenue pr	250	$24	24	24	
Rockwell	157	$45½	45½	45½	— ⅛
Rothman	340	$10¾	10⅝	10⅝	
Royal Bank	670	$72⅜	72⅜	72⅜	— ⅜
Russel H	300	$10	9¾	9¾	— ⅜
St Maurice	250	44	44	44	—1
Salada	807	$11	10⅞	10⅞	— ⅛
Sayvette	217	275	275	275	
Seven Arts	250	$10	9½	10	+ ⅛
Shell Can	625	$16¼	16⅝	16¾	+ ⅛
Shell I pr	275	$26¼	26⅛	26¼	+ ¼
Shell I wts	200	590	590	590	
Shully's	100	440	440	440	+15
Simpsons	525	$39¾	39	39½	+ ⅛
Slater Steel	657	$12½	12½	12½	
Slat Steel pr	210	$19¾	19¾	19¾	
Southam	350	$28	28	28	— ⅛
Shop Save	2200	$13	12⅞	13	
Stafford	200	415	415	415	—15
St Pav	435	$9⅝	9¼	9¼	
St Radio	25	$10¼	10¼	10¼	
Steel Can	49182	$24⅛	22⅝	22⅝	—1¼
Suptest pr	10	$101	101	101	+ ⅝
Tancord	267	300	300	300	
Tancord pr	267	215	200	200	
Texaco	80	$53	53	53	
Tor-Dom Bk	330	$62½	62¼	62¾	— ⅛
T Fin A	12515	$12	11½	12	+ ⅛
T Fin B	600	$11½	11½	11½	+ ¼
Tr Can PL	1959	$35	34⅞	35	+ ⅛
Trans-Mt	4495	$15⅜	15⅛	15⅜	
Trans PPL	350	$9¼	9¼	9¼	
Turnbull	410	$11½	11¼	11½	
Un Gas	1700	$23¼	23⅛	23¼	— ⅛
U Gas A pr	25	$56⅛	56¼	56¼	+ ⅛
U Corp pr	75	$30⅜	30⅜	30⅜	
Un Steel	255	430	430	430	—5
Vendomat	100	355	355	355	—5
Venez Pw	100	40	40	40	
Venez pr	100	76	76	76	+1
Vic G Tr	125	$14⅞	14⅞	14⅞	
Versatile	1200	$8⅛	8	8	
Wainwr	500	35	35	35	
Walk GW	789	$63	62⅞	63	
West Ind	200	65	60	60	—10
West Ind A	2070	141	140	140	—5
Westcoast	865	$16½	16¼	16⅜	+ ⅛
Wesleel	400	$10½	10½	10½	
W Pacific	210	$18⅛	18	18	
Weston A	700	$15¾	15⅝	15¾	+ ⅛
Weston B	3475	$17⅜	17½	17½	+ ⅛
Wstn 6 pr	21	$104	104	104	
West A wts	549	800	790	790	—10
White Pass	300	$8	8	8	
Wood J	15990	$13½	13½	13¾	— ⅛
Woluwd A	450	$22¼	22¼	22¼	+ ⅛
Wolwd A w	880	730	725	730	
Y Knit A	230	$6½	6½	6½	— ⅛
Zellers	160	$39¾	39	39	
Zenith	225	465	465	465	
MINES					
Acad Uran	1000	5	5	5	
Advocate	325	645	630	630	—20
Aaltcho	3000	54	53	54	
Ali Pitch	1200	21	21	21	
Am Larder	500	16	16	16	
Ang Rouyn	3000	17	16	16	+1
Area	7000	116	115	115	
Arjon	17500	14	13½	14	
A Arcadia	5000	28	28	28	
Atl C Cop	2200	114	110	114	+1
Atlin-Ruf	5500	9½	9	9	— ⅛
Aumaq	6000	5½	5	5	— ⅛
Bankeno	5000	16	15	15	—1
Bankfield	2000	12½	12	12	—1
Bary Expl	35000	21	18	21	+3
Base Mets	6100	8	7½	8	
Baska	26500	10	9	9	—1
B-Dug	1200	20	20	20	
Belleterre	3500	35	34	34	—2
Bethlm	2400	650	640	645	
Bisis	18500	25½	24½	25	
Black Bay	2100	12	11½	12	+ ⅛
Bralorne	350	390	390	390	+15
Brunsl Reff	700	29	29	29	
Brunswk	2705	685	670	680	+10
Brunk rts	24323	46	43	45	—1
Buff Ank	3400	200	199	199	+1
Buff RL	6000	7½	6½	7½	+1½
Bunker H	29240	13½	12½	13	— ⅛
Camflo	61600	141	135	137	—1
Camp Chib	3100	400	390	390	—5
C Astoria	21500	30	26	29	+1
C Austrel	15000	10½	9½	10	
C Dyno	4590	115	108	108	—5
C Faraday	525	286	285	285	—5
C Keeley	128525	49	45	47	+2
C Killy rts	103830	12	9½	10	
C Malar	1750	54	53	54	
C N Inca	1000	7	7	7	+ ⅛
Candore	49200	34½	33	34	—1
Can-Erin	1500	16	15	16	— ⅛
Captain	500	8½	8½	8¼	+ ⅛
Cariboo	1000	69	69	69	—1
Cassiar	600	$10⅝	10⅛	10¼	— ⅛
Cent Pat	600	110	106	110	+4
Cheskirk	6000	6	6	6	
Chib M	500	30	30	30	—2
Chimo	59700	121	94	118	+23
Chrom	600	135	125	135	+10
Coch Will	1300	395	385	385	
Comb Met	7000	22½	19½	22	+2
Con Shaw	4000	24	22	24½	+1½
C Bellek	1000	7	7	7	
C Callinan	6000	7½	7	7½	+ ⅛
C Discov	1000	118	118	118	
C Fen	500	15	15	15	— ⅛
Con Gillies	500	7½	7½	7½	—1
CG Arrow	500	23	23	23	—3½
C Marben	16100	71	60	66	—4
C Mogul	44895	490	460	465	+5
C Morrison	7300	52	52	52	—4
Con Nanus	2000	13	13	13	
Con Nichol	8000	12	11	11	— ⅛
C Rambler	29880	158	141	150	20
C Red Pop	62500	16	12	15½	—1
C Regcourt	1600	12	11½	11½	— ⅛
C Sannorm	15500	12½	11½	11½	— ⅛
Conwest	500	395	395	395	+5
Cop Corp	3500	19	18	18	—1
Copp Clan	1600	9	9	9	
Courvan	7500	22	20	20	+1
Crest	1200	$17½	17⅜	17⅜	— ⅛
Crestaur	33100	22½	21	22	+2
Crow	26011	28	26	26½	—1½
Crowpat	2200	9½	9	9½	+2½
Cusco	4000	13	12	12	—1
Daering	101500	13½	11½	13	+ ½
D'Aragon	6300	17	16½	16½	— ½
Deer Horn	1700	49½	47	47	—2
D'Eldona	500	7½	7½	7½	
Denison	6136	$12¾	12⅝	12¾	
Dicknsn	1300	535	530	535	+5
Dome	390	$27⅝	27⅜	27⅝	— ⅜
Donalda	4000	7½	7½	7½	
Duraine	833	21	21	21	—1
E Amphi	4700	5½	5½	5½	
East Mal	900	185	185	185	
East Sull	1925	278	275	275	—3
Eat	2703	13½	13	13½	+1½
Gaitwin	1756	72	72	72	
Geco Mines	250	$33¾	33¾	33¾	
Giant YK	255	$11⅝	11½	11⅝	+ ⅛
Glenn Uran	500	4½	4½	4½	—1
Gridale	500	27½	27½	27½	
GF Mining	1120	16	16	16	— ½
Goldray	2567	39	35	38	+2
Grandroy	2200	14½	14	14½	+ ½
Granduc	2825	450	445	450	+5
Gulfl	5500	10½	10	10½	
Gunnar	1365	765	755	765	+5
Har-Min	5000	14	13	13½	+ ⅛
Hastings	11400	128	125	125	—2
Headway	9300	17	17	17	+ ½
Heath	1000	5½	5½	5½	
Hollinger	905	$29	28¾	29	+ ⅛
Hud Bay	645	563	62½	63	+ ½
Hydra Ex	4174	39	33	33	+ ½
Int Helium	2150	194	191	194	+2
Irish Cop	1900	25	24½	25	+1
Iron Bay	2800	90	86	90	+4
Iso	9800	270	264	264	—4
Jacobus	1500	16	16	16	—1
Jelex	10000	23	23	23	
Joburke	3000	7½	7½	7½	
Jonsmith	69000	17	15	15	— ½
Joutel	24400	149	144	145	—1
Kenville	7000	7	7	7	+1
Kerr Add	1682	710	705	705	—5
Kirk Min	2681	16½	16½	16½	
Kopan	13530	14½	13	13	—2
K Anacon	22129	65	61	65	
Lab Min	3500	$36½	36½	36⅝	+ ⅜
L Dufault	5854	935	905	920	+10
Lake Ling	750	7	7	7	— ½
L Osu	4100	18	17	18	+1
L Shore	400	175	175	175	+8
Langis	3600	29	28	28	—1
Lasil AM	3000	20½	20	20½	+ ⅛
Lencourt	24500	13	10½	12	
L Norlartic	13383	6	5	5	+1
L Lac	500	147	146	147	
Lorado	15350	190	185	190	
Louvcit	10800	14	13½	13½	— ½
Lyndhst	7000	8	7½	8	— ½
Manitoba	1000	255	253	255	—1
Madsen	6000	220	218	220	+2
Malartic	3100	68	65	68	+2
Man Bar	500	18	18	18	+1
Marboy	7000	13	12	12	— ⅛
Marchant	2500	82	82	82	
Marcon	24200	14½	14	14	
Martime	6100	57	55	57	+2
Martin	32725	76	73	73	—1
Matach	1000	10	10	10	+ ½
Matigmi	2875	$12	11⅞	11⅞	+ ⅛
Maybrun	7500	10½	9½	10½	+1
McKen	7000	25	24	24	+1
McMar	3147	8½	8	8½	
McWat	1000	21	21	21	
Merrill	7000	72	70	72	+2
Midrim	3000	23	22	23	+2½
Metal M	2307	110	106	110	+2
Multi-M	9550	30½	30	30	
Murray M	7000	121	120	120	
Nama Cr	2000	16	15	16	
Nealon	68500	11	10	10	— ½
Nello	1000	20	20	20	
New Alger	3000	4½	4½	4½	— ½
New Ath	11500	29½	27	27	+ ½
N Goldvue	11000	7	6½	8	+1½
N Harri	2000	7	7	7	— ½
N Hosco	169709	247	235	241	+3
New Jason	500	6	6	6	
N Kelore	12500	11½	11	11½	+ ½
Newlund	12500	19	17½	17½	—1½
N Mylama	2000	11½	11½	11½	
Newnor	30700	22	20	20	— ½
New Reuyn	11000	14	12	14	+1
N Senator	9000	18½	17½	17½	— ⅛
Nick Rim	11000	20	19½	20	
Nisto	44700	25	22	23	—8
Nor-Acme	2000	13½	13½	13½	
Norbeau	4000	60	59	59	—1
Norgold	30500	13	12	12	—1
Norlartic	1000	9½	9½	9½	
Norlex	1700	16½	16½	16½	
Normetal	3600	335	320	330	+5
Norpax	500	12	12	12	
N Coldstrm	1050	60	60	60	
N Goldcrt	4000	18	18	18	—1
N Rank	9500	27	26	27	+1
N Rock	1200	34	34	34	+2
Northcal	27700	53	50	51	—

Cavalcade SPORTIVE

par Gérard "Gerry" Gosselin

Disons en commençant que cette Cavalcade
Ne vise pas le prix du grand conseil des Arts,
Mais cherche à mieux atteindre en verbes de parade,
Les sourds et les muets qui seraient en retard
Sur le besoin de ceux qui n'ont pas encore trente,
De recevoir un peu plus que le bill Soixante

Qu'on meuble les esprits, c'est de nécessité.
Mais, qui ne souffre pas d'abjecte cécité,
Comprend que les cerveaux ne marchent pas tout seuls,
Dans l'air immatériel qui en fait des linceuls;
Qu'il faut à l'intelligence une forte charpente
Qu'ignore par malheur notre cher bill Soixante.

Tout le monde respecte, admire les génies.
Les hommes de la science et les grands novateurs,
Mais l'intellectuel, et ses lois infinies,
Ne pourrait promener ses instincts créateurs,
S'il ne les appuyait que sur le bill Soixante,
Sans le concours d'une structure vivante.

Le philosophe dit: l'homme est un composé
De matière et d'idée ou d'un corps et d'une âme.
Mais ceux qui, dans l'histoire, ont voulu diviser
Cette loi d'unité, qui ne souffre aucun blâme,
Ont fait des corps sans tête et des têtes sans corps,
Des savants maladifs ou des monstres des sports.

Que l'on soit écrivain, docteur, parlementaire,
Prix Goncourt, Prix Nobel, lauréat littéraire,
Que servent ces honneurs, si l'on n'a la santé,
Un coeur bon, des nerfs durs, de la spontanéité.
Médecins, guérisseurs se disputent la vente
de remèdes ad hoc, mais pas le bill Soixante.

Cette loi qui bâtit l'intérieur des écoles,
L'âme des professeurs sur des normes moins folles,
Devrait pourtant offrir pilules et cachets
Qui réglementeront l'émission des déchets
Et l'épuration d'un système qu'on vante,
Pour que le surhomme existe après soixante.

L'école, au nouveau plan, a sa salle de bain;
C'est une concession faite à l'homme-matière.
Pourquoi pas plus d'air pur dans une "élémentaire"
Qui prépare en 10 ans les hommes de demain?
Ce qu'il faut à la génération qui passe,
C'est des parcs et des jeux et de vrais gymnases.

Aux Jeux d'hiver d'Innsbruck, il a été prouvé
Que nous manquons de souffle, et c'est arrivé,
Sans viser pour jamais toutes les médailles d'or,
Au firmament du monde, où notre gloire dort,
Avouons que PARTOUT, même avec le Soixante,
Notre race décrit sa courbe descendante.

Pourtant nos députés ont des notions sportives.
Ils ont des champions, des clubs et des gloires,
Des rouges et des bleus, à la gloire furtive,
Qui comptent des points, remportent des victoires.
Mais le meilleur compteur doit stopper à Soixante
A cause, on l'a compris, du fameux bill Soixante.

Les sports, les loisirs, l'éducation physique,
Voilà des buts que pourraient compter nos députés,
Un vrai tour du chapeau, dont le rêve magique
Assurerait un vote, attendu, convoité.
De la part des voteurs qui n'ont pas encore vingt ans
Mais qui pourront demain faire tourner le vent.

STAN MIKITA, des Black Hawks, qui mène la ligue Nationale, au total des points, avec 73.

CE SOIR, AU FORUM

Le Canadien et les Black Hawks sont à un "tournant" de la course au championnat

Pour la Xième fois, les Black Hawks de Chicago et les Canadiens de Montréal seront, ce soir, "à un tournant" de la course au championnat de la ligue Nationale. Ces deux clubs, qui ont déjà éloigné tous les autres rivaux possibles, chevauchent côte à côte, depuis quelque temps déjà, se poursuivant un soir, se dépassant l'autre, reculant le lendemain, pour mieux sauter ensuite.

Le plus important est que depuis plus de deux semaines, il faut toujours ajouter, pour bien qualifier le mérite du club de Toe Blake, que "les Montréalais ont deux parties en mains".

Deux parties de plus à jouer, cela signifie que Jean Béliveau a 120 minutes, bien à lui, pour se rapprocher des gros canons qui dominent le circuit Campbell, Stan Mikita et Bobby Hull. Béliveau a aussi repris la premier rang pour le plus grand nombre d'assistances, soit 45. Andy Bathgate est deuxième avec 43.

Deux parties en mains ne sont toutefois pas à l'avantage de Charlie Hodge, qui est à trois points de Johnny Bower et à quatre de Glenn Hall. A moins qu'il reussisse deux blanchissages consécutifs. C'est du domaine des possibilités à la condition que ses joueurs de défense ne s'endorment pas deux minutes avant la fin de la partie comme ils l'ont fait contre Boston, jeudi soir.

Deux parties de plus à jouer permettront aussi sans doute au Canadien de rejoindre le total de buts marqués par Chicago. Les joueurs de Billy Reay en ont 181 et ceux du Canadien, 175.

Au point où en sont les choses, deux matches nuls feraient l'affaire du Canadien.

Partie du tonnerre

Dans l'expectative de toutes ces possibilités, il reste une grande réalité: la partie de ce soir, entre Chicago et Canadien. Certains, oubliant ces deux fameuses parties de plus à jouer, ont déjà annoncé que le championnat se décidera ce soir, oubliant que ces deux équipes ont deux autres engagements d'ici la fin de la saison, le 1er mars à Chicago et le 14 mars à Montréal.

BOBBY HULL, qui a réussi le plus grand nombre de buts cette saison, 35 en 58 parties.

Evidemment, si le club local se payait la fantaisie d'une victoire décisive, ce soir, en paralysant Mikita, Wharram et Hull, les prophéties prendraient tournures de vérités de La Palice. Si par ailleurs, Chicago retourne chez lui avec un triomphe, il ne s'agira pas de capituler.

Après la partie de samedi soir, il restera 11 parties à disputer pour les Hawks, mais seulement cinq sur leur glace, une contre chacun des cinq autres clubs.

A partir de dimanche, le Canadien aura 13 parties à disputer, dont sept au Forum. Quatre de ces parties présenteront les Rangers comme adversaires, deux fois au Forum, deux fois à Madison Square Garden.

Evidemment, toutes ces conjonctures au sujet de la partie de ce soir peuvent tomber à l'eau si les deux clubs font un match nul. Les deux clubs en ont chacun 11 à leur fiche.

Pendant ce temps, tous les autres clubs sont à l'oeuvre en fin de semaine. Cet après-midi, les Bruins de Boston, en quête d'une 15ième victoire, envahissent l'Olympia de Détroit, alors qu'en soirée, les Maple Leafs de Toronto, vieillis prématurément, essaieront de redorer leur blason aux dépens des Rangers et de Jacques Plante.

Demain, le club de Toe Blake visite Détroit. Toronto rend sa visite aux Rangers et Boston va disputer la victoire aux Black Hawks.

JEAN BELIVEAU, le meilleur compteur du Canadien. Il mène la ligue en aides, avec 45.

Don Paquette à Toronto

MONTREAL — Les Alouettes de Montréal, de la Conférence de football de l'est, ont annoncé avoir échangé leur ailier défensif Don Paquette aux Argonauts de Toronto, dans une transaction impliquant cinq joueurs.

Les Alouettes ont échangé Paquette et le secondeur Ray Germain contre trois joueurs canadiens. Germain avait été le deuxième choix des Alouettes dans un repérage de 1963.

Les joueurs que les Alouettes obtiendront des Argos sont le demi défensif Clare Exelby, l'ailier offensif Gerry Philps et Chuck Wood, garde d'attaque.

Le baseball majeur n'aime pas la machine à écrire du lanceur Brosnan, congédié par Chicago

CHICAGO. — Les White Sox de Chicago ont dit au lanceur-écrivain Jim Brosman de déménager sa machine à écrire ailleurs, alors qu'ils l'ont soumis au repêchage dans le but de lui donner son congé sans condition.

Les autres équipes de la ligue Américaine de baseball peuvent s'assurer les services du lanceur droitier pour $1 seulement.

Brosnan, qui peut faire ses propres conditions s'il n'est pas réclamé d'ici trois jours, a subi le même sort, l'an dernier, lorsque les Reds de Cincinnati l'ont échangé aux White Six en mai et ce, pour la même raison son insistance à publier ses écrits pendant la saison de baseball.

Le gérant général Ed Short a dit à Brosnan hier que son cas en était au point où il devait abandonner sa plume ou bien quitter l'équipe. Brosnan, qui publiera deux articles dans des magazines cet été, a répliqué que la littérature était sa profession pendant la saison morte et qu'il avait l'intention de la poursuivre.

Brosnan, qui a affiché un record de 3-8 la saison dernière, a déclaré que la clause dans un contrat de baseball défendant aux joueurs de publier des articles ou des livres pendant la saison régulière "le privait d'un travail en hiver", ce qui lui semblait "immoral".

Brosnan a accusé Short, qui a retardé son ultimatum jusqu'à jeudi, "d'attitude indigne d'un gentilhomme, d'autant plus qu'il me cause du tort dans ma tentative d'obtenir un autre poste au baseball."

Le lanceur érudit a connu sa meilleure saison avec les champions Reds de Cincinnati en 1961 où il a présenté une fiche de 10-4.

Short a précisé qu'il avait tenté sans succès de conclure un marché avec "toutes les équipes majeures", impliquant Brosnan, qui devait accepter une diminution de $6,000 sur son salaire de $30,000 reçu en 1963.

"Je vais offrir mes services moi-même si rien ne survient d'ici trois jours" a déclaré Brosnan, "bien qu'il soit un peu tard pour rejoindre les équipes déjà organisées en vue de leur camp d'entrainement."

"Mon problème résidera dans le fait de trouver une équipe qui me permettra de publier et de lancer en même temps. Pour le moment, je suis un écrivain à la pige."

Association de skieurs de profession

Il n'y a pas beaucoup d'Arnold Palmer ou de Jack Nicklaus parmi eux, mais personne n'a à se désoler du petit nombre de skieurs professionnels qui descendent des pentes nord-américaines pour gagner leur vie.

Ils ont un circuit normal, semblable à celui des golfeurs professionnels. Le total des bourses pour une saison de trois mois comprenant dix tournois s'élève cette année à $55,000.

Ted Dutton, d'Espen, Colorado, directeur de l'Association internationale des coureurs professionnels sur ski, a déclaré: "Nous n'avons que dix ou douze sportifs que nous appelons des skieurs professionnels, des gens qui ont l'expérience de deux ou trois jeux olympiques, et les quatre ou cinq meilleurs skieurs de cette catégorie gagnent de $13,000 à $15,000 par saison. Ils ont alors, bien sûr, d'autres sources de revenus".

Beaucoup à faire

Dutton, qui se trouve à Toronto pour participer dimanche à la course professionnelle à Collington, en Ontario, a précisé que les skieurs ont encore fort à faire pour rattraper ceux qui gagnent beaucoup d'argent au golf. Il a cependant expliqué: "Mais il faut considérer que la saison de ski ne dure que trois mois, alors que les professionnels du golf jouent toute l'année. Certes, nous n'avons qu'un petit groupe de concurrents et ce sont les meilleurs du monde.

"Le ski comporte beaucoup de problèmes. Les pistes, partout en Amérique du Nord, ne sont pas conçues pour recevoir d'immenses foules. Il y a beaucoup à faire pour intéresser le public aux courses de ski. Il y a aussi le problème de la température. Pas de neige, pas de courses".

L'Association a été formée il y a quatre ans, et le montant des bourses a augmenté chaque année. En 1961, le total était de $15,000. Il est monté à $35,000 un an plus tard et s'élève cette année à $55,000.

Et, tout comme le golf, le football professionnel et d'autres sports professionnels, estime Dutton, le ski peut gagner beaucoup d'argent à la télévision. Il a dit: "C'est là qu'est l'argent. La télévision commandera notre destin".

Amateurs et professionnels

Pense-t-il que le ski olympique doit être ouvert aux professionnels et aux amateurs? "Pas exactement. Nous avons pensé à tenter de faire rencontrer les trois grands joueurs des Olympiques et les trois meilleurs skieurs du circuit professionnel. Mais je crains que ceux du circuit ne les battent facilement. Les gars des Olympiques ont habituellement de 23 à 25 ans. Les professionnels ont environ 30 ans et ont participé à deux ou trois jeux olympiques; ils ont le grand avantage de l'expérience".

Dutton a expliqué que son association a pensé à introduire les courses de ski professionnel en Europe, mais que cela pose un problème de frais au point de vue transports.

Rétrospective des Jeux olympiques à Rampe sportive

MONTREAL — Samedi, 22 février, à 4 hres p.m., à l'antenne de CFTM-TV, canal 10, Pierre Proulx et ses invités font une rétrospective des jeux olympiques d'hiver à Innsbruck dans le cadre de "LA RAMPE SPORTIVE."

La première partie de l'émission est consacrée aux compétitions olympiques et l'invité est M. Pierre Allain, président du comité des compétitions internationales de l'association canadienne de ski, qui revient d'assister aux dernières compétitions olympiques à Innsbruck, en Autriche.

La seconde partie de l'émission est consacrée au conditionnement physique des athlètes aux jeux olympiques et l'invité est M. Gaston Marcotte, professeur d'éducation physique à l'Université de Montréal.

Pierre Proulx anime cette émission réalisée par Laurent Larouche.

Rendez-vous, au Forum, mardi, pour le combat Liston vs Clay

Les billets pour la présentation en télévision privée et sur écran géant — 30 pieds par 40 — du combat de championnat mondial Sonny Liston vs Cassius Clay, au Forum, sont en vente aux guichets du Forum. Le directeur-gérant Frank Selke a annoncé que les prix d'admission seraient de $3. à $8. et qu'on pourrait facilement accommoder plus de 10,000 amateurs. Ajoutons que ces derniers, grâce au procédé fameux mis à la disposition du Forum par le Hhéatre Network Television Inc., de New-York, pourront probablement voir tout aussi bien, sinon mieux, que bien des amateurs présents au combat disputé à Miami on le sait et qui auront à payer $150., $200. et $250. chacun, pour des billets dits de "ringside".

Liston, le Noir qui a pratiquement vécu l'histoire de Cendrillon, en sera à sa seconde défense du titre et il aura comme adversaire celui-là même qui est devenu le point de mire de toute l'Amérique depuis une couple d'années en prédisant le résultat de ses nombreux combats. Cassius Clay a osé dire cette fois qu'il disposera de Liston en huit rounds et on se demande comment il pourra ravir parole cette fois-ci contre un géant qui s'est débarrassé de Floyd Patterson deux fois de suite en l'expédiant au pays des rêves dès le premier round. Liston frappe avec une force vraiment extraordinaire tandis qu'on dit, en plusieurs milieux, que Clay est lui aussi un cogneur redoutable. Le combat de mardi devrait donc être excitant au possible. Il ne sera télévisé que sur le fil privé de la T.N.T. et c'est dire que le Forum sera le seul endroit à Montréal et dans la région où on pourra y assister grâce à l'écran magique et géant Ediophor qui fournit une image d'une clarté et d'une définition étonnantes.

Il y aura de plus présentations de six combats amateurs dans le ring du Forum et par permission spéciale de l'U.A.A. du Canada avant la présentation sur écran géant du match Liston vs Clay qui débutera à 10 heures précises. La soirée débutera à 8h.30.

L'impasse se prolonge

BOSTON — Joe Cronin a annoncé hier que les propriétaires de la ligue Américaine ont donné un vote de 9-1 en faveur de convoquer une autre assemblée en vue d'arrêter une décision dans le cas de Charles O. Finley, propriétaire des Athletiques.

Cette assemblée aura probablement lieu d'ici une semaine ou 10 jours.

Finley et ses avocats ont assisté à l'assemblée, mais on n'a pu arriver à une entente concernant le bail entre Finley et la ville.

Finley a rencontré sept fois les représentants de la ville et ces entrevues n'ont rien avancé à l'impasse.

Festival de Vimont

Dimanche, le 23 février, aura lieu le festival de la ville de Vimont. Les activités principales se dérouleront à la patinoire de la rue Dumas, à 1h. 30 p.m. Une parade précédera les festivités. Elle partira de la 9e est, à 1h. 15 p.m. Attractions pour tous, parents et enfants. Pour informations: G. Paré, MO. 9-5801.

Boxeur blessé

MANAGUA — L'espoir nicaraguayen des poids moyens Lou Gutierrez, — qui samedi dernier avait mis k. o. au 1er round le Mexicain Arturo Marcias — a été grièvement blessé hier à coups de poignard par un de ses amis, dans un cabaret de Managua. Son état a nécessité plusieurs transfusions de sang et l'on craint que Gutierrez qui avait reçu douze coups de couteau ne soit obligé d'abandonner la boxe.

Il devait partir le jour même pour les Etats-Unis.

Immédiatement après l'attentat, son agresseur a tenté de se donner la mort, se blessant profondément au ventre, mais on espère le sauver.

TENNIS

MELBOURNE — "Ne participez à aucune compétition à l'étranger avant le premier avril sinon vous serez exclus de l'équipe de la coupe Davis", tel est l'ultimatum que la Fédération australienne de tennis a adressé, aujourd'hui, par câbles, aux "trois" Roy Emerson, Hen Fletcher et Bob Hewitt.

Les voyages à l'étranger d'Emerson et Fletcher étaient d'ailleurs inutiles, ajoute-t-on à la Fédération australienne, puisque tous deux ont été éliminés dès le second tour des championnats des Etats-Unis "indoor", qui se disputent actuellement à Salisbury (Maryland). Quant à Bob Hewitt, qui se trouve en Afrique du Sud, il s'est vu interdire toute compétition par la Fédération de ce pays.

M. Norman Strange, président de la Fédération australienne de tennis, a précisé: "aucun joueur défiant la Fédération en participant à des compétitions hors d'Australie jusqu'au 31 mars prochain ne pourra être retenu dans l'équipe australienne de coupe Davis avant le 1er avril 1965".

La Fédération internationale de tennis sera avisée incessamment de cette décision.

BOXE

MIAMI BEACH (PA) — Joe Louis a déclaré que, si le champion Sonny Liston tentait de l'emporter par un K.O. rapide, il pourrait bien être obligé de boxer Cassius Clay pendant 15 rounds lors de leur match titulaire de spoids lourds mardi prochain.

"Je ne puis m'imaginer comment Liston peut perdre, car il est tellement rude et fort, mais je lui répète sans cesse de ne pas perdre la tête contre ce gars-là," a expliqué le Bombardier Brun en surveillant l'entraînement du champion.

"Si la rage l'aveugle et s'il tente de le mettre K.O. en un temps record, il pourrait bien avoir tout un combat sur les bras, car ce gars-là est très rapide, aussi rapide que tout homme que je connaisse," a ajouté Louis.

Joe Louis et son épouse demeurent avec Liston dans les quartierts temporaires de ce dernier, à côté de la demeure du propriétaire des Yankees, Dan Topping.

Conversation

Au terme d'une journée d'entraînement, Louis et Liston discutent de stratégies devant l'appareil de télévision.

"Sonny ne parle pas beaucoup," dit Louis, "et je n'essaie pas de lui enseigner la boxe, ce qu'il sait déjà.

"Nous parlons seulement de stratégies et je tente de lui donner quelques conseils sur la façon de tenir son équilibre afin qu'il ne paraisse pas mal dans l'arène. Je veux non seulement qu'il l'emporte mais aussi qu'il paraisse bien."

Un champion

Louis considère Liston comme un des meilleurs champions mondiaux poids lourd de tous les temps.

"Il n'est peut-être pas aussi classique et aussi régulier que certains d'entre eux, mais il est aussi rude et dur que n'importe qui, en plus d'être fort comme un boeuf," a ajouté Louis.

"Il est aussi bon que tout champion déjà couronné, y compris Dempsey, Tunney, Marciano et moi-même.

"Je crois que Clay pourra résister pendant quatre ou cinq rounds devant Liston, même si ce dernier garde son sang-froid, car Cassius devrait être capable d'éviter Sonny aussi longtemps."

En terminant, Louis s'est s'est dit inquiet d'une seule chose, à savoir la crainte de voir Clay perdre ses moyens dans l'arène.

"C'est un fait qui arrive fréquemment à des boxeurs qui parlent beaucoup comme lui. Dans ce cas, Clay pourrait bien subir de graves blessures."

Combat transmis en français à CJBC, Toronto

TORONTO. — Pour la première fois, les amateurs de boxe de langue française de la région de Toronto pourront suivre dans leur propre langue le combat de boxe qui opposera mardi soir prochain le champion poids lourd Sonny Liston à l'aspirant Cassius Clay.

En effet, la Société Radio-Canada a fait savoir que la station radiophonique CJBC qui deviendra sous peu une station diffusant exclusivement en français, diffusera le fameux combat en direct. C'est René Lecavalier qui donnera la description round par round du combat tandis que Louis Chassé fera des commentaires.

L'émission débutera à 9h. 30 par un programme de 15 minutes au cours duquel Jean-Maurice Bailly et Louis Chantilly décriront l'atmosphère qui règne à Miami Beach avant le combat.

HOCKEY

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Chicago à Montréal
New York à Toronto
Boston à Détroit (après-midi)
LIGUE AMERICAINE
Buffalo à Baltimore
Hershey à Cleveland
Rochester à Pittsburgh
Québec à Springfield
DIMANCHE
LIGUE NATIONALE
Montréal à Détroit
Toronto à New York
Boston à Chicago
LIGUE AMERICAINE
Québec à Buffalo
Hershey à Pittsburgh
Springfield à Providence
Baltimore à Rochester

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Canadien	56	30	15	11	175	138	71
Chicago	58	30	17	11	181	134	71
Toronto	55	24	21	10	141	137	58
Détroit	56	22	24	10	143	162	54
New York	56	19	29	8	157	190	46
Boston	57	14	33	10	135	171	38

LIGUE AMERICAINE

(DIVISION EST)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Québec	57	33	23	1	205	175	67
Hershey	56	28	25	3	182	194	59
Baltimore	59	26	30	3	164	185	55
Providence	54	24	27	3	198	185	51
Springfield	52	19	30	3	165	103	41

(DIVISION OUEST)

	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Cleveland	56	31	21	4	198	151	66
Pittsburgh	56	30	24	2	182	161	64
Rochester	54	27	20	1	194	190	55
Buffalo	54	18	30	6	150	203	42

LIGUE JUNIOR "A" DE L'ONTARIO

	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Toronto	32	9	7	271	175	71
Montréal	32	13	5	261	163	69
S. Catharines	26	16	6	212	186	58
Niagara Falls	23	19	7	184	156	53
Peterborough	22	19	7	154	160	51
Oshawa	18	26	6	199	216	42
Hamilton	10	30	9	169	237	29
Kitchener	6	37	5	113	270	17

les compteurs de la L.H.N.

	B	A	Pts
Mikita, Chicago	33	40	73
Hull, Chicago	35	35	70
Béliveau, Can.	22	45	67
Wharram, Chi.	31	28	59
Bathgate, N.-Y.	16	43	59
Goyette, N.-Y.	20	34	54
Gilbert, N.-Y.	21	32	53
Howe, Détroit	20	33	53
Oliver, Boston	19	34	53
Hay, Chicago	20	28	48
Rousseau, Can.	21	27	48
Henry, N.-Y.	25	22	47
Richard, Can.	13	32	45
Mahovlich, Tor.	20	23	43
Pilote, Chicago	6	35	41
Balon, Canadien	22	18	40
Bucyk, Boston	13	27	40
McDonald, Chi.	13	27	40

FORUM
CE SOIR, A 8 HEURES
LIGUE DE HOCKEY NATIONALE
CHICAGO
— vs —
CANADIENS
Admission générale, billets à $1.75 et $1.50 en vente maintenant. Admission générale, billets à $1.25 en vente ce soir à 7 heures aux guichets de la rue St-Luc.

FORUM
DIMANCHE, 23 FEVRIER
à 7 hres p.m.
ASSOCIATION DE HOCKEY JUNIOR DE L'ONTARIO
NIAGARA FALLS
vs
CANADIENS
2ème partie
FINALES DE LA LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE
VERDUN vs N.D.G.
PRIX : SIEGES RESERVES : $2.00 et $1.50 (Promenade centre, loges, mezzanine, et amphithéâtre) ADMISSION GENERALE : $1.00 (Fin de l'amphithéâtre et tous les cercles) ENFANTS : .50 dans sections non réservées seulement.
Billets en vente maintenant
VEUILLEZ NOTER QUE LE GUICHET SERA OUVERT A 5 h. P.M. DIMANCHE.

Bagotville 8 Art Merrick 6

QUEBEC — L'équipe de l'ARC de Bagotville, piloté par Bill Tracy, a remporté hier la finale de la section "A" au tournoi pour le championnat provincial mixte de curling.

Elle a eu raison de l'équipe de Art Merrick, de Westmount par le compte de 8-6.

L'équipe de Westmount a subi ainsi sa première défaite du tournoi. Toutefois elle demeure eligible pour la grande finale, etant encore en lice dans la section "B".

La grande finale aura lieu aujourd'hui.

Les vainqueurs de ce tournoi représenteront la province de Québec à la compétition pour le tournoi canadien qui se disputera à Toronto du 27 au 30 mars.

En préparant l'émission "Centre de Loisirs," André Coutu, un des deux animateurs avec Mlle Francyne Labranche, donne quelques conseils de culture physique aux jeunes participants, à ce programme de CBFT-TV.

CAP SUR...
5e SALON provincial du YACHTING
L'EXPO NAUTIQUE la plus complète jamais vue dans la province. Vous verrez tout ce qu'il y a de nouveau en fait d'embarcations, moteurs, remorques et accessoires.
LA PARADE DES CHAMPIONS
Voyez les bateaux qui font l'orgueil du Québec, chacun champion mondial.
Le nautisme est le sport familial par excellence. Venez avec toute l'équipe pour un avant-goût des joies de l'été.
PALAIS DU COMMERCE
1600 BERRI, MONTREAL
20-25 février
ENTREE 75¢
Gratis pour enfants accompagnés de moins de 12 ans
OUVERT DE MIDI A 10.30 P.M. — SAMEDI DE 10 A.M. A 10.30 P.M.

AVIS

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 février, 1964 par lequel Cab-Art Co. Ltd. a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 19 février, 1964 sous le no. 1728666.
Le 19 février, 1964.
BANQUE DE MONTREAL

CANADA
PROVINCE de QUEBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 630 271

DAME AVERY JENNINGS, veuve de feu Edwin Warner, en son vivant homme d'affaires de la Cité de New-York, Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, résidant à 55 est, 77ième Rue, demanderesse,
vs
P. R. M. INC., corps politique et incorporé suivant la loi, ayant son bureau chef et principale place d'affaires dans la cité de Montréal, à 1210, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Province de Québec, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
Il est ordonné à la défenderesse P. R. M. INC., de comparaître d'ici un mois.
Montréal, 18 février 1964.
Raymond PILON,
député-protonotaire.
Boisvert & Pickel, avocats,
680 ouest, rue Sherbrooke,
(suite 403),
Montréal, P. Q.
Proc. de la demanderesse.

VILLE DE BEACONSFIELD

SOUMISSIONS

TRAVAUX NO 60 :

Construction de

a) Egouts sanitaires, aqueduc, routes et drainage sur partie des fermes nos 12 et 13, et sur partie de Beaurepaire Drive.
b) Egouts de drainage sur l'avenue Willowbrook à la rue Jasper.

Des soumissions incluses dans des enveloppes blanches scellées, adressées comme ci-dessus, délivrées en personne ou par la poste, et adressées au gérant, ville de Beaconsfield, Québec, seront acceptées à l'hôtel de ville, 450, Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec, jusqu'à vendredi, le 28 février 1964, à 12h.01 P.M.

Chaque soumission devra être signée par le soumissionnaire avec son adresse d'affaire et sera accompagnée l'un chèque certifié, payable à la Ville de Beaconsfield, Québec, pour 10% (dix pour cent) du montant de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent se procurer de l'assistant-secrétaire-trésorier, à l'hôtel de ville, 450 Chemin Bord-du-Lac, Beaconsfield, Québec, les plans et devis et tous autres documetns relatifs aux dits travaux, sur dépôt de $50.00 en argent ou sous forme de chèque payable à la ville de Beaconsfield.

La ville de Beaconsfield se réserve le droit d'accepter toute soumission ou de rejeter une ou toutes les soumissions s'il était jugé par elle qu'il en serait de son intérêt.

Pierre LEBEAU,
asst-sec.-tréso.,
Ville de Beaconsfield,
Hôtel de Ville,
450 Chemin Bord-du-Lac,
Beaconsfield, Québec.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DU QUÉBEC

AVIS DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

(Plans Dépositaires)

DES SOUMISSIONS CACHETÉES seront reçues par le Ministère des Travaux Publics du Québec pour le projet suivant :

CONSTRUCTION D'UN ENTREPOT, situé à l'arrière du 2275 est, avenue Laurier, Montréal, P. Q.

Les entrepreneurs intéressés pourront s'adresser au Bureau des Soumissions Déposées, 3532 ouest, rue Jean-Talon, Montréal, P.Q., le ou après le 24 février 1964, pour l'obtention des documents nécessaires: plans, devis, directives, formules de soumissions et enveloppes.

A) Pour les travaux détachés: plomberie, chauffage et électricité, des soumissions séparées seront reçues au Bureau des Soumissions Déposées, jusqu'à 3:00 heures P.M. (H.N.E.)

MARDI, LE 3 MARS 1964

B) Pour les travaux généraux, les soumissions seront reçues au Ministère des Travaux Publics, 2275 est, avenue Laurier, Montréal, P.Q. jusqu'à 3:00 heures P.M. (H.N.E.)

MARDI, LE 10 MARS 1964

Les plans et devis seront obtenus sur versement d'une somme de $200.00 (deux cents dollars), en mandat-poste ou chèque visé faits à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Les dépôts seront remis si les documents sont retournés en bon état le 17 mars 1964 ou avant au Bureau des Soumissions Déposées.

Toutes les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un chèque visé par une banque à charte du Canada et fait à l'ordre de l'Honorable Ministre des Finances, pour un montant égal à 10% de la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner les individus, firmes, compagnies, et corporations qui ont leur bureau d'affaires principal dans les comtés de l'Ile de Montréal.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

HERVE A. GAUVIN,
Sous-Ministre

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571-d du Code Civil, que Quebec Welding Supplies Co. Ltd., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec, a, le 5 février, 1964, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres comptes et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Montréal le 14 février, 1964 sous le numéro 1727982.

MONTREAL, le 19 février 1964.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 627-489 — IRVING BROWN (RENFREW REALTIES CO), demandeur vs PETER VOUITSIS et THEMISTOCLE VOUITSIS, défendeurs. Le 2 mars 1964 à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Peter Vouitsis au No 3756 rue Prud'homme en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 627-346 — DAVID ABRAMS, demandeur vs PETER VOUITSIS et THEMISTOCLE VOUITSIS, défendeurs. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur Peter Vouitsis au No 3756 rue Prud'homme en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 743-209 — INTERNATIONAL LACES INCORPORATED demanderesse vs FRANK BOXENBAUM (LE CENTRE ECONOMIQUE) défendeur. Le 4 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4200 rue Dupuis, app. 10 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménags etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 628-430 —PHILIP L. MARGLES (SUPERIOR FUR CO. LTD), demandeur vs FRANK BOXENBAUM. défendeur. Le 4 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4200 rue Dupuis, app. 10 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 633.168 — ROYAL BANK OF CANADA (LAURIER & PARK AVE), demanderesse, vs ADELARD GALLANT, défendeur. Le 2 mars 1964, à 4 heures de l'après-midi à la place d'entreposage Guardien au No 268 rue Notre-Dame O. Chambre 15 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur de marque Dumont et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 738-220 — COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse, vs O.T.A. INTERNATIONAL LTD., défenderesse. Le 4 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1010 rue Ste.Catherine ouest, ch. 900 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 3 machines à écrire et acc. de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 604-871 — L. G. BEAUBIEN & J.L. LEVESQUE INC., demanderesse, vs SOL TEBLUM, défendeur. Le 4 mars 1964, à midi au domicile du défendeur au No 785 rue Dorais en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. EMMANUEL MENARD, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No. 614-839 — GIZELLE BROUSSEAU, demanderesse, vs ANDRE DUQUETTE, défendeur. Le 2 mars 1964, à 3 heures de l'après-midi au lieu d'entreposage du gardien au No 2815 rue Charland en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMEO OUIMET, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 731-798 — EDOUARD LAREAULT demandeur, vs ROLAND NORMANDIN, défendeur. Le 3 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6200 rue Bordeaux, app. 3 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. Dumont et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. REAL MONGEAU, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 731-087 — BEN STROMBERG (VARSITY CLOTHES SHOP) demandeur vs EUGENE FRECHETTE, défendeur. Le 4 mars 1964, à midi au domicile du défendeur au No 2287 rue Workman en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 623-300 — STAR GLASS LIMITED, demanderesse vs VINCENZO SICCARI (S. V. CONSTRUCTION CO.), défendeur. Le 2 mars 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 9468 boul. Omer-Gaucher, à Rivière-des-Prairies et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Fleetwood et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 735-786 — L. BAILIS & CO. LTD. demanderesse vs JOHN DANAKIS (SEP RESTAURANT), défendeur. Le 2 mars 1964, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 3181 rue Maplewood, app. 6 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 742-213 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse, vs GEORGES RICARD, défendeur. Le 3 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 551 rue Beaudoin en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 736-452 — FIDELITY COLLECTION CO. LTD., demanderesse, vs FRANCOIS LALIBERTE, défendeur. Le 3 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 20, 6e avenue, en la cité Saint-Pierre, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, district de Montréal, COUR DE MAGISTRAT, No. 739-115, ANAESTHESIA GROUP demanderesse vs MRS. EDITH MACKUNAS et VITEULD (VIC) MACKUNAS, défendeurs. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile des défendeurs au No 6321 rue Beurling en la cité de Verdun et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Sylvania et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR MUNICIPALE, No 10048 — CITE DE MONTREAL, demanderesse vs L. A. MEAT MARKET REG'D. défenderesse. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 237 rue Mont. Royal Ouest, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 2 balances de marque Globe Stimpson; 1 classe enregistreuse 4077892; 1 refrigérateur Reach-In avec compresseur, moteur et acc., etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. MORRIS GOLDBERG, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 162-403 — QUEBEC CREDIT & ACCEPTANCE CO., demanderesse, vs ADRIEN TREMBLAY, défendeur. Le 3 mars 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1303 rue Berthier, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. J.-P. LAUZON, H.C.S., VI. 9-2636. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 724-575 — VITO YELLAMO, demandeur vs PIETRO GRANDONI, défendeur. Le 3 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5745 rue St-Jacques O., app. 15 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE, No 740-850 — SAUL CHORAN (C & C HOUSEHOLD FURNISHERS), demandeur vs DOUGLAS KEITH HARRIS, défendeur. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8564 rue Marseille en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Admiral 21", modèle console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. IRVING FRUITMAN, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 728-633 — BRITISH AMERICAN OIL LIMITED, demanderesse vs GASTON DUBREUIL, défendeur. Le 2 mars 1964, à 3 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8157 rue Casgrain en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 2 bureaux; 1 clivigraphe de marque Underwood; 1 téléviseur de marque Philco, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 739-144 — DR MARCEL L'ETOILE, demandeur, vs ANDRE PICARD, défendeur. Le 3 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9311 24e avenue, apt 1, en la cité de St-Michel, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Philco et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 595-984 — LABRADOR ACCEPTANCE CORPORATION, demanderesse vs PHILIPPE BOUCHARD, défendeur. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5765 rue Décarie, apt 4, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral, 1 stéréo et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. GILLES MALO, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 576-064 — DE A. J. SCARLATESCO, demandeur, vs BRIAN HAYES, défendeur. Le 4 mars 1964, à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 4891 rue Barclay, apt. 4, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Marconi et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 568-054 — HOPITAL JEAN-TALON, demandeur, vs LIONEL LAFRAMBOISE, défendeur. Le 2 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 5865, 1ère Avenue en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Westinghouse et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERMAIN ROSE, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 602-781 — MONGEAU & ROBERT CIE LTEE, demandeur, vs MLLE PAULINE LAVALLEE (Masson Car Wash), défenderesse. Le 3 mars 1964, à 11.30 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 2025 Jean-Talon est, apt 17, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. G. E. et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 736-211 — POPULAR AUTO SALES & SERVICE LTD., demanderesse, vs LIONEL ST-ARNAULT, défendeur. Le 3 mars 1964, à 12.30 heures de l'après-midi, au domicile du défendeur au No 9371 rue Lille en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. — JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 739-233 — LAHAIE AUTOMOBILE LTEE, demanderesse, vs MAURICE BRUNET, défendeur. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4161, 48e rue, apt 3, en la cité St-Michel, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Admiral et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. E. MENARD, H.C.S. Montréal 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 606-594 — DUCHARME SPORTS INC., demandeur, vs LOUIS-P. FERLAND, défendeur. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1675 rue Tassé, apt 4, en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de MONTREAL. COUR SUPERIEURE No 619-709 — ISIDORE HART, AVRUM PODRERE & LEONARD WISSE (HART, PODRERE & WISSE), demandeurs, vs JOHN SOKOLOWSKI, défendeur. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 389 rue Knowlton en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc. de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 739-516 — WILLIAM RICHARDS, demandeur, vs P. BERGEVIN, défendeur. Le 4 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 2 Hillside, à Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur General Electric et acc., 1 piano, et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURANLNICK H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 628-114 — ALLIANCE PRESS LTD., demanderesse, vs ROGER DUPRE et GASTON CLOUTIER (EAST END PRINTING REG'D), défendeurs. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des défendeurs au No 1578 est, rue Craig, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 clavigraphe R.C. Allen et acc., 1 congélateur pour Coke et acc., 2 bureaux etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. — IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 741-322 — A. I. FELDMAN, demandeur, vs CLAUDE EMOND, défendeur. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 6600, 20e avenue, apt 7, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. — M.-E. DESROCHES, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 736-408 — FREEDOM (DROR) YOUNG ZIONIST ORGANIZATION INC., demanderesse, vs JACK SHAFFER, défendeur. Le 4 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 4630 rue Bourret, apt 154, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc., meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 617-154 — DAME ANGELINA FRASCADORE, demanderesse, vs HENRI ST-LAURENT, défendeur. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 9267 rue Notre-Dame est, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Northern Electric et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M.-E. DESROCHES, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 626-222 — M. JACUS, demandeur, vs M. ARCIERO, défendeur. Le 3 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7938 rue Boyer, apt 1, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Teleking et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 612-613 — TEXACO CANADA LTD., demandeur, vs MALCOLM LEE, défendeur, et PAYMASTER CHEQUE WRITERS (CANADA) LTD., tiers-saisie. Le 3 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du tiers-saisie au No 4180 rue Courtrai en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du tiers-saisie saisis en cette cause, consistant en : meubles de bureau, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 606-594 — DUCHARME SPORTS INC., demandeur, vs LOUIS-P. FERLAND, défendeur. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1675 rue Tassé, apt 4, en la cité St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. RCA et meubles de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. JEAN-GUY DION, H.C.S. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de MONTREAL. COUR SUPERIEURE No 619-709 — ISIDORE HART, AVRUM PODRERE & LEONARD WISSE (HART, PODRERE & WISSE), demandeurs, vs JOHN SOKOLOWSKI, défendeur. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 389 rue Knowlton en la cité de LaSalle et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur et acc. de marque Marconi et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 739-516 — WILLIAM RICHARDS, demandeur, vs P. BERGEVIN, défendeur. Le 4 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du défendeur au No 2 Hillside, à Pointe-Claire, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur General Electric et acc., 1 piano, et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURANLNICK H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 628-114 — ALLIANCE PRESS LTD., demanderesse, vs ROGER DUPRE et GASTON CLOUTIER (EAST END PRINTING REG'D), défendeurs. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi, à la place d'affaires des défendeurs au No 1578 est, rue Craig, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 clavigraphe R.C. Allen et acc., 1 congélateur pour Coke et acc., 2 bureaux etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. — IRVING FRUITMAN, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 741-762 — DR MARC-YVON LECLERC, demandeur, vs PIERRE GIRARD, défendeur. Le 3 mars 1964 à 12 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 9414 rue Lille en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : T.V. Fleetwood et meuble de ménage. Conditions : ARGENT COMPTANT. A. SELINGER, H.C.S. Montreal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Roberval. COUR SUPERIEURE, No 29-141 — WEATHER VANE ALUMINUM PRODUCTS LTD, demanderesse vs ERNEST FILLION, défendeur. Le 2 mars 1964, à 3 heures de l'apres.midi au domicile du défendeur au No 9070 rue Forbin Janson en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Dumont et acc., et meubles de menage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 739-799 — MONTREAL VIDEO CO., demanderesse vs G. WILLIAMS, défendeur. Le 4 mars 1964, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5970, 30e avenue, app. 14 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur Marconi et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 623-921 — SHELL CANADA LTD., demanderesse, vs TERRY COGHLAN, défendeur. Le 4 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 845, Lakeshore Drive, apt 24, en la cité de Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : téléviseur RCA Victor et acc., 1 téléviseur et cabinet, meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 627-489 — IRVING BROWN (RENFREW REALTIES CO) demandeur vs PETER VOUITSIS et THEMISTOCLE VOUITSIS, défendeurs. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur The. mistocle Vouitsis au No 3754 rue Prud'Homme en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeu rsaisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Marconi et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 625-652 — ROGERS HOUSEWARES LTD, demanderesse vs CLAUDE LAPLANTE, défendeur. Le 2 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au no 4556 rue Fabre en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque B. E. modèle console et acc. et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M. E. DESROCHES, H.C.S. VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 735-175 — PAUL-EMILE PONTON (PONTON REFRIGERATION ENRG.), demandeur, vs PAUL-YVON THERRIEN, défendeur. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 10565, rue Parthenais, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Philco et acc., meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. M.-E. DESROCHES H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 626-647 — G. & L. AUTO PARTS INC., demanderesse, vs PETER A. SCHMIDT (VERSAILLES ESSO SERVICE REG'D.), défendeur. Le 3 mars 1964, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur, au No 4343 rue Alain, à Pierrefonds, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Westinghouse, et acc., 1 radio modèle de table et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

Province de Québec. District de Montréal. COUR SUPERIEURE. No 627-489 — IRVING BROWN (RENFREW REALTIES CO) demandeur vs PETER VOUITSIS et THEMISTOCLE VOUITSIS, défendeurs. Le 2 mars 1964, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur The. mistocle Vouitsis au No 3754 rue Prud'Homme en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeu rsaisis en cette cause, consistant en : 1 téléviseur de marque Marconi et acc., et meubles de ménage, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. PERRY GURALNICK, H.C.S., VI. 2-9192. Montréal, 21 février 1964.

**Province de Québec. District de Montréal. COUR DE MAGISTRAT. No 729-103 — MONTREAL BUICK LIMITED, demanderesse vs MONTREAL AUTOMOBILE SALVAGE INC., défenderesse. Le 2 mars 1964, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1169 rue Bernard Ouest en la cité de Outremont et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 2 cabinets pour filière en acier, 4 sections; 1 machine à additionner de marque Remington Rand; 2 bureaux, etc. Conditions : ARGENT COMPTANT. GERALD H. GORNITSKY, H.C.S. Montréal, 21 février 1964

Chypre: légers progrès enregistrés par U Thant

NATIONS UNIES. — Les négociations qui se déroulent en ce moment dans les coulisses des Nations Unies en vue de la création d'une force internationale à Chypre, ont enregistré hier des progrès, déclare-t-on de source diplomatique.

On espère pouvoir parvenir à un accord définitif la semaine prochaine. Une résolution serait alors soumise au Conseil de sécurité pour ratification. Dans les milieux proches des négociations, on indique que Chypre pourrait finalement approuver un plan d'ensemble préparé par U Thant, secrétaire-général de l'ONU. En ce cas, on ne pense pas que l'URSS fasse obstruction à sa ratification par le Conseil de sécurité.

Avec la Grande-Bretagne, qui continuerait à prendre la part la plus grande de l'opération de maintien de la paix, on mentionne comme participants possibles le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Inde, la Suède et l'Irlande.

De source autorisée on déclare qu'il paraît peu probable maintenant que les Etats-Unis fournissent un contingent mais qu'ils auraient promis un important soutien logistique.

La Turquie, croit-on savoir, réclamerait avec insistance de participer à la force internationale et on pense qu'une solution sera trouvée à ce problème. Des troupes grecques et turques pourraient rester à Chypre, indépendamment de la force internationale.

U Thant a poursuivi hier d'actives négociations à propos du problème cypriote. Il a conféré avec M. Adlai Stevenson des Etats-Unis et sir Patrick Dean de Gde-Bretagne et s'est ensuite entretenu avec le Dr Nikolai Fedorenko d'URSS et le professeur Jiri Hajek de Tchécoslovaquie, les deux membres communistes du Conseil de sécurité.

On croit savoir que les membres africains du conseil, le Maroc et la Côte d'Ivoire, seraient également "d'accord sur l'essentiel" du plan envisagé par U Thant.

Un deuxième juré choisi à Dallas

DALLAS. — Au cinquième jour du procès de Jack Ruby un deuxième juré sur les douze requis a été accepté par la défense et l'accusation. Son choix suit de 24 heures exactement celui du premier juré.

Il s'agit de M. Allan McCoy, un ingénieur. Il est marié et père de deux enfants. Son interrogatoire a duré un peu plus de trois quarts d'heure. A 15 h. 54 locales, Me Belli, sans consulter cette fois Jack Ruby, s'est déclaré "heureux de vous accepter comme un juré". M. McCoy donna pendant tout cet examen l'impression d'un homme réfléchi, posé, intelligent, sans intuition peut-être, et honnête. Il eut plusieurs crises de conscience, notamment lorsque l'accusation et la défense lui demandèrent s'il pourrait "en entrant dans la salle du jury pour rendre son verdict ne pas tenir compte de l'opinion qu'il avait sur l'innocence ou la culpabilité de l'accusé. "Oui, je crois que je pourrai". M. McCoy était le 36e candidat-juré interrogé depuis le début de ce procès. C'est un homme grand au visage rouge qui ne put trahir son émotion lorsque le jeune Brown lui fit prêter serment devant le prétoire. C'était la même émotion qu'il avait affichée lorsque la défense et l'accusation lui demandèrent s'il pourrait au cas où les circonstances le permettaient, demander la peine capitale. "Ce ne sera pas facile. Je pense que ce n'est jamais facile. Mais, puisque la loi est la loi, je rendrai mon verdict en conscience."

Aussitôt après avoir prêté serment et juré "de rendre un jugement impartial", il fut conduit au septième étage de la prison où une cellule de deux mètres sur deux va lui être assignée.

M. Max Causey, l'ancien pilote d'avion ravitailleur, choisi hier comme premier juré, aura ce soir un compagnon pour le souper en plus de son shérif de garde. Ils pourront s'entretenir entre eux de tous les sujets sauf du procès et des éléments intéressant l'affaire.

Genève: l'Angleterre propose la création d'une force de police permanente de l'ONU

LONDRES. — La création d'une force internationale permanente chargée, sous l'égide des Nations Unies — d'intervenir pour éteindre des "foyers d'incendie" dans le monde, sera proposée par le secrétaire au Foreign Office, M. Richard Butler, dans le discours qu'il prononcera mardi prochain devant la conférence du désarmement à Genève, indique-t-on de souce anglaise autorisée. Dans l'esprit du chef de la diplomatie britannique, cette force permanente financée par des contributions des Etats membres de l'ONU, se substituerait aux forces créées jusqu'à présent "ad hoc", à l'initiative du secrétaire général de l'ONU et s'encadrerait à plus long terme, dans le programme de désarmement général et complet.

Le secrétaire au Foreign Office entend en outre insister à Genève, sur les propositions suivantes:

1—Le "gel contrôlé" (verified freeze) de certains types de véhicules nucléaires stratégiques, déjà proposé fin janvier par le président Johnson dans son plan en cinq points.

2—Le commencement de la destruction matérielle des véhicules porteurs nucléaires qui pourrait être suivie de la destruction de certains types d'armes nucléaires, cette mesure s'ajouterait au projet de faire "un feu de joie" des bombardiers démodés appartenant aux grandes puissances.

3—La création de groupes d'études chargés d'examiner immédiatement certaines questions techniques susceptibles d'aboutir rapidement à des accords limités entre l'Est et l'Ouest.

4—La conclusion d'un accord sur la non dissémination des armes nucléaires.

5—La signature d'un traité sur l'abolition de tous les essais nucléaires, y compris les essais souterrains.

6—L'établissement de postes d'observation contre les attaques par surprise sur les territoires des pays membres de l'OTAN et du pacte de Varsovie. En rapport avec ce projet, M. Butler fera des suggestions relatives à l'adoption d'une nouvelle méthode de vérification qui pourrait être adoptée dans le cadre du programme de désarmement général.

Bien que des rumeurs aient circulé avec persistance à Londres au sujet d'une éventuelle rencontre à Genève entre M. Butler et son homologue soviétique M. Gromyko, on assurait vendredi dans les milieux anglais autorisés, que l'on ne possédait aucune indication sur l'intention du chef de la diplomatie soviétique de se rendre en Suisse à la même époque. Quant à M. Butler, il n'envisage pas pour le moment de se rendre à Moscou. Le chef du Foreign Office ne prendrait sérieusement en considération un tel voyage qu'à la lumière des réactions que ses propositions susciteront dans la capitale soviétique.

Paris-Rome: accord sur la fusion des trois organismes européens et l'unité politique

PARIS — La France et l'Italie sont d'accord pour progresser vers l'unité européenne et, en particulier, pour opérer la fusion des trois communautés européennes, Marché commun, EURATOM et CECA. Tel est le résultat le plus marquant de la visite officielle de trois jours à Paris du président de la République italienne Antonio Segni, tel qu'il ressort du communiqué conjoint publié hier soir à Paris. Le communiqué souligne, en outre, le désir commun des deux pays de faire aboutir la prochaine "négociation Kennedy," dans le cadre du GATT, à une réduction des obstacles au commerce international et à une intensification des échanges entre le Marché commun et les pays tiers, en particulier les Etats-Unis. Enfin, le communiqué souligne l'intérêt que portent les deux pays à l'assistance aux pays sous-développés, malgré des divergences de méthodes.

Les problèmes bilatéraux franco-italiens ont été discutés ce matin par les ministres des Affaires étrangères des deux pays, MM. Maurice Couve de Murville et Giuseppe Saragat. Il s'agissait de fixer la quote-part des deux pays dans le financement des travaux de reconstruction du chemin de fer de Nice à Coni, de trouver le moyen d'exécuter les accords antérieurs sur le transport du courant électrique de Sardaigne vers le continent, en passant par la Corse, tout en tenant compte des objections des habitants qui craignent que des pylônes électriques enlaidissent l'île de Beauté. Enfin, les deux ministres ont discuté du problème du financement du tunnel de Fréjus.

Alors que l'aspect politique et économique de la visite présidentielle s'exprimait dans le communiqué et dans les conversations ministérielles, le président Segni lui-même consacrait la majeure partie de sa journée à des activités d'ordre culturel: après avoir reçu dans la matinée au Quai d'Orsay un certain nombre de personnalités, dont le général Lyman Lemnitzer, commandant suprême des forces de l'OTAN en Europe, il se rendait à l'hôtel de ville où il échangeait, avec le président du Conseil municipal des propos sur les affinités esthétiques des deux capitales, Rome et Paris, avec un rappel du jumelage qui les unit depuis 1956.

Le président Segni était ensuite reçu à déjeuner au Quai d'Orsay par le ministre français des Affaires étrangères, M. Maurice Couve de Murville. Il y avait 128 couverts et de nombreux ministres et hommes politiques étaient présents. Mais il n'y eut pas de discours et il s'est agi d'une réception mondaine, plutôt que d'un déjeuner de travail.

Dans l'après-midi, la culture était de nouveau au premier plan: le président Segni visitait la Sorbonne et il y rappelait les souvenirs de sa carrière universitaire. Le recteur de l'Université de Paris, M. Jean Roche, rappelait, de son côté, les grandes traditions universitaires de l'Italie et la collaboration historique des universités françaises et italiennes.

Johnson réitère son appui aux chefs du Sud-Vietnam

LOS ANGELES — Le président des Etats-Unis a réaffirmé hier la détermination de l'Amérique de fournir tout son appui au peuple vietnamien contre ses agresseurs. M. Johnson, qui prononçait un discours à l'Université de la Californie méridionale, a en même temps lancé un appel urgent aux deux communautés de Chypre pour qu'elles arrêtent les effusions de sang.

C'est à l'occasion de la venue aux Etats-Unis du président du Mexique, M. Lopez Mateos, que M. Johnson a prononcé ce discours. M. Mateos était arrivé hier matin même à l'aérodrome international de Los Angeles en vue de conversations avec M. Johnson sur des questions intéressant les deux pays.

M. Johnson a cité au premier chef le problème du Sud-Vietnam et a mis en garde "les ennemis de l'extérieur" qui "portent atteinte à la vie et à la liberté d'un peuple qui ne cherche qu'à vivre en paix".

"Depuis dix ans mon pays s'est engagé à défendre ses libertés et nous continuerons à honorer cet engagement", a ajouté le président Johnson qui a poursuivi: "La lutte dans laquelle le Sud-Vietnam est maintenant engagé est avant tout une lutte qui doit être gagnée par le gouvernement le peuple de ce pays lui-même. Mais les étrangers qui fomentent et alimentent cette lutte feraient bien de se rappeler que ce genre d'agression est un jeu profondément dangereux".

Le président Johnson a affirmé alors que la lutte entre les deux communautés de Chypre était "une source de tristesse pour tout Américain". "L'Association de l'Amérique avec l'Europe a commencé par le vaillant engagement du président Truman offrant son appui à la Grèce et à la Turquie. Maintenant le peuple de Chypre, étroitement lié à ses deux amis et alliés, nos partenaires de l'OTAN, se trouve au bord de la tragédie".

Après avoir déclaré que les Etats-Unis, bien que n'étant pas partie à ce conflit, allaient faire tout en leur pouvoir pour trouver une solution, le président des Etats-Unis a lancé un appel en faveur d'une pacification dans les termes suivants: "Je fais un appel à tout le monde à Chypre et à toutes les parties intéressés pour qu'un terme soit mis à l'effusion de sang avant qu'il ne soit trop tard. Il incombe aux hommes d'empêcher que le danger présent à Chypre se transforme en désastre".

Castro accueille les pêcheurs libérés

LA HAVANE. — M. Fidel Castro a tenu à souhaiter personnellement la bienvenue aux vingt-neuf pêcheurs cubains relâchés par les Etats-Unis, et qui viennent de rentrer à La Havane.

Dès leur débarquement, les pêcheurs se sont plaints auprès du chef du gouvernement d'avoir été "volés, frappés et maltraités" par les autorités américaines. M. Castro, visiblement irrité, a convoqué aussitôt les représentants de la presse étrangère afin qu'ils prennent connaissance des déclarations des pêcheurs, et a annoncé qu'une réclamation immédiate allait être faite auprès de l'ambassade de Suisse à La Havane, qui s'occupe des intérêts américains.

Un des capitaines de chalutier a déclaré: "Les Yankees ont volé nos poissons, l'argent que nous avions sur nous, ont causé des dégâts à nos bateaux et nous ont même pris le drapeau cubain". D'autres pêcheurs ont fait des déclarations analogues.

Une foule nombreuse a acclamé les pêcheurs à leur débarquement, et a crié de nombreux slogans antiaméricains.

AUX QUATRE COINS DU MONDE

PARIS. — Dans une lettre ouverte au général de Gaulle, 75 professeurs de la faculté des sciences demandent que la France signe le traité de Moscou. Soulignant que "leur métier leur permet d'apprécier les terribles méfaits d'une éventuelle guerre nucléaire, les savants souhaitent que "les moyens engloutis dans les applications des découvertes à des fins militaires" soient "mis à la disposition des laboratoires de recherches" et servent "à la promotion de l'enseignement".

* * *

PARIS. — La commission de défense de l'assemblée de l'Union européenne occidentale qui groupe les six pays du marché commun et la Grande-Bretagne se réunira du 25 au 27 février à Paris pour discuter de la politique de défense dans le cadre atlantique et européen, a déclaré un porte-parole de l'U.E.O.

TOKYO. — Le premier ministre français et Mme Georges Pompidou séjourneront au Japon en visite officielle du six au douze avril prochain, annonce un communiqué du ministère des affaires étrangères nippon. Le communiqué ajoute qu'il est prévu que M. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères accompagnerait le premier ministre.

* * *

BANGUI. — "Le président Dacko et son gouvernement expriment avec force leurs félicitations au général de Gaulle qui a su, pendant les heures difficiles où les institutions de la république du Gabon étaient menacées, mettre en pratique les accords de défense", déclare notamment un communiqué publié à l'issue d'un conseil extraordinaire des ministres centrafricains réuni afin d'examiner les événements du Gabon.

LONDRES. — M. Richard Butler, chef du Foreign Office, effectuera une visite officielle au Japon, vraisemblablement au début du mois de mai, indique-t-on de source britannique bien informée. M. Butler se rendrait à Tokyo pour participer aux consultations anglo-japonaises qui ont lieu en principe deux fois par an, alternativement dans les capitales des deux pays.

* * *

DJAKARTA. — Les informations "de certains correspondants étrangers" sur la famine à Java ont été fortement exagérées, a déclaré un porte-parole du ministre indonésien des affaires étrangères.

Le gouvernement indonésien ne conteste pas, a-t-il ajouté, que certaines provinces aient subi de sérieuses difficultés d'approvisionnement, mais ces dernières n'ont pas touché "des millions d'habitants" ni causé des morts quotidiennes.

Arrestations après l'attentat contre Inonu

ANKARA. — A la suite de la tentative d'assassinat dirigée hier contre M. Ismet Inonu, la police a arrêté deux autres personnes: un chauffeur turc employé par l'ambassade de Roumanie, et un rédacteur sportif travaillant au journal "Vatan", âgé de 30 ans, qui se nomme Lutsi Aktas.

La police a précisé que le chauffeur, dont on ignore encore le nom, stationnait dans une voiture de l'ambassade à proximité du bâtiment du ministère des Affaires étrangères qui abrite également le bureau du premier ministre.

Selon la police le premier homme qui a été arrêté après l'attentat, Mesut Suna, a fait la déclaration suivante: "Je suis contre la révolution de mai 1960. Inonu n'a fait que conduire le pays vers une situation plus mauvaise et je le déteste. Il y a longtemps que je porte un fusil pour le tuer."

Force du Commonwealth pour l'Afrique orientale?

LONDRES — Le gouvernement britannique étudie actuellement la possibilité de créer une "force du Commonwealth" chargée du maintien de l'ordre en Afrique orientale — et éventuellement ailleurs au sein de la communauté, indique-t-on de source anglaise autorisée. On s'attend à ce que des échanges de vues à ce sujet avec les dirigeants africains les plus directement intéressés aient lieu au cours de la visite que M. Duncan Sandys ministre des relations avec le Commonwealth compte effectuer au début de mars en Afrique orientale, mais jusqu'à présent cette idée n'a pas fait l'objet de consultation entre les capitales de la communauté. .

Le gouvernement britannique, tout en se félicitant de la réussite de son intervention armée en Afrique orientale, qui a permis de mâter rapidement et sans effusion de sang les mutineries au Tanganyika, en Ouganda et au Kenya estime qu'il serait politiquement plus désirable de pouvoir confier de telles opérations à l'avenir à une force comprenant des contingents des pays du Commonwealth.

VALLEY FORGE. — Le prix George Washington, de $5,000, la plus haute récompense décernée par la Fondation Freedom, a été attribué cette année à l'astronaute John Glenn, qui l'a mérité pour avoir "personnifié le style de vie américain". La citation accompagnant le prix déclare que l'astronaute a été choisi "pour avoir personnifié avec noblesse, et néanmoins avec humilité, le style de vie américain, par des paroles et des actes sincèrement patriotiques... et pour avoir donné l'exemple aux Américains, en se faisant le champion d'un patriotisme résolu, raisonné et respectueux, en prenant la parole avec courage en faveur de notre république, dans le respect de Dieu".

* * *

ANGRA DO HEROISMO (Ile Terceira, Açores). — Une nouvelle secousse tellurique a été enregistrée hier après-midi dans l'île Sao-Jorge. Ce mouvement — plus violent que les précédents — avait une intensité de 5 à 6 degrés de l'échelle internationale.

De Gaulle en Algérie à une date non fixée

PARIS. — Interrogé sur la date du voyage que doit effectuer le général de Gaulle en Algérie, M. Bouteflika, ministre algérien des affaires étrangères, a déclaré aux journalistes: "Les occupations du général, vous le savez, sont nombreuses. Nous n'avons pas fixé de date, mais le général de Gaulle a accepté l'invitation du président Ben Bella.

"J'ai été chargé de remettre un message personnel du président Ben Bella au général de Gaulle. Il y a une partie de ce message dont je ne vous dirai rien mais qui concerne l'évolution des problèmes de coopération entre la France et l'Algérie.

"Nous avons pensé que cette politique de coopération dont le général de Gaulle est l'inspirateur, le promoteur et l'animateur, a pleinement réussi et qu'elle est sur le point de réaliser sa vitesse de croisière.

Aussi avons-nous pensé que le moment était venu de demander au général de Gaulle de visiter notre pays. Cette visite se fera aussitôt que les conditions seront propices".

Ayoub Khan: Pékin est prêt à se montrer "raisonnable"

RAWALPINDI — La Chine populaire est prête à se montrer raisonnable dans la mesure où les autres pays adoptent une même attitude à son égard a déclaré hier en substance le maréchal Mohammed Ayoub Khan, président du Pakistan, au cours d'une conférence de presse qu'il a tenue à l'issue d'un entretien de six heures avec le premier ministre de Chine populaire, M. Chou En-lai.

Le maréchal a affirmé que son hôte lui avait donné l'assurance que la Chine populaire souhaitait pouvoir, au moins, parvenir à un accord de principe avec les Etats-Unis qui pourrait servir de base à la solution de leurs problèmes communs. Tout en reconnaissant que les Etats-Unis avaient souscrit des "engagements honorables" envers la Chine nationaliste, M. Chou En-lai n'en a pas moins regretté, a-t-il ajouté, qu'ils aient laissé sans réponse toutes les initiatives prises par la Chine communiste, lors des pourparlers périodiques sino américains de Varsovie pour parvenir à un tel accord.

Le président Ayoub Khan a déclaré d'autre part que Chou En-lai, tout en l'assurant des intentions "pacifiques" de son pays" lui avait affirmé que la Chine populaire n'avait aucun intérêt à prolonger le conflit frontalier sino indien. Il a précisé en outre en réponse à une question, qu'un pacte de non agression entre le Pakistant et la Chine populaire n'était pas nécessaire, et souligne que, pour sa part le Pakistan était favorable à une seconde conférence de Bandoeng à laquelle les pays sous-développés pourraient discuter notamment de leurs problèmes économiques.

Le maréchal a indiqué enfin que la question du Cachemire n'avait pas été abordée lors de son entretien d'aujourd'hui avec M. Chou En-lai.

Nouvelles tensions entre l'Indonésie et la Malaysia

KUALA-LUMPUR — Selon un porte-parole du gouvernement, la Malaysia a rétabli l'état d'alerte sur sa frontière de Bornéo en raison de nouvelles frictions avec l'Indonésie. Participent à ces mesures de défense des troupes et des escadrilles d'avions anglaises.

"Nous éprouvons le besoin d'être en alerte", dit le porte-parole s'appuyant sur des dépêches de Djakarta voulant que l'Indonésie cherche à parachuter des ravitaillements à ses guérilleros qui sont demeurés en territoire de Malaysia en dépit de la trêve conclue le 26 janvier.

Un officier anglais a annoncé à Kuching, Sarawak, que des guérilleros en uniforme ont tué un caporal et blessé quatre hommes formant partie d'une patrouille de Malaysia qui approchait d'une maison de ferme de Sarawak, jeudi soir, pour identifier les occupants de la maison.

"Voici un autre exemple de la façon dont les Indonésiens ont violé les dispositions du cessez-le-feu le long de la frontière de Bornéo", dit-il.

Les autres soldats de la patrouille mirent les guérilleros en fuite.

Le chargé d'affaires chinois est en route pour la France

BERNE. — Le chargé d'affaires de la Chine populaire en France, M. Sung Chi Kuang, est arrivé hier après-midi à Berne.

M. Sung s'est entretenu à l'ambassade de Chine avec les membres de la mission diplomatique de la Chine populaire, chargés jusqu'à maintenant d'assurer avec la France les contacts dans le domaine commercial et culturel. C'est en effet par le truchement des deux ambassades de France et de Chine à Berne, qu'ont pu s'opérer, avant l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine de Pékin, ces contacts entre les deux pays et qu'ont été préparés notamment l'envoi en Chine de missions commerciales françaises, l'organisation de l'exposition technique française de Pékin, ainsi que le voyage en France de missions chinoises d'information dans le domaine industriel et technique.

M. Sung Chi Kuang, qui recevra d'autre part à l'ambassade de France à Berne son visa diplomatique pour la France, a quitté Berne hier soir pour rejoindre son poste dans la capitale française.

Paris bloque Taïpeh à la CEE

BRUXELLES — La France ne donnera pas son approbation à la nomination d'un représentant de la Chine nationaliste auprès du Marché commun apprend-on de source française à Bruxelles.

Cette décision, précise-t-on de même source, est la suite logique de la reconnaissance de Pékin et de la rupture des relations diplomatiques entre Taipeh et la France. La nomination d'un ambassadeur auprès de la C.E.E. exigeant l'unanimité des "Six", la Chine nationaliste ne pourra donc ouvrir une représentation auprès du Marché commun, comme elle l'avait demandé.

Taipeh avait proposé que son ambassadeur auprès de la C.E.E. soit M. Tchang Hiong Fei, qui représente déjà la Chine nationaliste auprès du roi Baudouin.

VIENNE. — L'extension du système de garanties destiné à empêcher le détournement des matières et installations nucléaires à des fins non pacifiques, la revision de ce système de garanties, l'étude des décisions et des mesures proposées pour 32 pays dans le cadre de l'aide aux pays en voie de développement seront les principales questions étudiées par le conseil des gouverneurs de l'agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) lors de sa première réunion de l'année 1964 qui s'ouvrira sous la présidence de M. Carlo Salvetti (Italie), mardi prochain, à Vienne.

ECOLE CANADIENNE DE JUDO DU QUEBEC
JUDO - JIU-JITSU
KARATE
Hommes, femmes, enfants
Plusieurs séries de nouveaux cours, à prix réduits, commenceront courant janvier, veuillez vous inscrire sans tarder.
Aussi cours privés et semi-privés
7064, rue St-Hubert
Tél.: 271-7067

ASSURANCE AUTOMOBILE
Nous représentons 21 compagnies
TAUX DE FLOTTE POUR ETUDIANTS UNIVERSITAIRES ET PROFESSEURS.
L.-M. DÉSILETS
ASSURANCES
Montréal: UN. 1-5395
St-Hilaire: FO. 7-5636
Québec: LA. 4-7533
Sherbrooke: LO. 2-3905

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.-A. DÉSY Ltée
MONTRÉAL

GRATIS Notre Nouveau et Magnifique très Utile GUIDE du JARDINIER
(Qui se vend maintenant .50¢ la copie)
Avec un achat de un pqt de chacune de nos deux spécialités hors ligne.
No 3003 PENSÉES Hybrides du Pacifique couleur Carnaval, insurpassables par la grandeur, caractère compact, gamme de couleurs. Pqt $0.75.
No 3191 PÉTUNIAS Mélange Suprême W.H.P., géants frangés et ondulés, 5-7" de diam., si fortement ondulées qu'on les croirait doubles. Pqt $0.75.
Pensées No 3003
Pétunias No 3191
(41)
W. H. PERRON & Cie Ltée
GRAINETIERS & PÉPINIÉRISTES
515 BOUL. LABELLE, CHOMEDEY, P.Q. (L'ABORD A PLOUFFE) TEL. MU. 1-1815

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION
MARQUES de COMMERCE
BREVETS D'INVENTION
en tous pays
Marion, Marion, Robic & Bastien
2730, rue DRUMMOND
MONTREAL 25

ORIENTATION
CARACTÈRE
tests et analyses
PSYCHOLOGIE
ORIENTATION RATIONNELLE de l'INDIVIDU
952 est, rue Sherbrooke
Tél.: 522-7821, Montréal 24

DACTYLOGRAPHES
ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont déménagés à 914 ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montre spacieuses de meubles de bureau, etc., etc., en somme
TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.
STATIONNEMENT
Notez notre nouveau téléphone: 861-5771

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
La Sauvegarde
MONTREAL

A propos du rapport de l'APC

Quand le cinéma canadien piétine

par Jean Basile

L'Association professionnelle des cinéastes canadiens groupe 104 membres. Son président est M. Claude Jutra. Cette association a pour but, comme toutes les associations, de défendre les intérêts de ses membres. Elle a aussi pour but de promouvoir l'épanouissement de la profession qu'elle représente : le cinéma et le cinéma canadien.

Or le cinéma, à Montréal et dans le reste du pays, n'est pas canadien, hormis de rares exceptions et une fabrique de courts métrages. L'APC qui connait la situation vient donc de publier un mémoire en 22 points qui éclaire et précise l'état actuel des choses.

Que fait-on pour le cinéma canadien ? Peu de chose. Disons rien.

Des "desperados" de la pellicule s'endettent pour tourner eux-mêmes, à leurs frais, des longs métrages qui ne trouvent pas ou peu de salles pour les projeter.

On enquête dans la belle province ; on enquête non moins au niveau fédéral.

Point positif : on signe des accords de co-production.

Point négatif : on enterre, semble-t il, les enquêtes. Qu'advient-il, par exemple, de celle conduite par M. Guy-L. Côté? Mystère. On dit qu'elle est actuellement à Ottawa. Mais sur quel bureau ? D'ailleurs est-ce bien la place ? Passons, puisque aussi bien la province, dans ce genre d'enquête qu'elle commande, n'a pas s'il faut l'en croire, à nous donner plus amples renseignements.

Que dit le mémoire de l'APC?

Deux idées principales l'anime. 1) le cinéma est un instrument de culture, il relie les peuples, il est indispensable à la bonne marche intellectuelle d'un pays — 2) le cinéma dans sa forme présente au Canada est contrôlé par un monopole. Et ce monopole d'exploitation est américain évidemment.

Autant de choses que nous savions déjà et qu'il faut pourtant encore et encore répéter pour tous les sourds qui nous entourent.

Nous vivons dans un pays sous régime capitaliste. Les Américains produisent des films, doivent les distribuer. C'est un accord commercial. Le Canada et le Canada français font partie de leurs circuits ordinaires. Un exemple? Le groupe Famour Players - United Amusement "contrôle" à Montréal 35 salles sur 57. Ces chiffres, je les prends sous la signature de Michel van Schendel.

Quant à la production, les Américains sont prêts à investir au Canada. Le problème pour un cinéma canadien n'est pas résolu pour autant. Loin de là.

Le rapport de l'APC ne donne pas encore de formules pratiques ou magiques pour l'avènement d'un cinéma national. Il se dit résolu à le faire dès qu'on le lui demandera. Il signale, en tout cas, que le Canada possède tout ce qu'il lui faut pour tourner ses longs métrages propres : artistes, techniciens, etc.... Il a partiellement raison.

Et le rapport conclut sur cette note pessimiste et vraie: **"Les structures monopolistiques de la distribution et de l'exploitation au Canada jouent, en définitive, contre l'évolution de la production cinématographique canadienne. Nous ne connaissons d'exemple où ce système s'est servi de ses profits (et de son crédit) pour financer un film canadien. Il ne faut pas s'en étonner, car de nature, ce système n'a pas intérêt à se créer de concurrence canadienne".**

N'accusons pas les Américains de tous nos maux. Il y a une place, ils l'occupent.

Tournons-nous plutôt vers le ou les gouvernements et demandons-lui de nous expliquer clairement ce qu'il veut faire.

Les rapports s'entassent, les enquêtes s'accumulent. Rien ne semble bouger. Pourquoi ?

Question d'argent ? Bon voisinage ? Politique ?

Il n'est pas nécessaire de tuer l'un pour que l'autre profite.

Une fois encore, nous attendons.

L'annonce d'une signature de co-production ne suffit plus. Il nous faut maintenant une politique d'ensemble et qui soit positive.

"C'est injuste", dira le gouvernement. "Une fois encore nous devons tout faire". Vrai ou faux ?

Vrai : financièrement (toujours cette question de gros sous), il lui appartient de faire de l'ordre dans la pagaille.

Faux : ce sont les cinéastes qui font le cinéma. Tout le reste n'est qu'une aide et une aide naturelle.

• • •

L'APC n'a pas publié de mémoire sur d'autres questions concernant le cinéma. Je les pose.

Le Festival par exemple ?

On me dit, sans que je puisse vérifier les chiffres, que les subventions qu'on lui accordera seront cette année de l'ordre de 50,000 dollars.

Le Festival est une chose nécessaire même si, parfois, il me paraît jouer son rôle d'une façon monopolistique lui aussi.

Pourtant j'aimerais et je trouverais juste, considérée la somme que les contribuables lui octroient, qu'il publie son budget par le détail, qu'il publie aussi la formation de ses comités.

Exigence outrancière pour une institution qui se veut privée ?

télévision

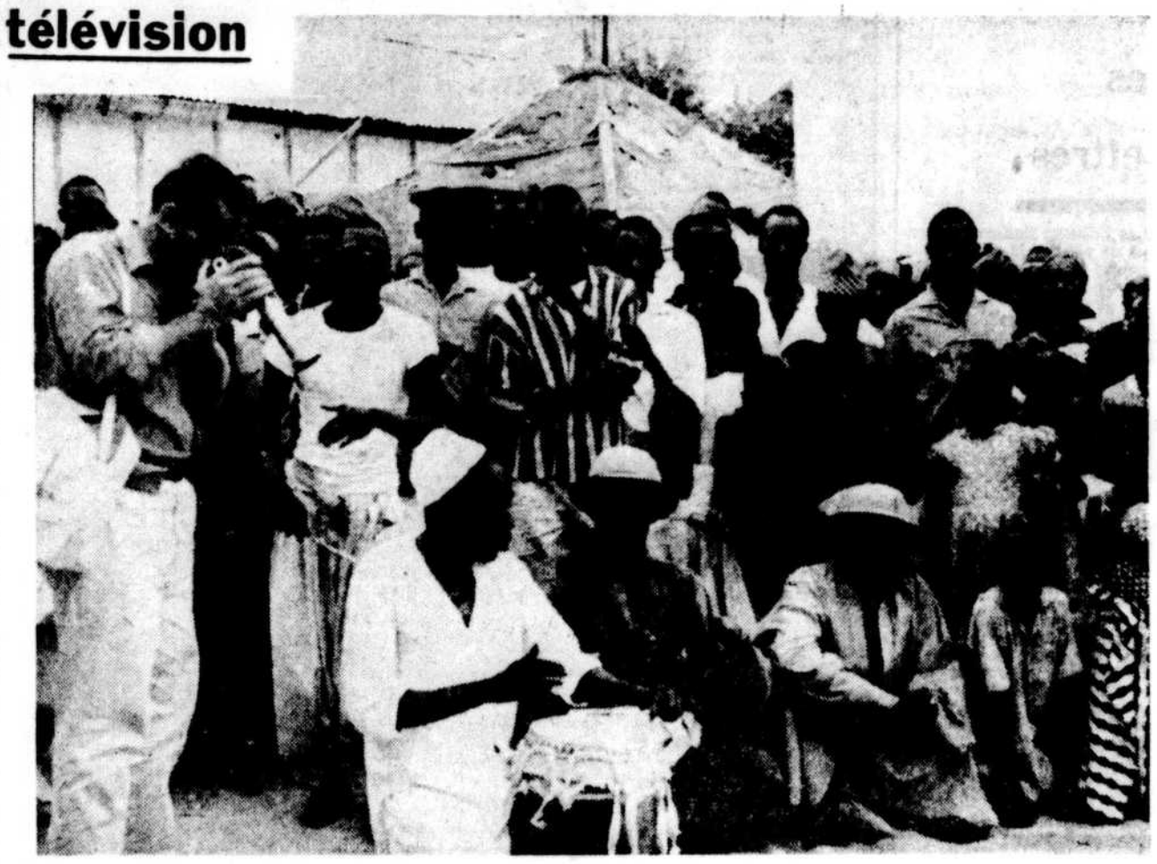

Dans le monde, il n'existe aucune sauce comparable à la faim. — Cervantes

La FAIM des autres nous concerne

par Marguerite Béchard

"Nous sommes tous solidairement responsables des populations sous-développées" (Jean XXIII)

"C'est la première fois qu'une télévision fait un tel effort pour amener à la compréhension de la misère des pays économiquement faibles." Des délégués de la F.A.O. (Food Agricultural Organization) sont agréablement surpris de l'initiative qu'ont prise l'Assurance-Vie Desjardins et les Caisses populaires, en collaboration avec Radio-Canada, de consacrer au problème de la faim dans le monde une série de 13 émissions. *La Faim des autres* passera au réseau français, le lundi soir à 10 heures, à compter du lundi prochain.

Le réalisateur Roger Nadeau et son assistante Rita Martel, l'animateur Jean-Paul Lefebvre, le cameraman Jean Forgues et l'ingénieur du son Georges Romanoff ont parcouru le Maroc, Madagascar, le Dahomey et le Sénégal, d'où ils ont rapporté des documents sonores et visuels, des témoignages de ministres, de fonctionnaires, de spécialistes et de conseillers, qui tentent de faire la lumière sur ce problème qui touche plus de la moitié de l'humanité.

Le problème de la faim dans le monde est si vaste que trop souvent la mauvaise conscience empêche d'y apporter des solutions.

On connait mal les populations des pays sous-développés

"Si on connaissait les valeurs réelles de ces pays, on accepterait mieux nos responsabilités. On se dit: "Ça ne sert à rien de les aider", ce qui est faux. On peut faire énormément, et ça servira." Ainsi s'exprime Jean-Paul Lefebvre, qui ajoute: "Un des facteurs de freinage les plus puissants est le racisme. Les gens sous-estiment la valeur intrinsèque des peuples économiquement faibles. Ce sont des adultes; il faut les considérer comme tels. Ces peuples ont de l'énergie, des ressources intellectuelles immenses. Ils ont leur musique propre, leurs arts plastiques, leurs poteries, etc. La volonté populaire et celle de l'élite tend au développement économique. Qu'on leur fournisse les outils nécessaires tout en visant à *se rendre inutile* et non pas à les remplacer."

Il est préférable, par exemple, d'envoyer dans ces pays, non pas des instituteurs ou des agronomes, mais plutôt des spécialistes qui formeront des instituteurs, des agronomes autochtones.

Sait-on qu'en Afrique noire 85 pour cent de la population est constitué d'analphabètes" (Au Canada, ce pourcentage est de 4 pour cent). Il y a un tel manque d'instituteurs qu'à Madagascar un seul d'entre eux doit enseigner à 250 enfants! Comme on le voit, la faim intellectuelle n'est pas moins aiguë que l'autre. Considérant l'instruction comme facteur important du développement économique, un effort réel est fait dans ce domaine.

C'est encore à Madagascar que le niveau de vie est le plus bas. Le revenu moyen du paysan malgache est de $40 par année (par tête). Dans les pays occidentaux, ce revenu est de $1.000.

Jusqu'à quel point cette comparaison est-elle valable? Jean-Paul Lefebvre répond par les faits suivants: "Comme les pays d'Afrique sont des pays de monoculture (riz, café, coton, etc.) et que les jardins potagers n'existent à peu près pas, les paysans doivent acheter leur nourriture. Leurs revenus ne servent qu'à leur stricte subsistance. Mais on tente de leur faire adopter la diversification de cultures ainsi que la culture de jardins potagers pour leur propre consommation."

Une expérience riche de promesses

Un exemple de cet effort est fourni par la ferme-école d'Adjarra, au Dahomey. En 1954, la JOC entreprit l'expérience pilote en louant un terrain de six hectares, en recueillant l'équivalent de 300 dollars et en recrutant six jeunes gens originaires de différentes régions rurales. Aidés par des équipes de volontaires, les travailleurs réussirent en cinq mois à obtenir de bonnes récoltes de maïs, d'arachides et de fèves. Ce début d'expérience convainquit les autorités de la valeur de l'entreprise. On créa alors un jardin maraîcher dont les produits permirent aux jeunes gens d'assurer leur subsistance et de se procurer le matériel indispensable.

Trois ans plus tard, on mettait au point un programme complet d'enseignement agricole moderne. De nouveaux terrains furent achetés, un verger fut créé et de nouvelles cultures furent entreprises. Le programme de 1961 devait porter l'effectif à 30 élèves. Depuis, les paysans se sont mis à imiter les méthodes de la ferme-école, pour le plus grand bien de tous. Cette expérience démontre qu'il est possible de dépasser le stade de l'économie de subsistance en employant des instruments et des techniques modernes.

Un tableau synthétique de la faim dans le monde sera brossé au cours de la première émission. Participeront à cette émission : M. Michel Cepede, nutritioniste et conseiller de la FAO; M. Habid Thiam, secrétaire d'Etat au Plan, pour la république du Sénégal; M. Alfred Sauvy, démographe et professeur au Collège de France; M. Césaire Rabenora, commissaire général au Plan, à Madagascar, et le professeur Jean Keilling.

M. Jean-Paul Lefebvre, qui agira comme animateur de chacune des émissions, est l'auteur des textes de présentation et des commentaires, ainsi que scénariste des documentaires.

La série **la Faim des autres** est préparée sous la supervision de George Lahaise, du Service des émissions éducatives et d'affaires publiques.

L'équipe de "La faim des autres" a été au Sénégal où elle a été reçu par le président-poète Senghor (sur notre photographie).

littérature

In "Les Ecrits du Canada français" tome XV

Lettres de Crémazie

Prose critique par Jean-Ethier-Blais

Je l'avoue, c'est presque les larmes aux yeux que j'ai lu les lettres de Crémazie à l'abbé Casgrain, qui viennent de paraître dans les **Ecrits du Canada français.** Pleurs intellectuels, s'entend. Il n'y a pas une parole de l'auteur du **Carillon** qui ne soit juste, qui ne sonne le vrai, qui ne touche au vif un Canadien français d'aujourd'hui qui s'interesse à nos lettres. Crémazie appartenait à cette race d'écrivains, la plus rare de toutes, celle des visionnaires. Il n'avait rien d'un bon poète; lui-même, avec humilité et un sens exquis des convenances, le reconnaissait. Ses vers sont peu de chose, mais il était voyant. Tout, dans son cas, se passe comme si le sentiment de ce qu'il était s'était exacerbé après sa fuite loin du Canada, en 1862. Il part, se réfugier en France et là, sa "canadianité" s'éveille. Jusque là, Crémazie avait été patriote comme on l'est toujours, instinctivement, l'âme emportée loin de soi par le spectacle de ce qui est beau et grand dans notre histoire. Il a écrit son **Carillon** comme on respire; cela ne veut rien dire. C'était physique. Mais à Paris, transmutation. Voici notre libraire qui prend conscience de lui-même, qui, de loin, par-dessus les flots, regarde le Canada, ce qui veut dire Québec, scrute les revues et les journaux de "là-bas", aime par tous les sortilèges de l'absence. Il crie, il vitupère, il est blessé, il a honte, il est triste. En France, il fut représentant. On l'imagine, malade (il a toujours mal à la tête), en redingote, un recueil de vers dans la poche, faisant son piteux travail. Ce qui est merveilleux, et c'est l'un des triomphes de la littérature que de nous faire comprendre cette sorte de choses, c'est que Crémazie, dans les wagons de chemin de fer, ou à la terrasse des cafés, avec devant lui, comme Bernanos, un café-crème où trempent des mouches, Crémazie pense à nous, ses frères du vingtième siècle...

Et voilà où je voulais en venir, à une idée qui se fait de plus en plus forte en moi, à mesure que je lis les écrivains canadiens du passé et du présent. On sait, par exemple, que, pendant un siècle, toute la littérature canadienne-française (sauf pour Nelligan) s'est enroulée autour de deux idées centrales, qui sont l'agriculturisme et le messianisme français et catholique en Amérique. Dans les circonstances historiques, cela était normal; ne rions pas, ne soyons pas durs, car nous tombons nous-mêmes aujourd'hui dans bien d'autres fariboles, comme l'engagement et autres niaiseries, que nous allons chercher toutes crues en France, sans les adapter, et nous faisons les Paons, geais que nous sommes; l'agriculturisme et le messianisme correspondaient à un besoin profond d'affirmation de notre âme française, celui d'assouvir un rêve de grandeur que 1763 avait étouffé, comme les enfants d'Edouard, entre la défaite et les prodromes la disparition.

C'était le retour au passé, à l'âge d'or du régime français. Il est amusant de constater combien vite s'est créée cette illusion; moins d'un siècle. Ainsi, l'abbé Casgrain, auquel écrit ce cher Crémazie, est l'un des piliers du mythe; l'Ecole littéraire de Québec n'est rien sinon une sorte de "Propagandastaffel" des idées agriculturistes et messianiques. Et quand, beaucoup plus tard, Mgr Camille Roy dira, sans sourire, le croyant pour l'avenir, que Québec était l'Athènes de l'Amérique, nous nageons dans les séquelles de ce rêve éternel. Cela ne manque pas de grandeur et a son côté David en face du gros Goliath qui se tient les côtes de rire. Par contre, ce qui, dans le peuple, correspondait à un besoin, dans la bourgeoisie se situait au niveau de la défense des intérêts de classe. Crémazie le note avec justesse : il n'y a pas de bourgeoisie cultivée au Canada français, à la fin du dix-neuvième siècle. Tout gravite autour de l'argent et de ce pouvoir que l'on détient, non pas des siens, mais de l'oligarchie. L'agriculturisme, dans cette optique, ne pouvait être qu'un instrument d'assimilation et surtout, le symbole de la permanence d'une certaine classe sociale, celle des "compradors" canadiens-français, classe bourgeoise qui se glissait entre le peuple et l'oligarchie anglo-saxonne de l'époque, qui servait les intérêts des uns et des autres, qui s'enrichissait et qui, objectivement, a fait le jeu du plus fort. Cela est évident dans le chef-d'oeuvre de l'école: **Jean Rivard.** Après avoir défriché, après avoir fondé une ville, lorsque l'heure du succès a sonné, que devient Jean Rivard ? Il devient député, c'est-à-dire celui qui joue le rôle d'intermédiaire. C'est à la fois la consécration et la suprême humiliation. Gérin-Lajoie l'a senti et a compris ce déchirement, puisque Jean Rivard reconnait que, dans une certaine mesure, il trahit (ne serait-ce que parce que, devenu député, il est aussi devenu inutile) et abandonne sa fonction. Mais ce qui importe, c'est de se rendre compte que, pour l'élite du Canada français, l'image même de la réussite, c'était le bât de l'intermédiaire. L'âne chargé de reliques. Tout ce que j'écris ici se retrouve dans l'atmosphère des lettres de Crémazie. Il croyait, le pauvre, qu'un auteur devait vivre de sa plume. C'était un rêveur. Il dit : j'ai été médiocre homme d'affaires et poète médiocre, comme s'il y avait là relation de cause à effet. La société canadienne-française l'aurait-elle soutenu, semble-t-il croire, il aurait pu devenir un grand poète. Mais par contre, il comprend que cette société ne pouvait le comprendre. Société d'épiciers, écrit-il. Surtout société en pleine gestation, à la recherche de l'or et le flairant et sachant où le trouver. Laurier, le grand-prêtre de tous les compradors s'agitaient déjà, trainant Frechette dans son sillage; Crémazie n'était vraiment pas de son temps. D'autant plus qu'il semble bien que lui, il avait franchement volé. C'est dire que la politique n'était pas son fort...

Ce qui ressort de tout ceci, c'est que lorsqu'une société ne peut véritablement agir selon les coordonnées de son âme, elle est forcée de s'inventer des mythes. Or, le mythe est cruel, à la fois Sphinx, Gorgone et Hydre. Allez vous en dépêtrer. Mais, plus encore, le mythe n'est qu'une fausse réponse à une question valable. Ce que nos ancêtres concevaient comme l'âge d'or du Canada fr ais, c'était, dans la réalité, le mythe d'une société sans classes. Et rien d'autre; une société où chacun est le maître. Voyez les **Anciens Canadiens,** l'égalité est partout et le seigneur n'est que le primus inter pares. Je me demande souvent si ce n'est pas cela qui est au fond de notre littérature et si sa continuité n'est pas virtuelle. Ainsi, lorsque le prince se rend à Samarcande pour éviter la mort et qu'il l'y rencontre, et meurt, dans l'instant qui précède son grand départ, il revoit sa vie et comprend que tout le menait en cette ville, qu'il s'était facilité à lui-même son propre destin. Je crois qu'il en ira de la sorte un jour et que nous verrons que le lien qui court d'une oeuvre maitresse de la littérature canadienne-française à une autre, est prémonitoire. Il y a là un appel à une autre forme de société et si l'on y songe sérieusement, l'agriculturisme (que l'on interprète toujours comme un retour en arrière) pourrait bien n'être que la forme de refus qu'oppose à l'industrialisation (et donc à la création d'une classe d'exploités) une société où l'exploiteur se recouvre encore du masque du père. En sorte que le grand tournant dans l'histoire de notre société, Crémazie et Casgrain l'ont vécu; c'est le jour où les épiciers ont levé le masque et où l'élite du Canada français s'est rangée du côté de l'exploitation. Crémazie est le témoin de cette première phase dans la formation d'une bourgeoisie formée d'exploiteurs et de compradors: celle où la classe qui s'élève n'a que faire des "jeux de l'esprit". Comme le vendeur de mélasse et de canelle, ils ne savent, ils ne veulent savoir, que ce qui rend leur métier profitable. "Nous sommes loin, en effet, de ce que Crémazie appellera la "société patriotique".

Voilà quelques idées suscitées par la lecture des lettres de Crémazie à l'abbé Casgrain. Sont-elles justes ? Sont-elles fausses ? Qui le dira ? Et cela n'a aucune importance. Ce qui importe, c'est que, par-delà un siècle, soudain, un vieux poète fasse penser un homme de son sang à la vertu de ce sang même. La fierté d'être ce que l'on est, n'est-ce pas cela ?

(1) Ecrits du Canada français XVII. Montréal, 1964

PARVIS SANS ENTRAVE

d'isabelle Legris

●

POÈMES

●

une édition de

La LIBRAIRIE BEAUCHEMIN Limitée

251 est, rue Vitré, Montréal 18

En vente chez tous les bons libraires

Nouvelle adresse à compter du 7 mars 1964

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE

450, ave Beaumont, Montréal

Tél. 273-5181

Vient de rééditer

LA PRÉSENCE ANGLAISE AU CANADA

par Michel Brunet

Membre de l'Académie canadienne-française, Directeur du département d'histoire et secrétaire de la faculté des lettres, université de Montréal.

Un livre plus actuel que jamais

NE MANQUEZ PAS DE VOUS LE PROCURER

En vente chez tous les libraires $3.50

LIBRAIRIE GARNEAU LTÉE

47 - 49, rue Buade, Québec 4

PALARDY, Jean : Les meubles anciens du Canada français $17.50

HEMON, Louis: Maria Chapdelaine (relié). Ill. de Clarence Gagnon

BUCHANAN, Donald : The Growth of Canadian Painting

DIONNE, N-E. : Galerie historique, 8 vols reliés

BERNARD, Antoine, C.S.V. : Histoire de la Survivance Acadienne (1755-1935)

ALLAIRE, J.-B.-A. : Le clergé canadien-français

TETU, Mgr H. : Les évêques de Québec

ROY, Georges : Fils de Québec (4 vols brochés)
" " L'Ile d'Orléans, broché
" " Dates Lévisiennes, 12 vols brochés
" " Les vieilles églises de la Province de Québec
" " Les mots qui restent, 2 vols ..... $ 2.00

DIONNE, N.-E. : La nouvelle France ..... $ 4.00

VENTE RHINOCÉROS

JUSQU'À LA FIN DE FÉVRIER

	Rég.	Spéc.
BIBLE DE JERUSALEM	$8.75	$4.75
DICTIONNAIRE LAROUSSE	6.95	4.75
Coll. Figures canadiennes ..	1.75	1.09
Le journal de Tintin	1.25	0.89
Contes et légendes	2.35	1.65
Collection Colibri	0.15	0.09
Collection Hosanna	1.25	0.81

EDITIONS DU LYS.

Sous le règne des bruiteurs (Guy Parent)	2.50
Madame Homère (Pierre Baillargeon)	2.50
L'orage dans mon coeur (Léna Allen-Shore)	1.50
Trans-Terre (Jacques Chapdelaine)	1.75
Le Pain de la Paix (Léna Allen-Shore)	1.50

REMISE DE 25%

SUR TOUS NOS VOLUMES

librairie la Québécoise

169 est, rue Beaubien 279-2100

Le courrier des Lettres

Les Editions Bellarmin viennent de publier le sixième numéro de la Collection des Cahiers de l'Institut Social populaire. Il s'agit de "Décrets et Comités paritaires", le mémoire de l'Association professionnelle des industriels sur la loi de la convention collective.

Le volume est précédé d'une note liminaire (20 pages) du Rév. Père Gérard Hébert, S. J. sur la nature et l'histoire de la loi de la convention collective.

Le Salon du livre de Montréal approche assez rapidement et Monsieur Léon Patenaude, l'organisateur général de cette grande manifestation littéraire à Montréal, ne néglige rien pour en faire un succès. Ainsi mercredi dernier au Club St-Laurent-Kiwanis prononcait-il lors d'un dîner à l'hôtel Ritz-Carleton, une causerie intitulée "L'homme d'affaires et le livre où il a entretenu ses auditeurs sur le prochain salon du livre montréalais.

Le Directeur Général des Arts et Lettres du Ministère des Affaires Culturelles, prépare un fichier qui comprendra la biographie de tous les écrivains du Québec. Ce fichier contiendra tous les renseignements concernant la vie et la carrière de ceux qui prennent part à la création littéraire au Canada.

On demande donc à tous les écrivains d'envoyer sans tarder leur biographie complète à laquelle ils pourront joindre toute autre documentation; au directeur du Service de l'Aide à la Création littéraire, Ministère des Affaires Culturelles à Québec.

Parmi les grandes attractions du Sixième Salon du livre de Montréal 1964 notons particulièrement: Le livre français illustré de 1900 à nos jours — le polyécran de l'Office National du film où 13 films seront présentés en même temps sur un écran géant - l'exposition internationale de la Presse en langue française où 78 pays seront représentés — un stand collectif de présence africaine enfin une section des arts graphiques.

●●●●

Défense du français

PARIS — Pour la première fois de l'histoire, le français sera, défendu de par le monde entier : les représentants des 125 millions de francophones viennent de fonder la fédération internationale pour la sauvegarde et l'unité de la langue française.

Cette fédération va élaborer un glossaire du "français menacé" à partir de fiches de couleur: blanches pour les termes corrects, vertes pour les termes en discussion et rouges pour les termes condamnés. Les expressions "blessé grave ou léger", "se rappeler de" "débuter par" sont déjà notées sur du rouge.

Pour un terme douteux, l'Académie française rendra un arbitrage sans recours.

"Des biennales de la langue française" seront organisées en 1965— Deux villes sont en compétition, Genève et Namur— et en 1967 à Montréal.

Un bureau de documentation avec un fichier central sera ouvert à Paris.

Ont participé à la réunion constitutive de la fédération les attachés culturels de pays francophones: Mme Lyons (Belgique), MM.Eric Bischof (Suisse), François Elve (pour la province de Québec), ainsi que MM. André Amiguet, directeur du "Fichier français" de Berne, Jean-Claude Fontanet du "Club de la grammaire" de Genève, Joseph Hanse, membre de l'Académie royale de Belgique des langue et littératuure française.

M. Mauurice Genevoix, secrétaire perpétuel de l'académie française, prend la présidence générale de la fédération.

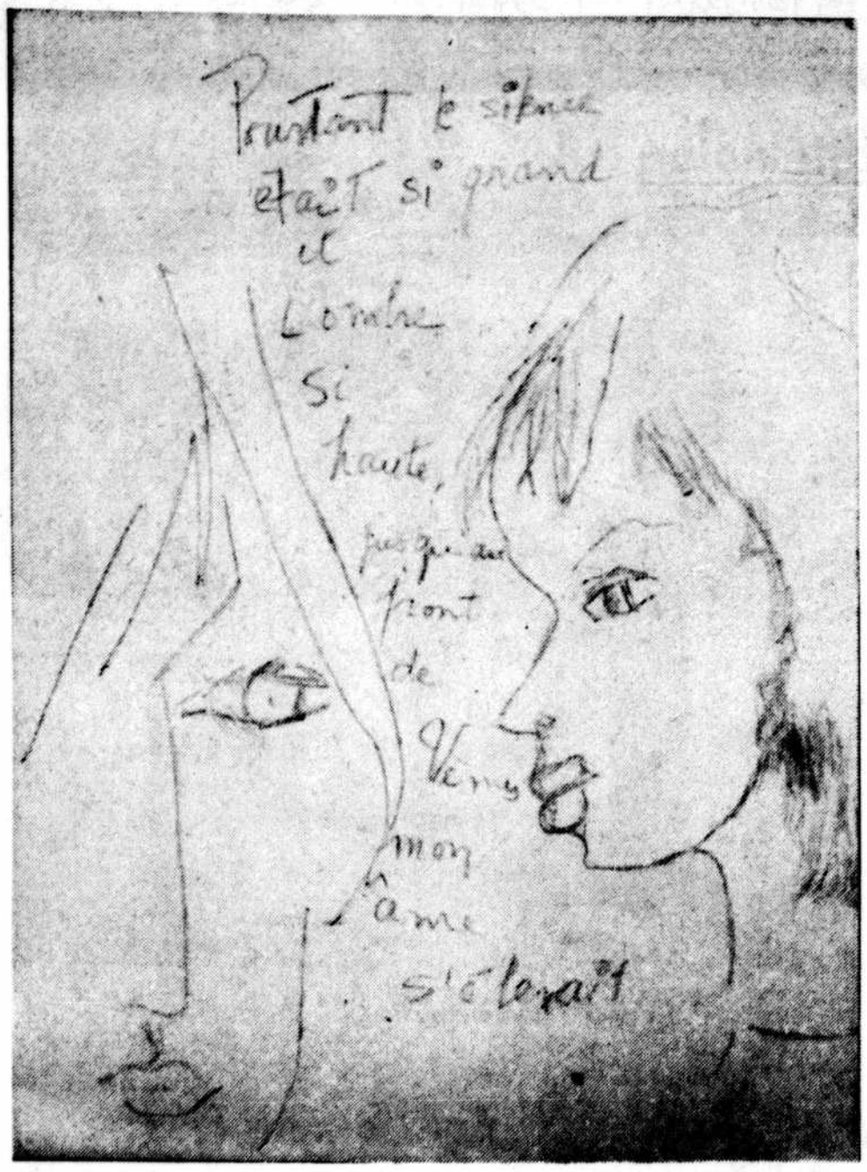

Lequel de nos lecteurs ne connaît pas "Tête blanche?" Mais Marie-Claire Blais n'est pas seulement romancière. Elle est poète et dessinateur. Nous devons au hasard (heureux hasard) de pouvoir présenter ce dessin et ce poème inédits de l'auteur du "Jour est noir"... qui pourrait, comme on le voit, illustrer elle-même ses propres volumes.

●●●●●●●●●●●

Pierre Perreault: "la poésie est une personne qui parle et qui est entendue — Mais au Québec, le public est très discret

Mardi soir dernier : un ciel d'un bleu sombre et profond comme sait l'être le ciel québécois ; on me tend une main couverte d'égratignures, récoltées dans les bois en allant tendre des pièges pour prendre les lièvres au collet.

● *Un homme de lettres, coureur des bois ? Eh oui ! cela se produit parfois au Canada français.*

De l'Ile aux Coudres à Blanc Sablon, Pierre Perreault a roulé sa bosse. Et il en est sorti films, émissions radiophoniques, pièces de théâtre et recueils de poésie dont le dernier à voir le jour fut "Ballades du temps précieux".

"Quand on a pensé quelque chose, une idée quelconque, on peut l'oublier et dire ensuite exactement le contraire ; mais quand on a posé un acte, c'est irréductible, on ne peut plus y revenir".

Notre entretien s'ouvre par ces mots du poète qui, en plus d'avoir sillonné la Côte Nord, a traversé six fois "la grande mare". Son premier voyage fut pour aller jouer du hockey en France.

Après des études de droit, (le droit international privé), des études de philosophie et d'histoire, l'université lui ferme ses portes comme professeur, à cause des idées trop avancées qu'on craignait à l'époque... "et qu'on craint encore aujourd'hui, mais moins puisque certains professeurs réussissent à garder et leur position et leurs idées ...". *Il fit donc une émission de radio qui, dit-il,* "m'a beaucoup influencé: "Le chant des hommes".

Peu de livres ont marqué profondément l'homme de lettres et le poète. "J'ai fréquenté le Rilke des "Elégies" et Saint-John Perse. Je respecte Savard et Alfred Desrochers dont j'admire l'opiniâtreté. Yves Thériault est un lutteur qui rend de grands services. C'est le seul auteur de sa génération qui ne se soit pas suicidé, au propre comme au figuré. Les pires auteurs que je connaisse au Canada sont Le Moyne et le Père Gagnon qui, tous deux, parlent du peuple sans le connaître. A quarante-cinq ans un Jean Le Moyne se met à écrire, à offrir aux lecteurs des images fausses d'un peuple qu'il n'a jamais senti vibrer. L'Homme, le peuple compte. Qu'il n'écrive pas des pages aussi affreuses comme celles où il parle de la femme dans la civilisation. Qu'il ne prenne pas pour de l'universel ce qui n'est que du singulier. Et si ce singulier n'avait pas existé, où serait-il aujourd'hui?..."

Lors de ses études à l'université de Montréal, Pierre Perreault, directeur du "Quartier Latin", savait souvent être violent. Que pense-t-il du mouvement révolutionnaire actuel ?

..."Je suis bien d'accord avec la Révolution, mais ce qui compte, c'est les oeuvres. La chose la plus importante est l'université. Qu'on remercie une bonne fois pour toutes le recteur qui n'a aucune valeur! Espérer avoir une université catholique est un non-sens, non seulement dans les termes "universelle vs catholiques", mais aussi dans l'esprit. Leur doctrine est une doctrine fermée. La recherche souffre quand elle va contre la théologie. D'ailleurs, on est contre la recherche quand ça pose des problèmes."

Et le poète ? Les châteaux de poésie susciteront peut-être moins de colère. Qu'en pense-t-il, de la poésie ?

"C'est une personne qui parle et qui est entendue. Mais ici, au Québec, le public est très discret. Le poète est isolé; il lui faut beaucoup de forces. Il y a là une question d'autorité de la langue à avoir. Cette question d'autorité est très importante, à mon sens. Pour moi, tout en étant bien servi par mon être physique qui me permet des chasses de douze jours dans les bois avec les Indiens, et la découverte de nouvelles sensations et de paysages merveilleux, je demeure ébloui par le langage qui m'aide à livrer ces expériences vécues. La paternité est de mémoire."

En plus de ces divers travaux, Pierre Perreault veut faire un livre sur l'Ile-aux-Coudres *avec un reportage sonore dont il fera un disque. Sur le plan théâtre, une pièce, dont la composition est assez avancée illustrera la ballade "Marguerite est dans sa chambre".*

Cette dernière phrase : "Je travaille sur une réalité qu'on ne peut nier, qui est là, qui nous crève les yeux parfois, comme les étoiles qu'on ne regarde jamais. Il est difficile souvent de témoigner de cette réalité car l'interroger, c'est friser la conscience collective; les gens n'aiment pas être dérangés, n'aiment pas qu'on leur dise des vérités ; ils ont peur d'eux-mêmes, non seulement peur, mais honte. Dans le mépris, il y a toujours un aveu d'ignorance. Il faut bousculer la force d'inertie et lutter autant avec les êtres qu'avec les choses."

Gaston Saint-Pierre

La semaine littéraire

●●●●●●●●●

VOICI

Eros à plein temps

Le gros ouvrage que M. René Nelli a consacré à l'Erotique des troubadours, passionnant comme le récit d'une étonnante aventure (ce que, précisément, il est) n'en constitue pas moins une large et savante enquête où le sociologue puisera avec profit (1). Car l'étude dépasse en portée la seule histoire littéraire. La conception de l'amour, de la femme et des relations entre les sexes telle qu'elle apparaît chez les troubadours déborde leur poésie et va au-delà même de ce que celle-ci exprime ou reflète d'une société. Plus encore qu'un reflet ou qu'une expression, en effet, elle est la codification et dans une certaine mesure la prise de conscience — mais incomplètes — des "principes d'action et des règles morales" de cette société, et qu'il faut retrouver à travers ce que les troubadours ont chanté ou hors de ce qu'ils ont tu. Tel est le dessein de M. Nelli. Or principes, règles et société ne sont certes pas épisodiques : ils ont duré trois siècles. Et on y trouve en germe, parfois même en plein développement, toutes les conceptions de l'amour moderne, et jusqu'aux tabous, interdits et pressions sociales qui ont gauchi, désorienté, détourné, refoulé, le sens et l'expression de l'amour "total".

Il y a pourtant si loin de cette réalité et de ces mythes au "mythe moderne, l'érotisme", tel qu'essaient de l'expliquer et de le "démythifier" Mme Violette Morin et M. Joseph Majault, qu'on se demande si on parle bien de la même chose (2). Leur petit livre est une pure (à tous points de vue : qui s'attendrait à un traité de l'érotisme contemporain serait déçu) analyse psycho-sociologique. Plus détaché du temps, préoccupé des rapports généraux de l'érotisme et des "valeurs morales", M. Majault s'applique à distinguer l'amour de l'érotisme et les trouve souvent confondus (comme chez les "Provençaux", justement). Mme Violette Morin aperçoit, elle, dans l'érotisme actuel "l'absence de coeur", "au sens d'amour". On suivra avec intérêt son analyse de l'érotisme "rose", "climatisé", standardisé et mis à la portée de tous.

Oui, il y a loin du "long désir chaste", de la "mort-par-amour", de l'exaltation intérieure, des rites souvent spiritualisés de "l'érotique provençale", à notre "érotisme" aseptisé, stérilisé, "désaffecté d'âme" (ne faut-il pas dire : désinfecté ?), plastifié, et généralisé, comme un cancer "rose" ; loin des troubadours et de leurs "cansos" aux chansons de M. Hallyday et aux publicités suggestives pour les "draps de fiançailles" (Sic. On imagine les conclusions que la découverte de ce texte suggérerait au sociologue futur sur les rites et pratiques des fiançailles dans la société occidentale au milieu du vingtième siècle). Plus que loin : qu'est-ce que ceci et cela ont encore de commun, sinon des apparences, des gestes et des mots ? Tous trompeurs, les mots surtout. A commencer par le mot érotisme. Que reste-t-il de l'érotisme dans cette vulgarisation intégrale, au sens le plus large et le plus vulgaire ? Je crois que M. Majault répond assez bien à la question : "A côté de l'érotisme principe de vie dont quelques-uns tirent le mode de leur pensée et les formes de leur action il existe un érotisme d'ambiance ou épidermique, né avec l'époque et qui concerne le plus grand nombre".

Et ce n'est pas seulement ce plus grand nombre qui est sérieusement en péril. On dira de l'érotisme ce que Gide disait du monde : il ne sera sauvé que par quelques-uns.

YVES FLORENNE.

(1) "L'Erotique des troubadours" — 380 pages — Edit. Privat (14, rue des Arts, Toulouse, France.)
(2) "Un mythe moderne, l'érotisme" — 136 pages. — Casterman.

●●●●●●●●●

EDGAR POE

Virginia qui fut Annabel Lee, Maria Clemm, de nombreuses passantes, telles furent les amours de l'auteur du "Corbeau"

Il aura fallu bien de vieilles dames poétesses, bien des amours plus ou moins platoniques, Virginia, la femme aimée par dessus tout, que la maladie (la phtysie comme on disait à l'époque) rendait encore plus pâle et plus fluette, une belle-mère comme on n'en fait plus, Maria Clemm, pour que le plus célèbre des poètes américains, Edgar Poe, puisse vivre dans le climat nécessaire au parachèvement de son oeuvre.

"Les Amours extraordinaires d'Edgar Poe" (1), un livre de M. D.-M. Tracey, relate pas par pas les aventures amoureuses de l'auteur du "Corbeau", auteur qui marqua non seulement les Américains mais tout le monde occidental quand Baudelaire l'introduisit en France dans une traduction qui reste encore historique et que Mallarmé, lui-même, le reconnut comme son pair.

"Tout génie n'est pas mystérieux, dit l'auteur de ce petit livre. Edgar Poe le fut au suprême degré. Quel amour a-t-il voué à son épouse-enfant, aux nombreuses passantes qui le jetèrent au désespoir, à sa magnanime belle-mère, nous ne le saurons jamais..."

Ce que nous savons, c'est que Baudelaire s'il fut le "bohème" par excellence, jetant ainsi le trouble dans la société américaine de l'époque, ne cessa jamais d'être un dandy et sa redingote noire pouvait être élimée, son col de chemise fut toujours immaculément blanc. Mais ainsi en va du destin des non-conformistes, siècle après siècle: ils sont méconnus, on rit d'eux et si quelque semblant de gloire leur parvient, c'est à travers des directeurs de journaux, des salons, dont on connait encore le nom ou l'égérie grâce uniquement au poète.

Maintenant qu'Edgar Poe est devenu une des gloires mondiales de la poésie, on oublie trop souvent quelle fut son

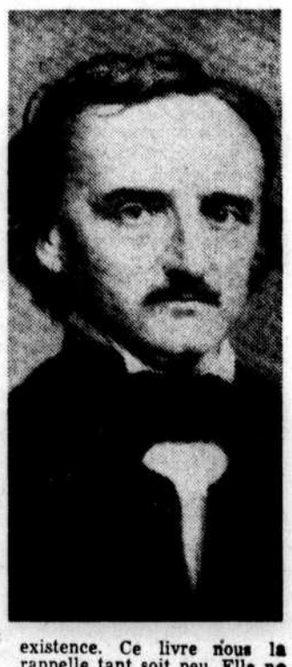

existence. Ce livre nous la rappelle tant soit peu. Elle ne fut pas toujours belle mais elle fut toujours intérieurement riche.

Quant aux amours, il n'en reste que deux: Virginia et Maria Clemm auprès desquelles Poe repose encore et pour toujours.

(1) "Les Amours extraordinaires d'Edgar Poe" par G. M. Tracy — La Palatine éditeur — Paris. 230 pages.

FISHER & ZIEBUR MAINTENANT DISPONIBLE EN FRANÇAIS *ALGÈBRE MODERNE*

ALGÈBRE et TRIGONOMÉTRIE

Pour la 11ième Spéciale — Rhétorique

PRIX : $8.25

419 pages

D.E.P.B.

TRADUCTION ET ADAPTATION par GABRIEL LEYDER, Licencié ès-sciences — Professeur à l'Externat classique de Longueuil

Présentation par le R. P. Yvon Préfontaine, C.S.V., et M. l'abbé André Vandal, ptre, pour les Facultés des Arts de Montréal et de Laval

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE 251 est, rue VITRE, Montréal 18 — UN. 1-1431

achetez lisez
marabout
10, millions de lecteurs

ROMANS • ESSAIS

à prix populaires
marabout
en vente partout

Les Lettres canadiennes

DIRE POUR NE PAS ÊTRE DIT

de Gilles Derome

par Jean Basile

Le poete doit avoir la volonté de bien dire. Il n'existe pas, je pense, de poètes vrais qui ignorent cette règle. Rien n'est moins licencieux qu'une licence poétique. Ce sont les prosateurs qui ont inventé cette formule, par envie. Mallarmé qui reste le plus grand des versificateurs ne l'est pas parce qu'il a employé avec un bonheur prodigieux les quatre rimes en "yx" mais bien parce que sa phrase, sa modulation si l'on veut, recèle toute la richesse en soupirs, en poses, en blanches, en noires, croches, doubles, triples et quadruples croches d'une partition musicale, tout en possédant la pâte et la couleur d'un tableau de maitre. Le chant en poésie n'est pas tout. Le "bien dire" n'exclut pas le "dire". Mais sans le chant quelqu'il soit il n'y a pas de poésie. Quand il y a de fausses notes, le poème est boiteux.

La semaine dernière, nous abordions avec "Terre Québec", de M. Paul Chamberland, une poésie souvent épique, avec les développements qu'un tel genre impose. Aujourd'hui "Dire pour ne pas être dit", de M. Gilles Derome (1), nous permet d'explorer un tout autre domaine qui nous rappelle et nous suggère bien autre chose.

Ex oriente lux ! Le mot Chine sonne à notre oreille occidentale comme MYSTERE. Il sonne aussi, depuis que Victor Segalen occupe la place qui lui revient avec ses "Stèles" de la même façon que LAPIDAIRE. Un art de la formule non pas précisément allusif, où l'on s'efforce de dire peu car c'est dur et long de graver la pierre mais un art véritablement mystérieux; je veux dire générateur de sortilèges. Le mot suit le mot et la phrase la phrase. Il reste à découvrir ce qu'il y a entre les mots et les phrases. On sait que la sculpture moderne vaut autant par ses vides que par ses reliefs et que la musique de Webern s'entend jusque dans ses silences. La poésie chinoise de Gilles Derome vaut par ce qu'elle tait. Le verbe s'éteint quand la sensibilité est suffisamment excitée pour qu'elle puisse vivre seule.

"Moi,
roc fragile!
je m'agrippe à la chair
parcelle unique
et seule
au milieu de la mer
et qui flotte."

Vingt et un mots dont chacun compte. Lisons bien: "Moi, roc fragile...". Quel aveu de détresse de se sentir et si fort et si faible. En sept vers que l'on pourrait sans trop suer graver sur sa stèle funéraire, nous avons devant nous tout le poète. Par conséquent toute la poésie.

M. Gille Derome aime les couleurs violentes. S'il ne se paie pas de mots, il s'en paie. Est-ce un mal d'explorer ainsi toutes les richesses de la langue française? Sans doute reprend-il à son compte une bonne partie du vocabulaire précieux des Valéry, Mallarmé et plus près de nous quelques autres poètes. Le mot "mer" sonne ici comme il résonne dans le "Cimetière marin" et les opales, les perles pourraient fort bien être celles d'Hérodiade.

"Vers la mer impure
Oh!
grand libérateur
fleuve
qui ne cesse
d'abolir le vide et l'avenir
La cire
les dattes
et les esclaves...

En un mot comme en dix, je ne comprends pas tous les mots qu'emploie à dessein pour me convier au mystère le plus total (c'est ainsi que je l'explique) M. Gilles Derome et, l'avouerai-je, je ne les ai pas cherchés dans le Littré. J'en cite quelques-uns : eubage, mordicante, drille mousténien, puffiste, primipile, prévotal, ramequin, orins, mollah, flamine, torque, étance. Peut-être rira-t-on mais je trouve en ces mots plutôt rares un plaisir d'autant plus grand que je les découvre. Et cet art qu'a M. Gilles Derome de faire de sa poésie un art incantatoire par la brisure des rythmes, le contraste des sens, le heurtement des consonnes.

"Le môle ne peut monder
ton âme mercantile
ni la menuaille
néphitique..."

Ou bien encore si l'on préfère quelques cuivres :

"Poète
tu n'es plus
flamine flagellant
Tu n'es plus maître
de basses esclandres
fin manieur d'écourgees
tu n'as plus à ton cou
le tortil des torques malicieuses"

Voilà peut-être où mène certains abus de vocabulaire. Mais si certains abus étaient beaux...

Au demeurant M. Gilles Derome ne doit pas vouloir écrire pour tout le monde puisqu'il n'écrit pas comme tout le monde. C'est un esthète donc un timide. N'allons donc pas lui demander de nous jouer des gammes sur la chanterelle ponctuée par les timbales de sa révolte. Orfèvre il est et orfèvre de qualité. Sa poésie brille parfois comme "UN DIAMANT PUR" selon un terme qu'il emploie pour un autre propos. A une époque où l'on met avec facilité et même complaisance ses fesses révolutionnaires sur la table, il préfère à toute vulgarité généreuse la musique précieuse de ses vocables. Nous lui en savons gré.

Mais il ne faut pas croire que la poésie de M. Gilles Derome se cantonne à la forme souveraine. Nous avons parlé de ses silences, de ses vides et de ses phénomènes d'"inanité sonore". Il est quand même, ici et là, une indication, souvent un seul mot, dans un poème qui exprime directement les grands thèmes qui préoccupent le créateur. Combien de fois le mot "douleur" revient :

"Il est un grand message
élu par la douleur
et les sévices de l'âme..."

Et le mot "solitude" :

"Ce mot
sur le sable sec
aride
de pierres rondes
de neiges cruelles
vers demain !
vers demain..
Toute une solitude
de métal et d'ardoise !"

Le mot "poète" même revient on ne peut plus souvent, ouvrant de ses deux syllabes galvaudées une invocation, un encouragement, une provocation :

"Poète
tu n'es plus primipile
Le seide sédentaire
ton frère
ne donne plus
le seing prévotal
d'un grand radoub
prestigieux".

Voici donc que le mystère s'éclaire un peu pour ceux qui ne sont pas pressés de voir. Le monde de M. Gilles Derome prend peu à peu corps au-delà du scintilement de sa phrase et des symboles qu'il y sertit.

"Le monde froid
sous une croûte de givre.
L'arbre n'est plus
le signe du désir."

"Dire pour ne pas être dit" de M. Gilles Derome est un recueil de poèmes faits pour le petit nombre. Mais on y puise enfin, pourvu que l'on soit sensible à l'exotisme et à la mystification, un plaisir certain et d'autant plus certain qu'il ne faudra pas le partager avec trop de monde.

(1) DIRE POUR NE PAS ETRE DIT par Gilles Derome — poésie — 74 pages — Col. "Poésie canadienne" dirigée par Guy Robert — Librairie Déom.

Be MILLE
AUX EDITIONS DE L'HOMME

"MAUDITS FRANÇAIS"
par Nathalie Fontaine
250 pages d'humour et de bonne humeur écrites
"250 pages dont plusieurs sont absolument loufoques. L'auteur a le sens de l'observation très aiguisé, beaucoup d'humanité et même de profondeur. Elle écrit dans un style vif et imagé."
Claude Gingras
La Presse
En vente partout à $2.00
Ou à l'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE
1130 est, Lagauchetiere
Montréal — LA. 3-1182

UN CHOIX TRANQUILLE

PRIX GONCOURT
Quand la mer se retire
par Armand Lanoux 3.85

PRIX RENAUDOT
Le Proces-Verbal
par J.-M.G. Le Clezio 4.10

PRIX INTERALLIE
La Bête quaternaire
Par Renee Massip 3.45

PRIX FEMINA
La Nuit de Mougins
par Robert Vrigny 3.15

PRIX MEDICIS
Un Chat qui aboie
par G. Jarlot 5.90

LIBRAIRIE
TRANQUILLE
67 Ste-Catherine ouest
VI. 4-6571

FIDES PRESENTE
dans la nouvelle collection "Ecrivains canadiens d'aujourd'hui"
Germaine Guèvremont
par Rita Leclerc
"L'interet de cette initiative, c'est de presenter une etude d'ensemble, sommaire et suffisante, de l'ecrivain et de son oeuvre, le tout complète d'un florilège de ses meilleures pages. ...Ce qui me comble d'aise, c'est que le volume est abondamment illustré : portraits anciens et recents, scenes familiales, personnages incarnés à la television, decors réels ou se sont déroulés des episodes romanesques, etc. Cette iconographie est extrêmement precieuse à l'histoire litteraire". (Roger Duhamel, Le Droit, Ottawa). ...
$1.75
en vente à la LIBRAIRIE FIDES
245 est, boulevard Dorchester — Montréal
et dans toutes les bonnes librairies

Nouvelle adresse à compter du 7 mars 1964
LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
450, ave Beaumont, Montréal
Tél. 273-5181
Comment Préparer Votre Impôt
• Impôt fédéral sur le revenu 1963
• Impôt provincial sur le revenu 1963
• Liste des dépenses admises
• Principales formules avec exemples
Si la préparation de votre rapport d'impôt vous occasionne des soucis, procurez-vous ce livre sans plus tarder.
En vente chez tous les bons libraires

VISITEZ
LA LIBRAIRIE FIDES
245 est, boulevard Dorchester
Montréal
Téléphone: 861-9621
QUI VOUS OFFRE
• un local climatisé, confortable, conçu selon les procédés d'étalage les plus modernes.
• un choix illimité de livres en littérature générale et pour bibliothèques scolaires
• douze vendeurs à votre service
• une remise générale de 20% jusqu'au 30 mars
Ouverte tous les jours de 9 hres du matin à 5 hres 30 de l'après-midi et toute la journée, le samedi, de 9 hres du matin à 5 hres de l'après-midi.
Invitation spéciale aux éducateurs

TA NUIT RESPLENDIRA
du R. P. Renhas de Pouzet
Prix : $2.50
Une édition de
LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
251 est, rue Vitré, Montréal, 18
En vente dans toutes les bonnes librairies

GRANDE VENTE DE DÉMÉNAGEMENT
15,000
MICROSILLONS
250
MARQUES
ESCOMPTE
30% ET PLUS
BERTRAND
1482 ouest, rue Ste-Catherine WE. 7-4256

LA LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITEE
251 est, rue Vitré, Montréal 18
est l'éditrice de
KOTIKOTI
d'Irène de Buisseret
Prix : $2.25
En vente dans toutes les librairies

Vient de paraître

DIVERS

"Enrico Fermi"
par Pierre de Latil

Une biographie d'un des plus grands physiciens de l'atome. Seghers — Savants du monde entier (Paris).

"Histoire de la médecine"
par Maurice Bariety et Charles Coury

Une histoire de la médecine de ses origines à nos jours tant du point de vue des idées que des découvertes médicales. Des tableaux synoptiques, un glossaire des mots techniques permettent à tous les lecteurs d'accéder à cet ouvrage. Fayard, (Paris).

"Les grands philosophes"
par Karl Jasper

Karl Jasper dialogue ici avec les "Grands" de la philosophie : Bouddha, Confucius, Jésus, Platon, saint Augustin, Kant, Anaximandre, Héraclite, Parménide, Plotin, saint Anselme, Spinoza, Lao-Tseu et Nagarjouna. D'autres penseurs trouveront place dans des volumes suivants. Plon, (Paris).

"Stalingrad"
par A.I. Eremenko
traduit du russe par Serge Maximov

Le récit de la célèbre bataille par un général de l'armée rouge qui y participa. PLON, (Paris).

ROMAN

"Le Chapelet d'Ambre"
par Ahmed Sefrioui

Les quatorze nouvelles de ce recueil forment les grains de ce "Chapelet". L'auteur s'est inspiré de la vie d'une petite ville d'Afrique du nord. Ce livre a obtenu le Grand Prix littéraire du Maroc (Le Seuil - Paris).

"Si j'étais hirondelle"
par Claire Ste-Soline

Un titre à la légèreté duquel il ne faut pas se laisser prendre. Plutôt une tragédie en quatre journées et en quatre décors où les personnages nous apparaissent tous en état de crise.

"Le Cavalier nu"
par Edouard Peisson

Une autre histoire de la mer du célèbre écrivain maritime français (Grasset - Paris).

"Nouvelle"
par Ring Lardner

Une traduction française de quelques-unes des nouvelles d'un des grands écrivains américains (Lafont - Paris).

"Deux solitudes"
par Hugh MacLennan

Le célèbre roman anglais traduit en français, qui oppose solitude canadienne-française et solitude canadienne-anglaise.

"Catherine"
par Jacques Chardonne

Une nouvelle figure féminine de Chardonne et aussi son premier roman qu'il publia à vingt ans (Albin Michel - Paris).

"Demi-Jour"
par Jacques Chardonne

Point final de l'oeuvre d'écrivain de Jacques Chardonne. Une suite de petits romans de cinq lignes ou cinq pages (Albin Michel - Paris).

DU CANADA FRANCAIS

• Dans le volume 17

OCTAVE CRÉMAZIE
"LETTRES A L'ABBE CASGRAIN"

• Dans le même volume

MARCEL DUBÉ : Octobre (théâtre)
JEAN-LOUIS BEAUDOIN : La Loi des coroners
JACQUES MARTEAUX : Un Château en Andalousie (nouvelle)
JEAN MARCEL : L'Etoile noire (poèmes)
GÉRALD GODIN : Telesse (récit)
ÉLOI DE GRANDMONT : Poèmes
NAIM KATTAN : Deux écrivains américains

• Le volume $3.00
• Abonnement à une série de 4 vol. $10.00
• La série complète des ECRITS
16 VOLUMES
(No 1 à 17, sauf le No 11 épuisé)
$40.00 (au lieu de $48.00)

DIFFUSION HMH
1029 Côte du Beaver Hall
MONTRÉAL — UN. 6-6255

les Beaux-arts par Laurent LAMY

● Gilles BOISVERT, à la Galerie Claude Haeffely ● Louis BELZILE, à la Galerie Libre – ● Claude GOULET, à la Galerie du Siècle – ● Suzanne MELOCHE et DUMOUCHEL, à la Galerie Camille Hébert – ● Dessins et lithographies chez Agnès Lefort

GILLES BOISVERT

Gilles Boisvert s'exprime d'une manière essentiellement actuelle, moderne. C'est frais et enlevé.

Dans ses encres et gouaches, d'un dessin calligraphique à la japonaise, on sent une très grande liberté de geste, le goût de l'instantané, du spontané, la volonté de s'en tenir à l'essentiel.

Ici ne transpirent ni la recherche d'effets souvent pénible, ni la prédilection pour les jolies textures. D'autre part, on remarque peu de faiblesses imputables à la part importante laissée à l'improvisation et à la fantaisie.

Une rencontre qui fait plaisir parce qu'elle met en contact avec un esprit ouvert et inventif.

Pour un aussi jeune artiste, les résultats sont suffisamment bons pour qu'on attende beaucoup de son ambition et de sa témérité.

LOUIS BELZILE

Exposition très homogène à la Galerie Libre, avec les 16 toiles de Louis Belzile, puisque tous les tableaux participent de la même construction. La toile s'organise autour d'un centre blanchâtre dont la luminosité est encore accentuée par l'éclairage venant du plafond de la galerie.

La touche est presque impressionniste, avec des couleurs superposées et transparentes, des coups de brosse multicolores. Belzile se consacre aux textures, aux variations subtiles de couleurs, créant des sensations colorées plus que des harmonies de couleurs. Langage très suggestif qui évoque des trouées de soleil dans les arbres, des feuillages à demi-éclairés, par les tons feutrés et les frêles modulations.

Peut-être le souci du détail prend-il ici trop d'importance par rapport à la composition. La volonté de parfaire le détail rend cette peinture précieuse, même si elle est toute de minutie et de discrétion.

On souhaiterait que Louis Belzile se laissât aller à quelques éclats de voix. On l'aimerait moins timide, plus dégagé, plus osé.

CLAUDE GOULET

La première exposition de Claude Goulet constitue une agréable découverte. Sa peinture s'inscrit dans une tendance bien établie, le naturalisme abstrait, qui demande le contrôle des moyens d'expression et qui débouche sur un lyrisme de couleurs, de masses et de matières.

Avec des accumulations de pâte et des surfaces généralement grisaillées ou brunâtres, Claude Goulet peint des lacs froids et glacés, des compositions cellulaires, des villes vues d'avion, des paysages lunaires. Il procède par allusions, réminiscences, évocations aussi, mais il reste toujours fidèle à une approche de la nature tout à fait personnelle.

En regard de ses peintures que j'avais vues il y a un an, il a beaucoup évolué. Sa palette moins jolie, moins douce est devenue plus franche, sa composition s'est affirmée et structurée.

On sent là un travail sincère, accompli par un peintre modeste et sensible.

SUZANNE MELOCHE

Superficiellement, les huiles de Suzanne Meloche rappellent ses gouaches exposées en mars '62 chez Agnès Lefort: mêmes formes rigides, même prédominance du noir, même emploi restreint des couleurs vives, même sévérité dans la composition.

En dépit des apparences, le contenu des toiles exposées actuellement à la Galerie Camille Hébert, est totalement différent. La peinture de Suzanne Meloche semble avoir perdu de son contenu affectif: émotion, spontanéité.

Les toiles frappent par leur dureté. De larges bandes noires créent un univers fermé et opaque, ponctué de quelques trouées rares. L'élément raison est peut-être devenu trop envahissant au détriment de la sensibilité. Le noir n'a plus sa force dramatique, il est surtout froid.

Dommage que Suzanne Meloche nous ait présenté cette exposition décevante, alors que nous connaissions d'elle de bons tableaux.

DUMOUCHEL

Les dessins de Dumouchel exposés chez Camille Hébert demandent d'être soigneusement détaillés. Il faut se pencher sur la plénitude de ce travail des trois dernières années. La légèreté, la finesse du graphisme n'enlèvent rien à l'élan, à l'énergie de la ligne.

Dumouchel ne se fixe pas. Il passe du graphisme serré et cursif de l'encre aux couleurs sombres et aux modelés délicats des aquarelles et des gouaches.

On retrouve alors les tons roux, les bruns ambrés, les verts rompus, enfin toutes les couleurs profondes et mystérieuses qui rendent Dumouchel si chaleureux.

DESSINS et LITHOGRAPHIES

A la Galerie Agnès Lefort, Madame Mira Godart a monté une exposition de prestige. Il faut saisir l'occasion que nous avons rarement ici, d'avoir sous les yeux un dessin de Matisse, une gouache de Klee, un dessin de la série de la "corrida" de Picasso, deux huiles de Albert.

Parmi les noms les plus connus, il nous est donné d'apprécier l'intensité des bleus de Chagall, le dessin toujours renouvelé de Picasso, l'impétuosité d'Hartung, la violence d'Appel, la luxuriance de couleurs de Poliakoff. Rouault, Nicholson, Miro, Marini sont là aussi ainsi que Tapiès avec un tableau griffé et lacéré.

L'exposition tranche sur ce que nous avons l'habitude de voir avec les expositions d'huiles. Ici, le dessin est à l'honneur avec toute sa fantaisie, sa légèreté.

Cette exposition se terminera le 1er mars.

EXPOSITIONS A VENIR

BRUNO BOBAK
4 mars

10 PEINTRES FRANCAIS
1er avril

LE HARLANDERS
Sculptures céramiques
22 avril

YEHOUDA CHAKI
13 mai

Galeries Waddington
1456 ouest, rue Sherbrooke

ARCHÉOLOGIE

Découverte d'un temple en Jordanie

JORDANIE — Des fouilles, menées sur la rive gauche du Jourdain par des archéologues de l'université hollandaise de Leyde, viennent d'aboutir à la découverte d'un temple de l'âge de bronze à Deirallah, "La Cité de Dieu".

Annonçant la nouvelle de cette découverte, Sawni Dajani, directeur des Antiquités à Amman, a déclaré que le temple semble avoir été détruit par un tremblement de terre 1,200 ans environ avant Jésus-Christ. Selon lui, un incendie aurait plus tard brûlé les briques rouges du temple.

De toute évidence de nombreuses personnes auraient trouvé la mort lors du séisme qui a détruit le temple, des objets personnels et des instruments ménagers ayant été enterrés parmi les ruines.

Toujours selon M. Awni Dajani, une tentative de reconstruction aurait été faite après la destruction de la cité, tentative qui aurait rapidement échoué entraînant l'abandon des lieux.

Les archéologues hollandais ont par ailleurs découvert les restes d'un certain nombre de petits villages arabes dans la région de Deirallah, ainsi que les vestiges de travaux d'irrigation.

soirée au théâtre alcan
RÉSEAU FRANÇAIS DE TÉLÉVISION RADIO-CANADA
dimanche 23 février 8h.30
MON PÈRE AVAIT RAISON
de Sacha Guitry
avec François Rozet, Gérard Poirier, Tania Fédor, Margot Campbell, Edgar Fruitier, François Cartier et Jacques Piperni

galerie agnès lefort
CHAGALL HARTUNG MATISSE MIRO TAPIES
SOULAGES PICASSO MARINI
jusqu'au 29 février
APPEL ARMITAGE ARP KLEE BUTLER
1504 Sherbrooke WE. 2-8620

Pour tout votre matériel d'artiste
consultez nos experts
OMER DE SERRES
1406 St-Denis — AV. 8-0251
Centre d'achats Rockland
6955, rue St-Hubert

Au canal 2
et sur la plupart des postes du réseau français
JEUDI SOIR 11 heures
FESTIVAL ROSSELLINI
10 grands films d'un maître du cinéma contemporain
Chacun des films sera présenté par l'auteur lui-même
27 février PAÏSA
5 mars ALLEMAGNE ANNÉE ZÉRO
12 mars STROMBOLI
19 mars LA PEUR
26 mars JEANNE AU BÛCHER
2 avril INDIA
9 avril AMORE
16 avril LA MACHINE À TUER LES MÉCHANTS
23 avril VOYAGE EN ITALIE
30 avri. IL FAISAIT NUIT À ROME
RADIO-CANADA
Utilisez cette annonce comme aide-mémoire
À découper et à conserver

NOUS DESIRONS ACHETER
TABLEAUX et SCULPTURES CANADIENS et EUROPÉENS
DOMINION GALLERY
LE PLUS GRAND CHOIX DE TABLEAUX ET SCULPTURES AU CANADA
1438 ouest, Sherbrooke 845-7471

EXPOSITION
PEINTURES
ANDRE THEROUX
GRAVURES
SERGE TOUSIGNANT
du 26 février au 11 mars
Vernissage le 26 février à 8h. P.M.
GALERIE CAMILLE HEBERT
2075 Bishop 849-9931

Si vous aimez écouter de la musique de qualité, sans interruption, vous êtes un adepte de CBF-FM où une heure de musique indiquée au programme égale soixante minutes de diffusion à l'antenne
De midi à minuit samedi et dimanche
CBF-FM 95.1
La radio en haute fidélité de Radio-Canada

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

Télésélection

SAMEDI 22 FEVRIER

● Dès 8h. 45 du matin, les **Cours universitaires** avec Guy Nadeau (la chimie), Jacques-Yvan Morin (théorie et critique du fédéralisme) et Jacques Saint-Pierre (probabilités et statistiques).

● A la radio, à 2 heures, le **Metropolitan Opera** qui met à l'affiche **Rigoletto**, de Verdi, sous la direction de Fausto Cleva.

● L'émission **Les uns les autres**, à 5 heures, portera sur les reçus d'impôts.

● A **Temps présent**, à 5h. 30, **Trois apprentis, trois pays.**

● A **Champ libre**, à 7 heures, une enquête de Judith Jasmin sur le budget familial; un reportage sur les événements récents au Congo et un documentaire sur Haïti.

● A l'émission consacrée à la **Musique contemporaine à Paris**, à la radio, à 7 heures, des oeuvres de **Daniel-Lesur.**

● **Dans les rues de Québec**, à 8 heures, Jean-Pierre Ferland et Fernande Giroux.

● A l'émission **Votre choix**, à 10h. 45, Jean-Jacques Bertrand présente ses artistes préférés: Guy Dufresne, Gilles Pelletier et Lucette Guitté.

● **Cinéma**, à 11h. 15, présente **le Passage du Rhin**, film de guerre d'André Cayatte, avec Charles Aznavour, Georges Rivière et Nicole Courcel.

DIMANCE 23 FEVRIER

● Dès 8h. 45 du matin, les **Cours universitaires** avec Ludger Beauregard (la géographie physique), Maurice Séguin (l'histoire du Canada) et Roland Sanfaçon (l'histoire de l'art).

● A 4h. 30, reportage de Georges Francon sur le Centre de Réhabilitation de **Gatagara**, au Rwanda.

● **A l'heure du Concile**, à 5h. Mgr Léon-Arthur Elchinger, de Strasbourg, spécialiste en pédagogie religieuse.

● A **Présence de l'art**, à 6h. 30, entrevue avec Jacques Besner, sculpteur, et avec Lou Bruder qui parlera de l'évolution du théâtre d'avant-garde en France.

● A la radio, à 6h. 30, on entendra les finalistes du concours organisé par le réseau anglais, **Talent festival.**

● A **Caméra 64**, à 7 heures, la Session fédérale et les problèmes canadiens.

● A l'émission consacrée aux **philosophes et penseurs**, à la radio, à 8 heures, un texte de Jean-Claude Dussault sur **Spinoza.**

● A 8h. 30, **Soirée au Théâtre Alcan**, qui met à l'affiche **Mon père avait raison**, comédie de Sacha Guitry; en vedette: Gérard Poirier et François Rozet.

● A 11h. 30, **conférence de René de Solier** qui a pour titre: l'Art fantastique.

HORAIRES DE LA TÉLÉVISION

SAMEDI 22 FEVRIER

CBFT — Canal 2
8.15 Musique
8.45 Cours universitaires
9.30 Cours universitaires
10.15 Cours universitaires
11.00 Pépinot
11.30 Tour de terre
12.00 Les Croquignoles
12.30 Coucou
1.00 Le Golf et ses étoiles
2.00 Images en tête
4.00 Terre des hommes
4.30 20 ans express
5.00 Les uns les autres
5.30 Temps présent
6.00 Kermesse aux chansons
6.30 Téléjournal
6.45 Langue vivante
7.00 Champ libre
8.00 Dans les rues de Québec
8.30 Soirée du hockey
10.15 Les couche-tard
10.45 Votre choix
11.00 Téléjournal
11.15 Supplément régional
11.25 Nouvelles du sport
11.35 CINEMA
"Le Passage du Rhin" avec Charles Aznavour, Georges Rivière et Nicole Courcel.

CFTM-TV, Canal 10
10.30 Coquetel musical
12.45 Ouverture : Horaire — Manchettes
1.00 CINE-SAMEDI
"Quelque part dans la nuit" avec John Hodiak, Nancy Guild et Richard Conte.
3.00 Sur le matelas
4.00 La rampe sportive
4.30 Centres de Loisirs
5.00 Kit Carson
5.30 Les quatre justiciers
6.00 C'est arrivé cette semaine
6.30 Un avocat
6.45 Médecin de famille
7.00 Les hommes volants
7.30 Jeunesse d'aujourd'hui
8.30 LES GRANDS SPECTACLES
"Horizons en flamme" avec Gary Cooper, Walter Brennan et Jane Wyatt.
10.00 GRAND GALA DU 3e ANNIVERSAIRE— Du Th. St-Denis
11.30 Nouvelles du jour
11.45 La ronde des sports
12.00 CINEMA
"L'Inspecteur aime la bagarre" avec Nicole Courcel, Paul Meurisse et Louis Belle.

CBMT — Canal 6
8.57 Today On CBMT
9.00 Telecourse for Teachers
9.30 University Credit Course
10.00 Live And Learn
10.30 Cuisine
11.00 Sandy and Company
12.00 Canadian Bowling Classic
1.00 En France
1.30 Amateur Sports Magazine
2.00 World of Sport International Track & Field
3.00 World of Sport "Cross-Canada Curling"
4.00 Hancock's Half Hour
4.30 Other Country
5.00 Forest Rangers
5.30 Bugs Bunny
6.00 Countrytime
6.30 Eleanor
6.45 CBC TV News
7.00 The Beverly Hillbillies
7.30 The Saint
8.30 NHL Hockey
10.15 Juliette
10.45 Let's Talk About
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 The Sports Shop
11.36 FILM FAVOURITES
"La Parisienne" — avec Brigitte Bardot, Charles Boyer et Henri Vidal.

CFCF — Canal 12
11.00 The Sound of 12
11.15 Meditation — Newsroom 12
11.30 The Liberal Arts
12.00 We Want An Answer
12.30 Let's Find Out
1.00 Passport To Profit
1.15 Comedy Clubhouse
1.30 Magic Tom Talent Hunt
2.00 SATURDAY AT THE MOVIES
"Beyond Glory"
2.30 Big Time Wrestling From Calgary
3.30 Like Young
5.30 Beany & Cecil
6.00 Spelling Bee
6.30 Wagon Train
8.00 The Outer Limits
9.00 The Untouchables
10.00 77 Sunset Strip
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 Pajama Playhouse "Bright Leaf"
1.30 Newsroom 12 — Meditation

DIMANCHE 23 FEVRIER

CBFT — Canal 2
8.15 Musique
8.45 Cours universitaires
9.30 Cours universitaires
10.15 Cours universitaires
11.00 Le Jour du Seigneur
12.00 F—MA
1.00 Vu d'Ottawa
1.30 Les Travaux et les jours
2.00 Magazine international des jeunes
3.30 Chasse et pêche
3.00 L'Univers des sports Curling
4.00 Dans tous les cantons
4.30 Gatagara
5.00 A l'heure du Concile
5.30 L'Heure des quilles
6.30 Présence de l'art
7.00 Caméra 64
7.30 Robin des bois
8.00 Septième-Nord.
8.30 Soirée au THEATRE ALCAN: "Mon père avait raison"
9.30 Temps présent
10.00 Affaires publiques
10.30 Téléjournal
10.45 Supplément régional
10.54 Nouvelles du sport
11.00 Sport-éclair
11.30 Conférence

CFTM-TV, Canal 10
11.00 Coquetel musical
11.30 Manchettes — Horaire
11.40 Be co temps-ci
1.15 TV Université
2.00 Court métrage
2.30 Tournoi des Maîtres
3.30 La science et la vie
4.00 Défi au danger
4.30 Monsieur le Maire
5.00 Les P'tits Bonshommes du dimanche
6.00 Dernière heure
6.15 Le Québec en marche
6.30 Les jeunes talents "Caleb"
7.00 Qui dit vrai ?
7.30 CINE-SPECTACLE "Rodan" (Japonais — science-fiction)
9.00 Police des plaines
9.30 Bon voyage
10.00 Découvertes 64
10.30 Télé-Charade
10.45 En première page
10.55 La couleur du temps
11.00 La ronde des sports
11.10 Face à face

CBMT — Canal 6
8.57 Today On CBMT
9.00 Telecourse For Teachers
9.30 University Credit Course
10.00 Time for Sunday School
10.30 The Answer
11.00 Church Service
12.00 Projection
12.30 Speaking French
1.00 Keynotes
1.15 Outdoorsman
1.30 Country Calender
2.00 Time Of Your Life
2.30 Heritage
3.27 CBC TV News
3.30 Wonderful World Of Golf
4.30 Twentieth Century "Deep In The Heart of Houston"
5.30 Some of Those Days
6.00 Mister Ed
6.30 My Three Sons
7.00 Hazel
7.30 Flashback
8.00 Ed Sullivan
9.00 Bonanza
10.00 A Second Looks
10.30 Question Mark
11.00 CBC National News
11.10 Final Edition
11.15 Metroscope
11.30 Sunday Sports
11.40 Shoestring Theatre "The Dream of a Ridiculous Man"

CFCF — Canal 12
11.30 The Sound of 12
11.45 Meditation — Newsroom 12
12.00 Spectrum
12.30 Jeans Place
1.00 Forum
1.30 The Bowery Boys
2.30 Montreal Minor Hockey
3.30 Family Theatre
5.00 Telepoll
5.30 The Flintstones
6.00 Walt Disney Presents
7.00 The Danny Thomas Show
7.30 Mr. Novak
8.30 Arrest And Trial
10.00 The Hourglass
11.00 National News
11.15 Pulse
11.30 The Liberal Arts
12.00 Newsroom 12 — Meditation

Horaires de la Radio

Samedi, 22 février

CBF
11.31—Récital de Montréal
12.00—Chronique de terre et de mer
12.30—Le réveil rural
12.59—Signal-horaire
1.00—Radio-journal
1.10—Nouvelles du sport
1.15—Folklore
1.30—Opéra du Metropolitan
5.55 Nouvelles du sport
6.00 Radio-Journal
6.10—Chansonnettes
6.30 La langue bien pendue — Le français universel
7.00 La musique contemporaine à Paris
8.00 Radio-Journal
8.02 Reportage
8.30 La soirée du hockey
10.30 Trente minutes d'informations
11.00 Visite aux chansonniers
11.30 Les mensonges d'Ulysse
11.40 Aux portes de la nuit
12.00—Radio-journal
12.05—Jazz-Club
1.00—Radio-journal
1.02—Musique variée

Dimanche, 23 février

CBF
1.10—Nouvelles sportives
1.15—D'un disque à l'autre
1.30—Terre nouvelle
2.00—Radio-journal
2.02—Interdit aux hommes
3.00—Radio-journal
3.02—Sur quatre roues
4.00—Radio-journal
4.02—Sur quatre roues
5.00—Match-interclubs
5.30—Musique de film
5.55—Nouvelles du sport
6.00—Radio-journal
6.10—Cinéma, miroir du monde
6.30—Orchestre Symphonique de Radio-Canada
7.30—Olympiques d'hiver d'Innsbruck
8.00—Radio-journal
8.02—Philosophes et penseurs
8.30—Le Cabaret du soir qui ponche
10.00—Trente minutes d'informations
10.30—Le Cabaret du soir qui ponche
10.55—Nouvelles du sport
11.00—Le cabaret du soir qui ponche
12.00—Radio-journal
12.02—Musique variée

la Musique par **Gilles POTVIN**

A LA PLACE DES ARTS ET AU RITZ CARLTON

Deux bons concerts de qualité différente

Il y a beaucoup à admirer dans la présentation — la première à Montréal — de la cantate "scénique" de Carl Orff, Carmina Burana qui constituait une partie importante du programme du dixième concert d'abonnement de l'Orchestre Symphonique de Montréal, mardi dernier, dans la Grande Salle de la Place des Arts, sous la direction de Zubin Mehta.

Tout d'abord, l'oeuvre exige des effectifs considérables — trois solistes, un grand choeur de voix mixtes, un choeur de voix d'enfants (remplacé à cette occasion par des jeunes filles) et un orchestre augmenté de deux pianos, de cloches et d'une imposante percussion. Ensuite, pour permettre à une oeuvre de cette envergure de prendre son essor, il faut une salle très grande. Dans ce sens, la Grande Salle est idéale et il aurait été difficile de concevoir sa présentation ailleurs, si ce n'est au Forum ou encore en plein air.

Quant à l'exécution elle-même elle fut remarquable et même prodigieuse. Tirant un parti maximum d'une partition chorale très sonore, les choeurs réunis des Etudiants de l'Université de Montréal et des Jeunesses Musicales du Canada ont plus que rendu justice à l'oeuvre. Je dirais même qu'ils l'ont rendue plus intéressante qu'elle ne l'est en réalité. Le même compliment s'adresse à l'orchestre à qui Carl Orff demande rarement plus que d'être un bon accompagnateur. Les solistes ont assez peu à faire mais ils ont, eux aussi, été admirables en particulier le jeune baryton américain Russell Christopher qui a fait admirer une voix superbe, ronde et chaleureuse, avec un aigu d'une rare solidité. Colette Boky, soprano et Pierre Duval, ténor, ont moins à faire mais ils ont tous deux été excellents. Dans l'unique solo qui lui est dévolu, Pierre Duval a démontré qu'il possède un aigu exceptionnel. Au pupitre, Zubin Mehta a été à la hauteur de son immense réputation, dirigeant le tout avec tendresse ou vigueur, selon les exigences de la partition. Sous sa baguette, l'exécution a été d'un calibre hautement professionnel et il faut féliciter le jeune chef d'avoir enfin fait connaître aux Montréalais une oeuvre qui compte parmi les plus souvent jouées du répertoire contemporain.

Que dire maintenant de l'oeuvre elle-même? N'étant pas familier avec les autres compositions de Carl Orff, je ne sais si Carmina Burana reste l'oeuvre la plus représentative de son style ou si elle marque simplement un point dans son évolution. Vieille d'une trentaine d'années, elle est la première oeuvre que le compositeur consentit à faire jouer. De plus, elle a été conçue pour la scène et c'est peut-être dans sa version scénique qu'elle paraît sous son vrai jour et à son meilleur avantage.

Au concert, elle semble lamentablement dépourvue de l'unité qui est l'une des premières qualités de n'importe quelle oeuvre d'art. Cette suite de chansons gaillardes, de chansons à boire, de romances médiévales, de couplets satiriques et de rondes printanières sont évidemment agencés avec une suprême habileté. Orff n'a apparemment pas visé plus haut que réunir une suite de chansons de caractère populaire, avec un sens aigu du contraste des tonalités et des tempos. En ce sens, il a magnifiquement réussi, se gardant bien d'incommoder ses auditeurs avec toute recherche contrapointique et une harmonie trop audacieuse. En fait, Carmina Burana est de la matière première musicale, l'oeuvre d'un artisan plus que d'un artiste et le contraste de son coloris se limite à celui qui existe entre les couleurs du spectre. Ce primitivisme a quelque chose d'admirable en soi mais il ne faut pas perdre le sens des valeurs et prétendre que Carmina Burana est autre chose que ce qu'il est en réalité. Dans ce sens, il est fort compréhensible que l'oeuvre ait trouvé, momentanément, une place enviable dans le répertoire et que son succès auprès du public soit toujours assuré. En écrivant son oeuvre, Carl Orff n'a pris aucun risque et a misé sur la facilité, tout comme les meilleurs compositeurs de comédies musicales. D'ailleurs, certaines pages de Carmina Burana ne font-elles pas songer à des oeuvres comme West Side Story ou My Fair Lady?

Quelle différence avec une oeuvre comme le Concerto pour violon de Bela Bartok qui fut joué en première partie et qui nous valut la révélation d'un violoniste exceptionnel, en la personne d'Ivry Gitlis. Alors que Carl Orff ne demande à l'auditeur que de l'écouter assis bien confortablement, Bartok lui, demande une attention de tous les instants. Il est sans pitié pour le soliste, l'orchestre et l'auditeur. Ce n'était pas la meilleure idée que d'inscrire ces deux oeuvres au même programme car, Orff et Bartok, luttant à armes inégales, il en a résulté que c'est l'oeuvre de Bartok qui en a souffert. Mais Zubin Mehta ayant inscrit le concerto au début du programme, le public l'a quand même écouté avec un maximum d'intérêt. Gitlis l'a jouée de façon prodigieuse, avec une magnifique technique et une sonorité remarquable. Zubin Mehta a su transmettre à l'orchestre son amour de l'oeuvre. C'est dire que l'accompagnement de ce difficile concerto a aussi été joué d'exemplaire façon.

Le concert avait débuté par l'ouverture de l'impresario de Mozart joué avec légèreté et élégance.

-0-

Au Ritz-Carlton, jeudi après-midi, le Club Musical des Dames ramenait l'excellent duo formé de Noël Lee, pianiste et Paul Makanowitzky, violoniste. Ces artistes ayant joué ici à plusieurs reprises, il serait superflu de revenir sur les qualités qui en font un ensemble d'une très grande qualité. Ils ont collaboré à l'exécution de sonates de Bach, Beethoven et Brahms, en plus de jouer l'admirable Duo Concertant que Stravinsky composa en 1932 et qu'il joua lui-même ici avec le violoniste Samuel Dushkin quelques années après.

L'oeuvre appartient à la période dite néo-classique du compositeur, et ne souffrait aucunement du voisinage des trois "B". Les deux artistes ont admirablement résolu ses problèmes d'exécution qui sont nombreux. Des autres oeuvres du programme, j'ai particulièrement aimé la Sonate en fa majeur, Op. 24 de Beethoven, peut-être l'une de ses plus parfaites. Lee et Makanowitzky l'ont jouée comme de grands artistes et ce fut le point culminant d'un concert de grande classe.

Horaire des spectacles

THÉATRE

THEATRE ANJOU — "Chérie noire" Tous les soirs à 9 h. dim., 8 h. 30

THEATRE LES SALTIMBANQUES — (393 est St-Paul) "Connaissez-vous la voie lactée" — jeudi, vendredi, samedi 8.30 h. dim., 7.30.

THEATRE LA BOULANGERIE (Apprentis-Sorciers) "Maître Puntila" — Jeudi, ven., sam., 8.30 dim., 2.30 jusqu'au 23 février. Spectacle de Marionnettes, dim., 2.30.

THEATRE DE L'ECOLE (10,142 boul. St-Laurent) "La Station Champbaudet" — 8h. 30, vendredi et samedi.

THEATRE du NOUVEAU MONDE — (Orpheum) "8 femmes" — semaine 9h. dim., 7.30 Relâche lundi.

THEATRE DU RIDEAU VERT (Stella) — "La guerre de Troie n'aura pas lieu" tous les soirs à 8h.30 dim., mat. 2h.30 et 7h.30.

CINEMA

AHUNTSIC — "Un été avec Monica" — 1.30 - 4.50 - 8.10 — "Les enfants" — 3.10 - 6.30 - 9.50.

ALOUETTE — "Cleopatra" — Lundi à samedi, 8.00; sam., 7.30; mats.: mer., sam., dim. et fêtes, 2.00.

AVENUE — "Lord of the Flies" — 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

BIJOU — "Les menteurs" — 1.42 - 5.05 - 8.28 — "Le masque de la terreur" — 12.10 - 3.33 - 6.36 - 9.59.

CANADIEN ET PLAZA — "Filles de proie" — 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35. "Montpi" — 1.35 - 4.25 - 7.10 - 10.10.

CAPITOL — "Palm Spring Weekend" — 10.25 - 12.35 - 2.50 - 5.05 - 7.20 - 9.40.

CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle Alain-Resnais) "Le Soupirant" — lundi à ven., 7.30 9.30 sam., 5.30 - 7.30 - 10.00 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 — (Salle Eisenstein) "Les Cousins" — même horaire.

CHATEAU — "Lola" — 2.55 - 6.50 - 9.25 — "Les temps sont durs pour les vampires" — 1.05 - 4.30 - 7.55.

CINEMA FESTIVAL — "Le Caporal épinglé" — lundi à sam., 7.30 - 9.30 dim., 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINERAMA THEATRE IMPERIAL — "It's a mad, mad, mad, mad world" — 2 h. lun. à ven. y compris dim. et fêtes 2 h. le sam. 2 h. mer., sam., dim., et fêtes.

COMEDIE CANADIENNE — "Bébert et l'Omnibus" — lundi à samedi 2 h. 9 h. p.m. dimanche 5 pm. 7 pm. et 9 pm.

DORVAL — (Red Room) — "In the french style" — 7.30. "The L-shaped Room" — 9.25; sam. et mer., 1.00 — dim., à compter de 1.00. (Salle dorée — "Sword of Lancelot" — 7.55 — "Kiss of the Vampire" — 10.00 — sam., mer., 1.00 — dim., à compter de 12.45.

EMPIRE (Cinéma d'essai) — "Le farceur" — 1.30 - 4.55 - 8.20 — "Orfeu Negro" — 3.00 - 6.25 - 9.55.

FRANCAIS — "Lola" — 11.40 - 3.00 - 6.20 - 9.40 — "Les temps sont durs pour les vampires" — 10.00 - 1.15 - 4.30 - 7.55.

KENT — "Mrs. Gibbons' Boys" — 1.35 - 3.35 - 5.40 - 7.40 - 9.40 — "Climats" — 12.00 - 2.15 - 4.30 - 6.45 - 9.10.

LOEWS — "More over darling" — 10.10 - 12.30 - 2.45 - 5.05 - 5.05 - 7.20 - 9.20.

MONKLAND — "The L-Shaped Room" — 1.30 - 3.20 - 5.30 — "In the French Style" — 3.30 - 7.45. 10.10 - 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.20.

PALACE — "Charade" - 10.05 - 12.15 - 2.30 - 4.40 - 7.00 - 9.20.

PAPINEAU — "Les bonnes causes" — 12.45 - 4.15 - 7.50 — "Les enfants du divorce" — 2.45 - 6.15 - 9.55.

PARISIEN — "Eva" — 10.15 - 12.30 2.45 - 4.55 - 7.10 - 9.25.

PLACE VILLE MARIE — (Grande salle) "The Conjugal Bed" — 12.55 — 3.10 — 5.20 — 7.35 — 9.50. (Petite salle) "The Swedish Mistress" — 12.55 - 3.05 - 5.15 - 7.25 - 9.30.

RIVOLI — "Les bonnes causes" — 2.20 - 5.50 - 9.20 — "Les enfants du divorce" — 12.50 - 4.20 - 7.50.

ROSEMONT — "La femme de sa vie" — lundi à samedi 6.00 - 8.45; dim., 12.30 - 3.15 - 6.00 - 8.45 — "Les Dragueurs" — lundi à samedi 7.20 - 10.05; dim., 1.50 - 4.35 - 7.20 - 10.05.

SEVILLE — "The Cardinal" - Jeudi, vend., lun., mar., - 8.15 - sam., mer., 2.15 - 8.15 — dim., 2.15 - 7.45.

SAINT-DENIS — "Les menteurs" — 12.10 - 3.33 - 6.36 - 9.59 — "Le masque de la terreur" — 1.41 - 5.04 - 8.27 — dim., lun., mar., mer.

VERSAILLES (salon bleu) — Ven., lun., mar., mer., jeudi — "A Place in the Sun" — 9.30 — "Stalag 17" — 7.15. — sam., dim. — "A Place in the Sun" — 1.00 - 5.10 - 9.20 — "Stalag 17" — 3.00 - 7.15.

(Salon rouge) — "Lola" — 1.15 - 4.40 - 8.00 — "Les temps sont durs pour les vampires" — 2.45 - 6.10 - 9.30.

CLAUDE GAUTHIER
DANS UN NOUVEAU TOUR DE CHANT
à l'auditorium de l'université de Montréal
LE 22 FEVRIER A 8H.30 P.M.
billet : $2 — étudiants : $1.35 en vente chez Ed. Archambault; International Music Store et au guichet

du rire — du rire — du rire —
THEATRE ANJOU
4e mois
CHERIE NOIRE
comédie en 3 actes de F. CAMPAUX
Mise en scène : N. Doclin
CE SOIR 9 H. DIMANCHE 8 H. 30
GILLES PELLETIER
PATRICIA SOLEIL
M. Krishna — R. ROYER
C. Ducharme — M. Maillot
Roger Michael
UN. 1-7494-5
1204 rue DRUMMOND
Avant le théâtre, venez dîner à L'ANJOU
TABLE D'HOTE $1.60
Un bon repas... avant un bon spectacle...

Du rire . de la comédie - du rire
CE SOIR à 8h.30
Le THÉATRE de l'ÉCOLE
présente :
LA STATION CHAMPBAUDET
d'Eugène Labiche
Mise en scène : Jacques Zouvi
Un spectacle inoubliable
10,142 St-Laurent • 388-9841
De la comédie — de la comédie
Félicitations au RIDEAU VERT pour son 15e ANNIVERSAIRE

Hôtel Ritz-Carlton — Dim. 1er mars, 8 h. 30 p.m.
Premier concert à Montréal
QUATUOR CANADIEN DE PIANO
CHARLES REINER, piano — MORRY KERNERMAN, violon
ROBERT VEREBES, alto — DOROTHY BEGIN, violoncelle
Programme: MOZART — ANNE EGGLESTON — BRAHMS
Billets : $2.50 (Etudiants $1) taxe inc. maintenant en vente chez Archambault (Est & Ouest) et Int'l Music Store. Aussi Théâtre Réservations 481-8292.

Eisenstein 6e et dernière semaine
LES COUSINS
le SOUPIRANT — Pierre Etaix
ELYSEE — 6e semaine de rire

courtisane moderne
JEANNE MOREAU — STANLEY BAKER
EVA
Le Parisien — UN. 1-2697 — 3e SEMAINE

Cinema — Une façon caustique de voir ce champ de bataille
MARINA VLADY — Best Actress — Cannes Film Festival, 1963
The Conjugal Bed
DIXIEME SEMAINE
HORAIRE: 12.55-3.05 5.15-7.25-9.30
Kitty Cinema — SUDDENLY SHE BECAME A WOMAN! — "THE SWEDISH MISTRESS"

La Reine des Neiges
Le classique éternel de Hans Christian Andersen
présenté par la seule troupe de ballet nord-américaine consacrée exclusivement aux enfants.
UN SPECTACLE INOUBLIABLE
Samedi, le 22 février (en français)
Dimanche, le 23 février (en anglais) à 2h.30
Réservez immédiatement
COMÉDIE - CANADIENNE
861 - 3339

Ce soir 8 h. 30
DIMANCHE 2h.30 et 7h.30
LA GUERRE de TROIE N'AURA PAS LIEU
de JEAN GIRAUDOUX
"Spectacle hautement recommandable"... "une représentation étonnante"... "on doit louer le Rideau Vert de célébrer ainsi de façon si digne, si élevée, son quinzième anniversaire". Jean Baraud — La Presse
"Distribution excellente dans l'ensemble". Jean Basile — Le Devoir
"Une éloquente Guerre de Troie" L. Sabbath — Montreal Star
ETUDIANTS: $1 tous les soirs (sauf samedi)
Au STELLA - VI. 4-1793

LE CAPORAL ÉPINGLÉ — avec Jean-Pierre CASSEL
Par l'auteur de "La Grande Illusion"
DÉLICIEUSEMENT COMIQUE! interprétation et réalisation parfaites. JACOB SISKIND (THE STAR)
"Une autre oeuvre exemplaire du grand Renoir." ALAIN PONTAUT (LA PRESSE)
*** à voir absolument **** chef-d'oeuvre

LE CONSEIL →	Henri Agel	Michel Aubriant	Jean-Louis Bory	Jean Demarchi	Jean Douchet	Pierre Marcabru	Louis Marcorelles	Claude Mauriac	Jacques Rivette	Georges Sadoul
Le Caporal epinglé	***	***	**	****	****	****	****	*	***	***
Jules et Jim (F. Truffaut)	**	****	*****	**	**	*****	****	****	***	***

Semaine: 7.30 — 9.30
DIMANCHE: 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30
CINEMA FESTIVAL

VIVALDI BACH SCARLATTI GRANADOS ALBENIZ DE FALLA
LES ROMEROS
LA FAMILLE ROYALE DE LA GUITARE
Celedonio Romero et ses trois fils
Une éblouissante exécution sur la guitare de musique classique, romantique et flamenco. "Sans contredit le meilleur ensemble de guitaristes qui soit." TIME MAGAZINE
MERC. SOIR, 4 MARS — PLACE DES ARTS
Billets (taxe incl.): $4, $3.50, $3, $2.50, $2.00
EN VENTE à la Place des Arts; Canadian Concerts, 1822, Sherbrooke o.; Ed. Archambault Inc., 500, Ste-Catherine e.; Salon de l'Horlogerie, 6960, St-Denis; Charlebois, Bijoutier, 2115, Jean-Talon e.; Fortin, Télévision, 47, Fleury o.; Librairie Ducharme, 418, Notre-Dame o.

Théâtre La Boulangerie — 5140, rue De Lanaudière
En reprise jusqu'au 23 février seulement
MAÎTRE PUNTILA
BERTOLT BRECHT
Ce soir, 8h.30 — Demain — 7h.30 — LA. 3-2454
SPECTACLE DE MARIONNETTES le dimanche, à 2h.30 jusqu'au 23 inclusivement

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI
Tél.: 381-5339
Un film de INGMAR BERGMAN
"Un été avec Monika"
L'amour vrai
AVEC LA RÉVÉLATION DU CINÉMA SUÉDOIS HARRIETT ANDERSSON
Ahuntsic — HENRI BOURASSA, près Lajeunesse
2 GRANDS FILMS EN PRIMEUR
Une féerie de rythmes, de danses et de couleurs!
LES EMBRASSES
UN FILM EN COULEURS

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
une dernière chance de voir le chef-d'oeuvre de Marcel Camus
"ORFEU NEGRO"
film franco-brésilien, en couleurs
Au même programme : la plus brillante comédie de Philippe de Broca
"LE FARCEUR"
Cinéma d'essai 274-4521
Empire
451 avenue OGILVY Angle Durocher

"Un des 10 meilleurs!" — National Board of Review
"Un film monumental!" — N. Y. World-Telegram
EN TECHNICOLOR ET PANAVISION
THE CARDINAL
AN OTTO PREMINGER FILM
MATINEES Mer., sam. et dim., à 2.15
SOIREES : 8.15
DIMANCHE : 7.45
SEVILLE WE. 2-1139
SIEGES RESERVES COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES

ciné-week-end
3860 rue st-urbain, montreal, tel.: 274-7534
4E weekend
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT
NOUVELLE PRESENTATION — un film de JACQUES TATI
le vendredi à 8.00 h. le samedi et le dimanche à 2.00 h. et 8.00 h.
centre de culture cinematographique

CINERAMA — SAM. : 2 - 8 h. 30 — DIM. : 2 - 8 h. — CINERAMA
1 DES 10 MEILLEURS FILMS DE L'ANNEE!
N. Y. Times — Daily News — N. Y. Post — World Telegram
"IT'S A MAD, MAD, MAD MAD WORLD"
STANLEY KRAMER — CINERAMA — UNITED ARTISTS
VOUS RIREZ A VOUS TORDRE LES COTES
• Sièges réservés en vente au GUICHET, PAR COURRIER, ou CHEZ FAUCHER ELECTRIQUE.
• Pour organisations de groupes composez AV. 8-7102.
• Enfants, 10 ans, admis aux mats de 2 h.
• HORAIRE — 8h., lundi à vendredi incl. y compris dimanches — 8h. 30 samedi — 2h., mercredi, samedi, dimanche.
Guichet ouvert: 10 à 9. Le dimanche 12 à 9
CINERAMA IMPERIAL
1430 BLEURY, MONTREAL — AV. 8-7102 ou 5603

Les Productions Samuel Gesser Inc. présentent la
TROUPE DE DANSE
"BACALOU" d'HAITI
• FESTIVAL ANTILLAIS
• RITES VAUDOU
• CHANTS DES ANTILLES
• RYTHMES DES ILES
Dim. 8 mars 8.30 p.m.
Billets : $5.50, 4.50, 4.00, 3.00, 2.50 au guichet du théâtre
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

Les Samuel Gesser Productions Inc. présentent
EN PERSONNE
MIRIAM MAKEBA
l'admirable voix prenante de l'Afrique...
Ce soir, à 8 heures 30
Billets : $4.50, $4, $3.50, $2.50, $2 maintenant en vente au contrôle
PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

PLACE DES ARTS MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112
Le CHOEUR BACH de MONTREAL
présente la
MESSE en SI MINEUR de J. S. Bach
avec
PIERRETTE ALARIE, soprano
LEOPOLD SIMONEAU, ténor
CHRISTINA JONES, contralto
JAN SIMONS, basse
Orchestre et choeurs dirigés par GEORGE LITTLE
LA GRANDE SALLE PLACE DES ARTS
Mercredi, 18 mars — 8h.15 p.m.
Tous les billets à $2.00 sont vendus
Billets à $3. - 4. et 5 dollars en vente à la Place des Arts, aux 2 magasins Archambault, Continetal Music, 116 ouest, Ste-Catherine

L'univers féminin

Spectacle pour enfants

A l'intention des enfants de la région métropolitaine, la Société de diffusion pour la jeunesse présente cet après-midi, à 2 h. 30, sur la scène de la Comédie canadienne, un magnifique spectacle intitulé "La reine des neiges." Il s'agit d'un ballet dansé et joué par des comédiens, danseurs, adultes et enfants, d'après le célèbre conte de Hans Christian Andersen. En vedette, la ballerine canadienne Yvonne Laflamme. Le texte sera donné en français, aujourd'hui, et en anglais, dimanche. Toutefois, la narration est très courte. Ce spectacle convient à des enfants de 5 à 15 ans environ.

Développement du sens international chez les guides

Chaque année la Semaine Guide internationale rappelle aux jeunes filles — et particulièrement aux guides — qu'aux quatre coins du monde, des Noires, des Jaunes, des fillettes de toutes croyances poursuivent le même idéal. Cette Semaine guide se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Des réunions à thème international invitent l'enfant à se documenter sur différents pays : costumes, moeurs, danses, chants, etc. Le 22 février, jour anniversaire du fondateur Baden Powell et de son épouse, les fillettes du monde entier joindront leur offrande de "deux sous" à celles des pays les plus lointains. Ce fonds est envoyé à l'Association mondiale à Londres. Il sert à maintenir le véritable esprit guide, à assurer l'application de la méthode dans le monde et aide à la fondation du guidisme dans les pays où il n'existe pas.

Mais ce sens international se concrétise davantage par les contacts, et c'est dans ce but que chaque année, un grand nombre de pays organisent des camps internationaux, invitent des guides étrangères et envoient leurs membres participer à des rencontres, des congrès, sessions d'étude, jamborées. Des amitiés se nouent, il en résulte une plus grande ouverture d'esprit, un enrichissement inespéré.

Des correspondances nombreuses s'établissent chaque année d'un continent à l'autre, tissant des liens d'amitié, parfois pour la vie.

A l'heure où l'oecuménisme travaille au rapprochement des croyances, où les pays dits développés tentent de prodiguer une aide efficace aux pays qu'on appelle sous-développés, le guidisme essaie avec les moyens qui lui sont propres, d'inculquer aux jeunes, l'amour et le respect de l'autre, quel qu'il soit.

Les mots croisés du "DEVOIR"

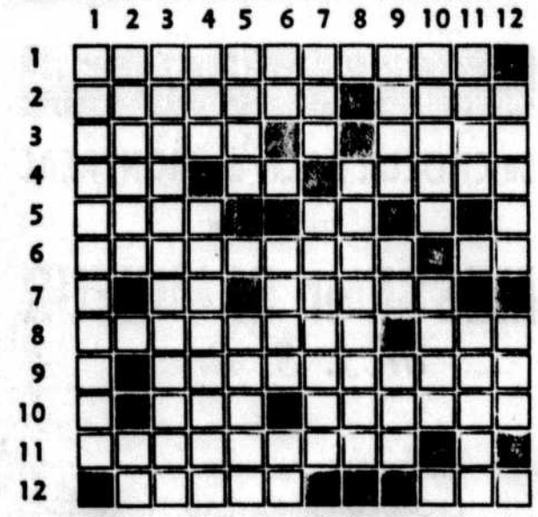

HORIZONTALEMENT

1—Méritées par les enfants qui ne sont pas sages
2—Pleine de crainte — Ne dévoile pas
3—Faire du tort — Exister
4—Epoque — Dans — Parler très fort
5—Transmet les sensations — En rien
6—Changement de direction — Particule nobiliaire
7—Durée — Va plus vite que le son
8—Non affectées — Sot
9—Soulage le rhume de cerveau
10—En coopération — A des difficultés pour mastiquer
11—Gauches
12—Suffisamment — Volonté

VERTICALEMENT

1—Ils donnent le jour
2—Effectuée — Voyelles
3—Marquent la prudence avant de partir en voyage
4—Pour le trafic — Ont leur ministre
5—Ne connait pas son chemin — Objet
6—Démonstratif — Possessif doublé — En treize
7—Semblable — Araser
8—Vive campagne
9—Enlever — Vers l'Abitibi — Possessif
10—Originaire — Tout petit
11—Pour un roi — Remarquer
12—Planète — Initiales de cardinaux

Solution d'hier

Horizontalement : —
1—PASSIONNEL
2—AMEUTE — UR — TE
3—NAVRANT — ER
4—TRI — LORS — EPI
5—ER — PILEE — NA
6—LE — LEON — CALE
7—ARRANGER — LES
8—OC — ITEM
9—TETINE — SUITE
10—EVIDE — OTARIE
11—SE — EVADE — AN
12—OSA — ER — NET

Verticalement : —
1—PANTELANTES
2—AMARRER — EVE
3—SEVI — ROTI
4—SUR — PLACIDES
5—ITALIEN — NEVA
6—OENOLOGIE
7—TRENET — ODE
8—NU — SE — RESTER
9—ERE — MUA
10—RENAL — IRAN
11—PALESTINE
12—GEAI — ES — EE

Je suis Canadien anglais, j'ai huit ans; je fréquente l'école anglaise et j'y apprends le FRANÇAIS, c'est merveilleux !

Solange CHALVIN

C'est dans un des quartiers les plus anglophones de Montréal, Westmount, que j'ai découvert une école privée qui fait l'apprentissage d'une seconde langue — en l'occurrence le français — à des enfants depuis la maternelle jusqu'à la fin du cours secondaire.

Il y a déjà sept ans que la directrice, Dr Mary Winspear, en collaboration avec Mme Thérèse Férault, licenciée en linguistique et instigatrice de cette méthode, a inscrit le français à l'école. "Ce sont d'abord les parents qui ont manifesté le désir de voir leurs enfants apprendre le français; je ne pourrais pas vous dire s'ils étaient animés par un sentiment de snobisme ou par un réel souci de donner à leurs enfants une seconde culture. J'ai employé des professeurs spécialisés en linguistique et aujourd'hui, tous les élèves qui fréquentent cette école — ils sont 175 enfants — suivent régulièrement leurs cours primaires et secondaires en anglais, mais parlent couramment le français.

Afin de ne pas confondre les deux langues sur le plan grammatical et orthographique, ils écriront et liront le français au moyen de la phonétique jusqu'à leur entrée en 7e année, soit jusqu'à l'âge d'environ douze ans.

Le français à la maternelle

C'est un tout jeune professeur, diplômé en pédagogie et en psychologie de l'Université de Montréal, Louise Mathieu, qui a la charge de la classe de maternelle à l'école Weston. Trente enfants, garçons et filles de quatre à cinq ans remplissent la classe à raison d'une demi-journée, cinq fois la semaine. Chaque jour, me dit Louise, nous faisons trente minutes de français et tous ces petit Anglais qui, en septembre dernier, ne disaient même pas oui ou non, ont maintenant un vocabulaire d'une centaine de mots.

Jouer, rire et chanter en français

Au niveau de la maternelle, me dit le professeur, je suis en présence d'enfants qui, bien qu'ayant déjà une maîtrise minimale de leur propre langue, sont encore loin d'en articuler tous les sons. Il ne s'agit donc pas de leur imposer le système phonétique du français. Ce qui compte, à ce stade, c'est le rythme, l'intonation et les gestes qui accompagnent les ordres. Ainsi au lieu d'enseigner le français, nous jouons en français. Pendant les deux premiers mois, nous nous contenterons de nous dire bonjour — merci — au-revoir — debout — assis — mademoiselle. Puis un jour, au moment du goûter, je dirai : je mange une pomme — je bois du lait — je chante. Je les incite par exemple, à dessiner tous les objets qu'ils peuvent appeler en français; nous passons ces dessins sur un appareil de télévision fabriqué par les enfants eux-mêmes et dernièrement j'ai commencé à les initier à un long voyage autour de la terre. Cette méthode issue des méthodes nouvelles d'enseignement, utilisant tout le matériel audio-visuel qui peut me tomber sous la main me permet de les initier à la géographie, physique, arithmétique, zoologie, histoire sans compter les langues.

Rôle de la phonétique

C'est généralement après avoir complété une seconde année primaire, que l'enfant de sept ou huit ans manifeste le désir de lire et d'écrire dans une langue étrangère qui lui est enseignée de la façon décrite plus haut. Selon la méthode préconisée par Mlle Férault, nous dit Louise, seule la phonétique peut répondre au besoin de l'enfant tout en ne détruisant rien des éléments acquis dans sa langue maternelle. Il ne peut être question à cet âge d'employer l'orthographe traditionnelle. Du point de vue psychologique, il faut signaler la confiance et l'intérêt qu'un tel système suscite chez l'enfant qui adore à cet âge se servir de codes secrets. Le petit Canadien anglais apprendra ainsi à lire et à écrire le français en phonétique et ne connaîtra l'orthographe française que vers l'âge de douze ans. Cependant, nous dit Louise, à défaut d'écrire et de lire, ils parleront couramment avec un minimum d'accent. Le principal but de cette méthode n'est pas de donner à l'enfant deux cultures à la fois. Le petit Canadien anglais comme l'élève canadien-français possédera la culture de sa langue maternelle. Cependant dès sa petite enfance, il aura acquis une seconde langue de communication qui est essentielle à la formation de tout individu. Louise Mathieu, qui partira d'ici quelques mois à Paris se spécialiser dans l'emploi des méthodes audio-visuelles dans l'enseignement des langues, serait même d'avis d'offrir à l'enfant la possibilité d'acquérir deux ou trois langues de communication. Ces langues seraient, selon le milieu dans lequel évolue l'enfant, l'espagnol, l'allemand ou le russe.

C'est ainsi que dans un milieu complètement anglophone de Montréal, cent soixante-quinze enfants Canadiens anglais se préparent à affronter le visage français du Québec de demain.

Les ministres des Postes et de la Voirie cèdent devant l'entêtement d'un groupe de femmes et BEAUREPAIRE gardera son nom français

BEAUREPAIRE est une région pittoresque située dans l'île de Montréal, sur les bords du lac Saint-Louis, dont la valeur historique ainsi que la fierté de ses habitants, méritent autre chose que l'oubli, écrivait en septembre dernier au ministre de la voirie, M. Bernard Pinard, une des résidentes, Mme Georges-E. Cartier. Cette lettre faisait suite à plusieurs revendications dont la première remonte à 1958. Voici le travail ainsi que les résultats obtenus par un groupe de femmes de cette région qui se sont mis dans la tête de conserver le nom français de BEAUREPAIRE à leur région qui affichait des signes certains d'anglicisation.

Beaconsfield ou Beaurepaire ?

La goutte d'eau qui fit déborder le verre se produisit le 10 mars 58. Tous les habitants de la région reçurent du Maître de Poste, M. René Boileau, l'avis suivant:

"Etant donné que depuis novembre dernier votre courrier vous est livré à domicile par facteur, il n'y a plus nécessité d'inclure le nom de Beaurepaire dans votre adresse. En conséquence, je vous prierais d'informer vos correspondants pour qu'à l'avenir votre courrier soit adressé au numéro civique X de la rue X de Beaconsfield, Qué."

Un nommé Plumket, alors gérant de la ville de Beaconsfield, sans consultation préalable, avait pris sur lui tout simplement de rayer de la carte le vieux nom de Beaurepaire. Un groupe de femmes dirigées par Mesdames Beaudet et Legault, entreprirent une campagne afin de solliciter l'avis de la population et si possible leur appui. La réponse fut unanime: 350 noms recueillis aussi bien parmi l'élément anglais que français prouvaient le désir de la population de conserver son identité civique à Beaurepaire. Une protestation officielle fut donc envoyée au Maître de Poste qui répondit quelques semaines plus tard:

"Des avis distribués récemment indiquant la meilleure façon d'adresser le courrier destiné aux résidents de Beaurepaire ont causé quelque appréhension quant à la perte possible d'identité civique. Ces malaises entraînèrent une revision de notre politique et le Ministre des Postes a statué que votre adresse postale exacte est: numéro civique X, rue X, Beaurepaire, Qué. Ceci annule tout avis antérieur".

LE MINISTRE DE LA VOIRIE EST PLUS LENT

Cette première victoire remportée, les revendications prirent le chemin du Ministère de la Voirie. En effet, sur les boulevards Montréal-Ste-Anne-de-Bellevue et Beaconsfield, il n'apparait aucune affiche routière indiquant le site de Beaurepaire. On y voit par contre une grande affiche blanc sur vert portant le nom de WOODLAND avenue. De plus, sur les mêmes boulevards, affirme Mme G.E. Cartier dans une lettre adressée, en septembre, au Ministre Bernard Pinard, on lit sur deux poteaux indicateurs, les noms de St-Charles Road et St-John road, traduction anglaise des anciens noms français de Montée St-Charles et Montrée St-Jean.

"Voilà, monsieur le Ministre, les raisons qui m'amènent à vous demander au nom des hibitants de Beaurepaire, de rendre pleine justice à la population de cette région et de rétablir la vérité historique, en indiquant à l'endroit approprié, bien visiblement, le nom de "Beaurepaire" et de restituer à la Montée St-Charles et à la Montée St-Jean leurs anciens noms français.

J'ajoute que j'ai confiance dans le succès de ma démarche, car elle s'appuie sur la déclaration faite par l'honorable Lionel Bertrand, ministre du Tourisme, aux jeunes Chambres du Québec, où il assure ceux-ci qu'il a déjà donné ordre à son Ministère de refaire un visage bien français aux abords de nos routes", conclut Mme Cartier.

Depuis cette lettre, une réponse polie de M. Bernard Pinard avisa sa correspondante que le Ministre référait cette affaire au Directeur du service de la signalisation, lequel n'a pas encore cru bon ni de répondre, ni de faire les changements qui s'imposent.

Mme Marcel Bélanger, présidente du comité féminin de Valderi, qui organise, au profit de ce camp, un dîner qui aura lieu à l'Hôtel Windsor, jeudi prochain, le 27 février courant.

COLLEGE Marie-de-France

L'amicale du Collège Marie-de-France vous invite à une soirée qui aura lieu dans la Grande Salle du Collège, le mardi 10 mars à 7 hres p.m., au 4635, Chemin de la Reine-Marie, sous la présidence d'honneur de M. Philippe Benoist, consul général de France à Montréal.
L'Equipe de "Chez Miville" de Radio-Canada vous présentera son émission.
Un buffet froid sera servi après le spectacle.

SUR VOTRE AGENDA

DATE	INVITATION	LIEU
22 février	Colloque organisé par l'AFDU, à 2h.30. Thème: "Par l'individu pour la société". Renseignements: RE 7-7387.	Centre social de l'U. de Montréal
22 février	Spectacle pour enfants à 2h.30. "La reine des neiges".	Comédie Canadienne
22 février	Bal du 15e anniversaire du Club des Chevaliers sportifs, sous la présidence de M. Arthur Gagnon, conseiller municipal, et de Mme Gagnon. Renseignements: 722-1901.	Salon Champlain Hôtel Mont-Royal
23 février	Conférence de M. Perry Meyer, professeur à la faculté de droit de l'université McGill, à 8h.15, sous les auspices de l'Accord. Sujet de la conférence: "Position des minorités dans le système de l'enseignement québécois".	1426, rue Stanley
23 février	Diner-causerie annuel de la section féminine de la SSJB, à 7 h. Mme Claire Kirkland-Casgrain traitera de "la condition juridique de la femme mariée vers un nouveau statut". Les personnes intéressées à assister à ce diner mixte doivent s'adresser à 861-4741.	Hôtel Ritz Carlton
25 février	Cocktail-mode St-Victor organisé par l'Amicale de la paroisse sous la présidence de Mme B. Kennedy, à 8h.30. Renseignements: CL 5-9605.	Restaurant Sambo
25 février	Partie de cartes annuelle de l'Institut Culturel à 9h.30. Renseignements: 389-3270 ou 526-8898.	1220 est, rue Laurier
25 février	Conférence organisée par l'Union des Familles de Duvernay, à 8h.15. Sujet: "Adolescence: crise des jeunes ou crise des adultes?" Conférenciers: M. et Mme N. Pinet. Renseignements: 669-1356, ou 667-0502.	ss-sol de l'église N.-Dame des Ecores
25 février	Partie de cartes organisée pour les oeuvres du conseil, à 8h., à l'école Chomedey de Maisonneuve .	4345, rue Lafontaine
26 février	Congrès de l'Ass. de diététique du Québec. De 2h. à 3h.30 conférence sur "Les pratiques administratives".	Hôtel Reine Elizabeth
26 février	Réunion mensuelle de la Société d'archéologie et de numismatique — section féminine — à 12h.30. Conférencière: Mlle Marcelle Brassard. Sujet: "Le Japon vu d'un oeil occidental".	Château de Ramezay
26 février	Conférence de Mme Myriam Granott sur "l'Education en Israël", à 8h.30, devant les membres du Cercle juif de langue française.	Hôtel Windsor

CAMP ACCUEIL NOTRE-DAME
Camp mixte et bilingue
St-Calixte, Cté Montcalm
Pension $30.00 par semaine
Information :
Mme Houle
933-4601

ETES-VOUS INVITÉS ?
— à un bal — à une noce
— à un congrès d'hommes d'affaires ou de professionnels
— ou à une soirée plus intime

Peu importe l'occasion, quelques leçons de danse avec SUZANNE et ROGER vous apporteront l'assurance et le prestige voulus, en plus de rendre ces moments tellement plus agréables.

Profitez maintenant d'un cours de $40. pour $15.

Les Studios de Danse du Nord Ltée
273-8806 — 6876, rue St-Hubert

L'abbé Jean Martucci expose les sources théologiques du dialogue judéo-chrétien

Dans une conférence prononcée récemment devant les membres et les invités du Cercle Juif de langue française, l'abbé Jean Martucci définissait ces temps derniers les relations qui doivent exister entre les chrétiens et les juifs, dans le climat nouveau d'œcuménisme.

Nous reproduisons ici l'essentiel de cette conférence importante. Le texte de M. Martucci résume l'esprit de la Semaine de la fraternité judéo-chrétienne qui se termine aujourd'hui.

PREJUGES DES CHRETIENS

Le chrétien pense trop souvent que l'ancien Israel a été *rejeté* au profit des "nations". Autant pour l'Evangile que pour une saine théologie chrétienne, cette affirmation est complètement fausse. "Les dons et l'appel de Dieu, dit saint Paul, sont sans repentance" (Romains II, 29). "Dieu aurait-il rejeté son peuple?" se demande-t-il encore. "Certes non" répond-il lui-même en ajoutant: "Dieu n'a pas rejeté le peuple que d'avance il a discerné" (Romains II, 1-2). Ces paroles de l'Apôtre des Gentils auraient dû exercer, dans notre tradition cana ienne-française surtout, plus d'influence que toutes les légendes sur "le juif errant" et "le peuple maudit"! Malheureusement, il n'en a pas été ainsi et nous sommes, encore aujourd'hui, les victimes, non pas d'un simple malentendu, mais d'une véritable tragédie.

Nous, chrétiens, non satisfaits d'avoir pu réintégrer la maison du Père, comme des fils prodigues enfin repentants et retrouvés, nous commettons un nouveau péché en traitant l'aîné de maudit. Non contents, ouvriers de la toute dernière heure, de recevoir le salaire des premiers, nous jugeons qu'il faudrait retirer le leur à ceux-ci (voir Matthieu 20, 1-16).

Une saine théologie chrétienne ne peut pas soutenir qu'Israël a tué Dieu: au contraire, Israël nous l'a donné. S'il faut reconnaître que quelques juifs ont rejeté le Christ que nous, chrétiens, estimons être Fils de Dieu, nous aurions tort de voir en eux les représentants de toute la race élue et, dans leur erreur, une faute irrémissible. Saint Paul a écrit, sur ce point, des réflexions que la théologie chrétienne a trop facilement oubliées. "Serait-ce, dit-il, pour une vraie chute qu'ils ont trébuché? Certes non!... Et si leur faux pas a fait la richesse du monde et leur amoindrissement la richesse des païens, que ne fera pas leur totalité!... Si leur mise à l'écart fut une réconciliation pour le monde, que sera leur admission, sinon une résurrection d'entre les morts?" (Romains II, 11-15). Je trouve pénible qu'au lieu de voir dans ce texte la situation privilégiée d'Israël, on ait réussi à lui faire dire que la conversion des juifs au christianisme entrainera la fin du monde!

Tous les préjugés anti-juifs des chrétiens se résument en une sorte de COMPLEXE DE SUPERIORITE qui n'a d'autre fondement que l'ignorance de la nature exacte de la vocation et du mystère d'Israël. Le jour où les chrétiens auront compris que, devant Dieu, ils vivent grâce à Israël comme une greffe vit grâce à l'arbre franc, il n'y aura plus de préjugés anti-juifs; il n'y aura plus de prétendues bases théologiques à l'anti-sémitisme; et l'affirmation de Pie XI sera universellement entendue: "Nous sommes spirituellement des sémites."

PREJUGES DES JUIFS

Je manquerais de franchise et de loyauté, cependant, en laissant croire que tous les préjugés sont du côté des chrétiens. Les juifs commettent trop facilement l'erreur de *ne pas savoir distinguer* entre l'attitude pratique de certains chrétiens trop peu évangéliques et les principes mêmes de la doctrine chrétienne issue de la Bonne Nouvelle annoncée par Jésus.

Ainsi, plusieurs juifs pieux ne considèrent le christianisme que comme une *hérésie* et le Christ Jésus comme un *imposteur*. Le prosélytisme de certains chrétiens n'est rien moins que de très mauvais aloi, mais il reste regrettable aussi que l'opinion populaire juive pardonne plus facilement le passage à l'athéisme que la conversion au christianisme. Le christianisme est une façon de voir et de vivre le judaïsme. Ses adeptes ont droit au respect du juif. Gamaliel, disciple de Hillel et maître de saint Paul, est toujours resté juif et pharisien; mais, dans une attitude profondément religieuse et parfaitement oecuménique, il a dit des chrétiens: "Si leur entreprise et leur œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si vraiment elle vient de Dieu, vous n'arriverez pas à les détruire. Ne risquez pas de vous trouver en guerre contre Dieu." Et les Actes des Apôtres ajoutent une phrase qu'on aimerait avoir toujours été vraie dans l'histoire: "On adopta son avis" (Actes 5, 38-39).

NOS RESSEMBLANCES

Avant de nous réjouir des éléments positifs que nous avons en commun, il fallait ensemble nous attrister des préjugés que nous avons trop longtemps partagés. Puisqu'il s'agit maintenant de voir quelles sont les sources positives d'un dialogue entre chrétiens et juifs au niveau de la doctrine, de la pensée et de la théologie, je dirai que nous partageons une MEME CONCEPTION DE L'HISTOIRE, une MEME ATTENTE ESCHATOLOGIQUE et un MEME SENS COMMUNAUTAIRE.

Pour le judaïsme et pour le christianisme qui en est issu, le temps est *une ligne bien droite*, tracée par Dieu qui sait où il va; le salut n'est rien d'autre que l'irruption du divin dans le temps; l'histoire du salut nous révèle les desseins divins, c'est-à-dire qu'elle nous fait connaître les points par où doit passer la ligne du temps pour atteindre son terme; points qui échappent à l'homme qui ne partage pas la vision de Dieu sur le monde, c'est-à-dire qui n'a pas la foi.

Le jour de la fin du monde est moins le point final du monde présent que le point de départ du monde à venir. Les yeux de tous les croyants sont fixés sur ce jour que les Prophètes appellent "Jour du Seigneur". C'est lui qu'ils décrivent dans les termes les plus enthousiastes en même temps que les plus terribles. C'est le jour de la transformation du monde. La mission des croyants sur terre vise à le préparer.

Cette conception de l'histoire, propre au judaïsme et au christianisme, constitue la base théologique sans doute la plus solide d'un dialogue judéo-chrétien. Même le point "Christ", sur cette ligne du temps, ne vient pas détruire nos possibilités de rencontre et de compréhension mutuelle. Le christianisme estime que le "Jour de Yahvé" est déjà commencé dans la personne de Jésus depuis sa résurrection d'entre les morts; que le siècle futur a déjà pris racine dans le siècle présent; mais il attend la pleine manifestation de cette réalité et ses yeux sont encore et toujours tournés vers le "Jour de Yahvé", la "fin" du monde, l'Epiphanie de Dieu, la Parousie du Seigneur.

UNE MEME ATTENTE ESCHATOLOGIQUE

Nous faisons souvent la distinction entre juifs et chrétiens en disant que pour ces derniers le Messie est arrivé tandis que les juifs l'attendent encore. L'affirmation n'est vraie qu'à moitié. Les chrétiens croient en un avènement caché du Messie, accompli dans la personne de Jésus; mais *ils attendent encore* l'avènement glorieux du Messie pour la fin des temps. On n'a qu'à lire les Epîtres et les Actes des Apôtres pour constater combien vive était cette attente au sein de la communauté primitive.

Pour tout juif et pour tout chrétien (vraiment juif et vraiment chrétien), l'enracinement dans le monde présent, la présence à l'Etoffe de l'univers et l'engagement dans l'évolution de la Matière vers l'Esprit, sont une valeur religieuse. Les gestes rituels ou liturgiques sont eux-mêmes tout imprégnés de cette vision d'avenir. L'immolation de l'Agneau Pascal ne se contentait pas de rappeler la libération d'Egypte, mais annonçait et espérait la Délivrance finale.

Et l'Eucharistie chrétienne, entièrement fidèle au rite pascal juif, ne se contente pas de rappeler le salut accordé en Jésus au Calvaire, mais nous invite à contempler l'avenir: "Chaque fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, dit saint Paul, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne" (I Corinthiens II, 26).

UN MEME SENS COMMUNAUTAIRE

Sensibles à une même attente eschatologique basée sur une même conception de l'histoire, il est normal que, juifs et chrétiens, nous ayions développé UN MEME SENS COMMUNAUTAIRE.

Les liturgies et la morale du judaïsme et du christianisme sont essentiellement communautaires. J'ai toujours été frappé, par exmple, par la similitude des prescriptions rituelles au sujet de l'assemblée nécessaire pour célébrer tout autant la Pâque juive que la Cène chrétienne. Rabbi Yuda écrivait: "On n'immole pas la Pâque pour une seule personne"; et il ne viendrait pas à l'idée d'un pasteur ou d'un ministre protestant de célébrer la Cène sans communauté. Le Baptême, par ailleurs, est une insertion dans la vie de l'Eglise avec autant de dimensions communautaires que le rite de la Circoncision. Dans l'Eglise catholique et chez plusieurs autres Eglises chrétiennes, le sacrement de Pénitence lui-même, malgré qu'il soit une confession faite en privé à un prêtre, n'a de sens que dans des perspectives communautaires: il faut accuser ses fautes au peuple qu'on a trahi en offensant Dieu et le ministre de l'absolution est voulu par Dieu comme représentant de ce peuple. Cette solidarité dans le mal comme dans le bien constitue une des caractéristiques les plus marquantes de l'univers biblique et judaïque.

Décisions des évêques sur les langues vivantes à la messe

La Commission diocésaine de liturgie vient de faire connaître, au nom du cardinal, les décisions prises le 14 février, par l'Assemblée des évêques du Canada, concernant l'emploi de la langue vivante dans les lectures de la messe. A ces décisions sont ajoutées quelques directives pratiques provisoires. Voici le texte intégral de la communication de la Commission diocésaine.

Dorénavant, les lectures (leçons, épîtres, évangiles (1) seront proclamées directement en langue vivante à toutes les messes qui sont célébrées avec présence de fidèles, qu'il s'agisse de messes chantées ou de messes lues.

TEXTE — Pour la proclamation **en langue française,** on utilisera le Lectionnaire français déjà en usage dans le diocèse (2). Pour les lectures qui n'apparaissent pas dans ce Lectionnaire, on utilisera, à titre provisoire, en attendant la parution d'un Lectionnaire français complet, les traductions des missels quotidiens cités en note (3).

Pour la proclamation **en langue anglaise,** on emploiera le texte de la Confraternity of Christian Doctrine ou celui d'un missel approuvé. On ne peut utiliser que des traductions intégrales et non des adaptations, paraphrases ou transpositions.

Pour la proclamation **en d'autres langues** que le français et l'anglais, on se servira des traductions autorisées dans chaque pays d'origine.

LECTEUR — A la messe chantée avec ministres sacrés, l'évangile est proclamé par le diacre; l'épître et les leçons sont proclamées par le sous-diacre.

A la messe chantée sans ministres sacrés ainsi qu'à la messe lue, l'évangile, l'épître et les leçons sont proclamés par le célébrant; l'épître et les leçons peuvent aussi être proclamées par un lecteur clerc ou, à son défaut, par un lecteur laïque.

ENDROIT — Les lectures se proclament face à l'assemblée. Lorsque le célébrant proclame les lectures, il le fait de l'ambon ou de l'autel. Les autres ministres (diacre, sous-diacre, lecteur) le font de l'ambon; le célébrant ne fait alors qu'écouter la lecture, debout tourné vers le lecteur, ou assis, selon le cas.

MELODIE — Aux messes chantées, avec ou sans ministres sacrés, la proclamation des leçons, de l'épître et de l'évangile consistera en une lecture comme aux meses lues. Des directives seront données plus tard à propos des mélodies à employer.

PREPARATION — Les décisions de l'Episcopat donnent une dignité nouvelle à la proclamation en langues vivantes, qui de langues de traduction deviennent langues liturgiques. C'est donc avec un soin renouvelé qu'on assurera la qualité des lectures.

Tous ceux qui seront appelés à proclamer le texte sacré, célébrant et autres, auront dorénavant, à un titre particulier, le devoir de s'y préparer. Par respect pour les fidèles et pour le texte sacré lui-même, les lectures seront proclamées avec dignité et de façon à en faciliter l'intelligence à l'assemblée. On lira à haute voix, lentement et distinctement, presque sur le même ton. (Voir le Directoire, art. 91).

L'usage de la langue vivante dans les textes liturgiques de la messe se limite exclusivement aux lectures, et personne, de sa propre autorité, ne peut étendre cet usage à d'autres textes. Sur ce point, Son Eminence demande à tous les prêtres, séculiers et réguliers, une fidélité totale.

(1) Sauf le dernier évangile, qui n'a pas à être "proclamé" et qui sera encore récité en latin. De même l'introduction et la conclusion de l'évangile de la messe (Dominus vobiscum, Et cum Spiritu tuo... Laus tibi Christe), ainsi que la conclusion de l'épître (Deo gratias) devront encore être dites en latin.

(2) Directoire Pastoral, La Messe, art. 92.

(3) Missel Biblique, Missel de Clairvaux (lectures empruntées à la Bible de Jérusalem), Missel Feder, Missel des Moines d'Hautecombe, Missel de Dom Lefebvre (édition 1961 seulement), Missel Morin, Missel de Maredsous, Missel du Mont-César. On n'utilisera que les éditions qui donnent le texte intégral des lectures et non les éditions pour enfants ou pour jeunes qui n'en présentent que des adaptations, paraphrases ou transpositions.

Pour une explication vivante de la messe

Un grand nombre de catholiques se plaignent d'assister à la messe par convention, par conformisme, sans ne rien comprendre à ce qui se passe à l'autel. Pour eux, les rites du prêtre ne sont que de simples gestes d'automate. Certains clercs blâment l'apathie des laïcs; quelques laïcs répondent que plusieurs clercs ne se sont jamais donné la peine d'expliquer exactement la signification des rites de la messe.

On se contente souvent d'arriver à l'église après le sermon, pour en repartir après la communion du prêtre. On s'arrange en effet pour satisfaire aux strictes prescriptions du devoir dominical. Et encore, dans plusieurs cas on se contente d'une petite présence "pour faire plaisir au voisin, à sa femme et pour ne pas scandaliser les enfants".

C'est en vue d'attirer davantage les fidèles à une meilleure compréhension de leur messe que les Pères Montfortains du sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs ont décidé d'enseigner la messe, à la lumière des nouvelles prescriptions liturgiques. Ils veulent permettre aux chrétiens de voir les cérémonies de très près.

Dès dimanche prochain, de 7h. 30 à 9 heures du soir, un Père célébrera une messe blanche avec les fidèles réunis à ses côtés pour observer chacun de ses gestes. Par un privilège exceptionnel, les femmes aussi bien que les hommes, seront admises à l'autel avec le prêtre qui leur expliquera le pourquoi des gestes qui constituent les rites sacrés: prières au bas de l'autel, cérémonie de la parole, de l'offrande, de l'immolation, de la communion et de l'action de grâces. Chaque ornement, chaque geste, chaque prière, chaque mouvement sera soigneusement expliqué.

Les laïcs qui voudront observer les gestes de la messe sont donc invités à se rendre dimanche soir à 7h. 30 au sanctuaire Marie-Reine-des-Coeurs, rue Sherbrooke, angle Bossuet. Les adultes seuls seront admis.

Cette explication vivante de la messe aura lieu tous les dimanches soirs de Carême.

Littérature spirituelle

A. de Bacciocchi, L'EUCHARISTIE, 124 pages. Desclée, col. "Le Mystère chrétien", 1964.

Ce livre s'inscrit dans une collection déjà bien connue, qui essaie de rendre accessibles au grand public les données de la théologie. Il ne s'agit pas d'une vulgarisation. L'auteur expose d'abord avec précision les données scripturaires, et les discute à la lumière de l'exégèse actuelle. Suivent les richesses que nous apportent les Pères de l'Eglise, concernant le sacrifice de la messe et la présence comme la communion eucharistique. L'auteur conclut par ce qu'il nomme "l'exposé doctrinal": la position catholique, suivant les conciles et les théologiens, confrontée à la position des autres confessions. Ce livre permettra de faire le point; il apparaîtra spécialement utile du fait que le carême à Notre-Dame se centre sur l'Eucharistie.

A. Hamman, LA PRIERE, tome 2: les trois premiers siècles. 370 pages. Desclée, 1963.

L'auteur présente une analyse précise et minutieuse de la prière des trois premiers siècles. S'inspirant des textes nombreux que nous ont légués la prière et la liturgie des premiers chrétiens, il s'efforce de dégager une véritable théologie de la prière, de nous faire pénétrer un peu mieux dans le mystère de la prière. Partir des tous premiers textes permettra de mieux approcher ce qu'Israël et le Christ avec lui, ce que l'Eglise naissante imprégnée encore de la présence du Christ, ont apporté d'original à la prière chrétienne. Le nom même de l'auteur suffit à recommander ce livre, oeuvre d'un spécialiste.

BILLET

L'exigence d'être vrai

par André BÉDARD

Le Carême semble représenter une exigence démesurée. Pourquoi du luxe quand notre tâche de tous les jours, déjà, nous y suffisons à peine?

Ajouté, le Carême passe inaperçu. Non que nous l'évitions délibérement, le trouvant d'avance de trop. Mais parce que notre vie, nos minutes, sont déjà pleines du rendement exigé de nous, de la vie familiale et sociale, des préoccupations à nos portes dans la guerre, le désarmement, la révolte en Haïti comme à Chypre ou ailleurs, les exigences de notre vie nationale qui se répense dans le silence et le fracas... Notre vie n'est-elle pas suffisamment pleine?

Notre témoignage de laïc, notre spiritualité se présente avant tout comme une exigence de compétence professionnelle. Le carême ne passe pas à côté de notre vie. Il ajoute seulement un motif, une exigence nouvelle: la compétence comme chemin de retour vers Dieu, pour soi et les autres. Comme période d'"entrainement", il comporte un effort, un contrôle plus minutieux, dans notre rendement professionnel.

Le Carême n'exige donc pas une aliénation. Il rappelle l'exigence et le don de Dieu qui visent à rendre l'homme plus "humain". Il apparaît ainsi un temps de salut, parce qu'il permet à une vigilance plus grande de mieux découvrir et épanouir les valeurs humaines. Et, à notre surprise, comme dans l'Evangile du 2e dimanche du Carême, nous assistons à une transfiguration: ce qui semblait tout humain apparaît porteur de Dieu. C'est cela qui était vrai, et nous ne le savions pas.

La Semaine des vocations, du 23 au 29 février 1964

La Semaine des vocations aura pour thème, cette année, "Un même pain, un même amour!" Voici les sujets proposés pour les différents jours.

Lundi: Formation: Dans la grande famille, l'apprentissage de l'aventure fraternelle.

Mardi: Laïcat: Apôtres de tous les milieux: mariage, célibat, instituts séculiers.

Mercredi: Vie religieuse: "Si tu veux... viens! Suis-moi!" Pour un plus grand amour.

Jeudi: Sacerdoce: Ils continuent le Cénacle. Le prêtre, au service des hommes par le ministère, au service de Dieu par le sacrifice.

Vendredi: Par l'hostie, avenir rayonnant. Le Centre Eucharistique (514 est, Mont-Royal, Montréal 34), qui a pour rôle d'animer cette Croisade des Vocations, a édité selon son habitude un numéro spécial de la revue "Cahiers de Vocations", à l'adresse des éducateurs, et un sermon pour les prêtres.

Décès, à Rome, du P. Garrigou-Lagrange

ROME — Le père Reginald-Garrigou-Lagrange, o.p., est décédé dans la matinée du samedi 15 février, à l'âge de 87 ans.

Le père Garrigou-Lagrange était né à Auch, en France, en 1877 et était membre de l'Ordre des frères prêcheurs. Il enseigna la théologie plus de cinquante ans et était l'auteur de nombreux ouvrages de philosophie, ainsi que de théologie dogmatique, ascétique et mystique.

Membre de l'Académie pontificale de St-Thomas d'Aquin, il était consulteur de plusieurs dicastères romains — dont la congrégation du saint-office — et avait été conseiller de la commission centrale préparatoire du concile.

Le P. Beaubien, à un congrès sur l'oecuménisme

Le R. P. Irénée Beaubien, s.j., directeur du Centre d'oecuménisme à Montréal, donnera une conférence au cours d'un congrès national d'étudiants en théologie tenu à Washington samedi, le 22 février.

Ces étudiants venus de toutes les parties des Etats-Unis représenteront trente-neuf congrégations religieuses d'hommes. Les autres conférenciers seront le Dr Norgren, de la Commission Foi et Constitution, le Dr Satterwhite, directeur de l'oecuménisme au Conseil national des Eglises, et le R. P. Diekmann, directeur de la revue *Worship*. Le thème du congrès sera "L'oecuménisme et le peuple". On a invité le P. Beaubien à parler des initiatives oecuméniques prises à Montréal ces dernières années.

Une croix de style moderne de 42 pieds de hauteur est installée au sommet du pavillon du Vatican à l'Exposition internationale de New-York. La croix à trois dimensions est faite d'aluminium doré. (PHOTO UPI)

Le cardinal invite un groupe d'étudiants à l'engagement

par Roch POISSON

"Qu'est-ce qu'un monde pluraliste? Que sont tous ces panels sur notre "société pluraliste"? Soyez sincères, vous qui parlez d'engagement... le pluralisme, pour vous, c'est le fait que certaines personnes aient le courage de se dire agnostiques..." C'est en ces termes que s'adressait hier le cardinal Paul-Emile Léger à près de 1,200 étudiants du collège Sainte-Marie réunis dans la salle du Gesù.

L'archevêque de Montréal venait d'être accueilli par une salle enthousiaste, qui ne ménagea pas par la suite son approbation devant les propos et... les nombreuses blagues du distingué visiteur, un cardinal souriant, confiant et "rajeuni".

Tout au long de sa conférence, le cardinal a tenté d'aborder de front les problèmes de la jeunesse canadienne-française actuelle. Il s'est bien défendu de vouloir imposer à son auditoire ses propres vues ou celles des hommes de sa génération. "Oh! Je sais bien qu'avec vous, le principe d'autorité, ça ne tient plus," a-t-il affirmé en souriant. Il a plutôt cherché à comprendre ce qui fait que des jeunes, en 1964, tentent d'abattre des "institutions que nous avons construites et qui ne sont pas nécessairement bonnes..."

Le cardinal a plaint et admiré à la fois une jeunesse "soumise aux pressions sociologiques du climat mondial et du milieu: "Ce soir, dit-il, vous lirez dans les journaux ce qui s'est passé à Chypre, à Zanzibar, à Ottawa, à Shawinigan. Pour que vous puissiez porter des jugements de valeur, il faudrait que vous soyez des statisticiens, des hommes d'Etat, tout à la fois!... C'est pourquoi CERTAINS JEUNES D'AUJOURD'HUI NE POSENT QUE DES JUGEMENTS FONCTIONNELS, sans tenir compte de tous les aspects d'un problème. Après tout, êtes-vous bien renseignés sur l'Eglise?" Le jeune Canadien français, a-t-il ajouté, doit reprendre à son compte, "assumer" un christianisme qu'on lui a imposé. Il doit s'"engager".

Et le cardinal de citer comme exemple d'engagement chrétien son récent voyage en Afrique. "C'est mon christianisme qui m'a obligé à partir pour l'Afrique. Je n'y suis pas allé dans le but de me faire du capital politique ou religieux. Car pour moi, le christianisme, ce n'est pas "la parure", c'est le fait de baiser les membres mutilés d'un lépreux." C'est avec une intense émotion que le cardinal a évoqué son séjour chez les lépreux. "Vous jeunes, a-t-il ajouté en terminant, vous portez une lourde responsabilité: ferez-vous quelque chose pour ces millions d'Africains exploités par les trusts et qui ne gagnent que $50.00 par année ou contenterez-vous de reclamer le présalaire, de vous procurer une seconde automobile. Car ce n'est pas l'Eglise, ce n'est pas moi qui vous jugera. Ce sera l'Afrique."

Un prêt d'honneur pour les protestants de langue française

Dans un communiqué qu'il vient de nous faire parvenir, le pasteur Jacques Beaudon pose la question suivante: "pourquoi des catholiques francophones n'aideraient-ils pas leurs frères séparés protestants français à améliorer le niveau intellectuel de leur jeunesse? Oui, pourquoi pas? Une telle prise de position serait sans aucun doute dans la ligne de pensée d'un Jean XXIII ou d'un Paul VI!" La campagne du Prêt d'honneur protestant français commencera le 23 février. Le président en est M. Louis Perron et le secrétaire M. Arthur Perron. Les quartiers généraux se trouvent au 4966, boul. Décarie. Le but de ces fonds est de permettre des prêts d'honneurs aux jeunes membres des églises protestantes qui veulent continuer leurs études supérieures.

AVIS DE DÉCÈS

GADBOIS — A l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 1er février 1964, à l'âge de 72 ans, est décédée, Rev. Soeur Bernard, née Priscille Gadbois, des soeurs de la Charité (dites Soeurs Grises) de St-Hyacinthe. Lui survivent: Me Emilien Gadbois, C.R. et Louise Landry, son épouse, Arthur V. pépinieriste à Rougemont et Cécile Germain, son épouse; le Rev. Frère Philippe, O.C.S.O., La Trappe; Léonie, artiste-peintre; une tante, Mme A. Denault de Québec et de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. Elle était la fille de feu Emile Gadbois et Priscillia Bernard de Rougemont et la nièce de feu Mgr A.X. Bernard, 7e évêque de St-Hyacinthe; de feu le R.P. Hyacinthe-Arthur Gadbois, O.P., le premier dominicain canadien et de feu Alphonse Gadbois, zouave du Pape, du deuxième contingent.

LALONDE — A Montréal, le 21 février 1964, à l'âge de 74 ans, est décédé, monsieur Placide Lalonde, fils de feu Samuel Lalonde et de feu Olive Bougie, 4407 A. Fabre. Les funérailles auront lieu lundi le 24. Le convoi funèbre partira de la Société Coopérative, No 4848 rue Papineau, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS

BROWN — Madame Mary Brown et les enfants de feu Harry H. Brown, remercient sincèrement leurs parents et amis des nombreux témoignages de sympathie reçus dans la cruelle épreuve qu'ils viennent de subir. Les offrandes de fleurs, dons à la charité, cartes, lettres, visites ou assistances aux funérailles ont été profondément appreciés.

TEMOIGNAGES

LUNDI — Le Père Jean Galot, jésuite, parle d'un Prêtre africain qu'il a connu.
MARDI — Avec le Père Henri-M. Guindon, montfortain, vous découvrirez La bonté du monde.
MERCREDI — La Société Catholique de la Bible répond à la question: Moïse a-t-il écrit le Pentateuque?
JEUDI — Maurice et Edith Crête font le Procès des retraites paroissiales.
VENDREDI et SAMEDI — Le docteur Robert Bourque diagnostique La maladie du buveur habituel.

(Une émission de Radio-Sacré-Coeur sur 38 postes)

ECOUTEZ DANS LA REGION DE MONTREAL:
CKBS St-Hyacinthe 12.40 à 3.45 hres p.m.
CKJL St-Jérôme 9.00 à 10.45 hres du soir

Commencez maintenant
Cours de formation sociale par correspondance
Etudes: sociales, religieuses, politiques, économiques, commerciales et de formation générale
— Coût très abordable
— Durée moyenne de trois ans
— Diplôme en fin d'étude
LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII
(Annexé à l'Université de Sherbrooke)
A Montréal, tél. 671-8382
Ou écrire à: SEMINAIRE SOCIAL PIE-XII
C.P. 610, Nicolet, P.Q.

SOULAGEMENT pour **PIEDS SENSIBLES**
Pieds faibles ou plats et arches affaissées seront soulagés et corrigés grâce aux supports pour arche du Dr Scholl. Modernes, légers et flexibles. Ajustement précis pour vos besoins particuliers, par des experts.
● Service Complet de Pédicure.
● Conseils sur tout problème de la chaussure
● Conseils Gratuits d'Experts
Attention spécial aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les souliers réglementaires pour religieux et religieuses.
Wolfe Street Foot Clinic INC.
LA. 1-0580 1410 rue WOLFE (coin Sainte-Catherine)
Fermé le samedi durant juillet et août

Une question de force...

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DE LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

"Objectif: 5,000 nouveaux membres"

OBJECTIFS

La Société Saint-Jean-Baptiste a été fondée pour travailler au progrès des intérêts culturels, linguistiques, économiques, sociaux des Canadiens français. Aucune autre association ne vise des objectifs aussi vastes. A cause même de l'étendue de ses objectifs, la SSJB doit s'intéresser à tous les secteurs d'activité de la nation, à tous les ordres de notre vie nationale. Elle est donc au sein du Canada français:

UN AGENT PROVOCATEUR par l'audace de ses convictions, par le courage de sa présence, par la stabilité de ses intentions, par la mobilité de son action, par le dynamisme de ses structures, par la clairvoyance de ses chefs, par l'efficacité de ses méthodes; UN AGENT ORDONNATEUR parce qu'elle est libre de toute attache et ne représente aucune classe sociale, parce qu'elle concrétise les aspirations populaires, parce qu'elle fait appel à des hommes compétents dans tous les domaines, parce qu'elle doit assurer l'orientation de la nation; UN AGENT PLANIFICATEUR qui dit planification dit projection vers l'avenir; sa longue tradition nationaliste, jointe à un perpétuel souci d'adaptation, justifie ce rôle de la Société; gardienne vigilante de la nation, son critique officiel, la SSJB doit bâtir l'avenir du Canada français; OBJECTIFS IMMEDIATS EN 1964: valorisation de la langue française, de notre économie, de nos sections, de nos membres.

COMITÉ D'ORGANISATION : PRÉSIDENT : M. Jean Duceppe. VICE-PRÉSIDENT : Mme Paul-Émile Robert, Mme Huguette Proulx, M. Jean-Guy Legault. DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. Lionel Vezeau. RELATIONS PUBLIQUES : M. Alain Hogue. RÉGION CENTRE-EST : M. Fernand Pételle. RÉGION EST : M. Fernand Laparé. RÉGION CENTRE : M. Camil Ouellet. RÉGION NORD : M. André Bédard. RÉGION NORD-OUEST : M. Guy Crevier. RÉGION SUD-OUEST : M. Guy Clermont. RÉGION ÎLE-JÉSUS : M. Lionel Laramée SECTION FÉMININE : Mme Claude Harbeck.

"Je me réjouis que la Campagne de recrutement provoque, non seulement un intérêt accrû autour de notre Société et de ses oeuvres, mais aussi une nouvelle prise de conscience de la part des dirigeants et des membres actuels, et suscite le début d'un dialogue entre les Canadiens français eux-mêmes et leur propre Société nationale. C'est là le triple objectif que s'est fixé, en plus de porter les effectifs de la SSJB de Montréal à 17,000 membres, le Comité responsable de cette Campagne."

Paul-Emile Robert

Président général de la SSJB de Montréal

• COUPON - RÉPONSE •

Je demande, par la présente, à être agréé comme membre de la SSJB de Montréal, 1182, boul. St-Laurent. Ci-attaché, le montant de deux dollars en paiement de ma cotisation pour l'année en cours.

Veuillez, s. v. p., me faire parvenir ma carte de membre et m'expédier L'Information Nationale.

NOM : .....

ADRESSE : ..... **TEL. :** .....

PAROISSE : ..... **OCCUPATION :** .....

"Nous promettons à ceux qui deviendront membres qu'ils auront à travailler, que nous utiliserons leur disponibilité, que nous aurons recours à leur enthousiasme, à leur courage, à leurs idées. Ce qui compte, c'est de se réunir tous afin de participer, afin de créer quand il le faudra, afin de donner suite à toutes les prises de position de la Société. Il faut bâtir ensemble une Société vivante, une Société d'avant-garde, et où, quelles que soient notre allégeance politique, notre pensée sociale, nous puissions tous nous entendre sur les principes fondamentaux qui doivent régler la vie des Canadiens français."

Jean Duceppe

Président de la Campagne de recrutement

SIGNALEZ AUJOURD'HUI-MÊME: 866-9711

LA PUBLICATION DE CETTE PAGE EST DUE A LA GENEROSITE DES COMMANDITAIRES SUIVANTS:

PAUL-EMILE ROBERT, C.L.U.
Assureur-vie agréé
Tél.: VI. 5-9283

Société NATIONALE d'Assurance
ASSURANCES GENERALES
SIEGE SOCIAL: 41 ouest, St-Jacques

Société NATIONALE de Fiducie
Exécuteurs testamentaires et fiduciaires
L'ECONOMIE MUTUELLE D'ASSURANCE
MONTREAL — 845-3291

RENÉ-T. LECLERC INCORPORÉE
Maison fondée en 1901 — Valeurs de placement
132 ouest, St-Jacques — Tél.: VI. 5-1155
MONTREAL

BANQUE CANADIENNE NATIONALE
606 succursales au Canada

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
affiliées
à l'Union Régionale de Montréal
et à la Caisse Centrale Desjardins de Montréal

PRETS HYPOTHECAIRES
1re et 2e hypothèque (jusqu'à 15 ans)
Achat balances prix de vente
Améliorations domiciliaires
CREDIT M.-G. INC.
Siège social : 31 SAINT-JACQUES OUEST
Montréal Victor 2-1788 — Québec Tél.: 527-4664

AÉRO ALUMINIUM INC.
Entreprise entièrement canadienne-française
PORTES ET FENETRES
10,330 Pelletier — Montréal-Nord — Tél.: 321-1222

LANDES, LABONTE, BOUCHER & TREMBLAY
NOTAIRES
Maurice Landes — André Labonté — Georges Boucher — Raymond M. Tremblay
3677, ADAM — LA. 6-5517

MARC SAUVE
NOTAIRE
Directeur général de la Société St-Jean-Baptiste
1395 est, Fleury — DU. 9-1301

LES INDUSTRIES ROSEMONT LIMITEE
MANUFACTURIERS d'ECLAIRAGE et CHAUFFAGE
Maurice Beaumont, prés.
2090, rue Moreau — LA. 6-1681

Victory Tool & Machine Co. Ltd.
Dollard MATHIEU, président
Trésorier général de la Société St-Jean-Baptiste
MACHINERIE GENERALE
Manufacturiers de convoyeurs
250, Rose de Lima — Montréal

LORD & CIE LTEE
Charpentes métalliques de tous genres
J.-H. LORD, président, Ing.P.
4700, IBERVILLE — 527-3111

Ernest Thérien & Fils Limitée
IMPRIMEURS-LITHOGRAPHES
Gérard Thérien, gérant
5595 rue Ste-Denis, Montréal
273-8361

Photogravure IDÉAL Inc.
DESSINATEURS • CLICHES • FLANS
PLAQUES DE "OFF-SET"
1206 rue Craig est, Montréal — LA. 6-0861

gracieuseté de
STEINBERG

I. NANTEL Inc.
Bois de construction
1717 est, Demontigny — LA. 2-1300

J.-R. GREGOIRE
QUINCAILLERIE
3605 est, Ontario — LA. 4-1167

OMER DESERRES
1406 St-Denis — Montréal